هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13248 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1987

Quarante-trois délégations réunies à Québec

M. Mitterrand et M. Chirac au sommet francophone

M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac se retrouvent, pour quelques heures, le mardi 1er septembre, à Québec, à l'occasion de l'ouverture du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones. Les travaux de ce sommet – qui a lieu dix-huit mois après la première conférence de ce type qui s'était réunie à Versailles et à Paris en février 1986 – dureront jusqu'au 4 septembre. Parmi les principaux points à l'ordre du jour figurent la situation au Liban, au Tchad et en Haïti « sous l'angle de la reconstruction culturelle et éducative », la dette du tiers-monde francophone, la création d'un réseau international de télévision en français, etc.

(Lire page 3 l'article de J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ sur les « Francos » de la Nouvelle-Angleterre.)

Vingt ans après

On savait que M. Jacques Chirac avait été fort irrité du refus obstiné de M. Mitterrand de mentionner le nom du général de Gaulle tout au long du voyage que le président de la République avait effectué en mai dernier au Canada. Le premier ministre avait vu dans un tel silence non seulement une mesquinerie envers un personnage qui appartient aujourd'hui à l'histoire, mais aussi une prudence bien frileuse à l'égard d'un pouvoir fédéral canadien qui a beaucoup évolué depuis l'intraitable Pierre Elliott Trudeau puisqu'il accepte, aujourd'hui, de considérer le Québec comme une province spécifique, une « société distincte » du monde anglophone.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que M. Chirac ait pris grand soin de placer la visite qu'il vient d'effectuer au Québec et à Ottawa dans le prolongement de l'action du général et du voyage mouvementé que celui-ci fit il y a vingt ans dans la « Belle Province ». Dès dimanche soir le premier ministre avait donné le ton : visitant les immenses installations hydro-électriques de la baie James, il salua « la capacité du Québec de se doter des moyens de se développer et de s'affranchir que le général de Gaulle évoquait il y a vingt ans ».

Mais c'est lundi, à l'hôtel de ville de Montréal, là même où le général avait lancé en juillet 1967 son fameux « Vive le Québec libre ! », que M. Chirac rendit hommage à de Gaulle, dont l'éclat « a contribué à faire mieux connaître au reste du monde la personnalité du Québec, lui permettant ainsi d'affirmer sa place et son rayonnement sur la scène internationale. »

Les propos de M. Chirac n'ont soulevé que fort peu de commentaires au Canada, où la « sortie » du général ne suscite plus l'irritation que de quelques fédéralistes acharnés. Le « Vive le Québec libre ! » du balcon de l'hôtel de ville de Montréal appartient à l'histoire. On a d'autant moins de raisons de l'oublier que les choses ont, depuis, énormément changé et que l'électrochoc imposé par le général à une majorité de Canadiens a sans doute, les premiers temps d'indignation passés, joué un rôle positif dans l'évolution des mentalités des deux communautés.

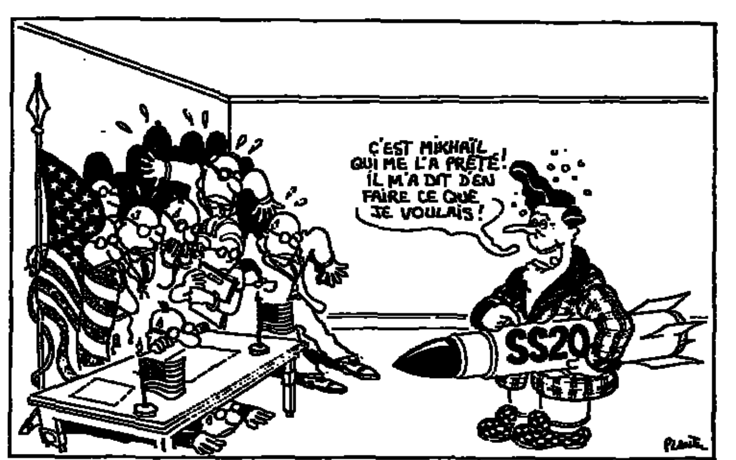
Sans doute n'est-ce pas précisément ce que de Gaulle avait dans l'esprit, mais ce n'est pas le seul domaine dans lequel ses héritiers ont composé avec les réalités. Force est de constater, en tout cas, qu'en vingt ans le Canada a accompli d'étonnants progrès sur la voie de la réconciliation. Revenus du mirage de l'indépendance, les Québécois maîtrisent aujourd'hui infiniment mieux leur destin, même s'ils restent menacés par la baisse de leur démographie et par les conséquences de l'émigration de non-francophones. Quant aux Canadiens anglais, ils s'habituent peu à peu à coexister et à respecter la minorité.

C'est devenu une banalité d'évoquer les devoirs historiques contractés par la France à l'égard de ses « cousins » québécois. M. Chirac a cependant eu raison de le faire tant ils sont négligés depuis plusieurs années ; c'est d'autant plus étonnant qu'Ottawa ne conteste plus, aujourd'hui, ce que M. Chirac a appelé, dans un discours prononcé devant M. Mulroney, le premier ministre fédéral, « la légitimité des relations privilégiées entre Paris et Québec ».

Sous réserve de réciprocité

Des essais nucléaires américains pourraient avoir lieu en URSS

Un responsable militaire soviétique a déclaré, le lundi 31 août, à Washington, que Moscou ne voit pas d'objection à ce que des experts américains se rendent sur ses sites d'essais nucléaires afin de mieux vérifier un éventuel accord de limitation. Des engins américains pourraient même y être mis à feu afin de « régler les instruments de mesure », a précisé notamment le général Tchervov, étant entendu que les Soviétiques pourraient faire de même dans les sites du Nevada. « Cela est nouveau pour moi, nous allons suivre l'affaire », a déclaré en réponse M. Kampelman, chef de la délégation américaine aux négociations de Genève.



Lire page 36 l'article de MICHEL TATU

La reprise du procès des intégristes

La Tunisie face au défi islamiste

Le procès de quatre-vingt-dix intégristes islamistes a repris le mardi 1er septembre, devant la Cour de sûreté de l'Etat à Tunis, après une suspension de quatre jours. Ces militants sont accusés de complot pour renverser le régime, en collusion avec l'Iran. Lundi, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Javad Larijani, a déclaré dans une interview à un journal allemand que le président Bourguiba *« a eu tout à fait raison de dire à la télévision que Khomeiny est l'homme qui cause les problèmes de son pays »*.

TUNIS
de notre envoyé spécial

« Nous devons être vigilants. J'ai renoncé à me rendre au sommet francophone de Québec pour rester à mon poste. Nous avons pris un risque en décidant de révéler le vrai visage du Mouvement de la tendance islamique. Mais le président Bourguiba est toujours allé jusqu'au bout de sa mission. Il sait que le devoir des responsables est de démasquer ces gens qui veulent utiliser la religiosité des Tunisiens pour imposer ensuite un régime de type iranien à un pays qui s'est doté d'une Constitution garantissant les libertés. » Ainsi, le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar, nous a-t-il présenté la situation à la veille de la reprise du procès de quatre-vingt-dix militants islamistes devant la Cour de sûreté de l'Etat, mardi 1er septembre.

M. Sfar s'insurge contre l'idée assez répandue à Tunis que les juges rendront le verdict décidé au sommet de l'Etat quel que soit l'apparat juridique dont ils s'entoureront. *« Il ne s'agit pas d'un maquillage pour sauver des apparences,* martèle-t-il derrière son bureau. *Ce procès permettra d'éclairer l'opinion publique en Tunisie et à l'étranger car nous ne sommes pas les seuls concernés. »* A ce propos, M. Sfar ne cache pas que son gouvernement demandera l'extradition d'un des accusés en fuite, M. Habid Mokni, porte-parole en France du Mouvement de la tendance islamique, le MTI. Le président Bourguiba *« s'étonne »* que cet homme puisse bénéficier du statut de réfugié politique et M. Hedi Mabrouk, ministre des affaires étrangères, a soulevé la question lors de sa visite à l'Elysée et à Matignon la semaine dernière.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 4.)

D'ici à l'an 2000

Un emploi sur cinq menacé aux télécoms

La direction générale des télécommunications (DGT), qui avait beaucoup embauché pour moderniser dans les années 70 le téléphone français, va devoir réduire ses effectifs d'ici à l'horizon 2000. Un rapport interne, reposant sur une hypothèse d'activité constante, évalue à 32 655 les agents en surnombre, soit 20 % des 162 000 personnes qui travaillent actuellement dans cette administration. Cette réduction, faite au nom de la compétitivité, serait effectuée au fil des ans, et modifierait le profil de l'emploi au sein de l'entreprise que veut devenir la DGT.

(Lire page 33 l'article de FRANÇOISE VAYSSE.)

« Au revoir les enfants », de Louis Malle à la Mostra de Venise

L'ami perdu

Premier grand succès de la 44e Mostra, le dernier film de Louis Malle a bouleversé Venise.

L'un était juif. L'autre ne l'était pas. L'un mourut à la guerre. L'autre s'en souviendra. D'une inguérissable blessure d'enfance est né un film admirable, *Au revoir les enfants*, où Louis Malle, après dix ans d'Amérique revient ici et revient à lui, pour un salut très pur à un ami perdu.

Pudeur et probité. Des vieux mots sans doute, mais nécessaires pour définir la beauté sans scories d'un récit tendre comme l'amitié et implacable comme l'Histoire, son honnêteté, sa fidélité à la vérité revisitée, sa capacité à aller au plus près des visages inédits, des regards où tout se lit.

Un collège religieux durant l'hiver 1943. Les petits garçons, tous de famille aisée, ont les genoux bleuis de froid. En revenant de la messe, ils chantent « A la claire fontaine » et traînent leurs galoches. Ils trafiquent sur la confiture, ils ont un peu faim, mais les pères sont plutôt sympa.

Bonnet (Raphaël Fejtö) vient d'arriver. Il ne s'appelle pas Bonnet. Il est grand, il est seul, il a le regard sombre, et la peur est sa compagne. Pour Julie (Gaspard Manesse), tout est simple, le *monde est capitonné* de certitudes. Sa maman (Francine Racette) sent si bon, et elle va venir le voir...

Dès que Julien et Bonnet commencent à se regarder, à se découvrir, à s'opposer, à se disputer les utopiques faveurs de la prof de piano qui a au moins seize ans, à s'aimer, on pressent, on comprend ce qu'il va advenir. Et le cœur, déjà, se serre. Mais Louis Malle écarte la tragédie qui rôde comme un chien méchant et laisse la vie aller, encore un peu, *un tout petit* peu...

Et la vie va, les scènes se succèdent, justes à crier, drôles souvent, parce que c'est fou ce que les drames, avant de s'accomplir, engendrent de gaité... Puis *un* petit cousin bancal de Lacombe Lucien, un humilié, un de ces « malgré lui » si présents dans l'œuvre de Malle, dénonce tout ce qu'il peut dénoncer à la gestapo.

Lorsqu'on vient l'arrêter, Bonnet, *sagement*, referme son plumier. Le supérieur du collège s'en va, lui aussi, pour ne plus revenir. *« Au revoir mon père »*, disent les enfants. *« Au revoir les enfants »* dit le père. Pas de cris. Mais nos larmes pour dire à Louis Malle, *merci*. Qu'il *n'a pas trahi*, *ni* sa mémoire, ni son ami. Et que son film est une très poignante cantate contre l'oubli.

DANIÈLE HEYMANN.

Le Monde

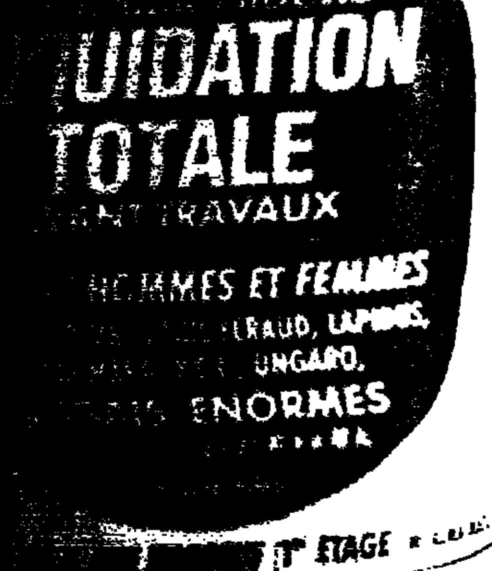
SCIENCES ET MÉDECINE

Sous la faux du SIDA

L'impuissance des médecins et l'angoisse des malades et des séropositifs font souvent du SIDA une maladie intolérable.

■ La médecine de haute altitude. ■ Le réveil de la mouche tsé-tsé.

Pages 11 et 12



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

1789 : trois commémorations

Le bicentenaire de la Révolution de 1789 ? Il est déjà à l'ordre du jour et déjà il déclenche quelques polémiques. Bonne raison pour évoquer les anniversaires de 1889 et de 1939. Autres époques, autres débats, lointains et proches.

par Jean-Noël Jeanneney

JE parlais hier de l'oubli dans les sociétés politiques, l'oubli décrété. En face, et en contraste, voici la mémoire instrumentalisée. Le bicentenaire de la Révolution de 1789 a déjà commencé. Jouons donc, à propos de 1889 et de 1939 (1), comme dans ces peintures construites « en abyme », à chercher le tableau dans le tableau, la mémoire de la mémoire.

Le temps, ici, n'est pas linéaire, et chaque instant est fait de l'entrelacs des différents rythmes de la durée qui le tissent : ainsi pour la célébration du centenaire en 1889.

Rythme court ? C'est l'année du bruyant apogée et de la chute du boulangisme, entre l'élection triomphale du général à Paris, le 27 janvier, et son départ piteux pour l'exil, le 1er avril, suivi de la victoire des républicains aux élections législatives de septembre-octobre. Célébrer la Révolution dans ces circonstances, c'est s'en prendre au militaire qui met en danger les institutions et les libertés : les discours officiels sont parcourus d'allusions transparentes au péril du pouvoir d'un seul.

Rythme moyen ? Voilà vingt ans que l'Empire est tombé, quinze ans que les lois constitutionnelles ont fondé la République, dix ans qu'elle a triomphé des partisans d'une restauration monarchiste. L'exposition universelle, sur le fond de laquelle se déroule la commémoration, « l'Expo » ouverte sur le Champ-de-Mars, au pied de la toute neuve tour Eiffel, le lendemain des cérémonies de Versailles, témoigne somptueusement de cet épanouissement.

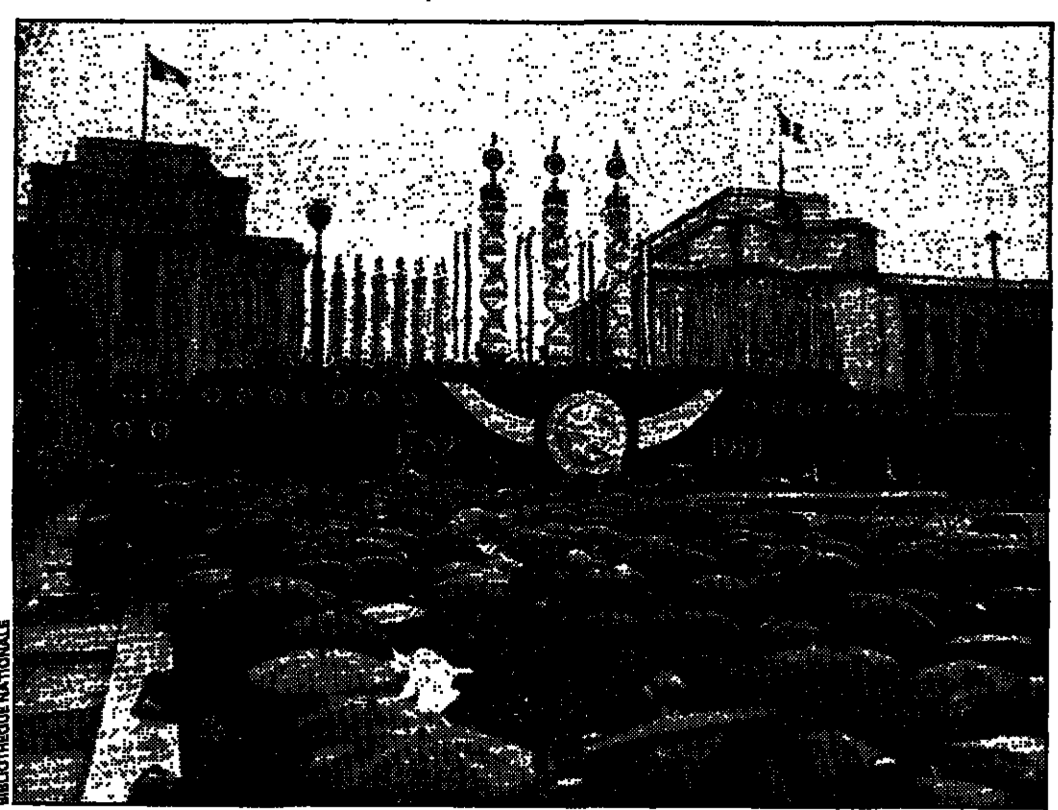
Rythme long ? La République affiche sa conviction d'être l'héritière de la Grande Révolution, son accomplissement naturel. Et qui, mieux que le président de la République lui-même, pourrait symboliser cette continuité ? Sadi Carnot n'est sûrement pas un grand esprit, mais qu'importe ! Il est le surgeon d'une illustre lignée, fils d'Hyppolite, petit-fils de Lazare. Or que dit-il le 5 mai, lors des cérémonies de Versailles célébrant l'anniversaire des Etats généraux, coup d'envoi des réjouissances ? *« Condamnée à soutenir contre l'ancien monde une lutte gigantesque, la France a traversé des temps douloureux, où tous les partis ont successivement cédé à des entraînements à jamais regrettables. Elle n'a pas dévié de la voie qui, dès la première heure, lui fut tracée par les hommes de 1789 : Constituante, Législative, Convention, autant d'étapes, autant de relais sur la route du progrès ; constitutionnels, girondins, montagnards, tous architectes du même édifice, qui* s'est achevé *à travers les régimes successifs, et qui abrite aujourd'hui tous les Français sans distinction d'opinion ni de partis* (2). »

Et le même thème est martelé au cours des cérémonies ultérieures, par exemple, lors de la « panthéonisation » de Carnot, Marceau, Baudin et La Tour d'Auvergne, le 4 août, ou encore lors du banquet colossal de tous les maires de France, le 18 août.

Finir la Révolution, c'est à quoi la IIIe République prétend en 1889 (3). Oui. Mais sur lequel de ses avatars s'arrêter ? Le choix se simplifie vite en forme binaire : 1789 ou 1793 ? La Révolution des droits de l'homme ou celle de la Terreur défendant dans le sang, contre les ennemis du dedans et du dehors, l'acquis de la première et l'espérance de l'élargir ? L'alternative est cruelle, et on observe en 1889 deux façons d'y échapper pour redonner à la célébration ses efficacités syncrétiques. Une première solution consiste à élire, à mi-chemin de l'histoire, une figure totémique, dont la promotion rétrospective érode ce qu'il y a de plus embarrassant dans les horreurs de la guillotine. Pour ce rôle, Danton est adéquat, qu'on statufie au carrefour de l'Odéon : l'homme de la clémence, le promoteur d'une République éclairée, le défenseur de la patrie en danger. Il n'est que de le blanchir des accusations de vénalité qu'il traîne encore et de schématiser son antagonisme avec Robespierre, qui le fit décapiter. A cette tâche, Alfonse Aulard pourvoit : ce journaliste radical a inauguré en mars 1886 la nouvelle chaire de la Sorbonne consacrée à l'histoire de la Révolution, et il commence un « pontificat » intellectuel de trente ans, au centre d'un réseau national de correspondants érudits et de sociétés savantes qu'appuie la Ligue de l'enseignement. Danton est son grand homme.

L'autre solution, plus brutale, appartient aux politiques. Elle consiste à refuser toute hiérarchie entre les différents moments de l'épopée révolutionnaire (4).

C'EST le sens du discours fameux que Clemenceau improvisa à la Chambre le 29 janvier 1891. L'occasion ? Une pièce de Victorien Sardou, intitulée *Thermidor*, qui utilise le même Danton, mais pour dénigrer la Révolution tout entière. *« Depuis trois jours*, s'écrie Clemenceau, *tous nos monarchistes revendiquent à l'envi la succession de Danton.* (Rires et applaudissements à gauche, interruptions à droite.) *Mais voici venir M. Joseph Reinach, qui monte à cette tribune entreprendre le grand œuvre d'éplucher à sa façon la Révolution française. Il nous dit sérieusement : « J'accepte ceci et je rejette cela ! » (...) Messieurs, que nous le voulions ou non, la Révolution française est un bloc dont on ne peut rien distraire. (...) Ah ! vous ne voulez pas du Tribunal révolutionnaire ! Vous savez cependant dans quelles circonstances il a été fait. Est-ce que vous ne savez pas où étaient les ancêtres de ces messieurs de la droite ?* (Double salve d'applaudissements à gauche et sur plusieurs bancs au centre et protestations à droite.) *(...) Cette admirable Révolution, par qui nous sommes, n'est pas finie, elle dure encore, nous en sommes encore les acteurs, ce sont toujours les mêmes hommes qui se trouvent aux prises avec les mêmes ennemis. Oui, ce que nos aïeux ont voulu, nous le voulons encore. Nous rencontrons les mêmes résistance. Vous êtes demeurés les mêmes, nous n'avons pas changé. Il faut donc que la lutte dure jusqu'à ce que la victoire soit définitive... »*



Les cérémonies du cent cinquantenaire de la Révolution.

On est loin de l'appel que Sadi Carnot lançait à *« tous les Français »*. Mais il faut dire que les adversaires de la République entretiennent avec virulence dans le pays une active tradition contre-révolutionnaire. Taine vient de leur fournir une caution intellectuelle avec le quatrième tome des *Origines de la France contemporaine*, paru en novembre 1884, à opposer à Quinet, à Henri Martin ou à Michelet (dont la République édite en 1889 l' *Histoire de la Révolution française* sous la forme d'une publication nationale), et quelques dirigeants de la droite veulent, face à la *« vaine glorification des principes et des actes »* de la Révolution, mettre en œuvre une *« contre-célébration monarchiste »*.

Une assemblée commémorative des Etats du Dauphiné se tient à Romans les 10 et 11 novembre 1888, avec le dessein de *« reprendre le mouvement de réforme pacifique commencé en 1788, mais presque aussitôt faussé pour aboutir à la Déclaration des droits de l'homme »*. Albert de Mun prête son éloquence *(« Le parlementarisme*, s'écrit-il, *voilà l'ennemi ! »)*. Il s'agit de faire contrepoids aux cérémonies républicaines de Grenoble et de Vizille. Se tinrent ensuite dix-huit assemblées provinciales, qui aboutirent à des « cahiers de doléances de 1889 » présentés solennellement à Paris, le 26 juin 1889 (5). Mais ces efforts n'eurent que peu d'échos profonds et c'est tout juste s'ils ne servirent pas d'efficaces repoussoirs aux grandes fêtes de la République.

Cinquante ans s'écoulent, et voici 1939. Comme le climat a changé ! La tonalité des fêtes est terne. La cérémonie du 5 mai, aux Menus Plaisirs, manque un peu d'allure. Celle du 14 juillet, au palais de Chaillot, où l'on s'efforce de mobiliser toutes les ressources de la modernité radiophonique, est gâchée par une pluie diluvienne. Comme l'observe tristement *la Lumière* de Georges Boris, le 7 juillet, *« le souffle républicain ne fait pas un bruit de tempête »*. Jean Zay, ministre de l'éducation nationale, est chargé de l'affaire. Dans ses *Souvenirs*, rédigés dans les prisons de Vichy, et malgré la tendresse accrue que les circonstances lui font ressentir rétrospectivement pour la République, il ne cherche pas à dissimuler sa déception (6).

Edouard Herriot, président de la Chambre des députés, *« accepta avec joie la présidence du comité d'organisation »*. Je dédie la citation suivante de Jean Zay à Edgar Faure, le successeur d'Herriot pour 1989 : *« Nul ne connaissait comme Herriot l'histoire de la Révolution. Il la connaissait trop : les réunions du comité devenaient régulièrement la conférence éblouissante qu'on attendait de sa culture. Il engageait avec les historiens présents des controverses érudites, après avoir repoussé sur un coin de table le courrier et les devis. Ce fut M. Caron, le parfait directeur des Archives de France, qui assura l'essentiel du travail administratif. »* Non sans encombres... *« Le ministère des finances*, écrit Jean Zay, *se fit tirer l'oreille pour accorder un crédit de 15 millions. (...) La droite fit obstruction par ses lenteurs parlementaires ; la presse, par son silence concerté. L'extrême gauche, au contraire, critiquait le gouvernement, qu'elle accusait de manquer d'empressement. »*

DEPUIS 1889, les fondements d'un consensus républicain minimal se sont brisés. Certes, une bonne partie de la droite s'est ralliée à la République dans les cinquante dernières années : mais la droite parlementaire est débordée par la virulence des ligues, de l'Action française et du PPF de Doriot, qui n'ont pas les mêmes ménagements ni le même style policé qu'Albert de Mun en 1889. L'Action française, qui rend un pieux hommage à Charlotte Corday et aux paysans vendéens, met dans l'assaut sa brutalité sourde. Aucun « épluchage », aucun tri dans l'insulte.

Pour Léon Daudet, la Révolution française est bien un *« bloc »*, oui, mais *« un bloc de bêtises, de fumier et de sang »*. Toutes les métaphores zoologiques et telluriques, dont l'AF nourrit ses haines contre la République, répondent à l'appel. Dans *Gringoire*, qui flétrit *« l'immonde 14 juillet »*, Philippe Henriot dépeint la salle de réunion d'un club révolutionnaire comme un *« nid de rats »*, *« un égout pestilentiel »*. Ainsi que l'a noté Pascal Ory, *« la pathologie des corps sociaux de Balzac, le scientisme de Taine et le naturalisme médical de Daudet (...) recouvrent d'un vocabulaire de « cancer », de « gangrène » et de « métastases » la typologie et la dynamique de 1789 (7) »*. Le tout relayé par une histoire académique qui occupe, avec Bernard Fay ou Pierre Gaxotte, des positions éditoriales dominantes et abreuve le grand public de ses dégoûts et de ses philippiques contre-révolutionnaires.

A gauche aussi, les discordances éclatent. En 1889, le régime avait su les envelopper dans l'ample manteau de la *« défense républicaine »*. Du côté de la Sorbonne (8), Aulard a disparu en 1928, mais non sans avoir vu surgir contre lui, et à sa gauche, disciple et rival, Albert Mathiez qui s'est nourri de l' *Histoire socialiste*, de Jaurès. Mathiez aussi est mort, quatre ans après Aulard. La controverse fameuse qu'ils conduisirent pendant des années, et qu'on caricature souvent dans la simple opposition de Danton et de Robespierre, s'élargit en un débat sur la Terreur même. Lénine et Staline ont émergé dans l'intervalle, et 1917 a donné à 1789-1793 figure de mouvement précurseur, aux yeux de certains. Où arrêter la Révolution ? La réponse de 1889 est en morceaux et de nouveaux déchirements intellectuels et politiques sont apparus. Le PCF de 1939 utilise le cent cinquantenaire comme un outil pour sa réintégration dans le patriotisme « attrape-tout » où Jeanne d'Arc rejoint Carnot, Saint-Just et Robespierre. Mais, dans l'atmosphère de l'été 1939, les cérémonies communistes sont comme refermées sur elles-mêmes, avec peu de rayonnement en dehors du territoire du parti.

Dans ces conditions, les officiels ne parviennent guère à plaquer sur ces différences, comme leurs prédécesseurs de 1889, une unité même artificielle.

Par ailleurs – péril extérieur oblige – la célébration trouve une tonalité internationale que l'orgueil français de 1889 n'avait pas jugée nécessaire. Longuement Herriot insiste sur les racines anglo-américaines de 1789 et sur les solidarités qui demeurent (9). Façon inquiète d'exorciser la guerre en marche ? La dernière journée ne put avoir lieu. Elle devait avoir Valmy pour cadre, le 20 septembre 1939. Ce jour-là, la France était déjà occupée à autre chose... Et Daniel Halévy pouvait conclure, pour la suite : *« Surtout, plus d'anniversaire ! »*

Alors, le nôtre ? La Révolution de 1789 a-t-elle épuisé ses vertus, à la fois comme symbole de différenciation et comme étendard national ? En somme, dure-t-elle toujours ? Quelques signes en font d'abord douter : un retour de l'historiographie jusqu'à Tocqueville, sous l'influence notamment des travaux de François Furet, diminue l'originalité de l'événement en soulignant ce que l'Ancien Régime a légué à ceux qui l'ont suivi : une centralisation impitoyable et, au-delà du conflit sur les formes de l'Etat, un consensus sur ses structures profondes (10). Voyez aussi du côté des politiques le ralliement ostensible des droites à l'héritage, le bonnet phrygien du « logo » RPR, Valéry Giscard d'Estaing dédicaçant son livre *Démocratie française « à Marianne et à Gavroche »* ou le nom d'un « laboratoire d'idées » chiraquien qui s'intitule « Club 89 ».

EN 1889, les droites modérées se réclamaient de valeurs antagonistes à celles des républicains. A présent, on débat seulement sur l'interprétation des mêmes. Et désormais, comme l'observe Maurice Agulhon, *« personne à droite (non plus qu'à gauche) ne conteste que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, que la souveraineté réside dans la nation, que l'Etat doit être régi par le droit, qu'on peut se passer de monarque héréditaire, que tous les citoyens votent, que la discussion des opinions doit être libre, qu'il ne doit plus exister de religion d'Etat, mais qu'au contraire l'Etat doit être philosophiquement neutre »*.

Est-ce assez pour penser, avec le même auteur, que *« les historiens sont maintenant les seuls à savoir que la gauche est libérale et démocrate, républicaine pour tout dire, par essence et de fondation, alors que la droite l'est par conversion et accoutumance* (11) » ? Peut-être. Et pourtant... les vieux clivages sont-ils enfouis si profond (12) ? Qu'ils ne soient pas destinés à se confondre avec les frontières parlementaires actuelles entre opposition et majorité, c'est entendu. Mais voyez comme il faut peu de chose (un voyage de parlementaires de droite exprimant leur considération pour le régime de l'Afrique du Sud, un geste d'Etat symbolique aux dépens des immigrés...) pour faire vite affleurer dans l'actuelle majorité les coupures les plus intimes : n'est-ce pas, Claude Malhuret, Michel Noir, Michel Hannoun ?

DANS la commémoration de 1989, l'imprévisible conjoncture aura sa part. Mais le plus durable se dessine déjà. Je ne crois pas que la Révolution ait épuisé son rôle de balise, ni que les clivages qu'elle crée soient dépassés ; ils sont encore tout près de la surface. A preuve, la virulence mise par le *Figaro-Magazine*, où Louis Pauwels appelle tapageusement à *« en finir avec la Révolution »*, dans sa dénonciation des excès révolutionnaires. A preuve, la satisfaction goulue avec laquelle on s'est emparé, sur ces bords, de l'indéfendable qualificatif de *« génocide »* appliqué à la Guerre de Vendée par un jeune historien que cette même presse a encensé (13). A preuve encore, puisque je parle de la Vendée, le spectacle saisissant offert par le gouvernement de la République presque tout entier, que M. Raymond Barre avait rejoint, allant au printemps dernier célébrer au Puy du Fou avec les « Blancs » de Vendée, la grande fête chouanne de la tradition contre-révolutionnaire (14).

Ce jour-là, j'ai eu pour Georges Clemenceau, enterré debout à Mouilleron-en-Pareds, une pensée affectueuse. Je me souviens avoir entendu naguère un ancien ministre socialiste expliquer en souriant que la raison majeure pour laquelle il était convaincu que François Mitterrand se représenterait à l'élection présidentielle de 1988, c'était que celui-ci ne supporterait pas l'idée qu'un autre que lui pût prononcer le discours du bicentenaire. Simple boutade ?

Demain : 16 mai 1877 et 16 mars 1986

(1) Cf. Pascal Ory, « Le centenaire de la Révolution française, la preuve par 89 », *in* Pierre Nora, *les Lieux de mémoire*, tome 1, *la République*, Paris, Gallimard, 1984, pages 523-560, et, du même, « La commémoration révolutionnaire en 1939 », *in la France et les Français en 1938-1939*, sous la direction de René Rémond et Janine Bourdin, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1978, pages 115-136, et Mona Ozouf, « Peut-on commémorer la Révolution française ? », *le Débat*, no 26, septembre 1983, pages 161-172.

(2) André Daniel, *l'Année politique 1889*, Paris, 1890, page 334. C'est moi qui souligne.

(3) Pour approfondir ce point, cf. Jacques Julliard, *la Faute à Rousseau*, Paris, Le Seuil, 1985 (notamment pages 203-210).

(4) Sur cette question centrale, cf. Maurice Agulhon, « Faut-il avoir peur de 1989 ? », *le Débat*, no 30, mai 1984, et François Furet, *la Gauche et la Révolution au milieu du XIXe siècle, Edgar Quinet et la question du jacobinisme (1865-1870)*, Paris, Hachette, 1986.

(5) *Discours et Ecrits divers du comte Albert de Mun*, tome IV, 1888-1891, Paris, Poussielgue, 1895, pages 109-147 et 209-227, et sur Albert de Mun lui-même la grande thèse de Philippe Levillain que j'ai déjà citée.

(6) Jean Zay, *Souvenirs et Solitude*, Paris, Julliard, 1945, pages 387-388.

(7) Pascal Ory, « La commémoration révolutionnaire en 1939 », art. cité, pages 124-125.

(8) Cf. Alice Gérard, *la Révolution française, mythes et interprétations 1789-1970*, Paris, Flammarion, 1970, page 66 sq., et Claude Nicolet, *l'Idée républicaine en France, essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982, notamment pages 96-101.

(9) Edouard Herriot, *Aux sources de la liberté*, Paris, Gallimard, 1939, pages 9-20.

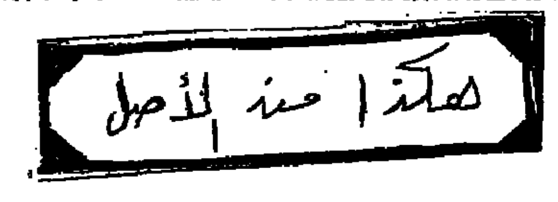
(10) François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1980 et « la Révolution dans l'imaginaire politique français », *le Débat*, no 26, septembre 1983.

(11) « Faut-il avoir peur de 1989 ? », article cité, pages 28-29.

(12) Je renvoie à l'excellent numéro de *l'Evénement du jeudi* proposé en collaboration avec *l'Histoire*, sous la direction de Stéphane Khémis, 26 février 1987, no 121.

(13) Il s'agit de la thèse de Reynald Secher, *le Génocide franco-français : la Vendée-Vengé*, Paris, PUF, 1986. Cf. l'excellente mise au point de Claude Langlois, « La Révolution malade de la Vendée », *Vingtième Siècle*, avril-juin 1987, pages 63-78, et pour une réplique polémique, Max Gallo, *Lettre ouverte à Maximilien Robespierre sur les nouveaux muscadins*, Paris, Albin Michel, 1986.

(14) On me dit que la tonalité contre-révolutionnaire en a été quelque peu adoucie depuis les premiers temps. Mais le symbole reste intact.



هكذا من الأصل

Le voyage officiel de M. Chirac et le sommet de la francophonie à Québec

Réquisitoire du premier ministre contre les Etats qui n'aident pas suffisamment le tiers-monde

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a prononcé, le lundi 31 août à Montréal, un réquisitoire contre les organismes privés ou internationaux responsables de la situation « dramatique » de certains pays du tiers-monde et contre les Etats qui refusent d'apporter à ces pays une aide suffisante.

S'adressant aux hommes d'affaires québécois qui le recevaient à déjeuner au troisième jour de sa visite au Canada, le premier ministre a dénoncé le *« désengagement des banques privées »* à l'égard des pays en développement et l'*« égoïsme de certaines grandes puissances, en clair le Japon et les Etats-Unis »*. *« Les pays industrialisés ont le devoir moral, économique, mais aussi politique »*, a-t-il dit, d'apporter une réponse aux problèmes que connaît le tiers-monde.

M. Chirac a souligné, d'autre part, au sujet des négociations commerciales multilatérales, que pour la France *« faire de la politique agricole commune le bouc émissaire des difficultés de l'agriculture mondiale est injuste et inadmissible »*. Après avoir affirmé que le soutien public à ce secteur s'élève à 3 400 dollars en moyenne par exploitation et par an en Europe, contre 20 000 dollars aux Etats-Unis et 21 000 dollars au Canada, le premier ministre a déclaré que la Communauté européenne *« attend donc des autres grands pays producteurs qu'ils assument leur part de responsabilité et prennent eux aussi des mesures »*. *« La France*, a-t-il ajouté, *est bien entendu disposée à parler de soutien à l'agriculture dans le cadre du GATT, mais il doit s'agir de toutes les formes de soutien. »*

Pour le reste, les propos de M. Chirac ont été consacrés à expliquer la politique qu'il mène depuis mars 1986 et qui, a-t-il dit, a produit une *« révolution tranquille (...) dans la vie économique française »*. Le premier ministre a estimé que son gouvernement a *« réalisé un consensus national sur le bien-fondé de cette politique, qui ne sera plus désormais remise en cause »*.

Continuant une visite semée de références au voyage du général de Gaulle en 1967, M. Chirac s'est rendu à Québec où il a inauguré une place de Paris ornée de sculptures de Jean-Pierre Raynaud offertes par la capitale française. A la fin de la soirée, prononçant un toast au cours du dîner offert en son honneur par le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, M. Chirac a évoqué pour la première fois depuis le début de son séjour le président de la République, chef de la délégation française au sommet de Québec, afin de souligner leur commun souci de voir celui-ci *« accorder une juste part aux préoccupations légitimes des Etats francophones du Sud »*.

PATRICK JARREAU.

« Voici vingt ans, le général... »

Montréal, (AFP). – M. Chirac a chaleureusement salué, le lundi 31 août, la ville de Montréal, qui *« unit le dynamisme de l'Amérique et l'esprit français et donne l'image d'un Québec moderne »*.

Dans un discours prononcé à l'hôtel de ville, là-même où, en juillet 1967 le général de Gaulle avait lancé le fameux *« Vive le Québec libre ! »*, M. Chirac a déclaré : *« Ayant inscrit tout mon engagement politique dans la fidélité à la pensée et à l'action du général de Gaulle, je ressens tout particulièrement aujourd'hui l'honneur que vous me faites en m'accueillant dans ce prestigieux hôtel de ville où, voici vingt ans, le Général, venu apporter au Québec le salut fraternel de la France, a contribué à faire mieux connaître au reste du monde la personnalité du Québec, lui permettant ainsi d'affirmer sa place et son rayonnement sur la place internationale. »*

Répondant aux paroles de bienvenue du maire, M. Jean Doré, Jacques Chirac s'est félicité, à la veille de l'ouverture du sommet francophone à Québec, que *« la langue française, grâce à vous, continue à être sur le sol d'Amérique la langue des sciences et des techniques les plus modernes, une langue de progrès, une langue d'avenir »*.

Bataille télématique entre la norme américaine et le minitel français

MONTRÉAL
de notre correspondante

Juste avant que MM. Mitterrand et Chirac ne lancent officiellement le minitel à Québec, le mercredi 2 septembre, en guise de prélude au sommet des pays francophones, Bell-Canada, le géant du téléphone en Ontario et au Québec, a annoncé la mise au point d'un appareil *« aussi compact et résistant »* que le fleuron de la télématique française.

Il faut, pour le moment, se contenter de croire la société Bell sur parole. Son *terminal baptisé* Alex (en hommage à Alexander Graham Bell, l'inventeur du téléphone) n'a pas été exposé et sa fabrication n'a pas encore débuté. La quatrième plus importante entreprise privée du Canada (14 milliards de dollars de chiffre d'affaires) affirme toutefois qu'elle proposera – aux Montréalais dans un premier temps – la location de quatre mille terminaux dès septembre 1988.

Le minitel français avait pourtant séduit Bell-Canada. Ses responsables reconnaissent que les discussions ont été nombreuses, mais la norme nord-américaine l'a finalement emporté. *« Elle nous est plus familière, elle correspond plus à nos besoins, elle offre une meilleure définition au niveau graphique »*, tranche M. André Chapleau, porte-parole de Bell.

Télic-Alcatel (groupe CGE) et Intelmatique (filiale de la direction générale des télécommunications) avaient lancé la première offensive en s'alliant en juin dernier à une petite entreprise de Montréal, le Centre d'excellence en télécommunications intégrées (CETI). L'accord prévoit un transfert de technologie en vue de l'installation de plusieurs centaines de milliers de terminaux au Québec, puis dans le reste du Canada. Ils seront soit loués, soit offerts par des banques pour des services télématiques professionnels.

Quelle que soit l'issue de la bataille, l'utilisateur québécois du minitel pourra pianoter à bon compte : les communications téléphoniques locales sont gratuites dans les agglomérations de Montréal et de Québec. Le géant canadien transportera *donc gracieusement* et « malgré lui » les conversations télématiques effectuées à partir du terminal français. La riposte préparée par Bell avec son nouvel appareil est sans doute aussi à considérer sous cet angle...

MARTINE JACOT.

Des Américains doublement immigrés : les « Francos » de Nouvelle-Angleterre

Les ministres des affaires étrangères des pays ayant en commun l'usage du français se sont réunis longuement, le lundi 31 août à Québec, pour mettre au point l'ordre du jour du sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement dont l'ouverture officielle était prévue mardi en fin d'après-midi.

Les travaux proprement dits commenceront mercredi 2 septembre et dureront jusqu'à vendredi soir. Figureront notamment au menu la situation au Liban, au Tchad et en Haïti *« sous l'angle de la reconstruction culturelle et éducative »*, la dette du tiers-monde francophone, la création d'un véritable réseau international de télévision en français, etc.

Si M. Chirac se trouvait déjà à Québec à l'issue de son voyage officiel au Canada, M. Mitterrand était attendu mardi dans la capitale provinciale. Près de 1 500 membres des délégations étrangères (dont 123 Français) seront arrivés en deux jours, sans compter les 966 journalistes accrédités pour l'événement. Outre les 41 pays ou communautés déjà représentés en 1986 au premier sommet de la francophonie à Paris, une délégation d'une quinzaine de personnalités américaines de Nouvelle-Angleterre se trouvent à Québec, envoyées par les « Francos » de l'est des Etats-Unis qui constituent, sans doute, le groupe humain le moins connu employant le français.

LOWELL
(Massachusetts)
de notre envoyé spécial

Cette petite ville de Nouvelle-Angleterre a été, au début du dix-neuvième siècle, l'un des berceaux de la révolution textile aux Etats-Unis.

Aux émigrés irlandais catholiques, premiers soutiers d'un essor économique qui devait durer jusque vers 1920, vinrent s'adjoindre, dès 1840, des Canadiens, tout aussi catholiques et démunis, mais francophones.

A Lowell, à Manchester (New-Hampshire), à Woonsocket (Rhode-Island) et dans des dizaines d'autres *zones industrielles* de Nouvelle-Angleterre, ils fondèrent ce que l'on nomme encore de nos jours des « petits Canadas ». Les descendants de ces Québécois ou Acadiens de souche française sont plus nombreux mais beaucoup moins connus que leurs parents cajuns de Louisiane, autres exilés des « arpents de neige » de la Nouvelle-France dédaignés par Voltaire. On les appelle aujourd'hui les *« Franco-Américains »* et, plus couramment, les *« Francos »*. Ils vivent dans ce qu'ils ont baptisé la *« Franco-Américanie »*, enclaves francophones saupoudrant la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York.

Lors du recensement de 1970 aux Etats-Unis, 1,3 % des citoyens américains, soit 2 598 000 personnes, s'étaient déclarés *« de langue maternelle française »*, dont 906 000 dans les six Etats formant la Nouvelle-Angleterre (1) et 208 000 dans l'Etat de New-York (Albany, Cohoes, etc.), les autres s'étant signalés en Lousiane (572 000) et en Californie (200 000).

Le recensement de 1980 a fait apparaître en Nouvelle-Angleterre et dans l'Etat de New-York 816 000 affiliés au groupe ethnique français, dont 575 000 parlant français. Ces parcelles francisantes sont aujourd'hui en régression, tout en offrant, paradoxalement, des signes de renouveau.

L'exemple louisianais

Parmi ces signes figure la volonté d'une partie restreinte mais grandissante de l'encadrement intellectuel et politique, particulièrement dans le Massachusetts, le New-Hampshire, le Vermont et le Maine, *« d'approfondir l'identité franco-américaine »* de la contrée, en ralliant le mouvement francophone international. *« Ça n'a rien d'extraordinaire, puisque plusieurs pays à majorité anglophone, comme la Dominique ou le Nouveau-Brunswick, participent à la francophonie »*, remarque M. Paul Paré, *secrétaire général* de l'association Action pour les Franco-Américains du Nord-Est (ACFANE), dont le mot d'ordre est : *« citoyenneté américaine et esprit français »*.

Lors du sommet de Versailles et de Paris en 1986, seule la Louisiane avait réussi à se faire inviter, d'ailleurs au prix d'une sorte de passe-droit. Mais deux intrépides universitaires *francos*, Mme Claire Quintal, directrice de l'Institut français de l'*université assomptionniste de Worcester* (Massachusetts) et Mme Louise Peloquin-Faré, docteur en linguistique appliquée, étaient parvenues, *in extremis*, à assister aux débats.

C'est grâce à la solidarité des Québécois envers leurs *« cousins d'en bas »* que la franco-américanie fera son entrée en tant que telle au deuxième sommet. Il aura tout de même fallu cinq mois de contacts, de janvier à mai, pour que la demande d'invitation des *Francos* soit enfin agréée, à charge pour eux de désigner un chef de délégation en la personne d'un des gouverneurs de la côte est.

Le seul de ces six magistrats en mesure de s'exprimer en français se trouvait être M. Michael Dukakis, gouverneur démocrate du Massachusetts. Ce n'est pourtant pas lui qui guidera les envoyés *francos*, mais M. John Sununu, ingénieur d'ascendance libanaise, né à Cuba, élevé à New-York et non francophone.

Gouverneur républicain du New-Hampshire, M. Sununu a fait valoir, pour l'emporter, que M. Dukakis, étant l'un des candidats à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 1988, canaliserait l'éclat médiatique du sommet à son profit personnel, au détriment des intérêts des Franco-Américains...

M. Sununu est escorté à Québec par une partie de l'élite *franco*, dont M. Paul Paré, Mme Claire Quintal, Mme Georgette Berubé, sénateur démocrate du Maine, Sœur Cécile Brassard, enseignante du Vermont, membre de l'ordre des filles du Saint-Esprit. Quelques personnalités franco-américaines bon teint, mais non francophones, appartiennent aussi à la délégation de Nouvelle-Angleterre.

Là, sans doute, est la grande ambiguïté, le nœud du débat : les *Francos*, qui sont à notre époque des citoyens américains aussi fiers de l'être qu'il est possible, peuvent-ils maintenir une identité culturelle « française » sans parler français ?

Mme Marthe Biron-Peloquin, journaliste, présidente de la Société historique franco-américaine, qui a élevé ses enfants dans un rigoureux bilinguisme fanco-anglais, ou le jeune écrivain en vue Robert Perreault (2) ne le pensent pas du tout. *« Notre catholicité, partagée avec les Irlandais, les Italiens ou les Haïtiens n'est pas suffisante pour préserver notre spécificité, sans la pratique familière du français à quasi-égalité avec l'anglais. »* Robert Perreault précise : *« Je me sens états-unien et franco-américain, différent des Québécois et des Français. Ma particularité, et j'y tiens, repose sur mon bilinguisme équilibré. »*

CANADA · QUÉBEC · 0 · 250 · 500 km · Estuaire du St-Laurent · Ile Anticosti · Gaspésie · Golfe du St-Laurent · Québec · St-Laurent · Montréal · ONTARIO · OTTAWA · NOUVEAU BRUNSWICK · MAINE · Augusta · Montpelier · VERMONT · NOUVELLE-ECOSSE · Lac Ontario · NEW-YORK · Lac Erié · CONNECTICUT · Concord · NEW-HAMPSHIRE · MASSACHUSETTS · Lowell · BOSTON · Hartford · Providence · ÉTATS-UNIS · PENNSYLVANIE · RHODE ISLAND · NEW-YORK · Long Island · NEW JERSEY

LA NOUVELLE ANGLETERRE :
- CONNECTICUT
- MAINE
- MASSACHUSETTS
- NEW-HAMPSHIRE
- RHODE ISLAND
- VERMONT

Cinq cents associations

Tel n'est pas l'avis de beaucoup d'autres. Par exemple, M. Paul Paré. Il est marié à une *Franco*, mais ils n'élèvent leurs enfants *« qu'en anglais »*. *« La personnalité culturelle franco-américaine en Nouvelle-Angleterre paraît suffisamment forte pour se perpétuer sans la connaissance du français »*, dit M. Paré.

Cette dissociation de la langue française et du particularisme *franco* a commencé dans les années 60, lorsque s'est affaiblie l'influence du clergé catholique québécois, qui encadrait depuis plus d'un siècle les *Francos*, et entravait les efforts d'anglicisation des fidèles francophones poursuivis par l'épiscopat irlandais.

Ce qui a alors pris le dessus, c'est la hantise d'être traité de *canuck*, sobriquet injurieux attribué par les anglophones à ces ouvriers ou fils d'ouvriers canado-français, estropiant l'anglais, et n'utilisant pas *« le vrai français de France »* mais *« le parler paysan de ces satanés Québécois, aussi inassimilables que les Chinois »*. Aujourd'hui encore, blocages psychologiques et préjugés socio-culturels demeurent : *« Des « Francos » refusent de rencontrer des Français, de peur qu'ils trouvent ridicules leur accent ou leur vocabulaire. »* Aucune des dizaines d'universités de Nouvelle-Angleterre n'a encore admis l'idée de créer un département d'études *francos*, en dépit de l'existence d'une littérature régionale abondante et originale.

On a pu penser que le coup de grâce porté à cette francophonie méprisée serait la suppression, par l'administration Reagan, des subventions aux écoles bilingues. Mais *cette mesure du « libéralisme » reaganien* a coïncidé, du moins parmi l'intelligentsia *franco*, avec un regain d'affirmation identitaire.

Le « canadianisme » de Kérouac

Le dernier mot appartient peut être à M. Roger Brunelle, ce Lowellois professeur de français, et aussi spécialiste de l'écrivain Jack Kérouac. Entre autres gloires, Lowell compte le chef de la *beat generation*, qui, natif de cette cité et mort à quarante-sept ans, y a été enterré en 1968. M. Brunelle dit : *« Ce qu'il nous faudrait maintenant, c'est un Kérouac francophone. »*

On l'ignore trop souvent, l'auteur de *Sur la route* était un authentique *franco* d'origine canado-bretonne. Il écrivit certes en anglais, mais avoua, en 1950 : *« Toutes mes connaissances ressortent de mon canadianisme français »*.

« La langue anglaise est un outil récemment trouvé. Je ne la parlais pas avant l'âge de six ou sept ans. Je la refaçonne, afin qu'elle puisse s'adapter à mes images françaises. »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Connecticut, New-Hampshire, Maine, Massachusetts, Rhode-Island, Vermont (voir carte).

(2) Outre ses essais et romans (dont *l'Héritage* paru en France), la plupart publiés par les Editions universitaires de Durham (New-Hampshire), on trouve des textes de lui dans *l'Anthologie des Francos de Nouvelle-Angleterre*, éditée en 1981 par l'ARC-71200 Le Creusot, et diffusée par les Belles Lettres, Paris.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*



Le Monde
PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

Afrique

Le dix-huitième anniversaire de la révolution libyenne

Tripoli pavoise après sa victoire à Aozou

Quatre jours après la reprise de l'oasis d'Aozou par l'armée libyenne, le gouvernement tchadien a enfin reconnu, le lundi 31 août, qu'une partie de la localité était tombée aux mains des forces de Tripoli. Minimisant la portée de la victoire libyenne, la radio de N'Djamena affirme que les *« soldats tchadiens n'occupaient pas les positions occupées par l'ennemi pour des raisons évidentes de sécurité »*.

La *« prétendue victoire libyenne à Aozou, annoncée à grand renfort de publicité, ne trompe même pas les Lybiens*, ajoute la radio tchadienne. (...) *Ceux-ci savent que ce tapage démesuré est destiné à la consommation locale, histoire de donner un certain éclat à une fête du 1er septembre qui s'annonce particulièrement lugubre, parce qu'il y planera l'ombre de plusieurs milliers de Libyens à jamais disparus dans le sable du désert tchadien ou faits prisonniers par nos forces »* (le 1er septembre marque le dix-huitième anniversaire de la prise du pouvoir par le colonel Kadhafi). *« Le sourire libyen d'aujourd'hui*, conclut la radio, *se transformera bientôt, très bientôt, en un horrible rictus. »*

Sur le terrain, l'armée tchadienne tient toujours plusieurs positions autour d'Aozou, confirme-t-on de source française à Paris. Selon N'Djamena, l'aviation libyenne a continué pendant la journée de lundi ses bombardements dans le nord du Tchad, notamment sur les villages de Jour et d'Ounianga-Kebir. Ces raids intensifs auraient, selon N'Djamena, duré huit heures.

Mais la Libye a annoncé lundi soir qu'elle mettait fin à ses raids aériens *« à l'intérieur du territoire tchadien »* à l'occasion des cérémonies du 1er septembre, tout en précisant que l'aviation poursuivrait ses vols de reconnaissance et reprendrait ses raids si *« l'autre partie cherchait à tirer militairement profit de cet arrêt »*.

Livraisons américaines à N'Djamena

Selon l'AFP, citant des sources américaines à Washington, les Etats-Unis s'apprêteraient, pour la première fois, à livrer au Tchad des missiles antichars TOW. Cette arme est l'équivalent américain du Milan français. Elle peut être montée sur des hélicoptères ou sur des véhicules tout-terrain. Au début de l'année, l'armée tchadienne avait déjà utilisé des missiles antichars LAW (Light Assault Weapon), de portée plus réduite.

A Tripoli pavoisée, les rues ont pris un air de fête. En prévision du défilé de la victoire, des immeubles ont été repeints aux couleurs libyennes, les édifices publics ornés de guirlandes électriques, tandis que des affiches vantant les réalisations du régime ont été placardées.

La pénurie alimentaire qui frappait la Libye depuis deux ans a disparu comme par enchantement. Le vieux souk, qui vivait au ralenti depuis la disparition du commerce privé il y a dix ans, a même retrouvé une certaine animation.

A New-York, le Tchad a élevé une *« vive protestation »* auprès du secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, à la suite de propos tenus il y a quelques jours où ce dernier reconnaissait la souveraineté de la Libye sur la bande d'Aozou.

Enfin, M. Acheikh Ibn Oumar a été reconduit lundi à la présidence du Gouvernement d'union nationale de transition (néo-GUNT), qui regroupe sept tendances de l'opposition tchadienne, réunies du 26 au 31 août, a-t-on appris à Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso. – *(AFP, Reuter.)*

Grâce à l'aviation et à l'artillerie

Le troisième assaut fut le bon

Les premières estimations de source française font état de la mort probable, en trois semaines, d'environ cinq cents combattants libyens et d'une centaine de soldats tchadiens lors des récents affrontements autour de l'oasis d'Aozou.

Entre le 8 et le 29 août, c'est-à-dire entre la prise de la localité d'Aozou par les Tchadiens et sa reconquête par les forces du colonel Kadhafi, les combats ont été marqués, du côté libyen, par un changement radical de tactique sur le terrain. Deux assauts libyens ont été repoussés par l'armée régulière tchadienne qui s'était emparée de la localité à la suite, vraisemblablement, d'une attaque surprise des positions des Libyens qui ne l'attendaient pas là où elle s'est produite. En revanche, le troisième assaut libyen a réussi, après une intense préparation d'artillerie (notamment des lance-roquettes multiples) et un important appui aérien.

Lors de cette troisième attaque, en effet, on a pu observer l'intervention simultanée d'une force aérienne libyenne qui a compté jusqu'à dix-huit avions et hélicoptères. On estime, du côté français, qu'un tel raid est probablement le maximum de ce que peut rassembler en une fois l'armée libyenne. Cette force aérienne a opéré en plusieurs vagues.

Opérant à quelque 80 kilomètres de leur point de départ, ces avions et ces hélicoptères libyens ont pu effectuer plusieurs rotations sur leurs objectifs à Aozou, et c'est leur intervention massive en un temps très court qui a contribué à désorganiser la défense tchadienne. Selon les mêmes évaluations de source française, dix (et peut-être douze) avions et hélicoptères libyens ont été interceptés par des missiles et par des mitrailleuses tchadiennes.

A terre, le colonel Kadhafi a engagé le « fer de lance » de ses unités terrestres, c'est-à-dire ses « commandos noirs », qui sont parmi les troupes libyennes les plus aguerries.

Dans les milieux militaires, à Paris, on continue de s'interroger sur les raisons qui ont incité le président Hissène Habré à partir à la conquête d'Aozou alors même que les dirigeants français l'avaient dissuadé lors de son passage en France le 14 juillet, de s'en prendre à cette zone annexée par les Libyens.

Loin de leurs bases arrières et ne disposant pas encore de lignes de ravitaillement suffisantes, les forces armées tchadiennes risquaient d'être à la merci d'une armée libyenne directement approvisionnée depuis ses garnisons à proximité et sous couvert d'une protection aérienne sans rivale. Si ces mêmes forces armées tchadiennes avaient patienté, elles se seraient trouvées dans une situation tactique plus favorable. En particulier, le dispositif militaire au Tchad est en pleine réorganisation et, dans quelque temps, il aurait pu permettre au président Habré de mieux manœuvrer.

Excès de confiance

Ainsi la palmeraie de Faya-Largeau, qui est en voie d'être déminée par les sapeurs français, n'est pas encore cette place forte capable d'accueillir, sans difficultés, les avions Transall de soutien logistique. De même, la piste d'Abéché, qui est en chantier sur 2 800 mètres, n'est pas encore en mesure de seconder le terrain de N'Djamena pour recevoir, le cas échéant, les avions de combat français, comme les Jaguar et les Mirage F-1 de la « cellule » d'intervention Epervier.

C'est l'ensemble de ce dispositif dont la consolidation est en cours qui aurait pu permettre aux forces régulières tchadiennes de se sentir assurées sur leurs arrières.

Le président Habré a-t-il pêché, dans ces conditions, par excès de confiance en lui, après ses victoires contre l'armée libyenne, depuis le début de cette année ? Dans les milieux militaires français, on est porté à le croire. L'entourage du chef de l'État tchadien a probablement commis une erreur d'appréciation sur la situation supposée des forces armées libyennes : il les a imaginées plus déstabilisées, plus délitées, voire plus découragées qu'elles ne l'étaient en réalité depuis leurs défaites dans le nord du Tchad.

Cette appréciation discutable de l'état naturel de l'armée libyenne relèverait, selon ces mêmes sources françaises, de responsables militaires tchadiens qui n'étaient pas présents sur les lieux du combat lors du dernier assaut à Aozou.

JACQUES ISNARD.

La Tunisie face au défi islamiste

En jugeant quatre-vingt-dix militants du MTI, le régime tunisien intensifie la lutte contre les islamistes, avec le risque de les transformer en martyrs.

(Suite de la première page.)

L'inculpation, en mars, à Paris, de six Tunisiens soupçonnés de faire partie du réseau terroriste responsable des attentats de l'an dernier dans la capitale française, a sans doute incité le président Bourguiba à intensifier la lutte contre le MTI, parce qu'il a été exaspéré que ses compatriotes soient mêlés à ces crimes et parce qu'il a pu penser que, dans le contexte actuel, l'opinion internationale ne se mobiliserait pas en faveur des militants poursuivis en Tunisie. Cependant, le procès qui s'ouvre n'est qu'un épisode dans une lutte engagée depuis longtemps.

Le Mouvement du renouveau islamique – qui devait ensuite changer de nom – commença à faire parler de lui il y a dix ans. Ses principales figures émergent lors d'assises clandestines tenues dans la banlieue de Tunis en 1979 : M. Rached Ghannouchi, professeur de philosophie, né en 1941, actuel chef du MTI et principal accusé ; M. Abdelfattah Mourou, avocat, réfugié depuis plus d'un an dans le Golfe ; M. Jebali Hamadi, ingénieur agronome, activement recherché en Tunisie depuis l'arrestation de M. Ghannouchi dont il a pris le relais dans la clandestinité.

Déstabiliser le régime

Fondé par les mêmes hommes en janvier 1981, le MTI demande immédiatement à être reconnu comme parti politique légal. Mais le pouvoir le tient pour responsable des violences à l'université et des désordres dans la rue. Un premier procès a lieu en septembre de la même année. Condamnés à onze ans de prison, M. Ghannouchi et ses amis sont libérés en la faveur des mesures d'apaisement consécutives aux « émeutes du pain » en 1984. M. Mzali, alors premier ministre, tente d'engager le dialogue avec certains responsables, notamment M. Mourou, considéré comme un modéré. Mais le MTI est seulement toléré, sans obtenir le statut de parti qu'il continue de réclamer.

A la fin de 1986, quelques semaines après les élections législatives, deux courants s'opposent lors d'un congrès clandestin. Certains se prononcent pour la radicalisation rapide du mouvement, d'autres préconisent la poursuite de l'*« action de propagande »*, surtout à partir des mosquées.

Ce courant auquel, affirment ses proches, appartient M. Ghannouchi, l'emporte finalement mais tout en promettant qu'un nouveau congrès se tiendra en 1989 pour décider du passage à la *« deuxième phase »*, celle de l'*« alternative »*. Elle consistera à parfaire la formation de cadres et à préciser le programme politique avant la *« troisième phase »* prévue pour déboucher *« sur la prise du pouvoir en s'appuyant sur la volonté populaire »*.

S'il y a des divergences sur les méthodes et le calendrier, l'objectif est le même : renversement du régime et instauration d'une République islamique. Alors que tous les partis d'opposition tunisiens militent pour leur « participation » au pouvoir dans le cadre d'une ouverture démocratique, le MTI dit clairement son intention de s'emparer des commandes de l'Etat et d'y rester seul.

Des militants ont-ils refusé de se contenter de ces espoirs ou ont-ils décidé de passer à l'action sans se soucier des directives de la majorité ? Avant même les attentats à l'explosif commis le 2 août dans les hôtels fréquentés par les touristes, les violences se multiplient. Des armes sont volées à des policiers en faction devant l'ambassade d'Arabie saoudite, des membres des forces de l'ordre sont battus à mort lors des manifestations, des magistrats sont vitriolés et des lettres de menaces arrivent chez des journalistes tunisiens.

Il se peut que certains éléments radicaux du MTI aient rejoint des groupuscules tels que le Djihad islamique, le Parti de la libération islamique et un mystérieux « Comité de l'imam ». Le 29 août, quarante-quatre personnes se réclamant d'une association baptisé la « Cellule islamique », ont été traduites devant un tribunal correctionnel de Tunis.

A la différence du MTI, ces mouvements ne se sont jamais manifestés au grand jour. Dans cette nébuleuse islamiste qui s'enrichit régulièrement de nouveaux avatars dont il est impossible de vérifier l'importance, plus personne ne s'y retrouve. Pour les autorités, en tout cas, le danger réel n'est pas constitué par ces groupuscules mais par le MTI, qui, en fait, les recouvre tous et en a été la pépinière.

Les documents saisis ces derniers mois auraient permis de se faire une idée du degré de préparation du MTI pour une action déstabilisatrice. Les autorités qui, il y a quelques années, accusaient les étrangers d'accorder aux intégristes une importance excessive parlent maintenant d'un « réseau dormant » bien plus inquiétant que le groupe qui va être jugé. Elles décrivent avec force détails le fonctionnement du mouvement tel qu'il aurait été reconstitué.

Le recrutement, disent les autorités, se fait dans les mosquées. Des agents du mouvement approchent les fidèles en leur proposant de discuter de problèmes religieux en petits comités. Il s'agit d'échanges de vues de portée générale sans implication politique. *« Même un policier infiltré ne peut rien retenir contre les intéressés, à ce stade-là »*, note un ministre. Si le nouveau venu paraît présenter un profil conforme à ce qu'on peut attendre d'un futur militant, il est de nouveau contacté pour une conversation dans un « cercle engagé ». C'est alors qu'on lui demande de faire la preuve de ses convictions dans des actions clandestines mais relativement peu dangereuses, par exemple le fait de peindre un slogan sur un mur.

Après cet examen de passage, un engagement plus ferme est proposé. Ses formes sont multiples. Ce peut être la mise à la disposition du mouvement d'une villa ou d'un appartement pour une période donnée. Des clandestins y trouveront refuge ou y tiendront réunion sans attirer l'attention. Ceux qui ont des moyens financiers sont invités à fournir des fonds. Par exemple, un fonctionnaire devra verser 5 % de son salaire. Tout est cloisonné à l'échelon local et rares sont les hommes qui détiennent des renseignements sur l'ensemble de l'appareil clandestin. Toutefois, la police a découvert, il y a un an, dans une villa, un organigramme, où des noms de code étaient enregistrés dans la mémoire d'un ordinateur.

Parmi les intégristes il y a des scientifiques. Le recrutement se fait dans toutes les couches sociales, des gros commerçants aux petits fonctionnaires. Les militants sont plus nombreux dans les quartiers populaires du sud de la capitale que dans les zones résidentielles du nord. Mais le sous-prolétariat ne constitue pas le gros des troupes. En période de Ramadan, il est frappant de constater que les cafés sont surtout fréquentés par les couches sociales les plus démunies qui noient la misère et l'ennui dans un verre de thé, même en période de jeûne. Les membres actifs du MTI ont des moyens financiers et une capacité d'organisation qui leur permettent par exemple de distribuer des tracts en revêtant des tenues de facteurs ou de fonctionnaires des services du gaz et de l'électricité. Certains se déplacent même à bord de voitures maquillées en véhicules de l'administration.

Robes et voiles

Selon une personne bien introduite dans les milieux islamistes, M. Ghannouchi est déjà reconnu comme le chef spirituel du Mouvement et sa popularité va grandissant. *« Notre émir »*, dit-on pour parler de lui. Le recrutement se fait aussi parmi les lycéens et les étudiants grâce à une partie du corps enseignant. Par leur exemple et leurs admonestations répétées, ces jeunes amènent souvent leurs mères à adopter ce que les autorités appellent la « tenue sacerdotale », c'est-à-dire la robe et le voile des femmes iraniennes.

Une circulaire du 12 août prohibe la tenue islamique dans les administrations et les entreprises publiques. Continuer à la porter a été considéré comme une provocation après les attentats du 2 août. Mais les membres du « comité de vigilance », sorte de milice du Parti gouvernemental, en principe placée sous le contrôle des forces de police, étendent cette interdiction à la rue et il n'est pas rare qu'ils lacèrent ce genre de voile et rasent de force les barbus. Avec un tract qui commence par une invocation au *« Dieu clément et miséricordieux »*, le MTI s'est payé le luxe de diffuser un procès-verbal de réunion de ces comités de vigilance en date du 9 juin à la Maison du parti, ce qui donne une idée des complicités dont il peut disposer.

La même circulaire du 12 août interdit aux fonctionnaires la prière pendant les heures de travail et décide la fermeture des mosquées implantées dans les administrations. Le pouvoir avait laissé se créer ces lieux de prière à une époque où il voulait contrecarrer l'influence des formations de gauche. Aujourd'hui il s'aperçoit qu'ils sont utilisés pour la transmission de mots d'ordre.

Traqué par la police, le MTI a néanmoins réussi ces derniers mois à organiser de brèves manifestations réunissant au plus trois cents personnes en différents endroits de la capitale. Le scénario est invariable : quelqu'un crie *« Allah Akbar »* (Dieu est le plus grand) dans un mégaphone et des dizaines de jeunes gens dispersés sous des apparences paisibles se transforment en manifestants criant des slogans contre le président Bourguiba, ce qui ne s'était jamais vu ici.

Bavures policières

De source proche de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, on évalue à sept cents le nombre des condamnations prononcées depuis juin par des tribunaux correctionnels pour diffamation du chef de l'Etat et attroupements illégaux. Sur la brèche depuis des mois, les forces de l'ordre opèrent souvent de façon très brutale avec les familles des personnes recherchées. La Ligue dénonce quelques cas précis de torture. Devant nous, M. Rachid Sfar a admis que des « bavures » étaient à déplorer mais, a-t-il dit, *« de là à laisser entendre que nous avons érigé la torture en système, il y a une marge »*.

Le premier ministre se dit conscient du rique que comporte le recours à la répression, mais il estime que le gouvernement *« doit faire son devoir »*. *« La situation est explosive depuis l'arrestation du chef du MTI en mars, mais M. Ghannouchi a tout fait pour se faire arrêter*, assure-t-il. *Il a bravé l'interdiction qui lui était faire de tenir des propos séditieux dans une mosquée. Aux policiers qui lui rappelaient cette interdiction, il a répondu par des injures contre le gouvernement. Il avait tout programmé, tout prévu, pour que sa relève soit assurée après son incarcération. »*

Sauf pour annoncer laconiquement des manifestations, le MTI n'a pas repris contact avec la presse depuis la diffusion d'un document de base signé par M. Jebali Hamadi. Dans ce texte (*le Monde* du 19 juin), les islamistes invoquent l'argument le plus gênant pour le pouvoir, à savoir qu'ils n'ont cessé de demander l'autorisation de militer dans un cadre légal. Rappelant qu'il est un mouvement sunnite (par opposition aux chiites), le MTI rejette les accusations de collusion avec Téhéran. Sans doute bien des choses le séparent-il des ayatollahs, mais l'« exemple » iranien a galvanisé ses troupes.

Les dirigeants tunisiens ont beau jeu de rappeler les *« illusions de l'Occident »* à l'époque où l'ayatollah Khomeiny en exil bénéficiait de l'hospitalité française. Ils dénoncent le double langage des religieux et soulignent que, dans ce genre de mouvement, les extrémistes finissent toujours par l'emporter. Ils assurent avoir communiqué des documents révélant à l'opposition la vraie nature du MTI. Celle-ci a dénoncé les attentats, mais elle met en garde contre l'amalgame et appelle au respect des principes démocratiques.

M. Sfar se dit déçu et aurait voulu une dénonciation sans équivoque du MTI. C'est sans doute beaucoup demander à des formations que les autorités ont tout fait pour brider lors des dernières élections. L'audience des islamistes s'explique en partie par l'acharnement du pouvoir à limiter la marge de manœuvre des formations non gouvernementales. La poussée islamiste a eu lieu après le démantèlement de l'Union générale des travailleurs tunisiens, au sein de laquelle les revendications des salariés s'exprimaient dans un cadre légal. Seul à faire entendre les mécontents, le MTI risque de bénéficier de l'auréole du martyr, comme le souhaitent sans doute les plus fanatiques de ses éléments.

Le procès qui va reprendre est différent de celui de 1981. En raison des chefs d'inculpation, des peines capitales peuvent être prononcées contre des hommes dont les partisans sont bien plus nombreux qu'il y a six ans. Le pouvoir assure que l'évidence des faits ne lui laissait pas le choix. Il lui reste à apporter ses preuves et à proposer ensuite des réformes. C'est un pays plus menacé que jamais que quittent par vagues de charters des étrangers insouciants, après une saison touristique au cours de laquelle tous les records d'affluence ont été battus.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Océan Indien

ILE MAURICE

La coalition gouvernementale conserve la majorité au Parlement

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Le « Soleil » (emblème de la majorité) l'a emporté sur le « Cœur » (emblème de l'opposition), lors des élections législatives qui ont eu lieu, le dimanche 30 août à l'île Maurice.

L'Alliance, conduite par le premier ministre, M. Anerood Jugnauth, le premier ministre s'est, en effet, assuré 38 sièges au Parlement, en concédant 24 à l'Union, menée par M. Prem Nababsingh. La nomination ultérieure de huit autres députés, considérées comme les « meilleurs perdants » – pour équilibrer la représentation des différentes communautés ethniques – ne modifiera pas ces résultats. Lors de la précédente consultation, en août 1983, l'équipe au pouvoir avait, plus nettement, distancé l'opposition : 43 sièges contre 19.

Provoquée, un an avant le terme de la législature, par une affaire de trafic de drogue dans laquelle se trouvaient impliqués plusieurs députés de la majorité, cette élection était sans véritable enjeu puisque les deux principaux partis en lice n'avaient par de programmes de gouvernement très différents.

L'Union, bâtie autour du Mouvement militant mauricien (MMM) de M. Paul Bérenger – qui a été lui-même battu – s'était employée à exploiter le scandale de la drogue pour discréditer la majorité sortante et avait, à ce propos, largement développé le thème d'une moralisation de la vie politique. Tout en se défendant de vouloir remettre en cause, par des mesures d'inspiration dirigiste, les acquis du « boom économique », cette coalition de centre-gauche avait insisté sur la nécessité de procéder à une meilleure répartition des fruits de la croissance.

L'Alliance, construite autour du Mouvement socialiste mauricien (MSM), s'était évidemment retranchée derrière le bilan du gouvernement, *« extraordinaire sur tous les plans »*, selon M. Jugnauth : un taux de croissance de 7,6 % en 1986, un taux de chômage inférieur à 10 %, un taux d'inflation réduit à 1 %, grâce à la production de canne à sucre, au développement du tourisme et au succès de la zone franche. Le premier ministre avait donc appelé les électeurs à lui confier un deuxième mandat pour *« faire d'autres merveilles »*.

Le réflexe communaliste

En définitive, le scandale de la drogue n'a pas nui, autant que certains l'imaginaient, à M. Jugnauth qui s'est dit *« plus déterminé que jamais à aller jusqu'au bout de son combat contre les trafiquants »*. Beaucoup d'électeurs mauriciens ont porté le « boom économique » au crédit de l'équipe sortante, même si l'Union était en droit d'en revendiquer aussi la paternité puisque la politique de rigueur avait été mise en place lorsque le MMM était au pouvoir, entre juin 1982 et mars 1983.

Pour se concilier les bonnes grâces de la communauté hindoue qui représente 52 % de la population mauricienne, M. Bérenger, d'origine blanche, qui conduisait la liste de l'opposition lors de la précédente consultation électorale, s'était tactiquement effacé devant M. Nababsingh. L'Union, qui s'appuyait essentiellement sur les musulmans et les créoles, avait, d'autre part, réussi à attirer à elle des dissidents du Parti travailliste, traditionnel défenseur des intérêts hindous. Il n'empêche que M. Jugnauth, membre de la caste la plus nombreuse, celle des Vaishyas, a été plus habile à faire jouer, en sa faveur, le réflexe communaliste.

JACQUES DE BARRIN.

هكذا من الأصل

Asie

THAILANDE : une affaire d'espionnage à Bangkok

Un Soviétique trop entreprenant...

BANGKOK
correspondance

Depuis une dizaine de jours, les services occidentaux, bien implantés à Bangkok, se posaient la même question : « *Mais qu'est devenu Iouri ?* » M. Iouri Drozdov, quarante et un ans, sympathique second secrétaire à l'ambassade de l'Union soviétique, était une figure bien connue des milieux diplomatiques et journalistiques de la capitale thaïlandaise qu'il fréquentait avec assiduité. Il avait quitté le royaume le 10 août, avant terme, sans même un au revoir.

Jusqu'au lundi 31 août, lorsque l'on apprit que la Thaïlande avait expulsé, la veille, un ressortissant britannique, M. John Higginson, et envisageait d'expulser également un Allemand de l'Ouest, M. Tomas Benes, tous deux accusés d'espionnage au profit de l'URSS. Selon l'hebdomadaire de Hongkong *Asiaweek*, qui a révélé toute l'affaire sur les quatre-vingt-sept officiels attachés à l'ambassade d'URSS en Thaïlande, trente-neuf ont déjà été identifiés comme agents, soit du KGB, soit du GRU, les renseignements militaires.

Le départ discret et précipité de M. Iouri Drozdov est le prix qu'a accepté de payer Moscou pour éviter le scandale. En outre, les visas de deux autres Soviétiques, un responsable de l'Aeroflot et un agent commercial d'une firme de transport maritime, Thaisos (une entreprise où se retrouvent des capitaux thaïlandais, singapouriens et soviétiques), ne seront pas renouvelés.

M. Iouri Drozdov était le contact de M. John Higginson. Il avait, en 1936, succédé à M. Andreï Korotine, l'homme qui, un an plus tôt, avait recruté le Britannique. Selon la sécurité thaïlandaise, c'est dans un célèbre bar du quartier rouge de Patpong, le « Pink Panther », que l'Anglais avait pour la première fois rencontré son futur « contrôle ».

Très vite, M. Higginson avait effectué un bref voyage en URSS où il aurait reçu un entraînement sommaire. Orienté d'abord vers Hongkong, il avait ensuite, lors d'une visite à New-Delhi, reçu instruction de rentrer à Bangkok. Les Soviétiques lui avaient même conseillé de chercher un emploi du côté du ministère de la défense du Royaume-Uni. Sans succès. M. John Higginson était resté à Bangkok malgré l'expiration de son visa.

La personnalité et les activités de M. Tomas Benes sont encore plus mystérieuses. Déjà déclaré *persona non grata* en 1979, M. Benes serait revenu plus ou moins clandestinement en Thaïlande, continuant, comme il le faisait depuis des années, à travailler pour le KGB. La police locale reste très discrète sur les agissements de M. Benes qui servait probablement de liaison entre les Soviétiques et des agents locaux. Comme M. Higginson, M. Benes, à nouveau *persona non grata*, va être expulsé du pays. Et l'affaire en restera sans doute là.

Car il est clair que tant du côté de Moscou que de Bangkok, on cherche à minimiser l'affaire (1). Les relations entre les deux pays se sont améliorées depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev. Le commandant en chef de l'armée royale thaïlandaise, le général Chaovalith Yongchaiyuth, doit très bientôt se rendre en Union soviétique, ce qui constitue une grande première à laquelle Moscou tient beaucoup. En mai dernier, le ministre des affaires étrangères M. Siddhi Savetsila, avait eu, dans la capitale soviétique, des entretiens jugés « *très constructifs* » avec son homologue M. Edouard Chevardnadze.

Depuis longtemps, en Thaïlande, tant le KGB que le GRU s'intéressent de près aux activités de la Chine populaire dans la région ainsi qu'aux mésaventures de la résistance cambodgienne. L'URSS donnerait sans doute gros pour obtenir quelques détails supplémentaires, concernant un dépôt d'armes qui sera prochaînement installé dans le pays par les Etats-Unis.

Même quand les va-et-vient des diplomates et des agents commerciaux soviétiques sont suivis de près — ainsi, toute personne pénétrant dans les locaux de l'ambassade d'URSS est soigneusement photographiée par la sécurité thaïlandaise installée de l'autre côté du boulevard, — l'URSS continue de faire de gros efforts pour se concilier des complicités locales. Les bas salaires, pratiqués notamment dans la fonction publique, permettent aux Soviétiques — et à d'autres services spéciaux — de se montrer généreux à bon compte.

JACQUES BEKAERT.

(1) L'ambassadeur soviétique à Bangkok a, lundi, qualifié toute l'affaire de « *légende* ». Quant au premier ministre thaïlandais, il a déclaré lundi qu'elle ne remettait pas en cause la coopération soviéto-thaïlandaise.

Europe

URSS : ouverture du procès du « pilote de la place Rouge »

Mathias Rust devant ses juges

MOSCOU
de notre correspondant

Le tribunal de première instance de la Cour suprême d'URSS juge, à partir du mercredi 2 septembre, à Moscou, un affaire qui a « *profondément porté atteinte à l'honneur* » de l'armée soviétique, de l'aveu même de son journal *l'Etoile rouge* : l'atterrissage au pied du Kremlin, au soir du 28 mai, d'un petit avion de tourisme Cessna piloté par un jeune Allemand de l'Ouest, Mathias Rust. Ce garçon de dix-neuf ans venait de survoler pendant plusieurs heures et dans la plus parfaite illégalité le territoire soviétique.

Devenu instantanément une célébrité mondiale, et sans avoir quitté la prison de Lefortovo depuis plus de trois mois, Mathias Rust doit maintenant répondre devant les juges soviétiques de violation des frontières, violation des règlements internationaux de navigation aérienne et de « *houliganisme aggravé* ». Ce personnage énigmatique, dont on ignore encore à ce jour les motivations profondes, risque dix ans d'emprisonnement.

Le procès, ouvert à vingt-cinq journalistes soviétiques et étrangers et à au moins un diplomate de l'ambassade de RFA à Moscou, accompagné d'un interprète, devrait se terminer le vendredi 4 septembre.

Les parents du jeune pilote, qui vivent près de Hambourg, en RFA, sont arrivés à Moscou pour assister au procès, sous l'étroit « chaperonnage » des représentants du magazine ouest-allemand *Stern*, qui a acheté l'exclusivité du récit de la famille Rust. L'accusé est défendu par un avocat soviétique commis d'office et assisté d'un interprète également soviétique.

Rien ne permet pour l'instant de prévoir l'issue du procès. La presse soviétique a observé une grande discrétion à ce sujet ces derniers jours, en dépit du vif intérêt manifesté par les Moscovites pour « l'affaire de l'avion de la place Rouge ». La formulation des chefs d'inculpation laisse à penser que les enquêteurs ont finalement écarté la thèse du complot international ou de l'espionnage et certains diplomates pronostiquent un verdict de plusieurs années de détention qui serait suivi d'une expulsion dans quelques mois.

Un procès sérieux

Moscou semble en tout cas vouloir un procès sérieux et non pas une sentence symbolique. Au-delà de l'aspect rocambolesque et anecdotique d'une aventure qui, en plein sommet du pacte de Varsovie à Berlin-Est, a beaucoup amusé à l'Est comme à l'Ouest, l'odyssée aérienne de Mathias Rust a quand même placé la défense soviétique dans une position délicate. Le maréchal Sergueï Sokolov, ex-ministre de la défense, et le maréchal Alexandre Koldounov, son adjoint chargé de la défense anti-aérienne, en savent quelque chose, puisque cette affaire devait leur coûter leur poste deux jours plus tard. Il fallut plusieurs jours à la presse pour reconnaître que le petit avion s'était posé au cœur de Moscou.

M. Gorbatchev lui-même, s'il sut d'une certaine manière récupérer l'affaire en réagissant rapidement et fermement, jugeait malgré tout nécessaire de faire une mise au point devant le plénum du comité central, le 25 juin : « *Au nom du bureau politique et du conseil de la défense, je déclare fermement que ni au sein du parti ni dans le peuple on ne doit avoir le moindre doute sur les capacités des forces armées de l'URSS à défendre le pays* », déclara-t-il alors.

Cette inquiétude n'était pas gratuite, si l'on en croit la scène dont fut témoin, à cette époque, une jeune femme à Moscou : attendant un taxi derrière un militaire en uniforme, elle eut la surprise de voir un chauffeur l'inviter à monter en voiture et refuser le militaire. « *Depuis l'affaire de l'avion ouest-allemand, je ne prends plus de militaires,* lui expliqua-t-il. *Ils ne sont même pas capables de défendre notre patrie.* »

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Israël

Mordechaï Vanunu proposé pour le prix Nobel de la paix

M. Mordechaï Vanunu, le technicien israélien accusé d'avoir vendu des secrets militaires de son pays et dont le procès s'est ouvert dimanche à Jérusalem, a été officiellement proposé pour le prix Nobel de la paix, a-t-on appris, le lundi 31 août, à l'Institut Nobel à Oslo.

M. Vanunu a été proposé par un parlementaire britannique. Il ne sera toutefois éligible que pour le prix 1988, la date de clôture pour l'attribution de ce prix cette année ayant expiré en février dernier.

A Jérusalem, la deuxième journée du procès de M. Vanunu a été marquée lundi par un incident, lorsque l'accusé a tenté d'enlever le casque intégral que les autorités israéliennes l'obligent à porter pour éviter tout contact avec le public, a-t-on appris de source judiciaire.

M. Vanunu s'est plaint auprès de son avocat d'avoir été frappé par ses gardiens lorsqu'il a voulu se débarrasser du casque,

Malaisie

Condamnation à mort pour trafic de drogue

Penang (Malaisie) *(Reuter)*. — Lorraine Phyllis Cohen, une Néo-Zélandaise âgée de quarante-quatre ans, a été condamnée, le mardi 1er septembre, à la pendaison par la Haute Cour de Penang, en Malaisie, pour trafic d'héroïne. Son fils, Aaron Shelton, âgé de vingt ans, a été condamné à la réclusion à vie et à six coups de canne pour possession d'héroïne destinée à son usage personnel.

Le juge Mohamed Dzaiddin Abdullah a déclaré que les quantités de drogue saisies « *parlaient d'elles-mêmes* » et que la mère, accusée de trafic de 140,8 g d'héroïne, n'avait pas réussi à prouver qu'elle était réservée à son usage personnel. Le fils était accusé d'avoir été trouvé en possession de 34,6 g de cette drogue.

La mère et le fils avaient été arrêtés en février 1985 à l'aéroport de Penang, alors qu'ils se préparaient à quitter l'île. Ils ont tous deux expliqué que, drogués, ils réservaient l'héroïne à leur propre usage.

La loi malaisienne prévoit la peine de mort pour toute personne trouvée en possession de plus de 15 grammes d'héroïne. Mais il est possible de plaider que la drogue était réservée à l'usage personnel. Depuis l'introduction de la condamnation automatique à la peine de mort pour les personnes reconnues coupables de trafic, en 1983, il s'agit du quatrième procès dans lequel sont impliqués des étrangers. Depuis 1975, plus de quarante personnes, dont plusieurs étrangers, ont été pendues en Malaisie.

République sud-africaine

Huit morts et quarante-deux disparus lors d'une explosion dans une mine d'or

Welkom (Afrique du Sud). — L'explosion survenue le lundi matin 31 août au puits numéro 10 de la mine d'or de Saint-Helena, à 300 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg (*le Monde* du 1er septembre), a fait 8 morts et 42 disparus, selon un bilan provisoire communiqué par un porte-parole de la mine. Cinq nouveaux survivants, atteints de brûlures, ont été ramenés à la surface une quinzaine d'heures après l'explosion.

L'espoir de retrouver vivants les 42 disparus — 37 Noirs et 5 Blancs — s'amenuise rapidement. Ces mineurs, au moment de l'explosion, se seraient trouvés dans un ascenseur qui descendait dans la mine. Cet ascenseur n'est toujours pas localisé par les sauveteurs qui utilisent une caméra dans leurs recherches. La cause de l'explosion n'est pas encore connue, mais les responsables de l'entreprise ont écarté toute hypothèse de sabotage.

434 mineurs se trouvaient sous terre au moment de l'explosion. L'évacuation a commencé rapidement, et certains ouvriers sont parvenus à remonter à la surface par leurs propres moyens.

Selon le Bureau international du travail (BIT), 8 500 mineurs noirs sont morts dans les mines sud-africaines entre 1973 et 1984.

L'accident s'est produit quelques heures après que des centaines de milliers de mineurs noirs eurent regagné leur lieu de travail au terme d'une grève dans les mines d'or et de charbon qui avait duré vingt et un jours. L'une des revendications des grévistes était précisément d'obtenir l'augmentation des indemnités au profit des familles des mineurs tués au travail. Le montant de ces indemnités avait été porté à trois ans de salaire au lieu de deux précédemment. — *(AFP, Reuter.)*

● **AFGHANISTAN : reprise des « pourparlers indirects » à Genève le 7 septembre.** — De nouvelles négociations indirectes sur le conflit afghan débuteront le 7 septembre à Genève, a annoncé, le lundi 31 août, à New-York, le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez. Il a précisé que ces conversations indirectes entre les ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan reprenaient à l'initiative du gouvernement de Kaboul. M. Cordovez s'est déclaré encouragé par la reprise des négociations. « *J'ai le sentiment,* a-t-il dit, *que ce sera important. S'ils* [le gouvernement de Kaboul] *ont proposé la tenue d'un nouveau round, c'est qu'ils ont quelque chose à dire.* » La précédente session de négociations indirectes s'était terminée en impasse en mars dernier à Genève. — *(AFP.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le congrès du Parti social-démocrate

Le divorce est consacré entre partisans et adversaires d'une fusion avec les libéraux

Les délégués du Parti social-démocrate britannique ont confirmé, le lundi 31 août, leur volonté de fusion avec le Parti libéral, à l'issue du débat qui a scellé le divorce plein d'acrimonie entre la majorité du parti et les amis de l'ancien leader du SDP, M. David Owen.

Les participants au congrès de Portsmouth se sont prononcés à une large majorité pour *« la création d'un nouveau parti incorporant le SDP et le Parti libéral »*. Ils ont, d'autre part, repoussé une motion proposant le partage des avoirs du SDP entre partisans et adversaires de la fusion.

LONDRES
de notre correspondant

La victoire du oui ne faisait aucun doute. Elle donne au nouveau leader, M. Robert MacLennan, mandat pour entamer les discussions avec les libéraux. Quant à M. Owen, il a définitivement opté pour la rébellion. *« Je suis social-démocrate, et je le resterai »*, a-t-il répété dimanche en réponse au plaidoyer des trois autres cofondateurs du SDP. Ces derniers sont convaincus, depuis la prestation décevante des deux formations centristes aux élections de juin, de l'absolue nécessité d'une fusion sans laquelle la « troisième force » ne saurait s'imposer sur l'échiquier politique britannique dominé par les conservateurs et les travaillistes.

« Ce n'est pas moi qui pars, ce sont eux », a souligné dimanche M. Owen lors d'une réunion de ses partisans en marge du congrès, confirmant ainsi son intention de conserver à la fois le nom et une partie des fonds du SDP. Dès lors, il était clair qu'en dépit des appels à l'apaisement de part et d'autre la séparation de corps n'irait pas sans acrimonie.

En enjoignant une dernière fois M. Owen de se rallier à la décision majoritaire, la présidente du SDP, Mme Shirley Williams, avait souligné que *« l'éclatement du SDP n'était dans l'intérêt de personne »*.

M. Roy Jenkins, l'un des quatre dissidents travaillistes à l'origine de la fondation du SDP en 1981, a été plus direct encore : *« Il serait complètement absurde de croire un seul instant en la possibilité d'un futur accord »* entre une formation unie libérale-sociale-démocrate et *« un quatrième parti »* que dirigerait M. Owen. Plusieurs interventions à la tribune ont donné la mesure de l'amertume au sein du parti. *« Nos divisions sont dérisoires quand nous ne comptons plus que cinq députés au Parlement »*, a souligné l'un des orateurs.

(Intérim.)

ESPAGNE : en présence de neuf mille participants

Le congrès mondial basque examine l'avenir de la « basquitude »

MADRID
de notre correspondant

« Démontrer que les mots « Pays basque » n'équivalent pas seulement à violence mais aussi à recherche et progrès scientifique » : tel est, selon le président du gouvernement autonome basque, M. José-Antonio Ardanza, l'objectif principal du deuxième congrès mondial basque (CMB) qui s'est ouvert le lundi 31 août à Saint-Sébastien. Cette ambitieuse réunion qui se déroulera simultanément à Bilbao et à Victoria se prolongera jusqu'à la mi-décembre.

Trente-cinq séminaires, huit cent cinquante conférenciers européens et américains, neuf mille participants attendus, un budget de 600 millions de pesetas (30 millions de francs) : les organisateurs de ce congrès – le gouvernement autonome, d'une part, et les universités basques, de l'autre – ont vu grand. Les objectifs sont, il est vrai, plus amples que ceux du premier congrès mondial, qui s'était tenu en 1956 à Paris à l'initiative du gouvernement basque, à l'époque en exil. Il s'agissait alors d'un congrès de « résistance » visant à rassembler la diaspora basque à un moment où le franquisme semblait se consolider définitivement et où l'identité basque se voyait menacée et réprimée.

La démarche est aujourd'hui tout autre. Il ne s'agit plus de défendre une identité contestée, mais bien de réfléchir à l'usage qui sera fait de l'autonomie récemment recouvrée. Les organisateurs de ce deuxième congrès mondial veulent s'interroger sur ce qu'est aujourd'hui réellement la « basquitude » et sur les solutions à apporter à la profonde « crise de société » que connaît aujourd'hui le Pays basque. Une crise qui ne se manifeste pas seulement par la spectaculaire violence des indépendantistes, mais aussi par les difficulutés de reconversion d'un appareil productif suranné reposant sur des secteurs en difficulté dans le monde entier. Une crise enfin qui se traduit aujourd'hui par un taux de chômage atteignant 23 % de la population active pour l'ensemble des trois provinces basques, soit plus de 2 % de plus que la moyenne nationale espagnole.

Les participants à ce deuxième congrès mondial ne sont toutefois pas seulement invités à débattre de thèmes spécifiques de la région comme « l'entreprise basque face au futur » ou « la langue basque », mais aussi d'anthropologie, de problèmes de nutrition des sociétés développées, de toxicomanie ou d'intelligence artificielle. Il s'agit ainsi de contribuer à la formation de la nouvelle génération de scientifiques et d'universitaires basques en la mettant en contact avec des experts étrangers de renom.

« Nous ne voulons pas que le Pays basque manque le train du futur à force de s'enfoncer dans ses conflits internes », affirme M. Ardanza. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que le gouvernement autonome, en organisant ce congrès, entend démontrer que le Pays basque peut être aujourd'hui à même de forger son propre avenir de manière indépendante de Madrid.

THIERRY MALINIAK.

RFA

Huit ans de prison pour l'ancienne secrétaire espionne de la présidence

Une ancienne secrétaire de la présidence de la République fédérale d'Allemagne, Margret Höke, cinquante et un ans, a été condamnée, le lundi 31 août, par le tribunal de Düsseldorf, à huit ans de réclusion pour trahison. Elle avait avoué au cours de son procès avoir transmis des renseignements au KGB.

L'affaire Höke avait éclaté en août 1985, après la fuite en RDA d'un des spécialistes du contre-espionnage ouest-allemand, Hans-Joachim Tiedge, chef de section à l'office pour la protection de la Constitution (équivalent de la DST), ainsi que de deux autres secrétaires, dont celle du ministre de l'économie.

Au cours de son procès, Margret Höke, qui avait travaillé au palais Schaumburg sous cinq présidents, a reconnu avoir transmis des informations sur une période de quinze ans. Ces informations avaient trait à la politique étrangère de la RFA, mais aussi au domaine militaire. Elle avait notamment livré des messages « sensibles » échangés entre le président Reagan et le chancelier Kohl.

La secrétaire s'était laissé entraîner dans l'espionnage par amour pour un agent du KGB, connu sous le nom de Franz Becker, qu'elle avait rencontré en 1968 alors qu'il se présentait comme réfugié est-allemand et étudiant. Par la suite, elle avait été prise en charge par d'autres officiers traitants. Elle avait accepté à partir de 1975 un salaire de 500 DM (1 600 F) par mois et des cadeaux divers. Ses fonctions lui donnaient accès à tous les documents classés « secrets » de la présidence, où elle entretenait également les contacts avec l'office pour la protection de la Constitution et les services de sécurité des autres ministères.

H. de B.

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Iraniens et Irakiens redoublent d'intransigeance

La guerre des pétroliers, rallumée le samedi 29 août par les Irakiens après une trêve de six semaines, s'est poursuivie le lundi 31 août dans le Golfe, où, après qu'un porte-conteneurs koweïtien a été touché par deux roquettes tirées d'une vedette iranienne, l'aviation irakienne a annoncé de nouvelles attaques de pétroliers iraniens.

Il semble ainsi que, depuis la reprise, samedi, par les Irakiens de leurs raids contre des *« objectifs navals »*, quatre pétroliers iraniens aient été touchés, de même que plusieurs terminaux, dont le principal, celui de Kharg.

Parallèlement à ces bombardements – l'Iran annonçant à son tour des attaques de représailles contre des installations industrielles dans le sud de l'Irak, – les deux pays ont fait assaut d'intransigeance, menaçant chacun d'accroître l'intensité et d'élargir le champ de ses opérations militaires. Téhéran a ainsi fait savoir au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, qu'il entendait attaquer *« par tous les moyens »* l'Irak tant que Bagdad poursuivrait ses raids contre des installations pétrolières dans le Golfe.

De son côté, le gouvernement irakien a signifié, également à M. Perez de Cuellar, qu'à ses yeux l'Iran avait rejeté *de facto* la résolution 598 adoptée le 20 juillet à l'unanimité par le Conseil de sécurité et appelant à un cessez-le-feu immédiat, et que, en conséquence, l'Irak n'avait aucune raison de ne pas attaquer les intérêts iraniens. *« Tout appel à l'arrêt des attaques contre ces intérêts traduit, en pratique, un soutien à l'effort de guerre iranien »*, écrit notamment M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien et ministre des affaires étrangères. Un porte-parole militaire irakien a en outre répondu aux menaces iraniennes de reprendre la guerre des villes en assurant que son pays était aussi capable de frapper les villes d'Iran *« avec des dizaines de tonnes d'explosifs »*.

L'aviation irakienne a effectué mardi matin cinq nouveaux raids contre des objectifs économiques en territoire iranien, a annoncé Radio-Bagdad. Par ailleurs, un bâtiment panaméen a été également touché.

Sur le fond du problème, la position de l'Iran est toujours aussi tranchée, Téhéran ayant de nouveau indiqué qu'il n'est prêt à négocier un arrêt des combats avec M. Perez de Cuellar que si l'ONU *« condamne l'agresseur dans le conflit irano-irakien »*, comme l'a souligné le président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani.

Nervosité, mais aussi inquiétude des grandes puissances. Washington a en effet renouvelé ses craintes devant une situation rendue encore plus *« dangereuse »* et nécessitant d'autant plus l'adoption rapide par le Conseil de sécurité d'une nouvelle résolution « musclée ». D'autre part, la Ligue arabe doit prochainement dépêcher une délégation à New-York, a annoncé le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Taher Masri. – *(AFP, AP, Reuter.)*

LIBAN : pour sa première visite au sud depuis huit ans

Le chef d'Amal lance une violente attaque contre les extrémistes chiites du Hezbollah

Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a mis à profit, le lundi 31 août, sa visite – la première en huit ans – dans le bastion chiite qu'est le sud du Liban pour lancer une violente attaque contre les extrémistes du Hezbollah pro-iranien.

« Il ne suffit pas de mettre un turban comme un homme de religion pour devenir un théologien. Il n'y a que cinq religieux au Liban autorisés à dire la loi. Comment se fait-il qu'on en trouve aujourd'hui dix dans chaque quartier, qui publient des fatwas (décrets religieux) *pour attaquer les casques bleus ou interdire d'aller au restaurant ? »*, a notamment déclaré M. Berri à Tyr, devant une foule évaluée par des témoins à cinq cent mille personnes. Le chef d'Amal avait choisi le neuvième anniversaire de la disparition, à l'issue d'un voyage en Libye, de l'imam Moussa Sadr, principale personnalité religieuse chiite du Liban, pour affirmer la puissance et l'unité de son mouvement.

Ses attaques contre le Hezbollah n'ont pas été du goût de tout le monde, et les diplomates iraniens venus pour l'occasion ont quitté la tribune dès le début de son discours.

M. Berri s'est félicité de la présence dans la région de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), *« témoin*, a-t-il dit, *du drame de la population du Liban-sud »*, ajoutant que *« toute agression contre elle est une agression contre la résistance* [à Israël] *et contre l'islam »*. Le dirigeant chiite a, en outre, renouvelé sa proposition – faite pour la première fois le 7 février à Damas – d'échanger un pilote israélien aux mains de sa milice contre des Libanais et des Palestiniens détenus par Israël.

Pour sa part, une organisation clandestine chiite, les Brigades de Sadr, a demandé, lundi à Beyrouth, à l'Iran d'exiger de la Libye la *« libération »* de l'imam Moussa Sadr.

Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) a, de son côté, jugé *« positives »* les propositions faites dimanche par M. Berri de mettre fin au conflit palestino-chiite en levant le siège militaire des camps palestiniens et en installant à leur périphérie des postes sous contrôle de Palestiniens, d'AMAL, de gendarmes libanais et d'observateurs syriens en contrepartie d'un retrait palestinien des localités de l'est de Saïda (sud du Liban).

D'autre part, le commandant de la FINUL a *« fermement protesté »* auprès d'Israël contre le bombardement, vendredi et samedi par l'armée israélienne et son auxiliaire libanais de l'ALS (armée du Liban-sud), du village d'Yater, situé hors de la « zone de sécurité » établie par les Israéliens dans le sud du Liban. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

HAITI

La commission d'enquête sur le massacre de Jean-Rabel a rendu son rapport

PORT-AU-PRINCE
correspondance

La commission d'enquête du gouvernement haïtien a rendu public, le samedi 29 août, son rapport sur le massacre de plus de deux cents personnes à Jean-Rabel, le 23 juillet dernier. Dans ce village du nord-ouest d'Haïti, de violents affrontements avaient opposé des paysans du groupement « Tête ensemble », animé par des religieux, à d'autres villageois venus de localités voisines. Dans ses conclusions, la commission d'enquête, composée des représentants de six ministères et d'un officier supérieur, réfute prudemment la thèse d'un complot monté par des « tontons-macoutes » et de grands propriétaires pour provoquer une guerre fratricide entre paysans.

La commission explique cependant le drame par *« la disparité socio-économique entre un petit groupe de nantis et une majorité de démunis absolument privés de biens et de services essentiels »*. *« Curieusement*, note le rapport, *la petite élite, déjà riche, est la grande bénéficiaire des terres du domaine privé de l'Etat. »* Les hauts fonctionnaires mettent aussi en cause les carences des services publics, la soumission des autorités locales aux grands propriétaires et le rôle exorbitant joué, dans ces conditions, par les organisations d'aide internationale.

Les rapporteurs dénoncent enfin *la « négligence de la justice »* dans la région et *l'« insignifiance numérique de la caserne de Jean-Rabel »* (qui ne comprend que sept hommes, dont un officier, pour un territoire où la population est de 70 000 personnes). Pour la commission, le massacre a eu lieu à la suite d'une *« expédition punitive »* lancée par deux mille paysans des groupements communautaires (dont « Tête ensemble »), qui ont tué une dizaine de villageois et incendié leurs maisons avant d'être surpris et massacrés par leurs adversaires.

Le point le plus obscur concerne la responsabilité de l'Eglise, mise en cause par la commission. La conférence épiscopale s'est, en effet, dans cette affaire, enfermée dans un mutisme total.

JEAN-MICHEL CAROIT.

● **Bernard Sansaricq réfugié à l'ambassade d'Argentine.** – Bernard Sansaricq, un opposant recherché par l'armée haïtienne depuis une fusillade remontant au 3 août, a trouvé refuge à l'ambassade d'Argentine à Port-au-Prince.

Le retour de « Titi »

PORT-AU-PRINCE
correspondance

« Nous sommes d'accord avec les élections mais pas avec ce Conseil national de gouvernement. » La jeune fille, présentée comme une *« représentante de la jeunesse haïtienne »* est applaudie à tout rompre par les fidèles agglutinés dans l'église du Sacré-Cœur. Les quatre religieux qui ont échappé de justesse à une tentative d'assassinat, le 23 août dernier, à une centaine de kilomètres de la capitale, ont choisi cette église d'un quartier bourgeois pour réapparaître publiquement. Dès 16 heures, le lundi 31 août, dans la vaste nef se pressent des jeunes gens venus en bandes des bidonvilles, mais aussi des dames d'âge mûr au teint clair appartenant à la classe aisée.

Ils sont plus de mille lorsqu'apparaît leur héros sur fond de guitare électrique et de percussions. Les fidèles se déchaînent, les mains se tendent pour toucher le père Jean-Bertrand Aristide, tandis que la foule scande *« Titi, Titi »*, le surnom que lui ont donné les jeunes du bidonville de la Saline. Pendant plus de trois heures, la messe, concélébrée par seize prêtres, va se transformer en un étonnant spectacle de ferveur collective. Sur l'autel encerclé par les fidèles, un plant de manioc symbolise le célèbre slogan : *« Arracher manioc »* (en finir avec le CNG et le régime macoute) qui va ponctuer l'office et déchaîner les hourras et les applaudissements.

Le clou de la cérémonie, c'est bien sûr l'homélie du père Aristide à la fin de la messe. Beaucoup moins fougueux que lors de ses derniers prêches, le père salésien commence par remercier tous ceux qui l'ont aidé, notamment les jeunes grévistes de la faim, pour empêcher son éloignement de sa paroisse de Saint-Jean de Bosco. *« Merci*, ajoute le père Aristide, *aux paroissiens du Sacré-Cœur qui accueillent chez eux mes enfants aux pieds sales. Merci enfin à la Conférence épiscopale pour le devoir qu'elle a commencé mais qu'elle n'a pas encore terminé. »*

Auparavant, le principal officiant, le père spiritain Antoine Adrien, avait rappelé les grands thèmes de la théorie de la libération en Amérique latine, *« le nouveau continent des enfants de Jésus »*. *« La vérité vient de l'Eglise et non des grandes puissances, car les pauvres ont pris possession de l'Eglise »*, déclare le religieux.

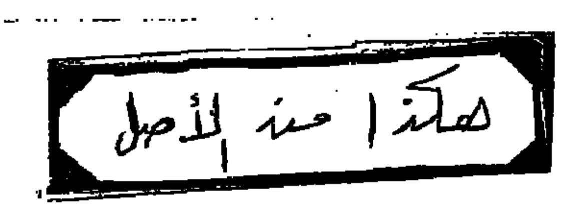
J.-M. C.

● **NICARAGUA : Visite d'une délégation du Sénat américain.** – Le chef de la minorité républicaine du Sénat américain, M. Robert Dole, est arrivé, le lundi 31 août, au Nicaragua, à la tête d'une délégation sénatoriale, dans le cadre d'une mission d'information. M. Dole a rencontré pendant près d'une heure le président Daniel Ortega en présence de journalistes nicaraguayens et étrangers. Le sénateur, qui est candidat à l'investiture du Parti républicain pour la prochaine élection présidentielle, doit aussi rencontrer le cardinal Miguel Obando y Bravo et Mme Violeta Barrios de Chamorro, propriétaire du journal d'opposition *la Prensa*, qui a été fermé par les autorités sandinistes. – *(AFP, Reuter.)*

● **Un Haïtien s'immole par le feu aux Etats-Unis.** – Un Haïtien de cinquante-six ans, Antoine Thurel, s'est immolé par le feu, le lundi 31 août, sur les marches du Sénat de l'Etat du Massachusetts à Boston pour protester contre la situation actuelle du pays.

M. Thurel, qui travaillait comme chauffeur de taxi à Boston, a laissé près de son corps des tracts adressés au CNG (Conseil national de gouvernement), qui dirige Haïti à l'heure actuelle.

Il déclare *« vouloir s'offrir en holocauste pour la libération complète de son pays »*. – *(AFP.)*



هكذا عن الأصل

La campagne pour le référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie

MM. Jacques Lafleur et Maurice Nenou et M. Dick Ukeiwé, sénateur de la Nouvelle-Calédonie, ont dénoncé, mardi 1er septembre, à Nouméa *« les provocations de trois cents à quatre cents membres du FLNKS qui tentent de perturber le calme et la sérénité de la campagne pour le référendum »*.

A leurs yeux, les événements de ces derniers jours *« sont porteurs de risques graves »*. Depuis la brutale dispersion d'une manifestation indépendantiste pacifique, le 22 août dernier, à Nouméa, les indépendantistes et les forces de l'ordre se livrent à un véritable jeu de cache-cache. A Paris, plusieurs organisations de gauche et écologistes ont appelé à une manifestation, mardi après-midi 1er septembre, place de la Bastille. Parmi celle-ci, la FEN, qui souligne *« qu'il est grand temps que le gouvernement cesse de multiplier les provocations »*.

De son côté, la Fédération protestante de France appelle ses adhérents à se joindre à une journée de prière organisée pour le 6 septembre par l'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie, laquelle exprime sa *« vive inquiétude »*. Selon l'Eglise évangélique, on assiste à des pratiques indignes d'*« un pays qui se veut démocratique »*.

Elle accuse le gouvernement *« non seulement de mépriser ceux qui par une marche non violente veulent exprimer leur dignité d'hommes mais aussi de creuser encore plus le fossé entre les ethnies vivant sur le territoire »*.

Enfin, à Nantes, la récente déclaration du maire et sénateur RPR, M. Michel Chauty, selon laquelle *« l'indépendance du territoire est quasiment inéluctable »*, suscite des protestations au sein de la fédération RPR de Loire-Atlantique, tandis que MM. Lafleur, Nenou et Ukeiwé se déclarent *« choqués et découragés »*.

La difficile conversion des indépendantistes canaques à la non-violence

CANALA
de notre envoyé spécial

Chaque matin à l'aube, sac au dos, tous les militants se rassemblent pour la levée des couleurs de Kanaky. Sac au dos, comme s'ils étaient prêts à partir pour leur étape quotidienne de marche vers Nouméa. Mais ils ne partent pas : le gouvernement a interdit la marche, et, depuis le 23 août, ils sont encore entre cinq cents et mille qui campent sur le terrain de football sous une grande banderole : *« Quinze jours pour Kanaky »*.

Certains matins, les gendarmes, qui les observent du bord de la route, se laissent prendre au subterfuge et viennent s'enquérir de leur intention. Et si toute la troupe, bravant l'Etat français, s'apprêtait à prendre la route subrepticement ? Riant sous cape, les indépendantistes ont mis au point une réplique imparable : ils ne répondent rien. Ils restent muets. Déconfits, les gendarmes font rapport. Et une nouvelle journée se prépare sur le terrain de football.

Après l'interdiction de la marche du FLNKS, il importe de ne pas laisser perdre les stocks impressionnants constitués par la coopérative indépendantiste de Canala et qui s'entassent aujourd'hui dans une boutique improvisée sur le terrain de foot : biscuits, lames de rasoir, pinces à linge, et jusqu'au manuel de non-violence, tout était prévu. Il ne fallait pas non plus laisser retomber l'ardeur militante. D'où l'idée de ces « quinze jours » sédentaires, transposition calédonienne approximative des « universités d'été » politiques en métropole.

Tout au long de la journée, assis en rond dans l'herbe, on discute sans fin. C'est la *« mobilisation politique »*. Certains jours, on chante et on danse sur les vieux airs populaires. C'est la *« mobilisation culturelle »*. Les enfants, à qui l'*« Ecole populaire kanake »*, une école parallèle non reconnue par l'Etat, qui scolarise un tiers des enfants de la commune et où l'on apprend le français qu'en deuxième langue à partir de l'âge de dix ans, donne opportunément congé en ce moment, galopent fous de joie, entre les petits groupes.

Le soir, tous les militants s'assoient par terre dans la grande case, et, au magnétoscope, se passent et se repassent inlassablement le film de l'épopée canaque depuis le 18 novembre 1984, et, avec des sentiments qu'on imagine mélangés, ils se revoient sur les barrages, fusil ou coutelas à la main.

Comme il paraît loin, pourtant, le temps des barrages ! Même ici, même à Canala ! Haut lieu historique de la lutte canaque depuis l'époque du grand chef Ataï à la fin du siècle dernier jusqu'à Eloi Machoro, *« chef de guerre » du FLNKS* qui repose à quelques centaines de mètres, Canala est aujourd'hui toujours en pointe : mais dans la non-violence.

L'exclusion de M. Uregeï

La non-violence est la dernière trouvaille du FLNKS. Conscients que la prolifération des forces de l'ordre et l'omniprésence de l'armée sur le territoire leur interdisaient désormais d'avancer seulement la main vers un fusil ou un caillou, les indépendantistes ont dû changer radicalement de stratégie. Quelques visites chez les paysans du Larzac ou dans la communauté de l'Arche fondée par Lanza Del Vasto ont convaincu M. Jean-Marie Tjibaou et ses amis que, de leur faiblesse, ils pouvaient tirer une force.

Tout au long de l'été, des militants du MAN (Mouvement pour une alternative non violente) venus de métropole ont sillonné les tribus. Le film *Gandhi* a été projeté avec arrêt sur image et débats interminables. On a mimé avec application des scènes d'affrontement avec les forces de l'ordre. Les similitudes et les différences de l'Inde et de la Nouvelle-Calédonie ont été explorées dans tous les sens. *« Ici, une grève générale n'aurait aucun sens. Notre poids économique est insuffisant »*, explique, par exemple, un responsable FLNKS de Canala.

La nouvelle ligne s'est traduite jusqu'au sommet du FLNKS par l'éviction de M. Yann Céléné Uregeï de son poste de *« ministre des relations extérieurs du gouvernement provisoire »* du FLNKS. Grand organisateur de *« stages de formation »* en Libye, l'enfant terrible du mouvement persistait à mener un jeu très personnel parmi ses pairs, en se refusant notamment à révéler ses sources de financement. *« Si l'on avait continué à tout accepter d'Uregeï, comment aurions-nous pu empêcher un gamin de s'emparer d'un caillou pour le lancer sur un gendarme ?* demande M. Yeweiné Yeweiné, numéro deux du FLNKS ; *« Et si on donne prise à tout un battage sur la Libye, on fait courir un trop grand risque aux marcheurs. »*

Certes, ce tournant n'a pas été pris sans quelques résistances. A Thio par exemple, les leaders du mouvement ont eu quelque peine à convaincre les adolescents de renoncer à leur vieux réflexe et de s'abstenir de lapider les gendarmes. Dans cette citée minière, seules ou presque, les adolescentes des tribus se sont inscrites pour une grève de la faim tournante qu'elles poursuivent consciencieusement en lisant des romans-photos, tandis que les hommes jouent à la pétanque. Dans bien des tribus, naguère à la pointe, la démotivation des « durs », peu attirés par les méthodes non-violentes, contraste avec le dynamisme de Canala et peut faire dire à M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, avec une apparence de raison, que *« le FLNKS est en perte de vitesse »*.

Pour bien des responsables locaux indépendantistes, la non-violence en outre ne saurait être qu'un intermède. *« Tous les moyens sont bons pour parvenir à l'indépendance*, explique par exemple le président du comité FLNKS de Canala ; *tout dépend du rapport de forces. Si, demain, on nous demande de foncer dans le tas, on le fera. »* Les admirateurs de « Che » ne se sont pas mués par magie en disciples de Gandhi...

Une carte formidable

« En perte vitesse » ou non, le FLNKS occupe pourtant efficacement le terrain. L'impact de sa nouvelle stratégie a été démultiplié par l'inventivité médiatique dont ont su faire preuve, jusqu'à présent, les dirigeants indépendantistes. Sans aligner plus de quelques centaines de militants résolus sur Nouméa, ils parviennent, jour après jour, à tenir en haleine les médias métropolitains et à faire régner une intense nervosité au Haut Commissariat, où l'on est échaudé par le souvenir cuisant de la « bavure » du 22 août. *« Avec très peu de choses, le FLNKS s'est fait une carte formidable »*, reconnaît-on au Haut Commissariat.

Quant aux anti-indépendantistes, désarçonnés, ils ne peuvent que remâcher leur scepticisme sur la sincérité de la conversion canaque, et se trouvent bien en peine d'inventer une image aussi efficace. Que le bruit courre que le FLNKS projette une baignade collective, et voilà dès la veille les plages bouclées par la police *(voir encadré)*. Les autres actions envisagées sont tout aussi subversives : on projette par exemple d'envahir un supermarché à plusieurs centaines pour acheter des cigarettes ou du chewing-gum. Pour le jour du scrutin, il est question d'ouvrir des « cafés » devant les bureaux de vote pour « expliquer » aux électeurs toutes les bonnes raisons pour ne pas aller voter.

Les limites de la nouvelle stratégie

Numéro deux du FLNKS, le président de la région des îles Loyauté, M. Yeiwéné Yeiwéné, dit « Yéyé », est véritablement la vedette du nouveau courant non-violent. Si l'impulsion, sans conteste, vient de M. Jean-Marie Tjibaou, qui se tient pour le moment en retrait dans son fief de Hienghiène, au nord du territoire, sur le terrain c'est la découverte jubilatoire de la non-violence par *« Yéyé » qui* fait le bonheur des médias, sinon toujours des militants.

Il n'a pas son pareil, « Yéyé », pour se promener dans les rues de Nouméa, sur cette place des Cocotiers, naguère tacitement interdite aux indépendantistes, une fleur jaune dans les cheveux, escorté de photographes et de caméramen pour lancer un *« hip, hip, hip hourra ! »* en plein défilé et les jours de manifestation pour aller siffloter devant les CRS, mains dans les poches. Seul lui manque autour du cou le badge « peace and love ». Sa ferveur non-violente s'étend même... jusqu'à l'envoyé spécial du *Figaro*, dont le portrait était, il n'y a pas si longtemps, affiché dans tous les locaux du FLNKS et devant lequel les militants sont aujourd'hui invités à *« sourire »* s'il souhaite les photographier.

Mais les leaders canaques sont aussi les premiers conscients des limites de leur nouvelle stratégie. Redoutablement efficace pour occuper le terrain de l'opinion, la non-violence peut-elle véritablement, sans relais politique en métropole, *forcer le chemin vers l'indépendance ? « Nous avons gagné parce que nous étions les plus faibles. »* « Yéyé » répète à tout propos cette phrase qui l'a marqué lors d'une visite au musée du Larzac. Il l'a même citée au chef de l'Etat lors de l'audience accordée voici quelques mois aux leaders du FLNKS à l'Elysée. « Oui, mais ils ont aussi gagné parce que j'ai été élu », a alors fait remarquer en substance M. François Mitterrand. Toute la différence aujourd'hui est bien là...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Une remarquable maladresse

par Maurice Duverger

Le référendum en Nouvelle-Calédonie sera-t-il la plus remarquable maladresse du gouvernement ? On ne sait pas encore, ce dernier n'étant pas arrivé à son terme. En tout cas, il était inutile de démontrer que plus de la moitié de la population repousse l'indépendance, puisque tout le monde le sait. Il n'était pas adroit de souligner que plus de la moitié des Kanaks la réclament, et d'offrir au FLNKS l'occasion de gonfler artificiellement le nombre de ses partisans, en y ajoutant les abstentionnistes habituels. Renforcer la division entre des communautés qui doivent absolument vivre côte à côte, est-ce bien ce qu'il fallait faire ?

La gauche n'est guère plus habile dans son opposition. Comment assimiler la politique de M. Chirac à Nouméa à celle de M. Botha à Pretoria, quand elles sont exactement *contraires ? Les Noirs d'Afrique du* Sud réclament avant tout l'égalité avec les Blancs dans le droit de vote, qu'ils ne possèdent pas. Les Kanaks en usent depuis longtemps, et ils sont précisément invités à le faire une fois de plus. Mais le FLNKS ne veut pas qu'ils le fassent dans un référendum d'autodétermination ouvert aussi aux caldoches. Il exige que celui-ci soit réservé aux seuls Kanaks, ce qu'aucun gouvernement français ne peut accepter. Sur ce point, tous les partis de la métropole devraient proclamer leur accord.

Malheureusement, l'irréalisme du FLNKS sur le problème de l'indépendance n'a d'égal que celui de ses partenaires engoncés dans leurs idéologies respectives. Pour le RPR, la Nouvelle-Calédonie doit absolument demeurer dans la République française, ce qui n'était pas l'opinion du général de Gaulle. Il proclamait voici vingt ans qu'elle devra un jour être *« intégrée dans un grand ensemble français » :* formule plus vaste et plus ouverte qui fait penser à la fois au Commonwealth britannique, à l'Union française de 1946, à *la Communauté de 1958* et surtout aux accords d'association prévus par l'article 13 de la Constitution ; pour la gauche, la Nouvelle-Calédonie ne peut évoluer que vers l'indépendance, la décolonisation étant à la fois un mouvement irréversible de l'histoire et une exigence morale.

Elle n'est ni l'une ni l'autre. Ne rejouons pas en farce les tragédies des années 50. En Algérie, les choses auraient tourné autrement si les pieds-noirs avaient été majoritaires, aussi nombreux que les musulmans, et si les « rebelles » n'avaient pas trouvé des refuges dans les pays voisins. Toutes les décolonisations ont été la victoire d'un peuple sur une minorité qui l'opprimait. Dans la grande île du Pacifique s'affrontent deux communautés de culture différente, mais de dimension équivalente. La France a les moyens matériels de maintenir indéfiniment son autorité en face d'adversaires faibles et sans appui extérieur solide. Toutes les condamnations de l'ONU n'y feront pas plus que celles par l'Australie ou la Nouvelle-Zélande.

Quant au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nous savons maintenant qu'il tourne souvent au droit des dictateurs à disposer des peuples, ce que les démocraties doivent empêcher plutôt que favoriser.

Autre racisme

Certes, M. Jean-Marie Tjibaou est un homme de bonne volonté. Mais ses qualités personnelles ne suffiraient sans doute pas à empêcher une « Kanakie » indépendante de glisser vers le modèle du Vanuatu si répandu dans le Pacifique. Même si elle échappait par miracle à ce destin, il resterait pourtant immoral qu'une des deux communautés de la Nouvelle-Calédonie soit sacrifiée à l'autre.

Le privilège des occupants originaires ne peut plus être invoqué après une si longue prescription. Quand M. Tjibaou veut ramener au statut d'étrangers tous les non-*Kanaks, il prend une position analo*gue à celle de M. Le Pen sur la nationalité française. Il exclut le droit du sol et n'admet que le droit du sang. Ce racisme n'est pas plus acceptable contre nous qu'à notre profit. La dualité de la Nouvelle-Calédonie est désormais une donnée irréversible, que tout projet défini doit prendre en compte. Si les deux communautés installées sur ce territoire ne parviennent pas à vivre ensemble pacifiquement, le partage deviendra sans doute inéluctable.

Laisser les caldoches exercer sur les Kanaks une domination insolente et fructueuse, ce n'est pas être fidèle à la République française, quoi qu'en pense une certaine droite. Permettre aux Kanaks de réduire les caldoches à la situation d'étrangers ou d'immigrants, ce n'est pas être fidèle à la démocratie et aux droits de l'homme, quoi qu'en pense une certaine gauche. La Constitution, le droit et la morale obligent notre gouvernement à établir entre les deux composantes de la Nouvelle-Calédonie une égalité réelle, et pas seulement électorale. Telle est la condition préalable à tout rapprochement entre les communautés, qui restera sans elle superficielle et illusoire.

Après quelques erreurs, les socialistes avaient engagé le territoire dans cette direction, à travers la régionalisation qui avait pris un bon départ. Une fois dépassée la regrettable péripétie du référendum, le premier ministre aurait intérêt à reprendre une démarche qu'il a interrompue sous la pression de ses partisans locaux, qui ont ainsi affaibli son *image nationale*.

Quant au statut final de la Nouvelle-Calédonie, il appartiendra au président élu en mai prochain de reprendre avec tous les intéressés des discussions pour définir un projet acceptable par la majorité de chacune des deux communautés. Beaucoup de schémas sont concevables, entre deux points limites. D'un côté, un statut unique allant d'une autonomie interne très poussée jusqu'à une independance d'un Etat néo-calédonien lié à l'Etat français par un pacte fondateur, qui ne pour*rait être modifié que par un nouvel* accord. De l'autre, une fédération liant deux entités, l'une à dominante kanake, l'autre à dominante caldoche. Au-delà, il n'y a plus que la partition, qui serait déplorable pour tout le monde.

● **Prochain voyage de M. Chirac aux Antilles.** – M. Jacques Chirac devrait effectuer, au mois de septembre, un voyage officiel aux Antilles. Il devrait séjourner les 11 et 12 septembre à la Guadeloupe, au retour de la Martinique. Le dernier voyage de M. Chirac remonte au mois de février 1986, lors de la préparation des élections régionales et législatives. Il ne devrait toutefois pas se rendre au Moule, la ville du député et maire apparenté RPR M. Henri Beaujean, où, lors de son dernier voyage, son cortège avait essuyé le tir de billes d'acier.

POINT DE VUE

Après la visite de M. Jacques Chirac

Et pourquoi pas l'indépendance de Saint-Pierre-et-Miquelon ?

par Albert Pen
sénateur (app. PS)
de Saint-Pierre-et-Miquelon

A première vue, on pourrait croire qu'il n'y a guère de ressemblance entre la Nouvelle-Calédonie et les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, tous deux territoires français – Saint-Pierre-et-Miquelon, où ont séjourné le 29 août pendant quelques heures (en transit vers le Québec francophone), MM. Chirac, Pons, Mme Michaux-Chevry et autres excellences. A noter au passage que les médias ont totalement passé sous silence ce... non-événement.

Si j'ai pourtant tenu à manifester ma solidarité avec les Canaques en boycottant personnellement la visite du premier ministre, c'est bien parce que la situation des deux archipels présente à mes yeux certaines analogies, au-delà des grandes différences d'ordre géographique, ethnique, économique et politique.

Certes, à Saint-Pierre-et-Miquelon, pas d'affrontements entre deux communautés (même si les *« métropolitains »* ne sont guère prisés par les « locaux »), et seules quelques individualités (non fonctionnaires bien sûr) osent penser à un ralliement au Canada ; nul ne brandit de drapeau indépendantiste, même s'il m'arrive de dire que cela « rapporte » plus outre-mer que d'afficher son patriotisme...

Et c'est bien pourquoi la grande majorité de la population, de surcroît plus largement sous-informée par RFO comme partout outre-mer, s'est demandée quelle mouche m'avait piqué ! Le président du conseil général, un ami de toujours, a accepté de recevoir à ma place Jacques Chirac...

Il serait pourtant temps d'ouvrir les yeux et d'aller dans le sens de l'histoire, pour mes compatriotes comme pour nos dirigeants. Ces derniers « rétropédalent » à Saint-Pierre-et-Miquelon comme ailleurs, en levant bien haut le drapeau national tout en négligeant le développement économique local, en évitant soigneusement *la formation des* hommes, en revenant peu à peu sur les statuts plus évolutifs accordés par la gauche.

Oserais-je aller jusqu'au bout de ma pensée, dussé-je en choquer beaucoup ?

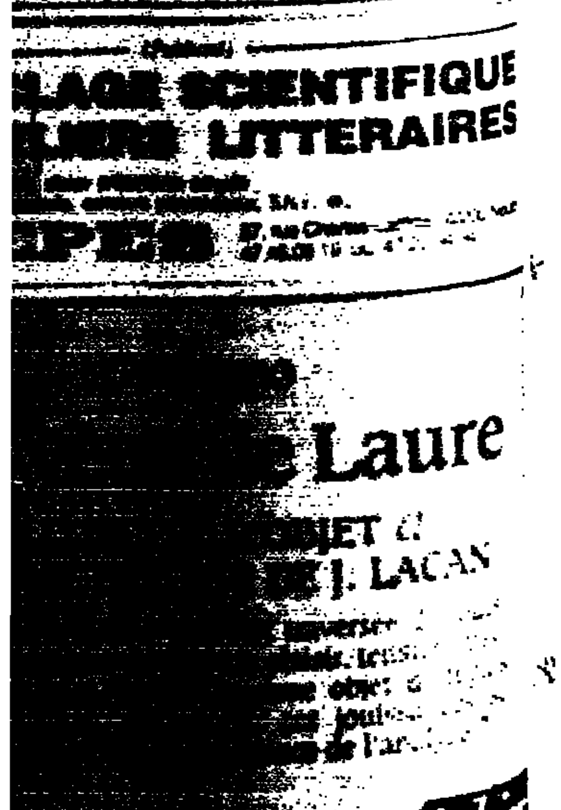
L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon constitue lui aussi une aberration de l'histoire, ne survivant qu'à travers l'assistance dorée dispensée à ses habitants au gré des caprices électoraux. Nous « coûtons beaucoup » eu égard à notre faible nombre, nous « coûtons peu » par rapport à la richesse nationale !

Car nous connaissons nous aussi un environnement international hostile à la présence française. Dieu sait si le Canada mène la vie dure à nos pêcheurs, Paris ne montrant quelque fermeté que dans la défense de la grande pêche métropolitaine. Celle-ci devenue moribonde, l'archipel ne se « justifiant » même plus comme « support » de la grande pêche, ne serons-nous pas sacrifiés sur l'autel de cette « francophonie » qu'on s'apprête à célébrer en grande pompe au Québec, cette francophonie dans laquelle, très curieusement, nous ne sommes même pas inclus ?

Craintes vaines, dira certainement M. le premier ministre ? Je le voudrais bien, et, après tout, chiche ! Le maintien de la présence française là-bas comme ailleurs ne passe pas par les avancées de menton et les rodomontades. Cette présence ne peut être garantie qu'à travers un développement *économique réel, l'auto*nomie locale de décision, la défense de nos intérêts dans nos eaux.

Je l'avoue : après des années de combat, je n'y crois plus guère, et voilà pourquoi je m'oriente, par devoir envers eux, dans la préparation d'un avenir plus difficile mais plus exaltant pour mes compatriotes, et surtout pour nos jeunes.

Le maire de Nantes et sénateur de Loire-Atlantique, le RPR Michel Chauty (rapprochement de l'histoire, il est un des rares hommes politiques français à nous avoir visité à la tête d'une mission sénatoriale), vient de considérer l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie comme *« quasiment inéluctable »*. Devrais-je bientôt en dire autant de mon archipel, aux risques de faire scandale, si Paris persiste à seulement nous assister ? Ou faudra-t-il nous résigner, dans « x » années, à parler québecois ?



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 2 mai 1985, devenu définitif, la Cour d'Appel de Versailles a condamné M. PHAM CONG SUU Joseph, demeurant à SCEAUX, 32, avenue de la Gare, représentant légal de la société EURASIA déclarée civilement responsable, dont le siège est à SCEAUX, 32, avenue de la Gare, à la peine de 20 000 F d'amende pour usage des marques NINA RICCI, L'AIR DU TEMPS, SIGNORICCI et FAROUCHE, appartenant à la SARL NINA RICCI, sans autorisation et infraction à la protection des numéros et signes servant à identifier les marchandises, délits commis en 1984 sur le territoire national, a ordonné la publication par extraits de l'arrêt dans les quotidiens *le Monde* et *le Figaro* sans que le coût de cette publication puisse excéder la somme de 10 000 F.

Pour expédition certifiée conforme.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire rendu le 31 mars 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, L'ORIGINE OU LA QUANTITÉ D'UNE MARCHANDISE – pour avoir à Paris, le 31 juillet 1983, trompé ou tenté de tromper le contractant sur l'aptitude à l'emploi, les risques inhérents à l'utilisation du produit, les contrôles effectués, les modes d'emploi ou les précautions à prendre, en vendant ou en mettant en vente 4 320 pistolets-jouets non conformes aux normes prévues par arrêtés des 22 juin 1976 et 21 février 1979, à la peine de 10 000 F d'amende.

– HAUFMANN Serge, né le 9 juin 1942 à Périgueux (Dordogne), gérant, demeurant 39, rue Armand-Carrel à Paris (19e).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris (Pourvoi : acte de désistement le 9-3-1987) du 8 janvier 1986, M. FONTEIX Georges, Élie, né le 18 janvier 1920 à MONTBOUDIF (Cantal), demeurant à VALLAURIS Saint-Michel, Colline chemin de Californie (06) a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis et pénalités douanières, pour délits de détention irrégulière d'avoirs à l'étranger et transfert irrégulier en vue de la constitution d'avoirs à l'étranger.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait, dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire rendu le 18 mars 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – pour avoir à Paris, le 11-07 1986 étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du Travail, en faisant travailler à une hauteur de plus de 3 mètres un salarié sans protection collective ni individuelle à la peine de 3 000 F d'amende.

– KUZNIK Dominique, Antoine, né le 12 février 1951 à MÉRU (Oise), artisan électricien, demeurant 6, rue du Vert-Buisson à PONTOISE (95).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 19 mai 1987, Mme MAIRIGNAC Alice, épouse HENRY, née le 15 janvier 1937 à AUBERVILLIERS (93), demeurant à PARIS (16e), 90, avenue Henri-Martin, a été condamné, à 20 000 F d'amende, a ordonné la publication du jugement par extrait aux frais de la condamnée dans *le Monde* et *Pariscope*, pour tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise – Publicité fausse ou de nature à induire en erreur.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 2 juin 1987, M. CAZENAVE DE LACAUSSADE Charles, né le 24 août 1946 à Portets (Gironde), demeurant 89, boulevard Saint-Michel à PARIS-5e, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 5000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Figaro, le Monde*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS-5e.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 30 mars 1987, M. ETTEDGUI Michel, né le 5 juillet 1935 à RABAT (Maroc), demeurant à PARIS-14e, 18, rue René-Coty, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 5000 F d'amende + D.I. pour disposition irrégulière de valeurs par intermédiaire immobilier et de publicité mensongère.

La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 25 février 1987, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ MENSONGÈRE – VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR – pour avoir à Paris, courant 1981, diffusé par quelque moyen que ce soit une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi, en l'espèce, un film intitulé *Son dernier combat* en violation des droits des producteurs et cessionnaire des droits de diffusion des œuvres de BRUCE LEE – pour avoir à Paris, Puteaux et Pantin, courant juillet 1981, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles de la prestation de service, en affichant à l'entrée de leurs établissements des supports publicitaires représentant l'acteur BRUCE LEE dans le film *Son dernier combat* alors que celui-ci n'avait pas participé à cette œuvre cinématographique – BILLARD DE SAINT-LAUMER Hector, Marie-Paul, né le 15 juin 1912 à Moulins (Allier), retraité, demeurant à Vaux-sur-Seine (78), Croix des Jardins, route de Pontoise, à la peine de 20000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 6 mai 1987, M. ALBERT Max, Paul, Auguste, né le 4 décembre 1922 à AUBENAS, demeurant à Paris (1er), 22, quai de la Mégisserie, P.D.-G. de la sté de tourisme aérien INT SOTAIR a été condamné à 5 000 F d'amende pour publicité mensongère.

La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 23 octobre 1986, M. LALOU Mardoché, Jean-Marc, né le 27 juin 1954 à REHOVOT (Israël), demeurant à CRÉTEIL (94), 14, voie Lionel-Terray, appt 120, a été condamné à 3 ans d'emprisonnement et 30 000 F d'amende pour PUBLICITÉ MENSONGÈRE et ESCROQUERIE.

Le Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans *France-Soir, Le Figaro, Le Monde, Le Matin de Paris*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire art. 389 C.P.P.) rendu le 6 janvier 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – pour avoir à Paris, les 30 janvier et 5 février 1986, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du code du travail en faisant travailler trois ouvriers sur un échafaudage démuni de garde-corps et dont les planchers dépassant 1,50 m ne reposaient que sur deux boulins, à la peine de 3 amendes de 3 000 F chacune.

– RITA José Manuel, né le 20 mai 1939 à Beja (Portugal), animateur de fait de l'entreprise RAVALEMENT 91, demeurant à Villiers-sur-Orge (91), 25, route de Chasse.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale
pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire) en date du 3 février 1987, la 1re chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et 40 000 F d'amende, THOULOUZE Michel, né le 29 juillet 1945 à Pézenas (Hérault), journaliste, demeurant à PARIS (16e), 5, villa Victorien-Sardou.

N'Y AYANT APPEL.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal Officiel*, dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale
pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire) en date du 12 février 1987, la 11e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – omission de passation d'écritures – à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende PIOT Henri, né le 11 décembre 1941 à Rabat (Maroc), directeur commercial, demeurant 3, avenue de Bretteville à Neuilly-sur-Seine (92).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (défaut) rendu le 28 avril 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment ou travaux publics), pour avoir à Paris, le 31 décembre 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du Travail, en faisant travailler un salarié à 8 m de hauteur sans protection collective ou individuelle, à la peine de 15 000 F d'amende, LEAL Euclides, Manuel, né le 17 avril 1954 à LAGES (Portugal), gérant de société, demeurant à Issy-les-Moulineaux (92), 17, rue du Docteur-Wuillième.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire-art. 410 C.P.P.) en date du 17 décembre 1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour HOMICIDE INVOLONTAIRE – INFRACTION AUX RÈGLES GÉNÉRALES SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) – pour avoir à Paris, le 12-11-1984, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail, en faisant travailler deux salariés à une hauteur de 12 m sans aucune protection collective ou individuelle, et s'être rendu responsable d'homicide involontaire (accident du travail) sur la personne d'AIT HAMMAD, MENGUAL Jean-Luc, né le 26 septembre 1943 à Juvisy-sur-Orge (91), commis de ville, demeurant chez Mme LEFEBVRE, 62, rue P.-Bert à Villeneuve-le-Roi (94), à la peine de 2 amendes de 3 000 F chacune (deux salariés concernés).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Parisien*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 17 février 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour EMPLOI D'UN ÉTRANGER NON MUNI DU TITRE L'AUTORISANT A EXERCER UNE ACTIVITÉ SALARIÉE EN FRANCE pour avoir à Paris, le 22 octobre 1985, engagé ou conservé à son service trois étrangers non munis de titre les autorisant à exercer une activité salariée en France ;

Attendu qu'il résulte d'un procès-verbal des contrôleurs du travail FAURE-MURET et DENIS, en date du 22-10-1985, que le jour même à 13 heures, dans les locaux du restaurant PIZZA DI NAPOLI, 29, rue Belgrand à Paris (20e), établissement exploité par le prévenu, a été constaté la présence de : NAJAR ASSEN, de nationalité tunisienne, travaillant comme barman ; BACCOU SAUMUR de nationalité marocaine, travaillant comme cuisinier, et de BOUNELLASSA HASSEN, de nationalité tunisienne, également comme cuisinier ;

Attendu que ces trois étrangers étaient dépourvus tant de titre de séjour que de titre de travail ; que le premier a affirmé qu'il avait été engagé par le prévenu 6 mois auparavant ; que les autres ont déclaré ne pas se rappeler la date de leur embauche ;

DI NAPOLI Salvatore, né le 18 avril 1949 à Favara (Italie), commerçant, demeurant à Paris (20e), 29, rue Belgrand, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et à 3 amendes de 5 000 F chacune.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait, dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

Au MRG : quel candidat pour 1988 ?

MONTCHANIN
de notre envoyée spéciale

Les universités d'été organisées par les partis ont, entre autres vocations, celle de faire parler de soi et de galvaniser le moral des troupes. Exception à cette tradition, le MJRG (Mouvement des jeunes radicaux de gauche) n'a pas servi de tribune médiatique aux responsables du parti et il n'a guère mobilisé.

A l'évidence, les caciques, tels MM. Michel Crépeau et Roger-Gérard Schwarzenberg, maintiennent la distance qu'ils ont prise depuis le début de l'année avec la direction du parti qu'ils ont présidé l'un et l'autre. Ils n'ont pas fait le voyage de Montchanin (Saône-et-Loire). Seul M. Jean-Michel Baylet, également ancien président, est venu le premier jour, le samedi 29 août, faire savoir que, selon lui, les radicaux de gauche se devaient de soutenir l'an prochain le candidat socialiste.

Son successeur à la tête du parti, M. François Doubin, a été plus nuancé le lendemain. Pour lui, le « bon » candidat est celui qui « *montrera qu'après son élection il est capable de disposer d'une majorité* », à l'issue de ce « *troisième tour* » déterminant que seront les législatives. Du futur président, M. Doubin attend qu'il « *fasse fonctionner les institutions* », qu'il « *modère tous les excès d'une majorité parlementaire par son influence morale* » et qu'il limite l'exercice de « *son pouvoir personnel* », comme l'a amorcé la période de cohabitation.

L'actuel chef de l'Etat répond, certes, à ces exigences, estime M. Doubin. Reste que si M. François Mitterrand ne se représente pas, le MRG, selon son président, « *ne se laissera pas imposer* » n'importe quel candidat et en conséquence « *doit se préparer* » à désigner le sien.

Cette analyse n'est pas unanimement partagée. Pour certains radicaux, le MRG doit, en toute hypothèse, avoir son porte-drapeau en 1988. Pour d'autres, convaincus que M. Michel Rocard « *ira jusqu'au bout* », il est nécessaire de soutenir l'ancien ministre de l'agriculture, susceptible, selon les mêmes, de réussir là où les radicaux ont échoué, c'est-à-dire de permettre l'émergence d'un parti de centre gauche.

M. Doubin a fait aussi le point des discussions entre radicaux de gauche et radicaux valoisiens. Après avoir promis la publication de propositions concrètes et conjointes des deux formations en faveur de la construction européenne à la fin du mois, il a souhaité que « *les retrouvailles des deux branches de la famille radicale se préparent et se vérifient* ». Si la réunification n'est pas pour demain, elle peut être pour après-demain, c'est-à-dire après mai 1988. Cet objectif, accompagné d'un appel à la constitution de comités de liaison dans les départements, ne doit pas, a-t-il affirmé, conduire les uns ou les autres « *à mettre leur drapeau dans la poche* ». En outre, la direction du MRG continue à ne pas négliger l'« *alliance* » possible avec les sociaux-démocrates et les gaullistes de gauche.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Marchais préfère un président de gauche

« *Nous sommes toujours disposés à des alliances et en premier lieu avec le PS. Mais il est exclu qu'un accord puisse être conclu sur la base de sa politique actuelle* », a déclaré M. Georges Marchais à RTL, le lundi 31 août. Le secrétaire général du PCF a précisé cependant : « *Il y a toujours des compromis. Une formation politique ne peut pas imposer ses vues aux autres. C'est ce qu'a fait le PS quand il avait la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Les électeurs de gauche devront se rappeler que donner la majorité absolue au PS lui permet précisément de ne pas tenir ses engagements.* »

Le dirigeant communiste, qui préfère voir élu « *un président de gauche* [plutôt que] *un président de droite* » (1), s'est demandé « *comment le PS allait rendre compte du mandat qui lui a été confié* » depuis 1981. « *Les électeurs socialistes ont été profondément déçus quand ils comparent ce qui leur avait été promis et ce qui a été fait* », a déclaré M. Marchais. Des « *conditions exceptionnelles* » existent pour « *un rassemblement en vue d'actions communes des travailleurs socialistes et communistes* » a-t-il souligné.

Interrogé sur les critiques concernant l'âge du président de la République formulées au sein de la majorité, le député du Val-de-Marne, qui est âgé de soixante-sept ans, a répondu : « *Nous n'avons jamais tenu ce langage.* »

M. Marchais a également déclaré qu'il aurait « *accepté* » la chanteuse Madonna à la fête de *l'Humanité*, qui a lieu les 12 et 13 septembre à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), si elle avait voulu venir « *gratuitement ou dans des conditions financières acceptables* ». Le secrétaire général a estimé « *ridicule d'essayer de récupérer la popularité d'un grand nombre de vedettes* ».

(1) Lors de la conférence nationale du PCF, les 12 et 13 juin dernier, M. Marchais avait indiqué : « *Il ne nous est pas indifférent de savoir qui sera* [élu] *président de la République.* »

M. Henri Emmanuelli dénonce vivement la gestion de MM. Balladur et Séguin

M. Henri Emmanuelli, membre du secrétariat national du PS chargé de la communication et ancien secrétaire d'Etat chargé du budget, a vivement critiqué, le lundi 31 août, lors du « point de presse » hebdomadaire du PS, les résultats de la politique de MM. Edouard Balladur et Philippe Séguin.

M. Emmanuelli, à propos de la prestation du ministre d'Etat au « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 30 août, a souligné que, « *d'une certaine manière, M. Balladur reconnaît ses échecs* ». M. Emmanuelli a remarqué que « *le taux d'inflation révisé décrédibilise complètement les normes que le ministre des finances avait fixées pour la politique salariale* ». Au sujet des résultats du commerce extérieur, l'ancien secrétaire d'Etat a jugé que l'on assiste à « *une chute sans précédent de notre compétitivité* ». « *Ce qui compte pour l'avenir*, a continué M. Emmanuelli, *c'est l'investissement industriel, et là, on assiste à une chute considérable (...). Il y a loin des déclarations d'avant mars 86 à la réalité d'aujourd'hui, lorsque M. Chirac et M. Balladur nous promettaient un retour à la croissance et un retour à la confiance. Tout allait exploser. En fait, il semblerait plutôt que tout implose.* »

L'ancien secrétaire d'Etat au budget a nié la réalité de la réduction du déficit budgétaire : « *Si*, a-t-il précisé, *on redresse les comptes en excluant les privatisations, on avait 153 milliards de déficit budgétaire en 1985, on aura 153 milliards en 1987.* » Si l'on ajoute « *les déficits de M. Séguin* », on aboutit à une augmentation du besoin de financement des administrations publiques, selon M. Emmanuelli. Celui-ci a précisé que le PS publiera un Livre blanc sur les modalités des privatisations.

A propos des « *noyaux durs* » d'actionnaires, M. Emmanuelli a affirmé : « *Dans aucune démocratie (...) on n'aurait pu assister à une telle redistribution des leviers de commande qui s'est faite au profit d'un très petit groupe d'amis et nous nous chargerons sous peu de le démontrer.* » « *On aura assisté, en fait de redressement*, a continué le député des Landes, *à une régression de notre appareil de production sur fond de démantèlement de la cohésion sociale, avec en prime le bradage de secteurs économiques clés à quelques copains.* »

A propos de M. Philippe Séguin, il a affirmé : « *Si M. Séguin cherche vraiment à savoir à quoi servira un président socialiste, on peut l'aider : il servira par exemple à résorber les déficits qu'il a creusés, à remettre sur pied une législation sociale au démantèlement de laquelle il a abondamment participé.* » M. Emmanuelli a reproché à M. Séguin d'avoir « *décidé 50 milliards de prélèvements sociaux (...) supplémentaires* ». « *M. Séguin*, a-t-il continué, *aurait tort de croire que l'incompétence est un bon à tirer sur l'avenir.* »

A propos de la candidature de M. Jean-Pierre Chevènement, M. Emmanuelli a rappelé que le PS « *est un parti démocratique, ce qui, manifestement, est assez incompréhensible pour un certain nombre de leaders de droite.* » « *Ils ont tort de se réjouir (...). Le PS (...) aura, le moment venu, son candidat, et à ce moment-là il ne leur restera plus qu'à s'occuper de leurs trois candidats* », a-t-il continué. Néanmoins, M. Emmanuelli a reconnu que « *les socialistes n'ont pas intérêt à cultiver leurs différences* ».

PROPOS ET DÉBATS

M. Michel Rocard : respectueux

« *Je n'ai jamais songé à une action politique qui se mènerait seul et mes camarades socialistes le savent bien* », affirme M. Michel Rocard dans un entretien publié mardi 1er septembre par *Midi libre*. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine ajoute que « *la Constitution de la Ve République crée (...) une situation dans laquelle la relation entre le président – et donc le candidat – et l'opinion est une relation personnalisée* ». A la question : « *Vis-à-vis d'une éventuelle candidature de François Mitterrand, quelle est votre attitude ?* », M. Michel Rocard répond d'un mot : « *Respectueuse.* »

M. Méhaignerie : outrances

Les critiques lancées par les jeunes RPR à l'encontre du chef de l'Etat (« *Mitterrand à l'hospice* ») ne sont pas du goût du président du CDS. A Rennes, le lundi 31 août, M. Pierre Méhaignerie a rappelé que « *la tolérance et le sérieux dans la vie politique passent par le respect des personnes* ». Le ministre du logement a estimé que les « *outrances* » étaient le fait de la droite comme de la gauche, « *mais*, a-t-il précisé, *je me refuse à de telles pratiques pour des raisons de sérieux et afin de ne pas nuire à l'image de notre pays à l'étranger* ».

S'agissant, en outre, de la politique économique menée par le gouvernement auquel il appartient, M. Méhaignerie a expliqué qu'il fallait montrer aux Français que cette politique « *profitera à tous et non seulement à quelques-uns* ».

M. Jacques Toubon : la névrose

Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, a affirmé, le lundi 31 août, sur France-Inter (« Face au public »), qu'il ne souhaite pas faire de l'âge du président de la République « *un argument de campagne* ». Il a, d'autre part, contesté que le porte-parole du RPR, M. Franck Borotra, ait mis en cause l'âge et les capacités intellectuelles de M. Mitterrand. « *Il y a une névrose collective sur ce sujet. On entend même ce qui n'est pas dit* », a-t-il protesté. M. Toubon a estimé que le chef de l'Etat se conduit « *plus en candidat polémiquant qu'en président disant la loi* », notamment à travers ses propos sur la chaîne musicale que M. Chirac veut « *reconstruire* » en faisant, avait M. Mitterrand, d'un « *palais une bicoque* ».

M. François-Poncet : le choix

Analysant devant les jeunes démocrates-sociaux (JDS) qui tiennent leur université d'été à Hourtin, près de Bordeaux, les grands défis internationaux auxquels la France est confrontée, M. Jean François-Poncet a affirmé qu'au cours du prochain septennat « *nous aurons à relever ces défis et nous ne le ferons que si la France ne se trompe pas de président de la République* ».

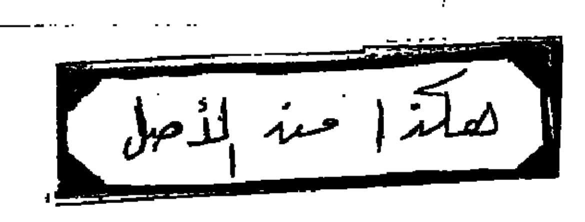
L'ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, aujourd'hui proche de M. Raymond Barre, a déjà fait, quant à lui, son choix.

Après le bon choix d'un président, M. François-Poncet propose celui d'une politique extérieure résolument tournée vers l'Europe. C'est la France qui « *a la clé* » : « *Mais il faut une France forte, qui soit debout, qui ait réglé ses propres ambiguïtés et ses problèmes et qui puisse pratiquer avec l'Allemagne fédérale une politique de vérité.* »

M. Péronnet : affligeant

« *Les propos tenus sur la personne du chef de l'Etat sont indignes de la part de ceux qui se prétendent des responsables politiques* », c'est le point de vue exprimé, le lundi 31 août, par M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du Parti radical. « *Ils seraient dérisoires s'ils n'étaient pas affligeants* », a-t-il ajouté, en s'inquiétant de la tournure que prend la campagne électorale avec cette polémique sur « l'âge du capitaine ».

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission a faussé le sens d'une déclaration de M. Pasqua à l'Université d'été des jeunes du RPR (*le Monde* du 1er septembre). Le ministre de l'intérieur n'a pas dit de M. Mitterrand qu' « *il n'a pas l'air désagréable* ». Cette remarque s'appliquait à la chanteuse Madonna. D'autre part, M. Pasqua était à Arles pour la dernière journée de cette Université et non pour la première.



Le meurtre d'une fillette par son père

L'amour-possession de Gérard pour Marie

Je t'aime, je te tue. Ce crime passionnel là échappe pourtant aux schémas. Un infanticide, hors normes. C'est parce qu'il ne supportait pas l'idée d'être séparé de sa fille Marie, âgée de trois ans et demi, à la suite d'une procédure de divorce, que Gérard Clémaron, trente-trois ans, l'a étranglée durant son sommeil, dans l'après midi du 4 août, aux franges de la garrigue gardoise. Un geste fou, commis par un homme qui ne semble pas l'être. Après s'être livré - délivré ? - à la police, le lundi 17 août (*le Monde* du 19 août), le père meurtrier a été inculpé d'assassinat par M. Patrick Derdeyn, juge d'instruction à Nîmes, et écroué. Le corps de la petite fille a été inhumé le 21 août dans un hameau de l'Ain. L'affaire Clémaron va suivre son cours judiciaire, jusqu'aux assises.

LYON
de notre bureau régional

« Je l'ai tuée pour ne pas la rendre à sa mère », c'est la seule explication qu'a pu fournir Gérard Clémaron aux policiers du commissariat de Beaucaire, puis aux gendarmes de Bagnols-sur-Cèze, chargés de l'enquête, après s'être constitué prisonnier. En précisant qu'il se rendait *« par calcul »*, parce qu'il se savait recherché et craignait d'être reconnu... L'homme qui pendant treize jours se serait exclusivement nourri de baies sauvages et d'eau était alors relativement maître de lui. Il s'expliqua en tous cas assez tranquillement devant les enquêteurs. Pas de signes extérieurs d'anéantissement. Comme si en jetant le corps dénudé de Marie dans les broussailles, en contrebas du lieu où ils bivouaquaient, il s'était du même coup débarrassé des charges accablantes du remords. On pouvait imaginer ce gaillard barbu d'un mètre quatre-vingt quinze, ivre de désespoir, prostré, il réapparaît, amaigri, hirsute, mais lucide.

Un monstre alors ? *« Il a dû dire ça pour jouer au dur, il est un peu vantard, un peu fanfaron. Moi je suis sûr qu'il n'a pu tuer sa fille de sang-froid. Si c'était le cas, je ne chercherai pas à le défendre »*, affirme M. Roger Clémaron, père de Gérard, qui ne parvient pas à expliquer l'inexplicable. Autour de la modeste maison des Clémaron, à Saint-Clair-du-Rhône (Isère) qui jouxte l'atelier de menuiserie familial, il fait chaud, le ciel est d'un bleu limpide, mais jamais, dans son insolence, l'été n'a paru si sale.

Le jugement de Salomon

Le visage boursouflé par les larmes, Mme Clémaron résume son désarroi par de très simples mots. Des mots de mère. A l'imparfait. *« Sa fille, c'était toute sa vie...il s'en occupait parfaitement et on sait qu'il l'a bien soignée jusqu'au dernier jour. Ici la petite ne voulait manger qu'avec son papa, ah son papa !...Pour moi, il a refusé le jugement de Salomon, il n'a pas voulu d'une moitié de sa fille vivante et il nous l'a rendue morte...Je ne peux pas l'imaginer faisant ça... »*

Tout en décrivant son fils comme un *« optimiste »*, M. Clémaron père reconnaît que la perspective d'une séparation d'avec sa fille l'obsédait depuis des mois. *« Comme il sentait bien qu'il n'en obtiendrait pas la garde, il nous répétait qu'il partirait à l'étranger avec elle et qu'on ne les retrouverait jamais...* raconte-t-il. *Pourtant chaque fois qu'il avait Marie pour le week-end, il la ramenait à sa mère sans histoire et dans les délais. »*

La vraie nature de Gérard Clémaron est sans doute plus complexe. Selon sa « future ex- » épouse, Brigitte, vingt-neuf ans, séparée de corps depuis le mois d'avril, il est avant tout instable, lunatique, déchiré entre deux aspirations contradictoires : la vie de bohème et la vie de famille. *« Il y a deux facettes en lui. En société, avec ses copains, il apparaissait comme un bon vivant aimant rigoler, en privé il était taciturne, plutôt agressif. Assez souvent violent avec moi, lorsqu'il avait pris quelques verres de trop, mais jamais à l'encontre de sa fille qu'il vénérait. Il éprouvait pour Marie plus qu'une passion... un amour-possession. Je pense qu'il avait bu lorsqu'il commit son geste impardonnable. »*

Dans les faits l'« optimisme » de Gérard n'était pas sans failles. Béantes. Ainsi le samedi 18 avril, alors que le couple est en crise aiguë et que les scènes et les éclats se multiplient (le contentieux que gère le juge aux affaires matrimoniales chargé du dossier de divorce en témoigne), une explosion de gaz souffle complètement l'appartement familial, 3, montée du Garillan, sur les pentes de Fourvière à Lyon, où Gérard se trouve seul. Tentative de suicide ou simple appel ? *« Nous n'en avons jamais parlé vraiment, par pudeur »*, glisse M. Clémaron père qui envisage quand même un *« coup de déprime »*. Au commissariat du quartier on a retenu la thèse de l'accident.

Escapade mortelle

« Intelligent, mais je-m'en-foutiste », aux yeux de ses parents, Gérard a eu une scolarité heurtée, il a pourtant *« acquis une bonne formation de manipulateur chimiste. S'il avait voulu, il aurait pu avoir une situation fixe, mais il se sentait plus libre en faisant de l'intérim »*. Lorsqu'il est parti pour sa fatale randonnée, Gérard Clémaron remplissait, depuis fin mai, un contrat dans une entreprise chimique de Pierre-Bénite (Rhône) comme conducteur d'appareillage. Le directeur et ses collègues de travail n'ont rien à lui reprocher, sauf sa brusque désertion.

Gérard et Brigitte se sont mariés en 1981 et Marie est née le 23 décembre 1983. Parce qu'il alterne les périodes de travail et celles de chômage, Gérard est plus disponible que son épouse - secrétaire dans un cabinet médical - et s'acquitte souvent, correctement, du rôle de père au foyer.

Progressivement les relations du couple se dégradent, la mésentente s'installe, ponctuée de cris et même de coups. En 1985, Brigitte engage une première procédure de divorce puis se laisse convaincre d'y renoncer. Mais les tensions persistent et s'amplifient. Le lundi 30 mars 1987, Gérard brise le nez de Brigitte d'un coup de poing. Elle redemande le divorce et, le 14 avril, obtient une ordonnance de résidence séparée. Une enquête sociale est ouverte. Marie est provisoirement confiée à sa mère.

Pour les grandes vacances, les deux époux ne parviennent pas à un accord. Gérard dispose d'un droit d'hébergement de sa fille du 30 juin au 4 août, en dehors de ses congés, et avec une restriction formelle, imposée par le juge à la demande de la mère : ne pas quitter Saint-Clair-du-Rhône. Le dimanche 5 juillet, le père et l'enfant partent, en maillots de bain, pique-niquer avec un couple d'amis, dont le fils a le même âge que Marie. Vers 19 heures, Gérard, plutôt mélancolique, quitte ses amis à 3 kilomètres de chez ses parents. *« Il faut qu'on rentre, ma mère va s'inquiéter... »*

Préméditée ou non, l'escapade commence. Plein sud. A bord de la Lada blanche que Gérard vient d'acheter d'occasion. Sans but apparent et en camping sauvage. Gérard et Marie sillonnent les gorges de l'Ardèche, fin juillet, remontent sur la région d'Avignon. C'est sur la commune de Saze (Gard) - entre Villeneuve-lès-Avignon et Remoulins - dans un bosquet touffu de la garrigue, à l'écart de la route, que le fugitif partage avec sa fille des journées de farniente qui ressemblent sans doute au bonheur.

Mais le calendrier est là, obsédant. Et la date à laquelle le père doit « restituer » Marie arrive. Le 4 août, vers 15 h 30, Gérard Clémaron - saisi d'une pulsion que les experts psychiatres tenteront d'analyser - étrangle Marie, au cours de sa sieste.

Le 14 août, le corps de Marie a été découvert par un ouvrier agricole. Son père se livre le 17 août : *« Je l'ai tuée pour ne pas la rendre »*.

ROBERT BELLERET.

Lettres égarées

LYON
de notre bureau régional

Rongés par l'inquiétude depuis le soir du 5 juillet, les parents de Gérard Clémaron et, un peu plus tard, sa femme avaient multiplié les démarches pour tenter de faire entreprendre des recherches. Le 14 juillet, un avis de disparition avec photo était publié par le *Dauphiné libéré*. En vain. Le 17 juillet, ils avaient adressé une lettre au procureur de la République de Lyon, suivie d'une seconde le 5 août. Sans obtenir de réponse.

Vérifications faites, aucune de ces deux lettres n'a été enregistrée par le bureau d'ordre pénal du palais de justice. En revanche, la plainte pour « non-représentation d'enfant » déposée le 5 août par Mme Brigitte Clémaron a bien été transmise au parquet... le 14 août. Un délai « normal ». Que sont devenues les deux lettres de M. et Mme Clémaron ? Ont-elles été transmises, sans code, à un substitut compétent mais en congé ? Ou à la préfecture ? Il reste que la période des vacances aggrave l'engorgement chronique de tous les services et la complexité kafkaïenne des dédales administratifs, ce qui explique peut-être cet « égarement ».

Le procureur adjoint, qui s'efforce aujourd'hui de retrouver traces des missives, souligne toutefois qu'en droit français, aucune infraction n'étant commise (1), il n'aurait pas été possible d'agir légalement. Sauf à prendre l'initiative de déclencher une « recherche dans l'intérêt des familles » que seule la préfecture peut mettre en œuvre. Gérard Clémaron ne s'étant, à aucun moment, fait remarquer par la police ou la gendarmerie, les chances de le retrouver étaient infimes.

R. B.

(1) Si la « non-représentation d'enfant » est une infraction (art. 357 du code pénal), le non-respect des dispositions particulières des droits de visite ou d'hébergement (en l'occurrence, l'imposition d'un lieu de résidence) n'en constitue par une. A moins de flagrance (mauvais traitements, enfants en danger moral, etc.), aucune action judiciaire n'était donc envisageable avant le 4 août.

L'antiracisme ordinaire du professeur Jean-Michel Dubernard

LYON
de notre bureau régional

L'apartheid en mode mineur. C'est ce qui apparaît en filigrane de la polémique suscitée à Lyon par l'incident survenu dans la nuit de samedi à dimanche devant la boîte de nuit L'Actuel, située dans le quartier de la Part-Dieu (*le Monde* du mardi 1er septembre), même si la vive réaction du professeur Jean-Michel Dubernard, député (RPR) du Rhône et adjoint au maire de Lyon, après qu'un « videur » de l'établissement en eut refusé l'accès à une jeune fille ivoirienne accompagnant ses enfants, connaît des prolongements inattendus.

Alors que M. Dubernard affirme qu'en intervenant personnellement, puis en alertant les services de police, il avait réagi en simple père de famille *« viscéralement antiraciste »*, M. Marc Chabert, gérant de L'Actuel, a réagi lundi en niant les faits et en annonçant son intention de déposer plainte en diffamation. Au cours d'une conférence de presse à laquelle participait Me Pierre-Alain Gourion, par ailleurs avocat du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), le gérant de L'Actuel a soutenu que les jeunes gens n'avaient été refoulés qu'en fonction de leur trop jeune âge. L'avocat va plus loin en accusant M. Dubernard de vouloir *« faire sa pub sur le dos d'un respectable établissement lyonnais »* et lui conseille *« de regarder d'abord les alliances électorales de son propre parti avec M. Le Pen »*.

Homme de dossiers plus que fin politique, selon son propre aveu, M. Dubernard semble sincèrement surpris et un peu gêné par la résonance médiatique qu'a connue son intervention et ne souhaite pas devenir le porte-parole d'une cause. *« Je ne suis pas un Harlem Désir de droite* nous a-t-il déclaré, *et j'adhère au programme de mon parti en matière de contrôle aux frontières et de code de la nationalité. »*

Une *« fidélité »* qui ne l'empêche pas d'être *« profondément choqué »* — il maintient que le « videur » a déclaré : *« Pas de Maghrébins et pas de Noirs chez nous »*, — et de se déclarer prêt aujourd'hui en tant qu'élu lyonnais à lutter pour un meilleur accueil des étrangers dans sa ville.

Selon les statistiques de la police et de la gendarmerie

La délinquance des étrangers est restée stable depuis dix ans

La délinquance des étrangers immigrés en France n'a pratiquement pas augmenté en dix ans. En 1976, la police judiciaire avait recensé 15,54 % d'étrangers parmi les auteurs présumés de crimes et de délits. En 1986, ils étaient 16,15 %.

Ce constat, qui vient contrecarrer une idée de plus en plus répandue, est contenu dans le rapport annuel de la criminalité et de la délinquance en France, établi par la division des études de la direction centrale de la police judiciaire à partir des données recueillies par les services de police et de gendarmerie. Ce bilan 1986 dont les premiers résultats avaient été rendus publics par M. Robert Pandraud en mars dernier (*le Monde* du 5 mars) doit être publié prochainement par la Documentation française. L'analyse détaillée des résultats réserve ainsi des surprises.

Si la criminalité due aux étrangers reste globalement stable, ceux-ci n'en commettent pas moins plus de crimes et délits, proportionnellement à leur population (4 470 485 personnes), que les Français. Les délinquants nationaux représentent 13,35 pour 1 000 de leur population, les étrangers 29,21 pour 1 000. Le rapport fait remarquer que ce décalage persistant au fil des années s'explique sans doute par la plus forte proportion d'hommes adultes dans la population étrangère (moins d'enfants, de femmes et de personnes âgées). Il faudrait ajouter aussi « l'effet de marquage » bien connu des statisticiens : les immigrés comme les jeunes sont plus souvent contrôler par les policiers ou les gendarmes...

En 1986, 130 597 étrangers ont été mis en cause dans des faits répréhensibles. En 1976, sur une population pratiquement équivalente, ils étaient 80 151. Cette augmentation, de l'ordre de 50 %, correspond à celle de la criminalité des nationaux pendant la même période. Le taux de criminalité global des Français est passé de 0,89 % en 1976 à 1,34 % en 1986, et pour les étrangers de 1,91 % à 2,92 %.

Les étrangers immigrés sont surtout mis en cause pour des infractions à la police des étrangers (22 % des délinquants étrangers, soit plus de quatre fois plus qu'il y a dix ans). Viennent ensuite les vols, les chèques sans provision, les coups et blessures volontaires, le trafic de stupéfiants et la toxicomanie. 482 étrangers ont été mis en cause en 1986 dans des viols (0,36 % de l'ensemble des délinquants étrangers), contre 2 066 Français.

La criminalité étrangère varie considérablement d'un département à l'autre, comme la population. A Paris, les étrangers représentent 36,14 % de l'ensemble des délinquants. Viennent ensuite les Alpes-Maritimes (35,24 %), les Hauts-de-Seine (32,89 %), la Corse (31,94 %, les deux départements confondus), les Bouches-du-Rhône (31,45 %), la Seine-Saint-Denis (29,88 %) et le Rhône (25,76 %). En fin de peloton apparaissent la Creuse (2,68 %) et les Côtes-du-Nord (2,08 %).

DÉFENSE

Un mot d'artilleur

MARSEILLE
de notre correspondant

« S'ils s'étaient trouvés à Waterloo, combien auraient-ils infligé à Cambronne ? » Ce commentaire ironique, un avocat l'a adressé dans les couloirs du tribunal correctionnel de Marseille aux juges qui venaient de condamner à quatre mois de prison ferme M. Fabrice Mistrangelo, un appelé de dix-neuf ans, apprenti peintre de Montpellier, affecté au 21e régiment d'artillerie de Canjuers (Var). Le jeune homme avait, dans un moment de colère, traité son capitaine de *« con »*. Quatre mois ferme c'est cher payé un moment d'énervement.

A moins de deux mois de la « quille » et pour une banale altercation consécutive à une remarque de l'officier sur sa tenue négligée, le jeune homme victime d'une éruption de boutons, a dit brièvement, mais de façon péremptoire, en quelle estime il tenait son capitaine. Personne ne le nie, même pas l'intéressé. Mais, l'honneur de l'armée étant en jeu, un magistrat a estimé qu'il était indispensable de placer le coupable sous mandat de dépôt, dans une cellule des Baumettes, à Marseille, avant qu'il fût présenté devant un tribunal. Il aura fallu pour cela attendre plus de quatre mois.

L'Association des usagers de l'administration, présidée par M. Jean-Claude Delarue, a décidé de décerner au jeune militaire le titre de *« victime de l'administration militaire et judiciaire »*. Elle invite les Français *« à lui faire un cadeau, notamment les anciens appelés qui ont eu un jour envie de dire à un gradé ce qu'ils pensaient de lui »*. L'Association préconise également d'offrir un présent symbolique au capitaine et au magistrat concernés ainsi qu'au juge parisien qui a envoyé un jeune Antillais en prison pour avoir refusé d'entonner *le Chant des Africains*. Ce dernier vient d'être libéré et comparaîtra le 14 septembre prochain sous l'inculpation de refus d'obéissance (*le Monde* des 5 et 27 août).

J. C.

CATASTROPHES

En Thaïlande

L'accident d'avion de Phuket a fait 83 morts

Les quatre-vingt-trois passagers et membres d'équipage du Boeing-737 de la compagnie Thaï Airways, abîmé en mer le lundi 31 août au large de Phuket (Thaïlande), ont été tués. Il y avait trois Français à bord (dont on ignore pour le moment l'identité).

Un porte-parole de la compagnie thaïlandaise a déclaré que la catastrophe s'était produite à la suite d'une manœuvre du pilote pour éviter une collision avec un autre avion de la compagnie Dragonair, qui s'apprêtait à atterrir. Cette dernière compagnie a démenti que son appareil ait été impliqué dans l'incident. D'autres témoignages font état d'une fumée s'échappant du Boeing peu avant qu'il ne plonge dans la mer d'Andaman, à 7 kilomètres au large de l'aéroport. Pour trancher entre ces interprétations, il faudra attendre la récupération des appareils d'enregistrement de l'avion dont les débris se trouvent à 15 mètres de fond.

En avril 1985, un autre Boeing-737 de Thaï Arways s'était écrasé près de Phuket, provoquant la mort de onze personnes. — *(AFP, AP, UPI, Reuter.)*

FAITS DIVERS

Dans les Yvelines

Un centre commercial incendié par un groupe d'enfants

Quatre garçons, âgés de sept à dix ans, ont incendié, le dimanche soir 30 août, un centre commercial du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines), pour *« s'amuser »*, ont-ils expliqué aux policiers qui les ont rapidement interpellés. Selon les évaluations des commerçants, les dégâts seraient de l'ordre de 10 à 20 millions de francs. Neuf magasins, dont une supérette désaffectée, ont, en effet, été partiellement détruits par le feu.

Les enfants, trois Sénégalais et un Malien, demeurant dans ce quartier « sensible », après avoir provoqué un incendie dans la cave d'un immeuble du Val-Fourré, ont brisé une vitre de la supérette désaffectée et ont mis le feu à des caisses de plastique. Les flammes se sont rapidement propagées par les toits aux autres magasins.

Les quatre enfants devront se présenter, avec leurs parents, au service des mineurs du parquet de Versailles.

RELIGIONS

Le patriarche Pimen précise les obstacles à une visite du pape en URSS

Le patriarche Pimen, chef de l'Eglise orthodoxe russe, estime que le dogme de l'infaillibilité pontificale et le problème de l'Eglise catholique uniate ukrainienne sont parmi les principaux obstacles qui empêchent une visite du pape en URSS.

Dans une interview accordée au mensuel catholique italien *Gesu*, dont des extraits ont été rendus publics à Rome, le lundi 31 août, le patriarche de Moscou et de toutes les Russies déclare que les rapports entre orthodoxes et catholiques ne sont pas assez bon actuellement pour permettre un voyage du pape.

L'infaillibilité, réafirmée par Vatican II, est *« l'obstacle principal »* permanent. En outre, dit-il, *« certains faits sont intervenus qui ont compliqué le développement et l'approfondissement de nos rapports. La question de l'Eglise uniate, par exemple, représente une difficulté pour nos relations. »*

L'Eglise catholique ukrainienne, dite uniate parce qu'unie à Rome, avait été intégrée de force à l'Eglise orthodoxe par Staline en 1946. Le Vatican soutient une église clandestine qui aurait près de quatre millions de fidèles, dix évêques et quelques centaines de prêtres (*le Monde* du 27 août).

Le chef des orthodoxes russes déplore également *« des affirmations peu objectives de Jean-Paul II sur notre pays, sur le système socialiste que nos peuples ont choisi, comme sur le rôle joué au sein de la société par les citoyens croyants »*.

L'interview du patriarche Pimen — la première, selon *Gesu*, qu'il ait accordée à une publication catholique — a été recueillie au cours d'une série d'entretiens au printemps dernier par le spécialiste des questions religieuses du quotidien communiste italien l'*Unita*, Alceste Santini.

Société

REPÈRES

Bioéthique

Des mères porteuses « repenties »

Trois anciennes mères porteuses américaines ont lancé, le lundi 31 août, une campagne contre la pratique des maternités pour compte de tiers, qu'elles considèrent désormais comme une forme d'*« esclavage de la reproduction »*. Au cours d'une conférence de presse, ces mères porteuses ont fait part avec tristesse de leur expérience et ont demandé l'interdiction de cette pratique.

L'une des protestatrices est Mme Mary Whitehead, la mère biologique du célèbre « Baby M » (*le Monde* du 2 avril). Espérant toujours que la cour suprême du New-Jersey lui accordera la garde de l'enfant, elle a déclaré : *« Que je gagne ou que je perde, je sais que je suis sa mère. »* Mais, a-t-elle ajouté, *« il était mauvais de violer les lois de la nature »*. Il y a quelques semaines, l'avocat de Mme Whitehead avait annoncé que sa cliente s'était séparée de son mari, en raison avait-il précisé, de la déception causée au couple par la perte de leur procès.

Circulation

Les contrevenants mauvais payeurs ne pourront pas vendre leur voiture

Les propriétaires qui n'auront pas acquitté les amendes, infligées à leurs voitures, ne pourront vendre leur véhicule. La direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur rédige un décret d'applicatioin d'une loi, publiée le 1er octobre 1985, qui permettra au procureur de la République de s'opposer au transfert de la carte grise du véhicule concerné. Il reste à déterminer à partir de quel montant d'amendes impayées, la vente sera bloquée. La nouvelle réglementation devrit être testées dans un département normand, peut-être la Seine-Maritime.

Ces nouvelles dispositions ont pour but d'accélérer le recouvrement des amendes. Sur onze millions de contraventions, dressées chaque année en France, deux millions restent impayées.

Montagne

Record d'accidents dans les Alpes

Quatre-vingts alpinistes et randonneurs ont trouvé la mort dans les six départements des Alpes françaises entre le 1er juin et le 31 août. Quatre autres sont portés disparus, et trois cent quatre-vingt-cinq ont été victimes de blessures plus ou moins graves. Ce bilan est le plus lourd que les services de secours aient eu à enregistrer depuis 1979.

Les chutes de neige tardives, la présence de passages encore glacés sur des parois normalement sèches, la mauvaise qualité de la roche, gorgée d'eau et rendue friable par les orages, mais aussi l'imprudence des alpinistes qui partent sans consulter la météo ou qui accordent une confiance excessive à leur matériel très sophistiqué sont, selon les secouristes, à l'origine de la plupart des accidents. Ceux-ci, qui mobilisent de nombreuses équipes de secours ainsi que des hélicoptères d'évacuation et qui se traduisent par de longues hospitalisations, coûtent chaque année plus de 100 millions de francs à la collectivité nationale.

Nucléaire

Des brebis à Cattenom

Les responsables de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) ont-ils voulu adresser un signe de paix à leurs irréductibles contempteurs français, sarrois et luxembourgeois ? Ils viennent en tout cas d'installer un troupeau de brebis sur les pelouses entourant leur réacteur. Il ne s'agit pas de moutons authentiques, mais de vingt-deux sujets en résine synthétique, un peu plus hauts sur pattes que nature, colorés en blanc, noir, marron et rose, dotés d'un corps de série mais de têtes « personnalisées ». Ces figurations sont dues au talent de deux artistes membres de l'Institut, Michel Gemignani et Jean Cardot, dont la contribution a été sollicitée par EDF. Leur travail, d'un coût de 600 000 francs, a été payé par le fameux 1 % que les entrepreneurs de tout ouvrage public devraient consacrer aux œuvres d'art. Commentaire du syndicat CFDT dans un tract-poème : *« Ces animaux paissant nos radiations, leur laine synthétique garderont, quand nos cheveux, hélas, tomberont. »*

Paris

Un bureau « propreté » dans chaque arrondissement

Un bureau « propreté » sera désormais à la disposition des Parisiens dans chacune des vingt mairies d'arrondissement de la capitale. Ce nouveau service, dont le maire de la capitale, M. Jacques Chirac, a annoncé le démarrage, est destiné à recevoir les observations de tous ceux qui ont à se plaindre de dépôts d'ordures, de trottoirs sales ou d'affichages sauvages. L'employé municipal recevant ces plaintes les transmettra immédiatement aux élus et techniciens locaux, qui s'emploieront à y porter remède plus rapidement qu'autrefois. Cette « communication » directe entre les citoyens et les services de nettoiement devrait améliorer la propreté de Paris.

Sports

Roma

Les championnats du monde d'athlétisme

Le charme bulgare

Domination des athlètes de l'Est, le lundi 31 août, pour la troisième journée des championnats du monde d'athlétisme. Les trois titres féminins mis en jeu ont été attribués à la Soviétique Olga Bryzgina (400 mètres) et aux Allemandes de l'Est Sigrun Wodars (800 mètres) et Martina Hellmann (disque). Au triple saut, le champion d'Europe bulgare, Christo Markov, s'est imposé en établissant un nouveau record d'Europe (17,92 mètres).

ROME
de notre envoyé spécial

Il n'y a rien de plus tenace que les préjugés. En athlétisme, il en est un de taille, qui oblitère complètement les performances des Allemandes de l'Est : le dopage.

Oh ! ce n'est pas que ces demoiselles soient prises sur le fait plus souvent qu'à leur tour. Non, c'est surtout une affaire d'esthétique. Des cuisses épaisses ou des épaules larges, présentées sur les podiums en grand nombre, ont choqué quelques beaux esprits. De telles formes apparaissent contre nature, c'est-à-dire le produit d'obscures opérations de laboratoire. Les répliques formulées par des responsables à la langue de bois n'ont fait qu'aggraver les choses.

En jetant un coup d'œil sur leurs rivales, la plus simple honnêteté aurait été de convenir que les différences morphologiques sont décidément infimes entre l'Est et l'Ouest, car, ici ou là, la pratique intensive d'une discipline aboutit aux mêmes résultats, l'hypertrophie de certains groupes musculaires.

Il faut donc convenir que la différence de résultats ne vient pas de la forme mais plutôt du fond. Hélas ! la RDA n'est pas plus pressée de révéler ses secrets d'entraînement que d'abattre le mur de Berlin. La suspicion demeure donc. Et les performances sont comptabilisées dans une indifférence à peine polie. A Helsinki, pour les premiers championnats du monde, les Allemandes de l'Est ont enlevé six titres sur dix-sept. Absente des Jeux de Los Angeles, elles sont à Rome pour faire un score aussi impressionnant. Lors des six finales déjà disputées, elles ont réalisé trois doublés (100 mètres, 800 mètres, disque) et gagné au total neuf médailles, grâce aux autres résultats, à la hauteur et au 400 mètres. Si l'on se fie aux performances du début de la saison, il n'y a plus que le 10 000 mètres, le 100 mètres haies, le poids et, avec l'Américaine Jacky Joyner, l'heptathlon et la longueur, qui pourraient leur échapper sur les treize titres restant en jeu cette année. La domination est donc bien écrasante. Trop lourde pour être appréciée en tout cas. Et pourtant, il ne faudrait peut-être pas grand-chose.

Mais quoi ? Etablir une sorte de complicité avec le public, par exemple. Les Bulgares, qui, au plan de la « préparation biologique » n'ont pas meilleure réputation que les Allemandes de l'Est, s'y entendent parfaitement. Tous les spectateurs sautaient, dimanche, avec Stefka Kostadinova, quand elle a tenté de porter le record du monde féminin de la hauteur à 2,09 m. Et, lundi, même scénario pour Christo Markov, à la poursuite des 18 mètres au triple saut.

Tour de force

Et là, le tour de force a été impressionnant. Car cette discipline, qui consiste à rebondir sur le pied d'appel, comme à la marelle, pour tenter, après un appui sur l'autre pied, d'atterrir le plus loin possible, est une des plus techniques (importance de la coordination), des plus exigeantes (chevilles et genoux à rude épreuve) mais surtout des moins logiques (pourquoi trois sauts ?). Y intéresser le public est une gageure. Et c'en est une autre de gagner sa faveur, quand des spécialistes de « l'animation » comme l'Américain Conley ou le Nigérian Taiwo sont du concours.

Markov y est bien parvenu. Peut-être une affaire de style. Quelle est séduisante, en effet, cette mèche folle qui lui tombe sur les yeux, quand il se concentre et qu'il chasse en soufflant ! Quelle détermination aussi sur ce beau visage de pâtre ! Mais aussi, quelle détente ! Les trois essais réussis ont été mesurés à respectivement 17,70 mètres, 17,73 mètres et 17,92 mètres, nouveau record d'Europe, à 5 petits centimètres du record du monde de l'Américain Willy Banks (assez piteusement éliminé en séries).

Mais ce qui a par-dessus tout bouleversé le public, c'est le troisième essai : Markov est nettement retombé au-delà des 18 mètres, cette limite magique sur laquelle les spécialistes butent depuis bientôt douze ans. Mais les juges ont estimé qu'il avait mordu – un millimètre peut-être – sur la planche d'appel. Essai refusé donc. Mais Markov y a gagné la sympathie de la foule, ce qui est finalement plus dur que de monter sur le podium.

ALAIN GIRAUDO.

800 mètres : l'élimination de Philippe Collard

La course du lièvre

Grosse désillusion française, lundi 31 août à Rome. Philippe Collard a été éliminé dès la demi-finale du 800 mètres.

ROME
de notre envoyé spécial

« Trop impulsif, pas assez réfléchi ». Philippe Collard a l'autocritique spontanée. Aussitôt après son élimination, le Stéphanois disséquait sa course entre deux goulées d'eau minérale. *« N'ayant pas pris un départ assez rapide, je n'ai pas pu me rabattre en tête ; alors, je me suis énervé ; j'avais peur de rester coincé derrière le peloton. Mais j'ai produit un effort trop violent pour déborder le Brésilien Barbosa. Je me suis tué. »*

En fait, le coureur français n'a retouvé sa lucidité qu'après la mi-course, franchie en 51 s 4/100. Comme prévu, il était passé en tête à la cloche mais, dès l'amorce de la ligne opposée, il a senti qu'il amènerait ses poursuivants *« sur un plateau »*. Il sentait leur souffle dans son dos et dans ses jambes, *« les effets d'une trop grande générosité en début de course »*.

C'est ainsi que le scénario se déroula. Spectateur de sa propre défaite, Philippe Collard les regarda passer un à un au long d'une cauchemardesque dernière ligne droite. D'abord McKean, puis Barbosa, Maraï, Lahbi, Popovic et les autres. Il capitula définitivement, avant même la ligne d'arrivée. Dans le camp français, c'était la consternation. Autoritaire vainqueur des meilleurs mondiaux au meeting de Nice, en juillet dernier, Collard était en effet considéré comme l'une des chances françaises de médailles.

Après son élimination prématurée, l'athlète du CSC La Grand-Croix plaide coupable : *« J'ai trop voulu appliquer le plan prévu. J'aurais dû être plus patient et rester à l'abri. A Nice et à Zurich, j'ai prouvé que je pouvais gagner dans la dernière ligne droite, mais je n'ai pas encore suffisamment confiance en moi dans ce secteur de la course. »*

Pour accéder à la finale, il fallait accomplir trois courses en trois jours. Un menu lourd pour ce frêle athlète au teint pâle ? *« Non*, dit-il. *Il était prévu que je passe aussi vite au 400 mètres, mais pas au prix d'une tel effort. »* En fait, Collard a payé son inexpérience, voire une certaine naïveté. *« On devait me relayer à mi-course, mais on ne l'a pas fait. » « On »* est un fieffé lâcheur ! Le Français a appris à ses dépens qu'en demi-finale d'un championnat du monde, *« il ne faut compter que sur soi-même »*.

Après le football

Malgré ses vingt-sept ans révolus, Philippe Collard n'est pas, il est vrai, un vieux renard des pistes. A vingt ans, il n'avait encore jamais chaussé de pointes. Il consacrait toute son énergie à marquer des buts pour son équipe de football. A la disparition de son petit club, des copains l'attirèrent sur un anneau de tartan. Ce fut une révélation : trois mois après ses premières foulées, il devenait champion de Drance espoirs en salle du 400 mètres. Monté sur 800 mètres sur les conseils de Camille Viale, un jeune entraîneur stéphanois, il est passé de 1 min 50 s en 1984 à 1 min 43 s 95 cette saison, à un souffle du vieux record de France de José Marajo (1 min 43 s 9).

Ses progrès chronométriques eurent toutefois du mal à se traduire par un palmarès. Battu aux championnats de France 1986 par un anonyme, il ne termina que septième aux championnats d'Europe de Stuttgart, la même année. Sur une distance qui requiert vitesse, résistance et sens tactique, il ne possède pas encore à fond la troisième qualité. A le voir manœuvrer en patron dans les pelotons cette saison, on aurait pourtant pu le croire arrivé au sommet de son art.

Il est certes déçu. Mais il prend déjà rendez-vous pour l'année prochaine : *« On ne devient pas un coureur de niveau mondial en deux ans ; je me donne encore cinq années ou plus pour réussir. Cette élimination entache ma bonne saison mais elle n'est pas dramatique ; cela ne remet pas en cause le travail accompli. Comme de mes échecs passés, je compte bien en tirer les leçons pour franchir un nouveau palier. »*

Le mur des journalistes qui l'entourent ne lui inspire aucune lamentation. Les micros tendus reçoivent au contraire un message d'espoir. On peut lui faire confiance, le bonhomme est volontaire. Lorsqu'il décida de tenter sa chance au plus haut niveau, Collard n'hésita pas à jeter sa blouse d'infirmier aux orties. Ses horaires professionnels ne convenaient pas au rythme de vie d'un coureur de demi-fond astreint à deux entraînements quotidiens.

Malgré des performances encore modestes, il n'a pas craint, en octobre 1985, de pointer volontairement au chômage pendant plus d'un an pour poursuivre dans la voie qu'il avait choisie. Ce n'est pas la chausse-trape romaine qui le fera rebrousser chemin.

J.-J. B.

Les résultats

MESSIEURS

Triple saut. – 1. Markov (Bulg.), 17,92 m (nouveau record d'Europe, ancien record 17,81 m par le même) ; 2. Conley (E-U), 17,67 m ; 3. Sakirkin (URSS), 17,43 m.

DAMES

400 mètres. – 1. Bryzgina (URSS), 49 s 38 ; 2. Mueller (RDA), 49 s 94 ; 3. Emmelmann (RDA), 50 s 20.

800 mètres. – 1. Wodars (RDA), 1 mn 55 s 26 ; 2. Wachtel (RDA), 1 mn 55 s 32 ; 3. Gurina (URSS), 1 mn 55 s 56.

Disque. – 1. Hellmann (RDA), 71,62 m ; 2. Gansky (RDA), 70,12 m ; 3. T. Khristova (Bulg.), 68,82 m.

● **AUTOMOBILISME : Ayrton Senna chez McLaren.** – Après l'annonce de transfert de Nelson Piquet dans l'écurie Lotus, pour la saison 1988, le Brésilien Ayrton Senna a confirmé, le lundi 31 août, à Rio-de-Janeiro, qu'il quitterait cette écurie pour rejoindre Alain Prost chez McLaren.

Les blessures des athlètes

Le chemin de croix des Français

Aux contre-performances de certains s'ajoute une liste impressionnante de blessures chez les athlètes français. Fatalité ?

ROME
de notre envoyé spécial

Le coup de pistolet du starter a donné le signal de la douleur. Pour Chantal Beaugeant, l'heptathlon s'est achevé lundi matin dès les premiers mètres de la première épreuve. Emportée par son courage, elle a terminé son 100 mètres haies à cloche-pied pour s'écrouler sur une civière. La cuisse tétanisée par une contracture, l'athlète de Clamart devait renoncer à récolter le fruit de nombreux mois de travail.

La même mésaventure est arrivée à Max Morinière en série du 100 mètres. Martine Faye, pliée par une sciatique, a dû abandonner en série du 3 000 mètres. Après Salbert, Plaziat, Collet, Caristan, Marie-Rose, victimes de divers bobos à quelques jours des championnats du monde, le martyrologe des athlètes français s'allonge sur la piste romaine.

Eric Bouvat, le médecin de l'équipe de France, ne sait plus où donner de la seringue. *« Ils sont tous plus ou moins blessés,* continue-t-il. *Certains sont fragilisés par les efforts de toute la saison. D'autres sont arrivés ici déjà blessés. Pour Chantal Beaugeant, par exemple, c'était couru d'avance. Elle a eu une élongation il y a quinze jours,* dit-il. *Quand on s'entraîne là-dessus sans se reposer, on ne peut pas guérir mais si on se repose on n'a plus de chances d'être compétitif. C'est à l'entraîneur et à l'athlète de faire leur choix. Moi, je donne mon avis. »*

Chantal avait choisi. *« Je pouvais sauter et lancer normalement, mais pas courir. Alors je m'étais résolue à trois infiltrations pour le 100 mètres haies, le 200 mètres et le 800 mètres. »* Toutefois, la science a ses limites, et le produit anesthésiant administré avant la course n'a eu aucun effet. D'ailleurs, Eric Bouvat n'a pas une vocation de secouriste de luxe. Pour lui, le rafistolage des éclopés à la veille des compétitions n'est pas une solution. En poste depuis six mois, il a l'ambition de mettre sur pied une véritable politique médicale.

Suivi médical

« Les étrangers ont aussi des blessés, car le sport à ce niveau est facteur de micro-traumatismes qui engendrent d'inévitables lésions. Mais il est possible de limiter la casse, affirme-t-il. *Je veux faire comprendre aux athlètes et aux entraîneurs que le suivi médical fait partie intégrante de l'entraînement. Mon cheval de bataille, c'est l'hygiène de vie. Il faut que les sportifs en aient conscience dès le plus jeune âge. »* En prenant ses responsabilités, le nouveau médecin de l'équipe de France a découvert *« une situation en dessous de l'idéal »*.

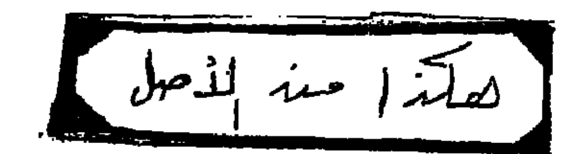
Certains athlètes n'ont pas encore compris la nécessité de voir un médecin s'ils ne sont pas malades. D'autres ont un médecin personnel qui n'a aucun contact avec les médecins fédéraux. Il y en a enfin qui se heurtent à l'isolement géographique ou à des structures hospitalières peu adaptées à leurs besoins. *« En France, le sport doit s'adapter au système médical, tandis que, dans certains pays c'est le système médical qui s'adapte aux besoins du sport,* dit Eric Bouvat. *Dans les pays socialistes il y a un médecin pour deux athlètes. Moi je ne peux pas m'occuper de cent vingt athlètes disséminés dans toute la France. Il faut donc établir le contact avec le médecin personnel de chacun, établir avec lui le même dialogue que l'entraîneur national avec l'entraîneur de club. Bref, parler ensemble le même langage. »*

Depuis huit mois, il défriche le terrain, envoie des courriers, propose à ses confrères un bilan type de suivi médical, diffuse auprès de chaque athlète les adresses utiles. Une croisade masquée du sceau d'un sympathique empirisme à cause d'un cruel manque de moyens financiers. Eric Bouvat est actuellement en quête d'un budget pour que l'an prochain, dans la perspective des Jeux olympiques, *« chaque athlète soit massé une fois par semaine »*. C'est ce qu'on peut appeler un programme minimum ! Il est vrai qu'un médecin peut difficilement prescrire une série de quinze séances de massages à titre préventif sans encourir les foudres de la Sécurité sociale. *« Il faut alors se débrouiller avec le système D »*, avoue Eric Bouvat.

La récente mésaventure du sprinter Antoine Richard, soigné sans le savoir avec des produits interdits, vient de jeter un nouveau discrédit sur la qualité de la médecine sportive en France. Après avoir été le kinésithérapeute de l'équipe de France il y a huit ans, Bouvat vient de terminer ses études de médecine, assorties de toutes les spécialités possibles en matière sportive. Il reconnaît qu'il est difficile de trouver un spécialiste de sport. *« Le CES de médecine du sport ne dure en effet qu'un an au lieu de trois pour les vrais CES. De plus, il n'apporte pas aux médecins de surcotation »*, dit-il, pour expliquer le manque de vocations.

A défaut de connaître un produit miracle pour redonner santé et prospérité à l'athlétisme français lors des grands rendez-vous, Eric Bouvat entreprend une thérapie de longue haleine. *« Massages et hygiène de vie » :* sa première ordonnance fleure bon le remède de bonne femme.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Sous la faux du SIDA

L'impuissance des médecins, l'angoisse des malades et des séropositifs, font souvent du SIDA une maladie intolérable.

A propos du SIDA, une enquête américaine de 1985 montrait que plus d'un tiers du personnel soignant éprouvait une anxiété majeure lors de la prise en charge de malades atteints de cette maladie. On observait alors des réactions d'évitement de *soins ou de contact corporel*, voire des attitudes d'agressivité des soignants à l'égard des malades.

La situation décrite dans cette étude *paraît aujourd'hui dépassée* parce que les risques de contamination sont mieux circonscrits et les mesures de précaution, généralisées. Sans doute aussi parce que le SIDA a perdu auprès du personnel paramédical son caractère de maladie nouvelle et mystérieuse. Pourtant, l'angoisse demeure. Elle est moins conditionnée aujourd'hui par la peur d'être contaminé par le virus que par l'évolution très pénible de cette maladie qui frappe de manière inexorable des sujets souvent jeunes.

C'est aux médecins que revient la tâche redoutable d'annoncer la séropositivité. On conçoit que cette annonce soit particulièrement délicate lorsqu'il s'agit d'une femme enceinte ou souhaitant l'être, d'un couple dont l'un est « HIV + », d'un jeune enfant ou d'un adolescent hémophile.

La culpabilité ressentie par le médecin est souvent sous-jacente, quand elle n'est pas clairement exprimée, comme par ce spécialiste de l'hémophilie : *« En voulant restaurer la vie, j'ai donné la mort. »* D'autres expriment différemment leur gêne. Ainsi, un gynécologue se bornant à annoncer sèchement et sans précautions à une jeune femme : *« Vous êtes HIV +, alors n'ayez pas d'enfant, utilisez des capotes anglaises, ne prêtez pas votre brosse à dents, n'utilisez par le rasoir des autres. »* Ce qui a provoqué la réaction suivante : *« Cela me révolte qu'un médecin soit capable de me faire du mal, de casser ma vie et soit incapable de me soigner. Je sais que c'est idiot, mais c'est sur lui que se cristallise toute ma colère. »*

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'on fasse appel de plus en plus souvent, en milieu hospitalier, à ces spécialistes de la communication que sont les « psy ». Mais, dans l'intimité de son cabinet, le spécialiste, ou le généraliste, se sent bien désarmé.

Les conséquences psychologiques

Au-delà du corps médical ou paramédical, *quelles réactions psychologiques*, individuelles et collectives l'extension de l'épidémie de SIDA déclenche-t-elle ?

Quelques études anglo-saxonnes mais aussi françaises permettent une première approche du problème.

Tous les médecins qui ont eu affaire à ce type de situation le savent : l'annonce d'un test positif provoque des réactions d'angoisse majeures qui peuvent aller jusqu'au suicide. Comment pourrait-il en être autrement ? *Les attitudes observées* témoignent toutes de l'impact traumatique initial. Elles prennent diverses formes, qui vont du déni (depuis l'incrédulité jusqu'à la fuite en avant) jusqu'à la révolte (entraînant de façon non exceptionnelle la multiplication des conduites contaminantes). Ainsi, par exemple, cette histoire connue : un homme rencontre une jeune fille, un soir dans une boîte de nuit ; ils passent la nuit ensemble ; au petit matin, l'homme découvre, écrit au rouge à lèvres sur la glace de la salle de bains, un sinistre « *Bienvenue au club du SIDA* ».

On observe aussi fréquemment des réactions dépressives avec crises d'anxiété, des troubles obsessionnels et des préoccupations hypocondriaques. Des manifestations qui sont autant de réponses particulières à l'angoisse de mort.

Plusieurs groupes ont particulièrement été étudiés.

Les homosexuels tout d'abord. L'effet sur les couples dits d'aménagement ou de cohabitation (de moins *en moins fréquents*) est très destructeur, renforçant la solitude des séropositifs. En revanche, dans les couples stables, les ruptures sont rares, l'ami assurant le plus souvent son rôle de soutien. Le milieu homosexuel, qui est relativement structuré et qui dispose de relais d'information, s'est très vite organisé (aux Etats-Unis, le Gay *Men Health Crisis date de 1982*) pour prendre en charge de façon collective une part de l'angoisse qui étreint les séropositifs.

Chez les toxicomanes, les rapports avec le SIDA (*7 sur 10 sont* déjà contaminés dans les grandes villes, du fait principalement de l'échange de seringues) sont marqués du sceau de l'ambivalence : *« Si je dois mourir, que ce soit du SIDA ou de l'overdose qu'est-ce que cela change ? » ; « On m'a toujours dit que j'étais en train de me détruire, eh bien voilà... »* Déni donc, défi même, chez la plupart des toxicomanes face au SIDA. Pourtant, un nombre croissant de toxicomanes évoquent la peur du SIDA pour demander une cure de désintoxication. On peut s'interroger sur la valeur de cette demande.

Les femmes séropositives, face à une maladie qui touche et mobilise essentiellement les hommes (par le biais, notamment, de la communauté homosexuelle), peuvent se sentir isolées, comme mises à l'index. *Aujourd'hui, le corps médical tend* à déconseiller toute grossesse chez une femme séropositive et propose dans la plupart des cas l'interruption d'une grossesse en cours. Le traumatisme peut alors devenir majeur pour les femmes séropositives de plus de trente-cinq ans, sans enfant, pour qui le peu d'espoir thérapeutique à court terme fait souvent rimer « séropositivité » avec « stérilité ».

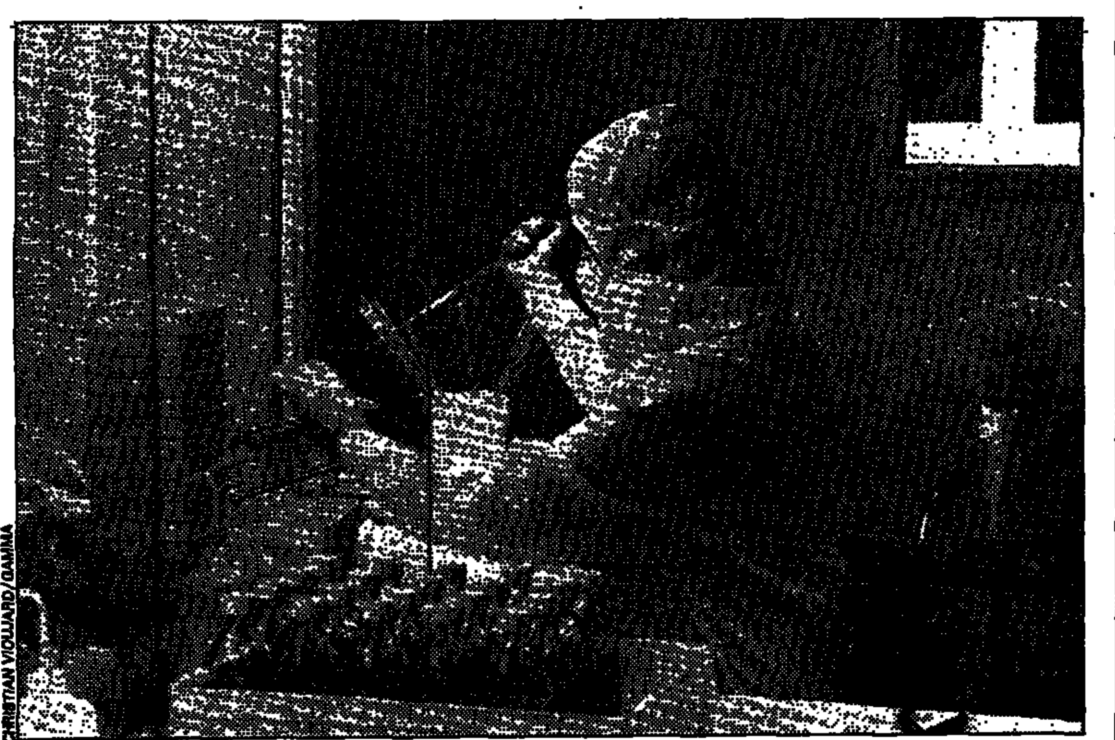
En France, il naît actuellement un enfant séropositif par jour. Pourtant, les études psychologiques n'ont porté que sur les enfants plus âgés et sur les adolescents (le plus souvent de jeunes hémophiles) qui, d'une histoire médicale grave mais contrôlée, passent à une situation d'enfants *« dangereux » à l'avenir incertain*. Ils peuvent réagir par le biais de troubles comportementaux : dépendance absolue vis-à-vis de la mère ou, à l'inverse, rupture totale avec les parents. Et, puisqu'ils ont été en quelque sorte les « victimes » d'une transfusion sanguine, on ne peut exclure des réactions d'hostilité tant à l'encontre des médecins que des pouvoirs publics.

L'apparition des complications organiques déstabilise une seconde fois l'équilibre psychique du patient avec un risque suicidaire majeur. L'évolution en dents de scie de la maladie, émaillée de séjours hospitaliers *de plus* en *plus longs* et fréquents, fait alterner des périodes d'espoir et d'anxiété paroxystique. S'installent alors le découragement devant l'impuissance médicale et la dépendance vis-à-vis des structures de soins avec parfois des conduites agressives dans une attente plus ou moins résignée de la mort.

Trop souvent, les réactions des proches sont négatives : indifférence, repli prudent voire hostilité. Il est déjà arrivé que certains patients hospitalisés se heurtent pendant des heures, durant leurs permissions de sortie, aux portes closes de familles réprobatrices et rejetantes. Dramatiques, de telles réactions demeurent peu fréquentes.

Le SIDA provoque enfin une remise en question de la toute-puissance médicale et scientifique, fréquemment exaltée par un discours médiatique centré sur les grands succès de la médecine. La mort n'est plus seulement l'apanage des personnes ayant dépassé un certain âge. L'angoisse de mort étreint aujourd'hui une population jeune qui ne l'imaginait qu'au travers d'un accident brutal. C'est dire que les conséquences à moyen et à long terme du SIDA sont encore imprévisibles tant sur le plan de la maladie elle-même que sur son retentissement dans l'évolution des mentalités et sur la psychologie collective.

Dr FRANCIS PEIGNE
professeur au Collège de médecine des hôpitaux de Paris.
ERIC CHEVALIER
interne en médecine, élève de l'Institut d'études politiques de Paris.



CHRISTIAN VIOUJARD/GAMMA

Laboratoire de contrôle du vaccin HEVAC B Pasteur en milieu stérile.

Au chevet des cordées

Pour progresser, la médecine de haute altitude recherche le concours des alpinistes.

PEUT-ON atteindre le sommet de l'Everest (8 848 mètres) sans se munir de bouteilles d'oxygène ? Jusqu'en 1978, la plupart *des physiologistes*, chiffres à l'appui, jugent ce défi bien ambitieux. Impossible, répondent-ils le plus souvent. Les alpinistes se montrent malgré tout fort têtus, et, en dépit du scepticisme du monde médical, les expéditions en direction du Toit du monde se multiplient. Il faudra cinquante ans pour gravir sans oxygène les 300 derniers mètres, mais, en 1978, Reinhold Messner et Peter Habeler parviennent au sommet, épuisés. *En quelques semaines*, ils viennent de trancher un débat scientifique vieux de plus de cinquante ans.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, la médecine de haute altitude a-t-elle encore besoin, pour progresser, de ces défis des professionnels de la *montagne* ? *« Les observations recueillies au cours des expéditions « sportives » nous sont précieuses, c'est vrai*, répond le docteur Richalet, qui dirige les travaux de l'Association pour la recherche en physiologie de l'environnement. *Depuis la fondation de l'ARPE, en 1982, nous avons suivi 180 alpinistes. Ils passent des tests avant leur départ, tiennent un carnet de randonnée où ils notent leurs moindres maux (céphalées, insomnies, diarrhées, somnolence) avec l'altitude correspondante et le nombre de journées passées dans le camp de base, et, lorsqu'ils sont de retour, nous étudions de nouveau en détail leur état de santé. Toutes ces observations nous permettent de définir un profil « optimal » de l'expédition en haute montagne. Nous avons ainsi dégagé trois « règles » de base : il ne faut pas dépasser 300 mètres de gain de dénivelé par jour (au-dessus de 3 000 mètres), il faut s'acclimater dans un camp de base suffisamment élevé (5 000 mètres pour un sommet de 7 000), et il ne faut pas rester trop longtemps au-delà de 6 000 mètres. »* Ces conseils peuvent paraître relever du simple bon sens. En fait, ils sont assez récents. Autrefois, par exemple, les médecins préconisaient des phases d'acclimatation très longues : certaines expéditions restaient à une altitude de 5 000 mètres pendant plus d'un mois avant de s'attaquer au sommet. Au risque de dérégler, parfois de manière irrémédiable, un organisme qui n'est pas fait pour fonctionner en altitude.

L'impatience de certains alpinistes apporte parfois, au prix d'un drame, la confirmation de ces « lois de la montagne » mises en avant par les physiologistes.

Ces alpinistes aventureux n'ont pourtant rien de cobayes. Ils agissent toujours de leur propre initiative, et les physiologistes se contentent d'analyser à leur retour les observations recueillies en cours d'expéditions. *« Je ne proposerai jamais à quiconque de tenter une expédition dangereuse »*, précise le docteur Richalet.

Les derniers défis

L'Association pour la recherche en physiologie de l'environnement s'est même dotée d'une règle éthique intangible : *tous ceux qui participent* aux expériences réalisées au laboratoire de haute altitude Vallot (4 350 mètres), au Mont-Blanc, doivent être « expérimentateurs ». Le groupe qui vient de subir une série d'observations au département de physiologie de Créteil avant de se rendre au centre Vallot pour des relevés similaires est d'ailleurs exclusivement composé de médecins, à l'exception d'un ingénieur de l'INSERM... qui a conçu un appareil miniature de détection du mal des montagnes.

Certains physiologistes américains ne s'embarrassent guère de tels principes : il y a quelques années, des personnes « fragiles », sujettes aux œdèmes pulmonaires ou cérébraux ont été emmenées en altitude pour des « observations ». Un hélicoptère de secours avait bien été prévu, mais le but de l'opération restait tout de même d'étudier les conditions d'apparition des œdèmes, qui peuvent être fatals.

Cependant, aujourd'hui, les renseignements obtenus grâce aux expéditions « sportives » sont de plus en plus marginaux. Les grands mécanismes de l'adaptation à l'hypoxie (manque d'oxygène) sont connus et la médecine de haute altitude a désormais besoin d'études qualitatives précises. Il a donc fallu explorer de nouvelles voies, comme l'expédition médicale. L'ARPE en a déjà organisé deux : l'une en 1981, au Népal, l'autre, quatre ans plus tard, dans l'Annapurna. Avec beaucoup de matériel scientifique : pour acheminer les 4 tonnes de matériel au camp de base, situé à 4 800 mètres, cent trente porteurs ont été nécessaires et une partie des appareils, ainsi que 80 litres d'azote liquide, ont été transportés par hélicoptère de Katmandou.

La recherche se poursuit également dans l'observatoire Vallot, situé sur le Mont-Blanc. Dernière solution, et non des moindres, le « caisson » qui simule la haute altitude (pression, oxygène). Si les deux appareils installés en France restent sous la haute main de l'armée française, qui l'utilise dans le domaine de l'aviation, un « caisson » ouvert aux civils sera disponible à Grenoble en 1988.

ANNE CHEMIN.

Les chaudières du granite

KUTZENHAUSEN
de notre envoyée spéciale

M. Maurice Allègre, directeur général du Bureau de recherches géologiques et minières, et M. Heinz Rexhäusen, vice-président de l'Institut fédéral pour la recherche géologique et les matières premières, ont signé, le vendredi 28 août, à Kutzenhausen (Bas-Rhin), l'accord qui prévoit la réalisation commune par la France et l'Allemagne fédérale du projet de Soultz-sous-Forêts.

Ce projet est de forer dans les roches sèches et chaudes un *puits profond de 1 800 à* 2 000 mètres, au fond duquel on espère trouver une température d'au moins 150 °C.

La chaleur naturelle du sous-sol, qui croît, en règle générale, avec la profondeur de 3 °C tous les 100 mètres en moyenne, constitue une énorme réserve potentielle d'énergie naturelle. Dans le Bassin parisien, l'eau chaude (à 60 °C environ) de l'*étage géologique du Dogger* est déjà utilisée pour le chauffage domestique de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

L'intérêt du projet de Soultz-sous-Forêts est que la chaleur augmente de 6 °C tous les *100 mètres. Et il s'agit, dans un* avenir plus ou moins lointain, d'exploiter la chaleur — 150 °C ou 160 °C — d'une masse granitique assez proche de la surface. Mais le granite n'est pas une roche aquifère. L'exploitation des roches sèches et chaudes suppose donc l'injection d'eau froide, par un premier puits, puis sa récupération, par un second puits, chauffée par son passage dans le granite brûlant.

Si le principe de la géothermie des roches sèches et chaudes est simple, la réalisation pose des problèmes très difficiles, tels que la circulation de l'eau entre les deux puits, la tenue du matériel dans un milieu chaud et corrosif, etc.

La première phase du projet de Soultz-sous-Forêts, qui devrait être achevée en 1989, comporte le forage d'un seul puits. Elle est destinée à améliorer les connaissances théoriques et pratiques de la roche et de l'hydraulique et à avoir une idée de la faisabilité et de l'économie de l'exploitation des roches sèches et chaudes.

La France consacrera à cette première phase 16 millions de francs, auxquels s'ajoutent 9 millions de francs venant des *Communautés européennes* ; l'Allemagne fédérale, 20 millions de francs, auxquels s'ajoutent 5 millions de francs donnés *par la CEE*.

YVONNE REBEYROL.

Le réveil de la mouche tsé-tsé

L'utilisation des anciennes techniques pour vaincre la maladie du sommeil.

ON a beau dire et on a beau faire, la maladie du sommeil, transmise par la fameuse mouche tsé-tsé, ne cesse de provoquer des ravages en Afrique. Certes, on ne déplore plus d'épidémies dévastatrices comme celles du début du siècle, qui ont fait deux cent mille morts sur les berges du lac Victoria, en Afrique de l'Est, ou celles des années 30 qui ont tué la moitié de la population de certains villages d'Afrique de l'Ouest. Mais le phénomène persiste cependant et atteint des proportions suffisamment importantes pour que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

Dans un rapport publié en juillet dernier, l'Organisation signale en effet que, entre 1983 et 1986, le taux d'accroissement de la maladie du sommeil (ou trypanosomiase) a été plus élevé encore qu'entre 1973 et 1983, période pendant laquelle il avait pourtant plus que doublé. Encore cette observation ne résulte-t-elle que d'*« informations fragmentaires »* transmises à l'OMS, où l'on souligne que *« bien que cinquante millions de personnes au moins en Afrique rurale soient exposées aux piqûres de la mouche tsé-tsé et risquent d'être infectées, quelque dix millions seulement ont accès à des services de santé capables de diagnostiquer la maladie ou sont protégées par des activités de lutte anti-vectorielle »*.

Pourtant, beaucoup d'efforts ont déjà été déployés pour exterminer l'insecte qui sévit en Afrique dans une zone de 10 millions de kilomètres carrés à cheval sur l'équateur. L'OMS et la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) ont ainsi lancé, en 1984, un important programme de lutte contre la mouche tsé-tsé et la maladie qu'elle transmet, en collaboration avec des organisations africaines telles que l'OCCGE et l'OCEAC (1). Toutefois, si des progrès ont été enregistrés en matière de diagnostic et de traitement, ils ne sont souvent – faute de moyens – mis en application qu'à très petite échelle. Il s'agit pourtant là de mesures primordiales, non seulement pour protéger les populations contre une maladie dont deux formes connues sont mortelles en l'absence de soins (2), mais aussi pour limiter l'extension du fléau.

La mouche tsé-tsé se nourrit en effet exclusivement du sang de l'homme et des animaux domestiques ou sauvages. C'est par ce biais qu'elle acquiert le parasite fauteur de trouble (le trypanosome), qu'elle peut ensuite transmettre à un nouvel hôte, provoquant la trypanosomiase chez les humains et le « nagana » chez les animaux. C'est dire que tout dépistage de malades dans un village permet non seulement de limiter les décès, mais aussi de repérer la présence d'un foyer d'infection.

Améliorer les moyens de lutte

La lutte peut alors s'engager sur un deuxième front : celui de la destruction de la mouche elle-même. Au début du siècle, on n'hésitait pas à abattre les animaux sauvages pour priver les insectes de leur principale source de nourriture, et à débroussailler pour créer des zones barrières empêchant les mouches de migrer d'une région à l'autre. Il est vrai qu'alors on n'avait pas grand choix, tant le fléau faisait rage. Mais ces méthodes quelque peu expéditives et peu respectueuses de l'environnement ont pu être abandonnées dans les années 40 lorsque fut découvert le DDT, lequel a depuis été remplacé par d'autres insecticides – notamment des pyréthroïdes – cent fois plus puissants.

Pour épandre ces substances sur les immenses zones potentiellement infestées, avions et hélicoptères ont été mis à contribution, et ils restent encore nécessaires dans les savanes de l'Afrique de l'Est. Mais ailleurs, on préfère le plus souvent avoir recours à des pièges ou panneaux enduits d'insecticide.

Aux premiers pièges mécaniques ou aux dispositifs simulant la forme d'une chèvre, ont été substitués des systèmes plus simples tels les pièges biconiques mis au point au début des années 70 par deux chercheurs de l'ORSTOM (institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération), MM. Albert Challier et Claude Laveissière. Ces derniers n'ont cessé depuis d'améliorer leur « invention », modifiant la nature des tissus et leur couleur pour augmenter l'efficacité et la longévité des pièges. Ils ont même simplifié à l'extrême ces dispositifs pour n'utiliser, dans certaines situations, que des panneaux imprégnés de produits chimiques.

Et, preuve que les techniques les plus sophistiquées et les plus coûteuses ne sont pas toujours les meilleures, pièges et panneaux se sont révélés mieux adaptés aux besoins de l'Afrique de l'Ouest. *« Au lendemain d'une pulvérisation aérienne d'insecticides, il n'y a plus une seule mouche tsé-tsé sur le terrain, mais les insectes reviennent trois mois plus tard,* souligne M. Challier. *Les pièges et les panneaux agissent plus lentement mais plus sûrement, et ils font écran à la réinvasion. »*



C. DOHRN/SPL COSMOS

La mouche tsé-tsé

D'autant que leur action peut être complétée par des lâchers de mâles stérilisés par irradiation. Plusieurs campagnes de lutte fondées sur cette méthode ont été menées avec succès, tant au Nigeria par l'Agence internationale de l'énergie atomique qu'en Tanzanie par l'Agence américaine pour le développement international. Le Centre de recherche sur les trypanosomiases animales, financé par l'Allemagne fédérale et la France, a lui aussi testé cette technique au Burkina-Faso, alternant pendant deux ans (1982-1984) la pose de pièges et de panneaux pendant les saisons sèches et les lâchers de mâles stériles pendant les pluies. Plus de 11 000 pièges et quelque 800 000 mâles ont été mis à contribution lors de cette campagne qui a permis d'éliminer trois espèces de mouches tsé-tsé riveraines ou de savane, dans une zone de 3 000 kilomètres carrés.

Ces résultats encourageants ne marquent pas pour autant la fin des recherches visant à améliorer les moyens de lutte. Des chercheurs britanniques tentent par exemple de rendre les mâles comme les femelles inféconds en les attirant dans des « boîtes » aux parois enduites des substances chimiques stérilisantes. D'autres équipes cherchent des produits odorants susceptibles d'attirer les mouches – les mélanges de gaz carbonique et d'acétone semblent faire l'affaire – pour accroître le rayon d'action des pièges, actuellement limité à une vingtaine de mètres. D'autres encore travaillent sur la reproduction des mouches – lesquelles sont vivipares et accouchent d'une larve – et envisagent de répandre sur les aires de repos des hormones provoquant des « avortements ».

Autant de voies qui pourraient se révéler prometteuses et viendraient compléter l'éventail des méthodes actuellement utilisées. En la matière, souligne M. Challier, *« il ne faut jamais abandonner les anciennes techniques »*. D'autant que la lutte contre la mouche tsé-tsé promet d'être incessante car, s'ils ne sont pas surveillés en permanence, les foyers d'infection risquent toujours de se développer à nouveau, laissant planer sur l'Afrique la menace de nouvelles épidémies désastreuses.

ELISABETH GORDON.

(1) OCCGE : Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies, installée à Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso) ; OCEAC : Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale, basée à Yaoundé (Cameroun).

(2) Voir à ce sujet l'article de MM. Gérard Duvallet et André Stanghellini dans *le Monde* du 17 août 1983.

Des essais sur le charbon ardent

Les difficultés financières de la plate-forme d'un centre d'expérimentation des Charbonnages de France.

QUATRE chaudières et un four, un grand hall moderne tout à côté, un bâtiment administratif dont la façade de verre reflète le hall. A première vue, la plate-forme d'essais de charbons de Mazingarbe (Pas-de-Calais) n'a rien d'étonnant. Pourtant le CERCHAR (Centre d'études et de recherche de Charbonnages de France) dispose là de moyens de recherche tout neufs et originaux pour l'étude de la combustion du charbon ainsi que pour celle des flammes.

De 1969 à 1971, à la demande de ses autorités de tutelle, le CERCHAR a peu à peu abandonné toute étude sur l'utilisation du charbon. En 1979, après le deuxième choc pétrolier, le ministère de l'industrie a demandé au CERCHAR de reprendre lesdites études pour des charbons importés ou français. La combustion du charbon avait, partout dans le monde, dépassé le stade des recherches de laboratoire. Il fallait donc disposer de moyens d'essais de taille – presque – industrielle qui permettent d'optimiser les emplois de tous les types de charbon.

La première chaudière, un prototype qui marche depuis janvier 1985, est consacrée aux recherches sur le charbon pulvérisé. Ce type de charbon est obtenu par broyage, ce qui est coûteux. Mais cette poussière impalpable – les grains ont un diamètre moyen de 40 microns – est, par voie pneumatique, d'une manutention aisée et les centrales thermiques sont alimentées par du charbon pulvérisé. Celui-ci, à Mazingarbe, arrive dans le foyer soufflé dans un courant d'air qui apporte au four une fraction de l'air nécessaire à la combustion, et dans lequel un mètre cube d'air contient un litre de poussière de charbon. Dans le four à 1 600 °C, le charbon brûle en une seconde, et cette très rapide combustion convient à peu près à tous les types de charbon.

Grands fours

Beaucoup moins chaud (900 °C) est le deuxième four-prototype où est mise au point depuis un an la technique très récente du lit fluidisé. Le charbon est beaucoup moins fin : la taille moyenne des grains est comprise entre 6 et 15 millimètres mais elle peut atteindre les 30 millimètres. Là, les « gravillons » de charbon sont maintenus en suspension dans un nuage voletant avec des remous dans le four, grâce à des courants d'air soufflés de bas en haut. Malgré la température relativement peu élevée, les grains de charbon, même les plus gros, « bouillonnent » assez longtemps dans le four pour être brûlés complètement.

Le CERCHAR, en effet, a mis au point un système original d'arrivée d'air. Celui-ci est soufflé à une vitesse de 1,5 mètre à 4 mètres/seconde par des pyramides qui, la pointe en bas, ont leur base béante de 40 centimètres de côté, fixée sur la base du four. Et ce dispositif assure la répartition correcte des grains de charbon dans l'air du four.

Le maintien à 900 °C, obtenu par un système de pompage de chaleur, présente deux avantages importants. D'abord, les stériles (les « pierres » que comporte tout charbon) ne fondent pas, ce qui facilite leur élimination. Ensuite, on peut désulfurer le charbon. La chaux contenue naturellement dans les stériles ou ajoutée aux grains de charbon se combine au soufre et bloque celui-ci sous la forme de sulfate de calcium stable qui est enlevé avec les cendres dans les dépoussiéreurs.

Si la température était supérieure à 900 °C, le sulfate de calcium se décomposerait tout de suite en chaux (oxyde de calcium) et en dioxyde de soufre. Celui-ci s'échapperait avec les fumées et polluerait l'atmosphère. Cette désulfuration directe dans le four est beaucoup moins coûteuse que le traitement des fumées.

Dès à présent, un four de ce type est prévu pour les besoins auxiliaires de la centrale de Gardane (Bouches-du-Rhône), dont le charbon est très chargé en soufre.

On sait aussi qu'un tel four pourra servir à brûler les résidus très soufrés du pétrole, qui sont d'excellents combustibles.

La troisième chaudière est fondée sur le principe de grille à projection. Le charbon, sous la forme de grains de taille variable (de 1 à 20 ou 25 millimètres), y est projeté sur une grille tournant dans un foyer où la température est à 1 400 °C ou 1 500 °C. Les grains les plus fins brûlent pendant leur trajectoire ; les plus gros brûlent aussi pendant leur trajectoire mais partiellement ; ils tombent sur la grille où ils achèvent leur combustion. Certains charbons (celui de Carmaux, entre autres) ont des propriétés agglutinantes, c'est-à-dire que ses grains fondent et se collent en donnant du coke. Dans les foyers du type grille à projection, les charbons agglutinants se forment en coke, qui retombe sur la grille où il est brûlé. En outre, d'après des essais très récents, ce type de chaudière semble pouvoir être utilisé pour la désulfuration de charbons peu chargés en soufre : de la chaux est injectée dans la partie supérieure de la chaudière, où les gaz sont déjà refroidis partiellement.

La quatrième chaudière, enfin, est « en pension » à Mazingarbe. Faite et exploitée en coopération avec Fives-Cail-Babcock selon le procédé « ignifluide » mis au point par cette société il y a environ vingt-cinq ans. Elle marche selon le principe du lit fluidisé, mais à 1 300 °C, et elle accepte des types de charbon et des granulométries très variés. Certes, la désulfuration ne peut se faire dans le foyer, mais on travaille sur un procédé qui projetterait la chaux dans le haut, moins chaud, de la chaudière. En outre, la chaleur ramollit les stériles qui se collent en blocs ; ceux-ci plongent au fond du lit et sont ainsi aisément éliminés.

L'Etat rogne les crédits

Outre les quatre chaudières, la station de Mazingarbe est équipée de divers « outils » de recherche dont un four où sont étudiées, pour plusieurs organismes français ou étrangers, l'efficacité, la forme, la température et la stabilité des flammes produites par la combustion des charbons et autres combustibles. On espère, notamment, en tirer des techniques qui réduiraient les émissions d'oxydes d'azote.

Décidée au moment où le prix du pétrole rendait le charbon largement compétitif, la plate-forme d'essais des charbons de Mazingarbe a vu l'intérêt que lui portait son autorité de tutelle diminuer parallèlement à la baisse du prix du baril. Les frais annuels de fonctionnement de la station de Mazingarbe sont d'une soixantaine de millions de francs ; l'aide publique, qui était en 1983 et 1984 de l'ordre de 25 millions de francs par an, n'est plus, cette année, que de 4 millions de francs. Certes, le CERCHAR a vendu à des voisins chimistes, en 1986, pour 4 ou 5 millions de francs de vapeur produite dans les chaudières expérimentales de la station. La vente de vapeur devrait rapporter une quinzaine de millions par an à partir de 1987. Mais la situation financière est telle que se posera à plus ou moins brève échéance le problème du maintien technologique français dans le domaine de l'optimisation des utilisations du charbon.

YVONNE REBEYROL.

Demain

Des yaourts pour la flore

Bien que ce traitement adjuvant n'ait jamais fait la preuve de son efficacité, il est d'usage de recommander aux personnes sous antibiotiques de consommer des yaourts durant le traitement pour préserver la flore intestinale et éviter certains effets secondaires, diarrhées ou maux de ventre notamment.

Le *Bifidobacterium longum* est l'un des constituants de cette flore intestinale non pathogène qu'un fabricant de yaourts a eu l'idée d'intégrer à ses produits (yaourts BA). Un test réalisé par une équipe de l'université Lille-II (sous la direction de J.-F. Colombel, du département de gastro-entérologie) sur des volontaires en bonne santé (1) qui prenaient à la fois un antibiotique (érythromycine), associé successivement aux yaourts BA ou aux yaourts normaux (trois par jour), a permis de noter une réduction sensible de la fréquence des troubles intestinaux pendant la prise de yaourts au *Bifidobacterium longum ;* certains germes (spores de clostridium) ont été détectés chez sept personnes sur huit prenant des yaourts normaux et seulement chez une personne un sur huit prenant des BA.

(1) *Lancet*, 4 juillet 1987.

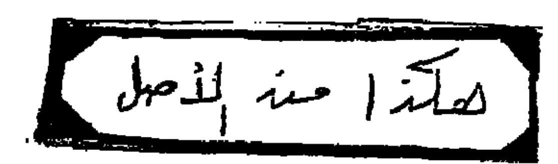
Chaloupes au ciel !

La NASA, échaudée par l'accident de Challenger, étudie différentes versions de capsules de sauvetage destinées à évacuer des astronautes en difficulté à bord de la station spatiale et à les ramener à terre. Les astronautes peuvent en effet se trouver confrontés à des situations exigeant leur départ immédiat : station endommagée par un des nombreux débris de satellites voguant dans l'espace autour de la Terre ; navettes clouées au sol ; problèmes de santé. Une ou plusieurs capsules pourraient être amarrées en permanence à la station, prêtes à l'emploi. La NASA n'a pas encore établi les spécifications d'une telle capsule ni même décidé officiellement sa construction. Mais, en cas de décision positive, les contrats seraient lancés vers 1990, le coût d'un tel vaisseau de sauvetage étant évalué à 1,5 milliard de dollars.

Minitels municipaux

Fin juillet a été officiellement lancé COLOG, service télématique d'aide à la gestion des collectivités locales, créé par le ministère de l'intérieur. Les maires des 36 000 communes de France se trouvent souvent confrontés à des choix difficiles en matière de gestion, qu'ils ont du mal à résoudre faute d'informations. Or les budgets locaux représentent plus de 450 milliards de francs, 45 % du budget de l'Etat ; les collectivités locales réalisent les deux tiers des investissements publics.

L'information est un élément-clé de toute bonne gestion. COLOG a été conçu pour aider les maires à mieux gérer les fonds publics. Ce service, accessible par minitel en composant le 36-15, propose des fiches sur les problèmes pratiques, des références de gestion (prix de revient des repas dans différentes cantines scolaires par exemple), des fiches juridiques. COLOG, encore expérimental, comprend trois mille pages-écran, qui seront complétées ultérieurement pour atteindre dix mille pages.





AUX ANNONCEURS

Non, « l'Evénement du jeudi » n'est pas, ou pas encore, le premier news-magazine français.

Certes, pour les six mois écoulés (mars, avril, mai, juin, juillet, août), il arrive en tête des ventes, devant « le Nouvel Observateur », « le Point » et « l'Express », aussi bien à Paris que dans l'ensemble de la France. En juillet et en août il a progressé de plus de 25 % et occupe la première place dans la plupart des villes grandes et moyennes de l'Hexagone. Mais ces résultats doivent être relativisés. Pourquoi ?

1 D'abord parce que, la diffusion d'un hebdomadaire n'étant pas uniforme, il y a en fonction des thèmes traités ou des efforts de promotion des périodes plus fastes que d'autres.
Ainsi, si l'on prend comme référence les six premiers mois de l'année, c'est *le Nouvel Observateur* qui était en tête des ventes sur Paris. Fin 1986, c'est *le Point* qui était en tête des ventes en province et le redeviendra.
Chacun triomphe à tour de rôle : le pluralisme n'est pas une course poursuite !

2 Ensuite parce que *l'Evénement du jeudi* – qui d'ailleurs ne pratique ni les tarifs de doping ni la distribution de cadeaux – n'a encore que 35 000 abonnés, soit nettement moins que ses concurrents. Il en résulte, par exemple, qu'en juin 1987 le CESP donnait à *l'Evénement du jeudi* 927 000 lecteurs contre 1 672 000 au *Point* et 1 749 000 au *Nouvel Observateur* et que, malgré les progrès enregistrés depuis, cet écart n'a évidemment pas été comblé.

3 Enfin parce que des succès de vente comme ceux que connaît actuellement *l'Evénement du jeudi* ne signifient pas grand-chose en soi. Ce qui compte, c'est la qualité et la richesse du contenu, la cohérence et l'originalité du discours, la valeur et la force des informations. Et nous n'ignorons pas que, forts en notre totale indépendance, nous avons encore des progrès à faire.
D'autant que, dans ce domaine, *l'Evénement du jeudi* a de prestigieux et talentueux concurrents comme *le Point* ou *le Nouvel Observateur* qui ont largement fait leurs preuves.

« L'Evénement du jeudi » entend jouer, dans tous les domaines, le jeu de la vérité.

Ce qu'il demande, c'est la transparence, la publication de vrais résultats, la condamnation des pratiques commerciales frauduleuses et la fin des méthodes visant à manipuler les chiffres de l'OJD.

L'Evénement du jeudi

Daniel Production (1) 42.97.58.22.

Culture

CINÉMA

Festival du film européen à Vichy

Mila Parely, souvenir retrouvé

La ville de Vichy laisse son passé derrière elle, organise un festival de cinéma. Relations publiques : Mila Parely, star des années 40-50.

Au téléphone, elle m'avait dit : *« Je vous attendrai sur le quai de la gare. »* Par la portière, je l'ai tout de suite reconnue. Sous les cheveux bruns, coupés court, semés de mèches blondes, le visage n'a pas changé. Ce sont les mêmes sourcils fins en arc, les mêmes yeux noirs, le même nez fin au-dessus du sourire de la bouche, juste un peu griffée par le temps au coin des lèvres.

Et les souvenirs de cinéma reviennent : Mila Parely dans *Remontons les Champs-Elysées*, *la Rue sans joie* (remake), *la Règle du jeu*, *la Charrette fantôme*, *le Lit à colonnes*, *Monsieur des Lourdines*, *les Anges du péché*, *Tornavara*, *Etoile sans lumière*, *la Belle et la Bête*, *Dernier refuge*, *Rêves d'amour*, *le Plaisir*... On parlera, bien sûr, de sa filmographie mais, à Vichy, Mila Parely assurait l'accueil des journalistes conviés au Festival du film européen, qui s'est tenu du 21 au 29 août.

Avec Vichy, elle a commencé, très tôt, une histoire d'amour. Elle avait trois ans, après la première guerre mondiale, elle accompagnait sa mère venue faire une cure. Elle a vu le kiosque à musique de la promenade ombreuse, près du grand casino. Elle y a couru. C'était « son » kiosque. Au hasard des « saisons », toujours avec sa mère, elle a grandi à Vichy. Ses parents, polonais, se sont installés dans la ville thermale en 1938, *« l'année de l'Anschlüss »*. Ils s'y sont trouvés bloqués en 1940, pour la durée de l'Occupation. De Paris, où elle tournait, cachant soigneusement ses origines, elle venait les voir quand elle pouvait franchir la ligne de démarcation. Elle ne gardera pas de rancune à Vichy, de ces années-là, qui font de la ville d'eaux le siège de l'« Etat français » du maréchal Pétain. Plus tard, au contraire, elle voudra que Vichy ne souffre plus de cette mauvaise réputation.

En 1946, elle rencontre un officier écossais Taso Mathieson. *« J'avais juré de ne jamais me marier. Je l'ai épousé. Un coup de foudre. »* Dans le civil, Mathieson est pilote de voitures de course. Vers la fin des années 50, un terrible accident a failli de lui coûter la vie. Il faudra des mois et des mois pour que son corps se répare, qu'il réapprenne à marcher, à parler. Il faudra dix ans... Mila Parely se consacre à son mari. Adieu cinéma, adieu théâtre. Aujourd'hui, elle dit qu'elle ne regrette rien, et c'est vrai.

Alors Vichy ? *« Taso ne pouvait plus vivre à Paris. Moi, j'avais toujours cette ville au cœur. Nous nous y sommes fixés. »* L'Hôtel Carlton lui loue des chambres réunies en appartement. Elle y a son musée. Vivant : des photographies de films, d'amis – dont Jean Marais, l'un des plus chers – épinglées au mur. Le bureau de son mari est tapissé de photos d'automobiles de toutes les époques. Mais pas question de rester inactive, à se pencher sur le passé. Mila Parely étudia l'histoire de la ville, depuis l'époque de Napoléon III jusqu'aux grandes heures – culturelles – des années 20 et des années 30. Elle bouge. Vichy l'adopte.

Elle est chargée des relations publiques de la Compagnie fermière, puis attachée au théâtre, cette superbe salle 1900 de mille quatre cents places. Elle est présidente du Cercle des courses, vice-présidente de la SPA locale. Elle n'arrête pas. *« Je fais bien ce que je sais faire, c'est tout. »*

Il y a quatre ans, Mario Robert, conseiller municipal, crée l'association Cinémauteur, dont il devient président et qui lance un festival de films d'auteur.

« Ils ont commencé par Alfred Hitchcock. J'avais écrit à François Truffaut pour lui demander de venir. Il avait été opéré. Il ne pouvait pas. Il m'a écrit une lettre formidable. Il m'appelait Geneviève de Marrast, à cause de la Règle du jeu, *de Jean Renoir. Finalement, j'ai fait venir mes amies, Odette Joyeux, Renée Saint-Cyr, Yvonne Clech, Blanchette Brunoy, Corinne Le Poulain. L'année suivante, il y a eu un festival Pierre Granier-Deferre. L'année d'après, un festival de films en exclusivité. Nous avons, à Vichy, un directeur de salles, M. Matou, qui est très professionnel, très efficace. Il sait choisir les films. Pour 1987, Mario Robert a eu l'idée du Festival du film européen. Et c'est un succès. »*

Elle y aidé. L'idée de l'Europe l'enthousiasme. *« On sort de la torpeur du centre de la France. Le gouvernement de Jacques Chirac vient d'accorder des crédits de réparation et de construction. On va reconstruire un très grand hôtel, un nouveau golf. Le théâtre a signé un contrat avec l'Opéra du Rhin de Strasbourg. Un Nouvel Orchestre de Vichy a été formé. Et puis, la grande nouvelle, c'est que Jorge Donn s'installe à Vichy pour fonder et diriger une école de danse. Oui, c'est fait. »*

Pour le dîner de clôture après la proclamation du palmarès, Mila Parely a réuni les journalistes à sa table. Une chaîne d'amitié, de complicité s'établit. C'est tout simple, au fond. La salle applaudit frénétiquement une charmante dame souriante qu'on a déjà aperçue, l'après midi, se promenant au Casino : Marie Glory, qui fut une jolie vedette du cinéma français, de la fin du muet à la fin des années 30.

Le 24 septembre, la Cinémathèque française programme *Monsieur des Lourdines* de Pierre de Hérain (1942) où Mila Parely jouait avec Raymond Rouleau. *« Mais je ne l'ai jamais vu,* dit-elle. *Alors je monte à Paris, c'est décidé. On va tous se retrouver. »*

JACQUES SICLIER.

Palmarès

Le jury, présidé par José Giovanni et comprenant Régis Wargnier et de jeunes stagiaires du Centre audiovisuel de langues étrangères modernes venus de différents pays européens et latino-américains, a attribué les prix suivants :

Arnest d'or (c'est la statuette dessinée par le peintre Ernest Risse et sculptée par Jean Chauchard) à *The Assault*, du réalisateur hollandais Fons Rademakers.

Prix spécial du jury : *l'Epouvantail*, film soviétique de Roland Bykov.

Prix d'interprétation féminine : Christina Orbakaite, la fillette de *l'Epouvantail*.

Prix d'interprétation masculine : Thierry Frémont, dans *Travelling avant*, de Jean-Charles Tacchella.

Le *Prix du public* est allé à *Miriana*, film yougoslave, de Jovan Acin.

Parmi les films en compétition figuraient *le Journal d'un vieux fou*, de Lili Rademakers ; *Richard et Cosima*, de Peter Petzack ; *les Baleines d'août*, de Lindsay Anderson ; *Johan Strauss*, de Francis Legrand ; *la Petite Allumeuse*, de Danielle Dubroux ; *la Famille*, d'Ettore Scola ; *l'Ami de mon amie*, d'Eric Rohmer ; *Agent trouble*, de Jean-Pierre Mocky.

ARTS

Le Corbusier et « l'Esprit nouveau » à Strasbourg

Berlin-Paris-Chicago

Une remarquable exposition à Strasbourg évoque les cinq années d'existence de l'Esprit nouveau, *revue et mouvement fondés en 1920 par Le Corbusier. C'est, pour les organisateurs, l'occasion de retrouver la genèse d'idées bonnes ou moins bonnes, mais qui feront le tour du monde.*

Récapitulons. Nous en avions eu la version italienne, exclusivement picturale, à Venise l'an passé, les carabiniers étant pour cette fois arrivés en avance. Puis, à Londres, la version anglaise, coiffée d'un casque (post) colonial, qui, ponctuelle, a inauguré l'année Le Corbusier en pionnière. New-York, Madrid, ont donné à leur tour. La Méditerranée, à travers un brillant ensemble, a cordialement salué le centenaire du « fada ».

Et Paris ? Paris a pour l'instant eu droit à une excursion « intime » de la Fondation qui, depuis la rue du Docteur-Blanche, pourvoit aux besoins de cette série sans précédent d'hommages architecturaux, et au clin d'œil de l'Institut français d'architecture. Car on sait sans doute que le Centre Pompidou, principal maître d'œuvre des festivités nationales, a choisi d'attendre octobre pour sortir « La » grande fresque que chacun attend sur Le Corbusier, afin d'être bien sûr que les malheureux commentateurs, épuisés, n'auront plus rien à dire et que le public, lassé, n'aura d'yeux que pour la grande exposition « Chicago », préparé depuis des mois par le musée d'Orsay.

Or, avec tout cela, et sous une pluie d'ouvrages liés ou non aux expositions, ruisselant de textes et d'informations croisés, nous n'avons pas porté à l'Est l'attention qu'il méritait (1).

L'exposition venue de l'est, sous le titre « l'Esprit nouveau - Le Corbusier et l'industrie 1920-1925 », a d'abord été présentée à Zürich, puis aux archives du Bauhaus à Berlin, maintenant à Strasbourg, dans une splendide et lumineuse « mise en scène » d'esprit strictement corbuséen, avant de venir bientôt au Centre culturel suisse de Paris, sous une forme allégée. Chacune des institutions hôtes a apporté son concours logistique ou théorique à cette bonne action, qui, pour son escale alsacienne, s'est donné un titre un petit peu différent (2).



Walter Gropius et Le Corbusier à Paris en 1931.

Neuf salles, neuf sections prêtent ici leur espace aux cinq années d'une aventure qui va projeter Charles Edouard Jeanneret, alors âgé de trente-trois ans, à l'avant-garde de la réflexion et de la théorie, aussi bien en matière d'architecture que de peinture ou de design. Au sortir de ces années, les idées radicales de celui qui s'appellera désormais Le Corbusier ont acquis une audience internationale, même si elle reste limitée à ce qu'il nomme sans excès de modestie l'*« l'élite »*. Les armes sont classiques : un mouvement et une revue. Un mouvement ? le purisme, auquel se rallie aussitôt Ozenfant. Une revue ? *l'Esprit nouveau*, qu'ils fondent avec le poète Paul Dermée, et un grand nombre de pseudonymes, ce qui leur permet de se passer abondamment et réciproquement brosse à reluire.

« L'âme germanique barbare »

Le fonds de la sauce n'est pas neuf, comme Stanislas von Moos, l'un des auteurs du catalogue, somme d'érudition légère comme une chantilly viennoise. Ainsi Octave Mirbeau en 1889, dans le cadre de l'Exposition universelle : *« Une chose me frappe en cette exposition, c'est que l'impression artiste qu'elle produit, ce n'est pas l'art forcément qui la donne, c'est l'industrie. Pendant que l'art cherche l'intimisme ou s'attarde aux vieilles formules* (...), *l'industrie marche de l'avant, explore l'inconnu, conquiert des formes* (...). *L'industrie est plus près de la beauté moderne que l'art, parce qu'elle est plus près de la science que lui* (...). *De ces deux colossaux embryons : la galerie des machines et la tour, va sortir un art splendide et qui manquait à notre siècle : l'architecture »*. Voilà le premier mérite de l'exposition : retrouver la filiation d'une idée finalement assez simple et dont la version radicale, défendue par Corbu, saura même à l'occasion se faire simpliste.

Evidemment, Jeanneret, né en Suisse à La Chaux-de-Fonds, ville industrielle tracée au cordeau, ira corriger les bienfaits de ses voyages en Italie et en Orient (et hop, comme à Marseille, nous revoici dans les dessins italiens !), par un séjour chez Behrens. Cinq mois autour de l'hiver 1910-1911, au cours desquels il apprendra à connaître les annales du Werkbund, forme élaborée des étonnements de Mirbeau, que *l'Esprit nouveau*, sur les décombres de la première guerre, va peaufiner, ressasser avec un mélange d'optimisme, d'humanisme, d'élitisme, de brutalité vengeresse (*« l'âme germanique barbare »*, écrira Le Corbusier avant d'être invité à construire pour le Weissenhof de Stuttgart...). Jeanneret, il est vrai, au début de l'aventure de *l'Esprit nouveau*, ne revendique pas encore le titre d'artiste ni d'architecte, mais, comme il est écrit dans les premiers statuts de la revue, la profession d'industriel. Il défend d'ailleurs l'industrialisation des arts contre l'esthétisation de l'industrie, si l'on veut résumer ce qui l'oppose à ses prédécesseurs allemands ou à ses confrères du Bauhaus.

Mirbeau, le Werbund, le Bauhaus : voilà établi, bien sommairement, un contexte qui, à Strasbourg aujourd'hui comme bientôt à Paris, est magnifiquement rétabli par les commissaires de l'exposition. Et cela sans concession. Ainsi, nous rappelle-t-on, les plus mauvaises idées de l'architecte qui voulait se faire aussi gros que l'urbaniste retrouvent d'autres pères fondateurs ou cofondateurs : voir les gratte-ciel de Perret (*l'Illustration*, 1922), ou le projet de Mies, en 1921, pour la Friedrichstrasse... Berlin-Paris-Chicago : l'axe sacré de l'architecture est en train de se dessiner.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Notons en premier lieu *Le Corbusier en France, réalisations et projets*, par Gilles Ragot et Mathilde Dion, éd. Electa Moniteur, ainsi que la nouvelle édition de l'ouvrage de Maurice Besset, *Le Corbusier* (titre original de 1968 : *Qui était Le Corbusier ?*), éd. Skira/Flammarion.

(2) « Le Corbusier et *l'Esprit nouveau* », Ancienne Douane de Strasbourg, jusqu'au 13 septembre. Catalogue, 296 pages.

Commissaire général : Stanislaus von Moos. Commissaires pour la France : Roland Recht et Françoise Ducros. Architecte : Jérôme Habersetzer. Exposition réalisée avec le concours de Strafor, Cassina, *les Dernières Nouvelles d'Alsace*.

A Paris, elle sera présentée au Centre culturel suisse (32-38, rue des Francs-Bourgeois, 75003), du 29 septembre au 31 octobre.

Au musée Bourdelle, à Paris

Des dieux en foule

Arts anciens, modernes ou primitifs, dieux antiques, orientaux ou océaniens : la plupart des divinités qu'ont inventées les hommes sont rassemblées dans le panthéon le plus œcuménique qui soit.

Horus et Athéna, Léda et Vichnou, Vénus et Marishi-Ten, une idole baoulé et Psyché, tous ensemble, côte à côte : ce pourrait être le frontispice d'un traité d'ethnologie comparée. Mais aucune ethnologie, aucun structuralisme ne commande l'ordre, ou le désordre, qui règle l'exposition des dieux et des déesses du musée Bourdelle. Pourquoi eux ? On ne sait trop. Et pourquoi chez Bourdelle ? Sans doute parce que celui-ci aimait à sculpter, à sa manière raide et lyrique, les pensionnaires de l'Olympe.

Le prétexte est mince, la cohérence si discrète qu'elle passe inaperçue. Pourtant, parce que l'endroit a son charme, parce que cet atelier, changé en galerie, mais où sont demeurés le poêle, les socles, les accessoires du maître, les plâtres qu'il étudiait comme modèles et le mobilier – rustique évidemment – qu'il accumulait, évoque le logis du cousin Pons, ce congrès des puissances célestes, infernales et marines séduit autant qu'il surprend.

Le Louvre, le musée Guimet, celui des Arts africains et océaniens, Orsay, le Musée national d'art moderne et d'autres ont prêté chacun quelques pièces, rarement leurs chefs-d'œuvre, qui, toutes, de pierre, de bois, de terre cuite, taillées, fondues, peintes ou gravées représentent un dieu. Le gréco-romain et l'égyptien s'y retrouvent, en compagnie des taoïstes, des boudhistes, des animistes de la savane. C'est le Taureau blanc en quatre salles, le Panthéon en folie. Et c'est cet air de folie qui sauve tout, parce que le porcelet en bois doré japonais et le chien en faïence bleu nilotique peuvent accorder leurs couleurs et que telle déesse-mère aux mamelles innombrables, la Diane d'Ephèse, se révèle la cousine d'autres matrones fécondes, de Papouasie ou d'Inde.

Ce salmigondis d'immortels en sculptures est complété par quelques œuvres du début du siècle ou de l'entre-deux-guerres, qui ajoutent un intérêt plus historique au pittoresque général. Rodin, Renoir et Bourdelle lui-même sont des artistes de trop de valeur pour qu'il ne leur suffise pas d'une figurine ou d'une aquarelle pour imposer leur marque. Leurs mythologies seraient néo-classiques, venues d'Ovide et de l'académisme, s'ils n'y mêlaient chacun une expression singulière, de volupté chez Renoir, d'héroïsme chez Bourdelle, de douleur enfin dans les bronzes de Rodin. Sur les murs, les esquisses qu'exécute Maurice Denis pour son cycle de Psyché – la version finale est à Leningrad – témoignent d'un goût très semblable pour une mythologie revisitée par l'esprit moderne.

Cette inspiration, qui a servi plus tard à Lhote comme bien d'autres peintres du premier demi-siècle, mériterait d'être analysée en elle-même. Symboliste de naissance, archaïsante de facture, avant de finir digérée par la mode éclectique à la Andreu ou à la Dufy, elle a déterminé bien des évolutions, à commencer par celle de Matisse, absent de l'exposition alors que tout laisse attendre sa présence, et d'abord les toiles de son mentor Gustave Moreau, fort à l'honneur ici. Ce néo-paganisme a produit, en partie à tout le moins, le primitivisme des cubistes et des expressionnistes.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, jusqu'au 27 septembre.



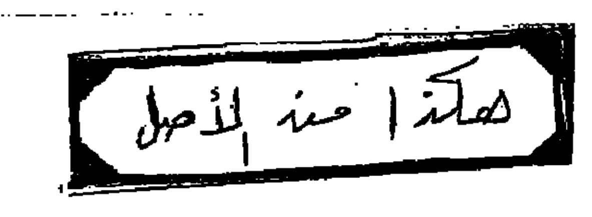
Chagall à Moscou

Chagall à Moscou. Bien qu'il ne s'agisse pas tout à fait d'une première, c'est un événement. En effet, l'exposition qui ouvre le 2 septembre au musée Pouchkine n'a pas le caractère confidentiel de celle de 1973 à la galerie Trétiakov, où le grand public n'avait pas accès.

Elle a été annoncée en bonne et due forme par les *Isvetzia*, qui en soulignent l'importance, en affirmant d'ailleurs qu'il s'agit de la plus grande exposition Chagall jamais organisée. Ce n'est peut- être pas inexact si l'on ajoute aux peintures venues de France – une cinquantaine de tableaux de la collection privée de la veuve de l'artiste et onze tableaux de sa fille – celles attendues des musées soviétiques, dont le nombre n'a pas été précisé.

Né à Vitebsk, en Biélorussie, en 1887 – d'où l'hommage, – Marc Chagall avait émigré en 1923, laissant derrière lui plus que des œuvres de jeunesse. On peut notamment rappeler les réalisations murales pour sa ville natale où il avait été, en 1917, nommé commissaire du peuple aux beaux-arts, ainsi que des décors et costumes pour le musée juif de Moscou au début des années 20.

G. B.





مكانه من الأصل

Culture

Le Festival européen de théâtre de rue à Aurillac

Images fortes

Du deuxième Festival de théâtre de rue à Aurillac, on s'en retourne avec une brassée d'images fortes, parfois violemment poétiques. Dues, notamment, à Royal de Luxe.

Théâtre de rue : le label est fourre-tout, avec de vieux relents d'amateurisme. Eclat 87, le deuxième Festival européen du théâtre de rue à Aurillac, profite du fourre-tout (on a joué dans la rue, sous chapiteau et même au théâtre municipal), mais sans amateurisme. Les invités (sept compagnies venus de cinq pays) ont été sélectionnés avec rigueur. Cette année, les marginaux solitaires, jongleurs, cascadeur de charme à solex et patins à roulettes et autres artistes de passage ont fait leur apparition *off* : la rue appartient à tous. Si la tendance se confirme, les organisateurs du Festival, Lieux publics (1), l'ADACA et le Centre culturel d'Aurillac affronteront sans doute en 1988 un rude dilemme : préserver l'image de leur festival, sans porter atteinte à leurs convictions démocratiques. D'autant que dans la rue, ou dans le convivial jardin des Carmes, point névralgique du Festival, difficile pour le spectateur non averti d'y reconnaître les siens. On a pu y voir quatre *enfants suédois* de Pina Bausch sur musique bastringue, l'Everett Dance *(off)*, pas si mal, ou *de sages jeunes hommes assis* à l'ombre d'un arbre avec leur chien, langue pendante et regard en coin, le tout en *mimétisme irrésistible* avec la gent canine (le Wurre Wurre !, venu de Belgique).



JEAN MAZELIER.

« Cantal Oural », par Cosmos Kolej.

Composer avec l'imprévu, c'est le risque de la rue et chacun s'y est prêté de bonne grâce y compris le corps de pompiers de la ville, mobilisé pour des rôles inusités. Ou les commerçants : les comédiens catalans de la Cubana ont ainsi interprété un remake déshabillé de la *Comédie humaine*, dans les cabines d'essayage d'un grand magasin ouvertes sur la rue. La Cubana est adepte de cette manipulation ludique de nos instincts charitables ou non, comme en témoigne son spectacle *la Tempête*.

Tout commence par une (très) mauvaise représentation de *la Tempête*, heureusement déjà entamée lorsqu'on pénètre dans le théâtre municipal c'est la panne d'électricité, il pleut sur la scène. Si, excédé par ce massacre de Shakespeare, on est déjà sorti de la salle, on a pu constater en *revanche* qu'il était impossible de sortir du théâtre, cerné par une tempête diluvienne, avec la complicité des pompiers déversant incognito 6 000 litres d'eau. A l'intérieur, les fausses ouvreuses – parfaites – organisent la survie. On distribue des imperméables à la lueur des lampes de secours, et chacun peut faire appel aux services divers installés dans le foyer et les combles du théâtre : confession ou mariage d'urgence, tombola de la dernière chance. Il y a des volontaires pour les masques à oxygène de l'infirmerie et les matelas de la zone de repos. On se laisse un temps prendre au jeu, mais très vite on en a fait le tour, et pour avoir sa dose de poésie mieux vaut rester dans la salle désertée – c'est beau, un théâtre vide – à écouter une fausse ouvreuse, vieille fille à craquer, chanter des rengaines non moins vieilles et craquantes.

Faire participer le public, ficelle classique du théâtre dit de rue, les trois Britanniques du British Events l'utilisent aussi. Ils empruntent là un briquet, font éteindre les cigarettes, agiter leur drapeau national. Dans le *point de mire* de leur canon *fétiche et* de leurs feux d'artifice : une certaine Angleterre extasiée devant les chapeaux de la reine mère, *fascinée* par les amours du couple princier...

Le British Events inaugure à tour de bras, avec une distinction appuyée, un accent à couper au couteau. C'est sans surprise, mais d'un chic impeccable et sainement parodique. On leur doit la poésie d'une dernière soirée « inaugurale » : une pluie d'étincelles blanches sur deux parapluies noirs et un cheval pommelé emportant dans la nuit la flamme olympique du théâtre de rue. Un théâtre grandi dans les années 70, dont le Footsbarn Travelling, né en 1971 en Angleterre, installé depuis 1981 en France, tout en sillonnant l'Europe, est resté un témoin fidèle. Trop fidèle, avec ses marionnettes géantes, ses masques, son travail certes bien fait mais déjà vu. De *Babylon*, son dernier spectacle adapté du *Maître et Marguerite*, de Boulgakov, on retiendra deux instants. L'un, sympathique : l'image de la dizaine d'enfants nés, éduqués *dans l'itinérance, surgissant sur la* scène comme des moineaux babillards. L'autre, plus intéressant : l'image de Marguerite, sorcière échevelée prenant son envol sur un trapèze pour rejoindre le Maître chez le diable. Le gros chat noir de cirque, les sorcières de pacotille, le diable cornu, tout prend alors une tonalité juste sous ce chapiteau.

Beautés foraines

Mais ce festival – dernier de l'été – a surtout permis de vérifier ce que l'on savait déjà, mais que l'on oublie peut-être : la force, la poésie très particulière qui émane d'un art puisant aux sources foraines et se cognant à l'espace urbain. Au-delà des paillettes, il y a là un goût du risque et du *jeu, un sens des images étonnantes*. Le théâtre « traditionnel », d'ailleurs, ne manque pas d'emprunter à ce parent pauvre. *Ne serait-ce que* pour cette seule raison, le théâtre dit de rue, notion il est vrai assez floue, mérite *qu'on lui* prête attention. Et certains de ses acteurs savent ne pas s'arrêter à la nostalgie.

Le goût de l'exceptionnel, de l'image forte, l'émotivité très simple d'une musique appartiennent à l'univers de Znorko et de sa compagnie Cosmos Kolej, qui empruntent, spectacle après spectacle, les chemins de la modernité ferroviaire. Mais on est déçu par sa création *Cantal Oural* : voyage en car entamé sous la houlette inquiétante d'hommes en uni*forme, poursuivi dans un train* festif et presque sans histoires. Le propos – le voyage comme expérience *intime, entre déchirure et fête* – n'est pas assez tenu. Restent des images de toute beauté, et ce n'est déjà pas *si mal* : une mariée courant la nuit le long des rails, errant dans une clairière où dansent des lucioles (on pense au *Bois de bouleaux*, de Wajda), et, pour finir, sur le quai de la gare d'Aurillac, un enfant serrant dans *ses bras une poule blanche* et devant un ciel peint une chanteuse et ses mélodies populaires belles à pleurer, *tandis que les convives dansent et* boivent de la wodka : Znorko est polonais. Grüber ou Engel ont expérimenté *bien avant lui* la magie de lieux insolites. Mais Znorko est jeune et ses images très personnelles.

Roman-photo à l'eau de rose virant au noir dans des flots d'hémoglobine derrière un rideau de douche très hitchcockien, cascadeur traversant un pare-brise volant en éclats ou sautant d'une voiture en flammes, vraie poésie des effets spéciaux et des trucages – pluie, neige – bricolés à vue et parfaitement au point : on aime beaucoup *le Parfum d'Amnesiu* des Toulousains du Royal de luxe. Sombre histoire quasi shakespearienne avec poison et troubles d'identité... C'est le spectacle le plus urbain, le plus violent, le plus cohérent de ce festival. Il a été joué dans le centre-ville ou dans une banlieue surchauffée aux balcons ornés de parasols et peuplés de badauds – le vrai public, populaire, que cherche le Royal de luxe. *« Maman, est-ce que c'est du vrai sang ? »*, a demandé un petit garçon. Non, mais c'est du vrai théâtre à 360 degrés, inspiré d'un genre populaire s'il en est, le roman-photo, *« mais pourtant extrêmement loin de la vie, de la réalité »* – commentaire, à méditer, du metteur en scène Jean-Luc Courcoult. *Le* Royal *de* luxe ne fait pas participer son public, mais vend à l'issue de la représentation le photo-roman du spectacle, manière élégante de ne pas faire la manche.

Un autre personnage a hanté ce festival : Léo Bassi et son Néron, exporté non sans risques d'Italie. Tribun cabotin dont on se demande sans cesse s'il parodie ou non le discours vaguement politique, qu'il manie avec un art (consommé ?) de l'ennui et de la longueur. Bassi a d'ailleurs décerné sa médaille du « new neronism » à la star/députée du sex symbol italien. Du haut de son trône, ceint de lauriers, vêtu d'un péplum, il répondait en direct aux questions des auditeurs de Radio-Cantal, faisant l'éloge de la futilité, de l'excès, déversant des litres de lait, balançant des tartes à la crème, recevant en retour tomates et agrumes. *« Le grand problème de l'Europe, c'est l'écoulement de l'excès*, clamait-il... *Excès de lait, de fromage ou de théâtre. »* Dérangeant personnage, né et grandi dans le cirque, jongleur transfuge devenu bonimenteur des temps modernes. Provocateur, capable de faire applaudir le club local des dresseurs de chiens policiers invité à sa prestation. Charlatan ? Un spectateur l'a pris à partie. Mais Bassi, ambigu à souhait, a été le seul finalement à jouer avec le pire et le meilleur de la foule et de la rue.

ODILE QUIROT.

(1) Voir *le Monde* du mercredi 26 août.



MUSIQUES

Le Festival de La Chaise-Dieu

Mozart et Cristobal de Morales

L'abbatiale historique des monts d'Auvergne. La découverte de Cristobal de Morales présentée par l'Atelier Ziryab de Séville. Michel Corboz consacre une soirée à Monteverdi et à Mozart. Fondé par Georges Cziffra et dirigé par Guy Ramona, le 21e Festival de La Chaise-Dieu entre dans l'âge adulte. Sans rien perdre de sa jeunesse.

Dirigé par Michel Corboz, l'ensemble vocal et instrumental de Lausanne a *donné* à *La Chaise-Dieu* une interprétation de la *Messe en ut* de Mozart à la hauteur du lieu. Cela ne va pas forcément sans dire, surtout pour les chefs-d'œuvre répertoriés et attendus. Mais quand l'été finit avec splendeur sur l'Auvergne, il peut se faire qu'un festival ravive une émotion prévue. Surtout s'il conjugue, en un lieu imposant et secret, la qualité du programme et la perfection de sa réalisation : régie, lumières, décorations, tout semble répondre, sans forcer, au goût du détail de Guy Ramona.

De la *Messe en ut*, on le sait, le manuscrit retrouvé à Salzbourg est lacunaire. Est-elle, comme les compositions liées à Constance Weber, que Mozart épouse en 1782, frappée d'inachèvement ? On l'a si bien cru qu'il s'est trouvé des âmes charitables pour vouloir la terminer. Une interprétation lumineuse et bouleversante comme celle de Michel Corboz, *son éclatante légèreté de* direction, dissipent les scrupules tatillons.

Il n'est pas jusqu'à la fragilité d'Audrey Michael (soprano) – *Eurydice* à Aix, voici deux ans, dans l'*Orfeo* de Monteverdi – qui n'ait ajouté, dans le duo des voix féminines sa part de dramatisation. Bernarda Fink, rompue à la direction de Corboz, s'est montrée, pour sa part, sûre de son rayonnement.

A Salzbourg, le 25 août 1783, dans *l'église Saint-Pierre* où avait été baptisé Mozart, Constance Weber avait chanté pour la première fois la *Messe en ut*. Mozart venait de la composer par manière de remerciements, pour l'avoir épousée.

Corboz, avec une précision sensible *et un sens exact des valeurs et* des timbres, en offre une exécution aussi heureuse et subtile que celle de la *Selva morale e spirituale* de Monteverdi, en première partie. La « forêt morale et spirituelle » composée *à soixante-quinze ans*, pleinement ouverte à l'expressivité du texte, lance ici un signe imaginaire aux forêts d'alentour : dans le temps, hors du temps, l'espace rempli.

Une messe surprenante

Quelle scène pouvait aussi justement se prêter à la présentation d'un compositeur mal connu en France, Cristobal de Morales ? Il est né à Séville quelques années avant 1500, *à l'époque où la ville inaugure en* Espagne l'histoire de l'impression musicale (1492). La date est frappante pour l'Andalousie, puisqu'elle correspond à celle de la « découverte » hors des terres, mais aussi à celle de la première exploration d'une langue, par la grammaire de Lebrija (ou Nebrija).

Augmenté des Saqueboutiers de Toulouse et de l'excellent chœur *d'enfants Guillaume Bony (dirigé* par Jean Teixeira), l'Atelier Ziryab a présenté Morales en tous ses états : motets, madrigaux, romances et une *Messe de la chasse* surprenante d'ampleur, qui fut célèbre sans doute, puisque Monteverdi en a repris des motifs sans modification. Un goût parfait qui joue sans l'exagérer de la fraîcheur de son groupe, un sens de l'interprétation érudit sans préciosité, les voix peu apprêtées de Maria del Mar Amat, d'Anne Perret et de Carlos Manuel Soto : Rodrigo de Zayas mène son atelier avec une sorte de rigueur amicale. Avec une extrême délicatesse.

Morales, que Rabelais cite dans le prologue du *Pantagruel* parmi les meilleurs *musiciens* de l'époque, connut en Europe un vif succès. On raconte qu'à la fin du XVIe siècle sa diffusion à des fins pédagogiques par les franciscains chez les habitants du Mexique, dont la culture musicale était profonde, déclencha un engouement tout à fait extraordinaire.

Editeur, spécialiste des liens établis entre la musique et la rhétorique, Rodrigo de Zayas n'a aucun mal à communiquer immédiatement sa juste passion de l'œuvre de Morales. Comme on parle, comme on persuade ou, simplement, comme *on* aime. C'est encore sans compter avec cette grâce supplémentaire : sans compter avec le lieu *et* la vocation d'un festival *qui* peut d'autant plus diversifier ses soirées que son esprit reste fort.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Festival de La Chaise-Dieu* : Orchestre philharmonique de Moscou avec Alexander Rudin au violoncelle (1er septembre) ; Chants judéo-chrétiens basse : *Christian Portanier*), « Les douze violoncelles de l'Orchestre philharmonique de Berlin » (le 2) ; *Pierre et le loup* par l'orchestre philharmonique de Moscou et Brigitte Fossey, récitante (le 3) ; « Hommage à Henri Pourrat », *chants d'Auvergne, soprano* : Colette Alliot-Lugaz (le 4) ; Romantisme poétique et musical, récitant : Daniel Mesguich, *piano* : Cyril Huvé (le 5) ; *Requiem* de Berlioz par l'Orchestre philharmonique de Moscou (les 5 et 6). Rens. (16) 71-00-01-16.

Communication

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

Les producteurs privés sceptiques devant les mesures d'aide à la création

Sous un soleil au zénith, deux ministres détendus (MM. Léotard et Valade), mais pressés, donnaient le lundi 31 août, avec force sourires et bravos, le coup d'envoi d'une semaine de séminaires et de débats. Discours – nombreux, – visite au pas de charge des installations modernes du campus, cocktail... *« Dieu que la rentrée audiovisuelle s'annonce excitante cette année... » « Excitante ? Vous plaisantez ! Palpitante, non, grisante... »* Mais la dernière voiture officielle disparue dans un nuage de poussière, la vie de Carcans doucement s'organisait. Comme chaque année, à la fin de l'été.

Un débat s'annonçait sur l'avenir des centres multimédias, un autre s'amorçait sur la communication au service de l'habitat ; une conférence de presse évoquait l'expérience de la télévision saisonnière « les Portes du soleil », un colloque étudiait l'apport du cinéma à la télé tandis que des patrons de radio se livraient avec jubilation à un concours de joutes oratoires.

Bref, la discussion, à nouveau, se révélait la reine. Impitoyable on le sait, le *« tout-communiquant »* aime pourtant à se retrouver.

CARCANS-MAUBUISSON
de notre envoyé spécial.

Un vrai dialogue de sourds ! L'optimisme officiel ne rencontrerait-il que le scepticisme des professionnels ? M. François Léotard avait fixé, lundi 31 août, lors de l'inauguration de la huitième université d'été de Carcans-Maubuisson, un objectif ambitieux aux professionnels de la communication : *« réussir 1992 »*, et *« faire de la France la plaque tournante de l'audiovisuel européen »*. Et le ministre de la culture et de la communication de souligner *« l'effort tout à fait considérable de l'État »* pour dynamiser ce secteur, évoquant les mesures en faveur des programmes d'Antenne 2 et de FR3, la création d'une société de capital-risque, la dotation exceptionnelle versée au compte de soutien aux industries de programmes (*le Monde* du 1er septembre).

Mais l'appel mobilisateur est resté sans écho, le catalogue de mesures n'a pas convaincu. *« Il y a dans tout cela beaucoup de poudre aux yeux »*, remarquait aussitôt M. Jean-François Lepetit, le producteur à succès de *Trois hommes et un couffin*, qui se refusait cependant *« à toute polémique »*. M. Pascal Rogard, le secrétaire général de la Chambre syndicale du film, se faisait, lui, plus virulent en dénonçant le *« véritable tour de passe-passe »* des pouvoirs publics. Un scepticisme et un mécontentement alimentés par une double cause.

Pour les producteurs privés, M. François Léotard n'a d'abord pas tenu la promesse faite il y a un an d'attribuer à la *« création »* 10 % du produit de la vente de TF1. *« Sur les 450 millions de francs promis, 350 sont réservés au secteur public*, s'étonne ainsi M. Rogard. *Les producteurs privés sont condamnés aux miettes »* et les 100 millions restants seront versés pour moitié à la société du capital-risque, et pour moitié au compte de soutien. *« Le secteur public s'attribue une nouvelle fois la part du lion, alors que l'État n'a jamais été en mesure de contrôler réellement l'affectation de ses dépenses. »*

Second point de friction : le sort réservé au compte de soutien aux industries de programmes. Le budget de l'an prochain prévoit bien en sa faveur une dotation exceptionnelle de 50 millions de francs (prélevés sur le produit de la vente de TF1). Mais il supprime la dotation annuelle (d'un montant de 90 millions de francs en 1987), qui servait à couvrir certaines dépenses utiles au cinéma, mais relevant de l'action de l'État : la Cinémathèque, par exemple, ou bien encore le Festival de Cannes. Ces dépenses devront être désormais prélevées sur les subsides versés par les chaînes de télévision au compte de soutien. La gamberge des professionnels est aisée à comprendre.

PIERRE-ANGEL GAY.

La CNCL fait saisir deux radios pirates

Ça y est ! La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) passe à l'acte. Après le coup de semonce contre deux radios pirates, Radio-Show et Radio du monde arabe, non autorisées par la Commission, qui avaient rejoint la bande FM parisienne attribuée aux armées (entre 106 MHz et 108 MHz) (*le Monde* du 1er septembre), la CNCL a fait saisir les émetteurs des deux stations réfractaires, le lundi 31 août, à 6 heures du matin.

Radio-Show, une radio musicale qui émettait depuis six ans, avait élu domicile sur 107.5, alors que Radio du monde arabe s'était installée sur 106.2. Elles sont loin d'être les seules radios en infraction. Outre les trois pirates, qui ont refusé de quitter la bande FM parisienne entre 87.8 MHz et 106 MHz, plusieurs autres stations (Radio 3, Larsen, Proxima du Centaure, Jazz-Land, Radio Soleil-Goutte d'or) se sont réfugiées sur la bande militaire, en attendant des jours meilleurs. Certaines affirment même avoir reçu des encouragements tacites de la CNCL...

C'est le cas de Radio 3, la station des Rosicruciens, installée actuellement sur 106.7 MHz, dont les responsables n'ont pas encore été inquiétés. Alors que les animateurs de Radio-Show, qui évaluent le matériel saisi à environ 1 million de francs, dénoncent *« une machination abjecte »* et parlent d'un *« véritable coup de poignard dans le dos »*, d'autres responsables de radios non encore touchées s'étonnent de cette saisie et font état d'assurances juridiques leur promettant l'impunité sur la bande militaire.

Il est clair que la CNCL, trop souvent accusée d'impuissance, a voulu frapper un grand coup pour décourager ceux qui seraient tentés de « squatter » les ondes de l'armée dans l'espoir d'une autorisation ultérieure.

A. W.

Le décès de Christophe Riboud

Un « pote » héritier

M. François Mitterrand s'est incliné, le lundi 31 août, à Ouroux (Rhône), devant la dépouille mortelle de Christophe Riboud, PDG de l'IFOP, décédé dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 août, à l'âge de trente-sept ans, dans un accident de voiture. Le président de la République était un ami personnel de Jean Riboud, mort en 1985, le père de Christophe.

Le « pote » transparaissait davantage en lui que l'héritier : Christophe Riboud était aussi à l'aise au sein de SOS-Racisme que dans les conseils d'administration dont il faisait partie.

Le sourire perpétuellement aux lèvres, la mèche brune masquant la vivacité du regard, la gouaille facile, le fils unique de Jean Riboud, ancien PDG de Schlumberger, décédé en 1985, était aussi fortement intéressé par les médias. Propriétaire – par héritage – d'obligations dans le groupe de presse marseillais le Provençal, dont Hachette a pris récemment le contrôle, il était aussi actionnaire du quotidien *Libération*.

Mais la grande aventure de Christophe Riboud, jeune PDG de l'IFOP, fut la cinquième chaîne. Alors allié à MM. Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux – ami de son père en dépit de divergences alors que tous deux dirigeaient Schlumberger, – Christophe Riboud batailla pour cette nouvelle télévision avec ténacité. D'abord directeur de la publicité et du marketing de la Cinq au printemps 1986, il en devint ensuite le directeur de la communication. Les journalistes savaient qu'ils pouvaient trouver en lui une attention parfois chaleureuse et une volonté de « parler clair ».

Il quitta ses fonctions début mars 1987, lorsque la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) attribua le cinquième réseau de télévision à MM. Hersant et Berlusconi, n'ayant pas été intégré au nouveau capital de la chaîne.

Depuis, Christophe Riboud se consacrait à son entreprise, l'IFOP, soumise à rude concurrence, à *Libération* (il devait participer à l'augmentation de capital du quotidien) et à SOS-Racisme. Le jeune PDG y dirigeait en effet « Brain-Pote », le groupe d'experts de l'association antiraciste, après avoir figuré parmi les donateurs aux côtés de Pierre Bergé (Yves Saint-Laurent), Guy Bedos ou Jacques Higelin. *« Il nous avait appris la rigueur et la méthode dans le travail, lui qui n'était jamais le dernier à rire »*, a déclaré à son propos M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme. Christophe Riboud avait notamment aidé à la mise au point du grand concert de SOS-Racisme, en juin 1986, place de la Bastille.

Amateur de courses en haute montagne, Christophe Riboud était devenu l'ami de nombreux guides de la vallée de Chamonix où il se rendait fréquemment. Le « pote » – héritier est mort fauché dans la fleur de l'âge. Une expression qui, à son égard, retrouve son véritable sens.

YVES-MARIE LABÉ.

[Né le 22 avril 1950 à New-York, marié et père de trois enfants, Christophe Riboud était le fils de Jean Riboud et le neveu de M. Antoine Riboud, PDG de BSN. Après ses études à l'Institut d'études politiques de Paris, il étudie au prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) où il obtient un Ph. D. d'économie. Chercheur au laboratoire d'économie politique de l'Ecole normale supérieure, puis consultant au Centre d'analyse et de prévision du quai d'Orsay il est ensuite professeur à l'ESSEC, puis à l'Institut de gestion internationale agro-alimentaire. Nommé administrateur-directeur général de l'IFOP en 1981, il en devient le PDG en 1982. En 1985, il se lançait dans l'aventure de la Cinq, où il fut, jusqu'en mars 1987, directeur de la communication, après s'être occupé de la régie publicitaire.]

La mort de Nelly Feld

Nelly Feld, ancienne journaliste au quotidien communiste *l'Humanité*, est décédée le lundi 31 août.

Née en 1915 à Orbigny-au-Val (Haute-Marne), Nelly Feld est entrée très tôt dans la résistance. En 1942, elle rejoint Lyon et la Main-d'œuvre immigrée (MOI), le réseau de résistance composé d'immigrés organisé par le PCF. Elle y sauvera de nombreux enfants juifs de la déportation, avant d'être nommée secrétaire à l'état-major des Francs-Tireurs et partisans (FTP, la résistance communiste). Elle sera arrêtée par la Gestapo lyonnaise de Klaus Barbie et torturée.

Nelly Feld entre à *l'Humanité* en 1944. Elle s'y occupera de la rubrique « Luttes sociales » puis de politique intérieure, mais elle sera aussi reporter, polémiste, éditorialiste, avant de prendre sa retraite il y a quelques années.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 1er septembre 1987 :

UN DÉCRET

● No 87-717, du 28 août 1987 portant approbation des cahiers des missions et des charges des sociétés Antenne 2 et France-Régions 3.

UN ARRÊTÉ

● Du 12 août 1987 portant création du baccalauréat professionnel (section industries chimiques et de procédés) et fixant les modalités de préparation et de délivrance de ce baccalauréat.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

La sortie littéraire !

1 *« Où en est la littérature » ?*

Je m'absente de ces colonnes en principe jusqu'au 7 octobre. Comme je ne vous cache pas grand-chose de mon existence, il est normal que je vous signale les livres que j'emporte avec moi dans le Midi. Ça peut vous donner éventuellement des envies.

Les Roses de Pline d'Angelo Rinaldi (Gallimard, 88 F). Rinaldi me semble l'auteur même à lire en vacances. Oui, quand on a le temps de lire. Une amie me demandait avec un sourire en coin : *« Mais si tu n'aimais pas ce roman, le dirais-tu ? »* Sous-entendu : *« aurais-tu le courage de te mettre à dos ce redoutable critique ? »* Cette amie a vu, comme moi d'ailleurs, beaucoup de westerns, et l'idée que je fasse mine de dégainer mais que Rinaldi plus rapide... devait l'enchanter !

Mémoires du duc de Lauzun général Biron (édition établie par Jean-Jacques Fiechter, Olivier Orban, 120 F). Ne pas confondre cet Armand Louis de Gontaud avec Antonin, duc de Lauzun, qui inspira une folle passion à la Grande Mademoiselle, fut emprisonné sur ordre de Louis XIV à la Bastille puis pendant neuf ans à Pignerol. Le nôtre est du XVIIIe siècle, c'est le *« beau Lauzun »*. Il connut le Sénégal, Marie-Antoinette et l'Amérique. Général d'une des armées républicaines, il fut condamné à mort le 31 décembre 1793 et guillotiné le jour même par le jeune Sanson après s'être fait apporter à la Conciergerie une bouteille de vin blanc et une douzaine d'huîtres (espérons qu'elles étaient fraîches. Il est vrai que décembre est un mois en *r* !)

A la lumière des étoiles, de Thomas Hardy (dans la collection GF-Flammarion. Traduit par Marie Cresciani. Introduction, bibliographie et chronologie de Diane de Margerie, qui a revu la traduction. Tant qu'à faire, elle aurait pu revoir le titre. *Two on a tower* est préférable à la traduction qui en *a été donnée*). *J'aime* beaucoup Hardy. Les femmes de ses romans sont étonnantes de vie. *Atteinte à la mémoire des morts*, de Dominique Schneidre (chez Robert Laffont, 92 F). Carrière, c'est le Creusot, les Stahl, ce sont les Schneider, mais encore ? Entrons sans crainte dans ce premier roman.

L'infini (no 19. Eté 1987. 85 F). Sollers, qui a une tête de paresseux, a été bien content de refiler sa revue tout l'été à Alain Nadaud (né en 1948. Dernier livre publié *Désert Physique* chez Denoël), qui s'est empressé de demander à vingt-trois garçons et à une seule fille, Marie Redonnet (dernier livre aperçu en 1987, *Rose Mélie Rose*, éditions de Minuit), généralement de son âge : *« Où en est la littérature ? »* Avant d'essayer de caser *l'Infini* dans ma valise, j'ai parcouru la présentation, qui m'a semblé maussade. Style : « La littérature, la critique surtout, ne sont plus ce qu'elles étaient. Heureusement qu'il y a papa Sollers pour nous comprendre, s'occuper de nous ». Et Alain Nadaud de lui rendre un vibrant hommage : *« L'initiative en revient à Philippe Sollers – quelque paradoxal que cela puisse paraître à certains* (des noms, des noms, Nadaud !), *– qui a eu la générosité de me confier la direction de ce numéro et qui ensuite n'y est plus intervenu en rien. »*

C'est vraiment le père de famille *moderne*, ce Sollers ! Très années 60, très *scoubidou*, comme le faisait remarquer Modiano, inspiré, un soir, chez Pivot. Quand Sollers confie les clefs de son appartement à son grand fils qui organise une surboum monstre après l'issue heureuse de ses examens, il ne va pas l'enquiquiner par des recommandations abusives. La confiance ne se divise pas. Alain se doute, à son âge, l'an prochain il va avoir quarante ans, sans que l'on le lui répète cent fois, que la moquette de *l'Infini* est toute neuve, qu'il n'est pas question que Claude Gallimard, qui l'a payée de sa poche en empruntant au Centre national des lettres, en change avant dix ans et qu'il serait regrettable que lui et ses camarades – c'est à vous que je songe Marc-Edouard Nabe – écrasent leurs mégots dessus ; qu'il n'est pas davantage indispensable de vider la cave bêtement, cette cave où l'on trouve en vins de Bordeaux des joyaux ! Alain Nadaud, dans sa présentation « Pour un nouvel imaginaire » s'en prend nommément à deux personnes : *« Sous le terme de* « glaciation », *par lequel on tend à définir cette période* (pour Nadaud, il s'agit surtout des années 70), *on cherche en cet instant à légitimer tout un climat réactionnaire qui aurait pour but de nous vanter, sous couvert de lisibilité, les vertus du bon vieux roman psychologique. »* Et là, en note, Nadaud de préciser : *« On aura même vu, dans l'émission que Jean-Paul Aron a péniblement tirée de ses* Modernes, *M. Rinaldi prôner quelque obscur et vague* « retour à l'âme ». Mon Dieu, Nadaud, *les Modernes* était un livre drôle et souvent pertinent, et Rinaldi ne m'a jamais semblé, que je fusse d'accord ou non avec ses jugements, un critique obscur et vague !

Et qu'avez-vous contre « l'âme » ? Sans elle, je me demande bien ce qui resterait en littérature. A propos du « roman psychologique », tarte à la crème du jeune écrivain – mais n'oubliez pas vos quarante ans – qui part en guerre, à vingt ans comme tout le monde, je m'en étais moqué devant Sartre, rue Bonaparte, croyant lui faire plaisir – eh oui ! On a ses faiblesses – et ce dernier m'avait répondu sèchement : *« Vous savez,* « le petit roman psychologique », *comme vous dites, quand c'est bon, ça se lit ! »* Avant que je m'enfonce, à l'ombre d'un parasol, dans ce copieux numéro, je dois dire que deux points m'ont séduit :

1) La plupart des camarades de Nadaud, je les connaissais déjà : Michel Rio, Olivier Rolin, François Bon, Marc-Edouard Nabe, François Rivière, Morgan Sportes, Dominique Noguez, Marcel Bénabou, Eugène Savitzkaya, etc. ; ô miracle ! Je connaissais même ceux qui se sont décommandés : Pascal Quignard et Jean Echenoz. Le lecteur ne peut pas imaginer comme c'est rassurant, pour un homme de mon âge qui, à ses moments perdus, taquine les lettres, de savoir que la littérature qui va compter demain est composée de garçons que l'on a déjà lus !

2) Je craignais aussi que les « participants » n'aient pas eu les mêmes « références » que moi, que leurs grands écrivains me soient lettre morte. Pas du tout, ceux que cite Nadaud ont des noms sinon bien de chez nous, du moins qui ne vous dépaysent pas. Ecoutez-les. *« Pêle-mêle : Homère, Tacite, Rabelais, Montaigne, Cervantès, Melville, Conrad, Lautréamont, Jules Verne, Proust, Kafka, Faulkner, Joyce, Beckett, Céline, Borges... »* Au train où ils vont, quand ils auront franchi la cinquantaine, ces jeunes gens sont mûrs pour Eschyle, Salluste, Villon, Ronsard, Lope de Vega, Shakespeare, Racine, Balzac, Stendhal, Rimbaud, Hugo !

2 *« On m'enseigne à l'Université » !*

Ce boute-en-train d'Alain Nadaud avec ses facéties m'a fait perdre la tête, et, si j'écoutais sa présentation, je passerais toutes mes vacances avec elle ! Alors, à toute allure maintenant, je vous indique ceux qui prennent le train avec moi : *Un Amateur en sentiments*, de Jean-Philippe Arrou-Vignod (Gallimard, 85 F), dont j'avais beaucoup aimé le premier livre, *le Rideau sur la nuit*, de Denis Tillinac (Robert Laffont, 92 F) *la Véranda aveugle*, d'Herbjorg Wassno (traduit du norvégien par Eric et Elisabeth Eydoux. Actes Sud, 119 F). Depuis Sigrid Undset, morte tout de même en 1949 et dont *la Femme fidèle, Jenny*, etc., chez Stock, m'avaient ému aux larmes, j'avais perdu de vue la littérature du roi Olaf V. L'éditeur nous signale que ce roman, publié en Norvège en 1981, a eu, dans ce pays de quatre millions d'habitants cent cinquante mille lecteurs. C'est comme si, dans la France d'aujourd'hui, le livre d'une débutante avait été acheté par plus de deux millions de personnes ! *Le Français et les siècles*, de Claude Hagège (éditions Odile Jacob, 95 F). Après avoir humé ce livre, je crois que l'on peut avancer avec prudence que, d'après Hagège, si le français n'est plus ce qu'il était du temps de Louis XV, à deux ans de la commémoration de 1789, le français n'est pas davantage la langue malade de notre Terre.

Un brin de verdure, de Barbara Pym (v. o. : *A Few Green Leaves)*, traduit de l'anglais par Martine Béquié. Préface de René de Ceccaty. Christian Bourgois, 100 F). Barbara Pym, qui est morte à Oxford, le 11 janvier 1980 (le cœur et le cancer), à l'âge de soixante-six ans, a connu un destin d'écrivain assez bizarre. Le succès dans les années 50, et, à partir de 1963, tous les éditeurs, Jonathan Cape en tête, lui refusent ses manuscrits, ce qui ne l'empêche pas de continuer à écrire. Il faut que le *T.L.S.* (le supplément littéraire du *Times*) interroge quelques critiques sur les écrivains qu'ils pensent sous-estimés (le contraire de la récente enquête de Jean Ristat) et que Pym soit citée par deux fois (il est vrai que parmi les deux qui la citent il y a Philip Larkin) pour que Macmillan l'édite en 1977. *Quartet in Autumn* se trouve alors en tête des listes des meilleures ventes, les Etats-Unis reprennent ces titres, et Barbara Pym constate avec ravissement : *« On m'enseigne à l'Université »*. Il ne lui restait plus qu'à mourir.

Un Australien garanti d'époque, de Frank Moorhouse (trois récits, traduits de l'anglais et présentés par Jean-Paul Delamotte, La Petite Maison, 90 F). Cet écrivain australien fort célèbre est né en 1938 à Nowra, en Nouvelles-Galles du Sud. Avec ses « narrations discontinues » il a créé dans ce continent le « nouveau journalisme ». Style *Libération*. En mieux, j'espère ! Ce sont Les Presses de la Renaissance qui, les premières, ont publié en français (même traducteur) un Moorhouse : *Coca-Cola Kid ; La Première Extase*, d'Elisabetta Rasy (traduit de l'italien par Nathalie Castagné. Dans la collection de littérature étrangère de Gilles Barbedette, aux Editions Rivage, 59 F) : une méditation sur Thérèse de Lisieux.

J'emporte également quatre rééditions qui m'ont semblé alléchantes : 1) *Martin Heidegger*, de Steiner (collection « Champs », Flammarion) ; 2) *Le Marquis de Sade et sa complice*, de Jean Paulhan (préface de Bernard Noël. Editions Complexes). Le charme de Paulhan qui enlève de sa monotonie à ces grandes plaines russes, à ces greniers à blé de l'Ukraine que sont trop souvent les romans du divin Marquis. On trouve dans ce petit livre la déposition de Jean Paulhan du 15 décembre 1956, quand le ministère public attaque en justice les éditions Jean-Jacques Pauvert et que Me Maurice Garçon appelle à la barre Jean Paulhan... ; 3) *Au temps du Bœuf sur le toit* (Les Cahiers rouges) : un Sachs d'autant plus agréable à lire ou à relire que, s'il n'a pas la réputation du *Sabbat* et de la *Chasse à courre*, il en a la saveur ; 4) *Mort d'un personnage* de Jean Giono (Le Livre de poche. Dans l'excellente collection *« Biblio »* de Nicole Chardaire). L'un des trois ou quatre grands Giono.

Simon l'embaumeur, de Jacques Testard (éd. François Bourin, 75 F) : le premier roman d'un biologiste. Et, comme je ne suis pas égoïste, pour le plaisir de ceux qui partent avec moi, *Colette Stern*, de Conchon.

Quand la *« rentrée littéraire »* vous semble triste, il suffit de la prendre à l'envers pour qu'elle devienne gaie !

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Taupe.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : Nous on fait ou on nous dit de faire ; 22 h : Les Babas cadres.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) I. : 20 h 15 : *Palier de crabes* ; 22 h : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. *II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Archi*truc.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : la Barque.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : la Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 21 h 30 : Coup de feel ; 22 h 30 : Suivez c'qu'on fait.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Big Band R. Guérin.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : Charanga Nueva.

EXCALIBUR (48-04-74-92), P. Breslin.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Al Aarons.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.

NEW COPA (42-65-91-06), 20 h 30, L. Diop.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : C. Baker.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Guylenn Group.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : D. Moroni, P. Bousaguet, P. Combelle.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Riverside City Band.

SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : J.-L. Longnon Sextet.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon Trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Les concerts

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : voir le 28.

En région parisienne

SCEAUX, dix-neuvième Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79), 17 h 30, le 30 : Quatuor Paris-II (Haydn, Schumann, Schubert).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI 1er SEPTEMBRE

Hommage à E. von Stroheim : 16 h, le Boulevard du crépuscule, de B. Wilder ; 19 h, l'Envers du paradis, de E. T. Gréville ; 21 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : Tabou, de F. W. Murnau.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MARDI 1er SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches *Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).*

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALERTE SUR WASHINGTON (A., *v.f.) Hollywood* Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS *(Fr.)* : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It.) : v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : *3 Parnassiens, 14e* (43-20-30-19).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – v.f. : Français, 9e (57-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94)

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; – v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*). – v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : Pagode, 7e (47-05-12-15) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : Images, 18e (45-22-47-94).

LES FOUS DE BASSAN (Fr., Can.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Han*tefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Français*, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JEAN DE *FLORETTE (Fr.)* : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Mardi 1er septembre

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; *Cinoches, 6e (46-33-10-82).*

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, *1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e* (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (*Fr.*), *v.angl.* : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04). UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PLASIRS DE FEMMES (It., v.o.) (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, *13e (43-36-23-44).*

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE STORY (A.). V.f. : Maxeville, 9e *(47-70-72-86).*

PRÊCHI-PRÊCHA (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, *1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e* (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, *14e* (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40)) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong-kong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE (Fr.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SCIROCCO (Fr.-it.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SOUL MAN (A., v.o.)) ; Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; Escurial, 13e* (47-07-28-04).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné *Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*

UN HOMME AMOUREUX (Fr.). v.angl. : Gaumont Ambassades, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-*35-30-40*).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA BETE (Pol., v.o.) (**) ; (v.f.) : Miramar, 16e (43-20-89-52).

BLOW UP (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

BOOM (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A, v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) 14 Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A. v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-*45-76*).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FUREUR DE VIVRE (A, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

GANDHI (Brit., v.o.). – (v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60). – (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.). – (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MONICA, *LE DÉSIR (Suéd, v.o.) Reflet* Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81).*

MR SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

LE PIGEON (It. v.o.) Reflet *Logos*, 5e (43-54-42-34).

LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).

PROVIDENCE (Brit.., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) H. Sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e *(43-29-11-30).*

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

*TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOU*JOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-43-26) ; UGC Ermi*tage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Mont*parnos, 14e (43-27-52-37).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) H. Sp.

UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VIOLENCE ET PASSION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 16e (43-54-42-34).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les festivals

MICHEL SIMON, Reflet Médicis, 5e (43-*54-42-34), la Beauté du diable.*

WIM WENDERS (vo), 14 Juillet-Montparnasse, 6e (43-26-58-00), Alice dans les villes.

TARKOVSKY (vo), *Républic-Cinéma*, 11e (48-05-51-33), 22 h : Nostalghia.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 18 h 20 : Pauline à la plage ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; 18 h 20 : la Collectionneuse.

J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 12 h : Masculin féminin.

A. TANNER, Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h : Dans la ville blanche.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 14 h : l'Argent de poche.

PROMOTION DU CINÉMA (vo), Studio-28, 18e (46-06-36-07), la Couleur de l'argent.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Mardi 1er, Auditorium des Halles, 19 h : A.S. Schic (Gershwin).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI DE MON AMIE. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaum. Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 Film américain de Tony Scott, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub. St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 114e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grd Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 3e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 18e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUNNY BOY. Film français de Chris*tian Le Hemonet : Forum Arc en* Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e *(43-20-12-06) ; Convention St-*Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DE LA JUNGLE (*). Film américain de Clay Borris. Vo : George V, 8e (45-62-41-46). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-*22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-*79-79.

MISS MARY. Film brésilien de M.L. Bemberg. Vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

« Versailles : les bosquets du parc du château », 14 h 30, à côté de la statue de Louis XIV, dans la cour d'honneur du château (Monuments historiques).

« Jardins et hôtels autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles-Garnier », 14 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« La Mosquée et ses jardins hispano-mauresques », 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite, devant la mosquée (Monuments historiques).

« *Les Fontaines de Paris* : la fontaine des Innocents », 15 heures, devant la fontaine du côté de la rue de la Ferronnerie (Monuments historiques).

« Passé et avenir du Louvre : visite des maquettes », 15 heures, métro Louvre, sortie (Monuments historiques).

« Le musée de l'œuvre de Notre-Dame », 15 heures, 10, rue du Cloître Notre-Dame (Monuments historiques).

« *Les Halles* d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et les ensembles contemporains », 15 heures, angle de la rue de Viarmes et de la rue du Louvre (*Monuments historiques*).

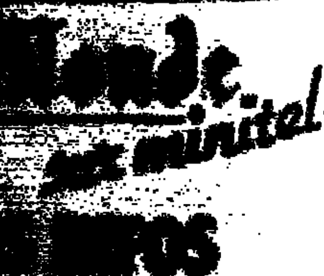
« Port-Royal de Paris et le Jansénisme », 15 heures, 123, avenue de Port-Royal (Approche de l'art).

« Les quartiers de la Madeleine, des Mathurins, des Porcherons », 15 heures, 73, boulevard Haussmann (M. Hager).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Approche de la véritable méditation » (Loge unie des Théosophes).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Bêtes, hommes, dieux, en quête du soi » (AGEASAC».



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 1er septembre

TF1

20.35 Théâtre : Féfé de Broadway. Pièce de Jean Poiret, mise en scène de Pierre Mondy. Avec Jacqueline Maillan. **23.15 Documentaire : Histoires naturelles. 0.10 Athlétisme : championnat du monde (résumé). 0.30 Journal. 0.50 Série : Le sixième sens.**

A 2

20.30 Les dossiers de l'écran : Dead zone. ■ Film américain de David Cronenberg (1983). Avec Christopher Walken, Brooke Adams, Tom Skerritt, Herbert Lom. *Cinq ans après un accident de la route, un homme émerge du coma et découvre qu'il possède un don de double vue.* **22.10 Débat : ▶ La voyance, mystère ou mystification ? 23.15 Journal.**

FR3

20.35 Cinéma : La belle et le cavalier. ■■ Film italien de Francisco Rosi (1967). Avec Sophia Loren, Omar Sharif, Dolores del Rio, Georges Wilson. *Une paysanne un peu sorcière se fait aimer d'un prince.* **22.20 Journal. 22.50 Mini-films. 23.20 Espace francophone à l'occasion de la réunion des chefs d'Etats au Québec. 23.50 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.05 Football, les coulisses. 20.30 Football. Nantes-Marseille (neuvième journée du championnat de France). **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Le môme.** □ Film français d'Alain Corneau (1986). Avec Richard Anconina, Ambre, Michel Duchaussoy, Yan Epstein. **0.10 Cinéma : Le grand carnaval.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1983). Avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Richard Berry, Macha Méril. **2.20 Documentaire : Les animaux du soleil.**

LA 5

20.25 Cinéma : Un génie, deux associés, une cloche. ■ Film franco-italien de Damiano Damiani (1975). Avec T. Hill, Miou-Miou, R. Charlebois. *Un aventurier, son ami métis et la compagne de celui-ci veulent s'emparer d'un butin détourné.* **22.20 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. 0.50 Série : Mission impossible. 1.40 Série : Supercopter. 2.30 Série : Cosmos 1999.**

M 6

20.30 Cinéma : Le petit monde de Don Camillo. ■ Film franco-italien de Julien Duvivier (1951). Avec Fernandel, Gino Cervi, Sylvie. *Dans un village italien de la plaine du Pô, au temps de la guerre froide, la rivalité du curé au tempérament bouillant et du maire communiste.* **22.05 Série : Maîtres et valets.** Chantage. **23.05 Journal. 23.15 Météo. 23.20 Magazine : Images et dessert. 0.10 Musique : Boulevards des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Concert (donné le 29 juillet 1987 à Bayreuth) : Les maîtres chanteurs de Nuremberg, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Michaël Schoenwandt ; chef de chœur : Norbert Balatsch.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle : Jean Cathala. **21.15 René Char.** Autour du Festival de poésie de Cogolin (1987). **22.15 Musique : Scenaria.** La situation des jeunes solistes étrangers en France. Œuvres de Glinka, Andriessen, Prokofiev, Weinberg, Marco, Dvorak, Vieuxtemps, Scarlatti, Carter. **23.50 Entretien avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

Mercredi 2 septembre

TF 1

13.50 Série : Opération trafics. 14.45 Club Dorothée. *16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures. 17.05 Série :* Miss. Miss. 18.00 Mini-journal. 18.15 Série : Mannix. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. **19.35 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. ▶ 20.40 Variétés : Sacrée soirée.** Emission de Gérard Louvin, présentée par Jean-Pierre Foucault. **22.15 Feuilleton : Le Gerfaut.** (9e épisode). **23.35 Journal. 23.55 Série : Le sixième sens. 0.45 Court métrage.**

A 2

13.45 Feuilleton : Nuits secrètes. (3e épisode.) **15.20 Feuilleton : Rue Carnot. 15.45 Sports été.** Moto : Grand Prix de San-Marin de Misaro ; Moto-cross : championnat du monde (Grand Prix d'Autriche) ; Moto tout terrain ; Automobile Rallye des 1 000 lacs à Jyvaeskylae ; Automobile : championnat du monde d'endurance 1 000 km au Nurburgring. **19.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.30 Série : Quoi de neuf docteur ? 20.00 Journal. 20.30 L'heure de vérité.** Invitée : Michèle Barzach. **21.45 Profession comique.** Invitée : Maria Pacôme. **22.40 Histoires courtes. 23.20 Journal.**

FR 3

14.00 En direct du Futuroscope. 15.10 Le club des stars. 15.30 Pense-bêtes. 15.45 Série : Dominique. 16.30 Le ciné de l'été. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Les gamins de Baker Street. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Feuilleton : Fortune. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.02 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Chantons sous la mode. 21.50 Magazine : Thalassa.** Etoiles et voiles autour de l'Europe. **22.40 Journal. 23.05 Comédie musicale : Le cantique des cantines. 0.00 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Mission secrète. 16.00 Téléfilm : Prime de risque. 17.25 Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers. 17.45 Série : Captain Nice. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 30. 18.45 Starquizz. 19.15 Mythofolies. 19.25 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Bandes-annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Il était une fois en Arizona . Film italo-espagnol de Sergio Sollima (1967). Avec Gian-Maria Volonte, Tomas Milian, William Berger. *Un jeune professeur d'université se rend en Arizona pour se soigner. Il fait la connaissance d'un chef de bande légendaire et se métamorphose à son côté.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : L'épreuve de force.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1977). Avec Clint Eastwood (v.o.).
0.20 Cinéma : La Bible ne fait pas le moine. □ Film américain de Marty Feldman (1980). **1.55 Série : Rawhide.**

LA 5

13.25 Série : Mission impossible. 14.15 Feuilleton : Vidocq. 15.10 Feuilleton : Michel Strogoff. 16.10 Série : Les globe-trotters. 16.35 Série : Drôle de vie. 17.00 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.30 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.55 Série : Cosmos 1999. 18.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Téléfilm : Sexpionnage. 22.05 Série : Spencer. 23.40 Série : Mission impossible. 0.30 Série : Supercopter. 1.20 Série : Cosmos 1999. 2.10 Série : Spencer.

M 6

13.30 Série : Daktari (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence** *FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). 15.30 Clip* **aventure. 16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie. 21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Série : Les espions. 23.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle : Le général Massu. **21.15 René Char.** Autour du Festival de poésie de Cogolin (1987). **22.15 Musique :** TM + Ensemble instrumental électroacoustique (concert enregistré à l'auditorium des Halles le 11 mai 1987) : Ombres lumineuses, de Miereanu ; Lignes figurées, de Cuniot ; Reflets, de Naon ; Harreu, de Drouet. **23.50 Entretiens avec.. Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 26 août 1987 à Salzbourg) : Kathleen Battle, soprano, et James Levine, piano, interprètent des œuvres de Purcell, Schubert, Liszt, R. Strauss, Obradors ; à 21.15, extraits du premier acte de Cosi fan tutte de Mozart ; à 21.25, La voix de l'alto : œuvres de Stravinski, Mozart, Schumann, Brahms, Hindemith, Hersant. **0.00 Le club du Jazz.**

Audience TV du 30 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	30.3	Santa Barbara 13.3	Chif. et lett. 2 7.7	Actua. région. 3.1	Mythofolies 0.5	Shérif 4.6	Oncle Bill 1.0
19 h 45	33.8	Roue fortune 20.0	Quoi de neuf 3.6	Actua. région 5.1	Nulle part 1.5	Supercopter 3.1	Daktari 0.5
20 h 16	45.6	Journal 20.0	Journal 11.8	La Classe 7.7	Nulle part 1.0	Supercopter 4.1	Daktari 1.0
20 h 55	52.8	Indiscrétion 13.8	Emilie 14.9	Le téléphone 8.7	55 j. Pékin 3.6	Sator 3 11.8	La piscine 1.5
22 h 08	48.7	Indiscrétion 15.9	Emilie 14.9	le téléphone 5.1	55 j. Pékin 4.1	Matlock 8.2	La piscine 2.6
22 h 44	27.2	Hist. nat. 5.6	A la folie 1.5	Hist. vraies 4.1	55 j. Pékin 4.6	Matlock 8.7	Brigade nuit 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er septembre à 0 h TU et le mercredi 2 septembre à 24 h TU.

Le temps chaud et orageux s'évacuera lentement vers le sud-est mercredi. Ensuite, le temps deviendra un peu moins chaud mais sera assez brumeux le matin. Une nouvelle zone pluvieuse traversera la France entre jeudi soir et vendredi prenant un caractère orageux dans le sud, peu marqué dans le sud-est. Samedi, le temps sera à nouveau plus variable.

Mercredi : sur la Normandie, le Nord, la Picardie, les Ardennes, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace le temps restera très nuageux. Il pleuvra très localement et faiblement. Seules de courtes éclaircies se développeront. Le matin il fera 16 à 19 degrés, dans la journée les températures ne dépasseront pas 22 degrés près de la Manche et 25 degrés sur l'Est.

Sur les Pyrénées, le Massif Central, la région Rhône-Alpes, le Midi méditerranéen et le Jura temps nuageux et orageux. Localement les averses d'orages seront violentes près du relief et en montagne.

Peu à peu en cours de journée seules les Pyrénées orientales et les Alpes seront encore menacées.

Sur la Corse des éclaircies et des orages locaux.

Au petit jour les températures seront entre 17 et 20 degrés, elles monteront l'après-midi à 24 et 26 degrés et même 28 degrés près de la Méditerranée.

Sur la côte atlantique après un temps nuageux et brumeux en début de matinée, les éclaircies se développeront et alterneront avec quelques nuages passagers, les températures de 13 à 16 degrés le matin s'élèveront à 20-23 degrés sur la côte sud de la Bretagne, et 24-26 degrés au sud de la Loire. Sur l'intérieur de la Bretagne, le Centre, les Pays de Loire, le Bassin parisien, le Limousin et le Poitou-Charentes après dissipation des brumes et brouillards matinaux les éclaircies seront belles.

Les températures matinales de 13 à 16 degrés s'élèveront rapidement pour atteindre 22 à 25 degrés dans l'après-midi.

Prévisions pour la fin de la semaine :

Jeudi 3 septembre : sur les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, des orages éclateront encore en fin de nuit. Sur les autres régions après dissipation des brumes matinales, de belles éclaircies se développeront en cours de journée.

Une zone de temps couvert et pluvieux gagnera les Charentes et la Bretagne, puis le soir, le Sud-Ouest et la Normandie. Ces pluies prendront un caractère d'ondées orageuses, surtout dans le Sud-Ouest.

Les température minimales varieront de 13 à 17 degrés et de 16 à 20 degrés sur la moitié sud. Les températures maximales varieront de 24 à 30 degrés du nord au sud, localement de 22 à 24 degrés près des côtes de la Manche.

Vendredi 4 septembre : le ciel très nuageux et pluvieux gagnera progressivement les régions de l'Est et donnera encore des ondées orageuses, plus rares dans le Sud-Est. A l'arrière, un temps variable avec des averses nombreuses, parfois orageuses gagnera toutes les régions.

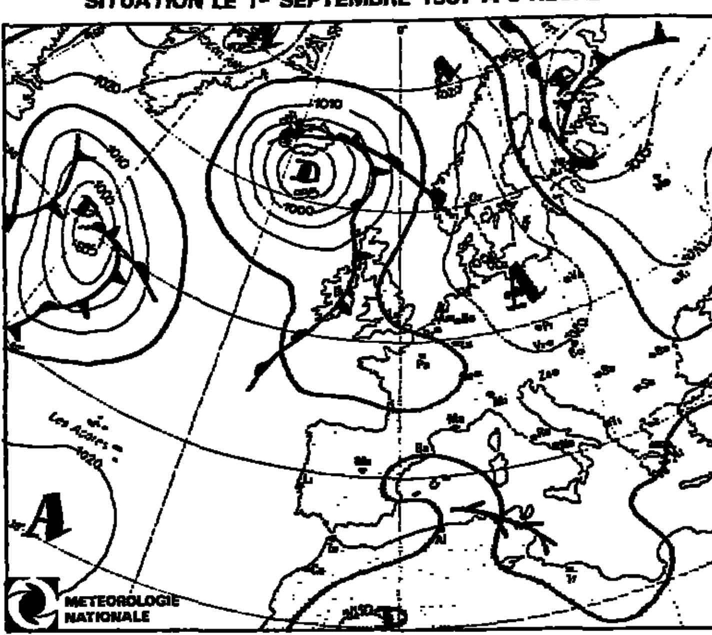
Les températures seront en baisse de 2 à 3 degrés.

Samedi 5 septembre : sur l'est de la France des résidus orageux s'évacueront en cours de journée, après dissipation des brumes et brouillards, de belles éclaircies apparaîtront sur la plupart des régions. Cependant, une zone très nuageuse avec des pluies abordera les régions du Nord en cours de journée.

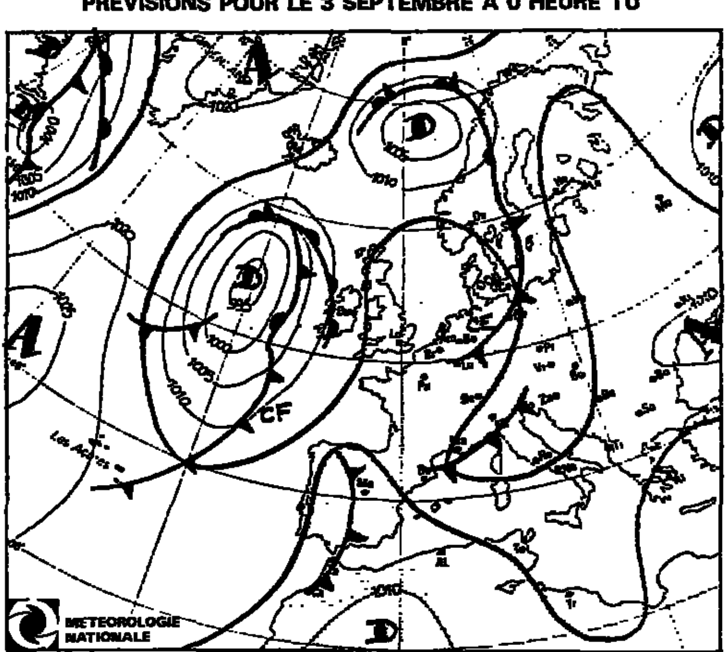
Les températures seront de 22 à 28 degrés du nord au sud.

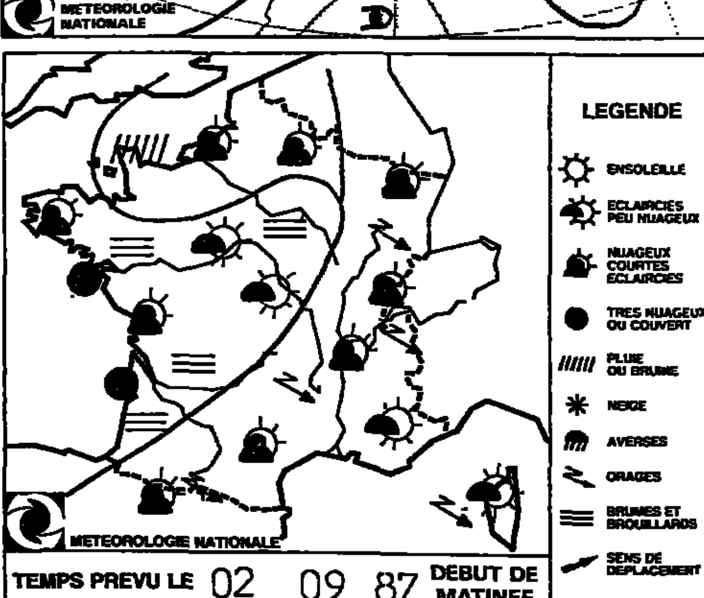
Dimanche 6 septembre : après dissipation des brumes, le ciel sera assez ensoleillé. Toutefois, des passages nuageux seront encore nombreux sur la moitié nord. Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 1er SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





LEGENDE
- ENSOLEILLE
- ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
- NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
- TRES NUAGEUX OU COUVERT
- PLUIE OU BRUINE
- NEIGE
- AVERSES
- ORAGES
- BRUMES ET BROUILLARDS
- SENS DE DEPLACEMENT

TEMPS PREVU LE 02 09 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 31-8 à 6 heures TU et le 1-9-1987 à 6 heures TU — le 1-9-1987

FRANCE

AJACCIO	31	19	D
BIARRITZ	31	18	N
BORDEAUX	31	19	B
BOURGES	30	18	O
BREST	27	16	C
CAEN	26	15	N
CHERBOURG	19	16	O
CLERMONT-FERR.	32	19	O
DIJON	28	15	O
GRENOBLE St-M-H	30	17	N
LILLE	21	11	N
LIMOGES	27	15	O
LYON	29	18	N
MARSEILLE-MAR.	29	18	C
NANCY	25	13	B
NANTES	29	17	N
NICE	27	22	D
PARIS-MONTS.	27	18	B
PAU	29	17	B
PERPIGNAN	27	19	C
RENNES	30	17	B
ST-ÉTIENNE	31	19	N
STRASBOURG	26	14	D
TOURS	29	15	O
TOULOUSE	29	18	O
POINTE-A-P.	32	24	D

ÉTRANGER

ALGER	31	25	C
AMSTERDAM	19	9	D
ATHÈNES	30	19	N
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	29	21	N
BELGRADE	28	13	D
BERLIN	18	8	D
BRUXELLES	19	11	D
LE CAIRE	34	24	D
COPENHAGUE	18	5	D
DAKAR	30	27	N
DELHI	35	27	C
DJERBA	32	23	D
GENÈVE	26	16	D
HONGKONG	32	28	N
ISTANBUL	27	16	D
JÉRUSALEM	30	15	D
LISBONNE	24	20	D
LONDRES	19	12	N
LOS ANGELES	23	16	N
LUXEMBOURG	22	12	D
MADRID	28	15	D
MARRAKECH	–	–	–
MEXICO	24	14	B
MILAN	29	19	N
MONTRÉAL	27	14	O
MOSCOU	14	7	D
NAIROBI	26	12	B
NEW-YORK	26	16	O
OSLO	18	7	C
PALMA-DE-MAL.	34	21	D
PÉKIN	30	19	C
RIO-DE-JANEIRO	23	20	P
ROME	30	18	D
SINGAPOUR	34	26	N
STOCKHOLM	17	5	D
SYDNEY	14	8	D
TOKYO	33	27	A
TUNIS	34	25	N
VARSOVIE	18	4	D
VENISE	27	17	N
VIENNE	25	12	N

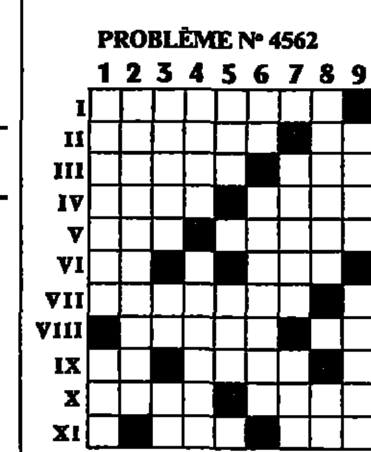
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4562



HORIZONTALEMENT

I. Crochets ou atomes crochus. – II. Naturelle, à Belfort. Engageait des Méridionaux. – III. Nom. Le César de la musique. – IV. Clameur antique. Personnage dénué d'âme et de toute conscience. – V. Prend parfois un caractère grec. Ce qu'un harpagon exécute à son corps défendant. – VI. Article. Vieux baumes. – VII. Soustraction intéressant plus la littérature que les maths. – VIII. Habitant des Pyrénées. Note. – IX. Copulative. Son appât donne une forte envie de palper. – X. Reçoit beaucoup dans son palais. Normande dans le beurre. – XI. Bismarck y joua toujours un rôle important. Jouit d'une possession ou fut possédé.

VERTICALEMENT

1. Un après-ski peu recherché. Ses feux ont tendance à nous éteindre. – 2. Est le fait de celui qui cesse d'être civil pour se transformer en soudard. – 3. Occupèrent, près du front, une place importante dans la vie des poilus. Carrefour ferroviaire. Personnel. – 4. Vallée des Pyrénées. Pratiques rituelles ou courantes. – 5. Groupement économique. Le plus petit des futurs. – 6. Interjection. A un rôle lénifiant si l'on en croit l'adage. – 7. A un trou dans son bas. Une femme à croquer. – 8. L'une a une peur morbide de l'autre. Voie champêtre. – 9. Le cœur de Paris. Partie de l'habillement très attachée aux Basques.

Solution du problème n° 4561

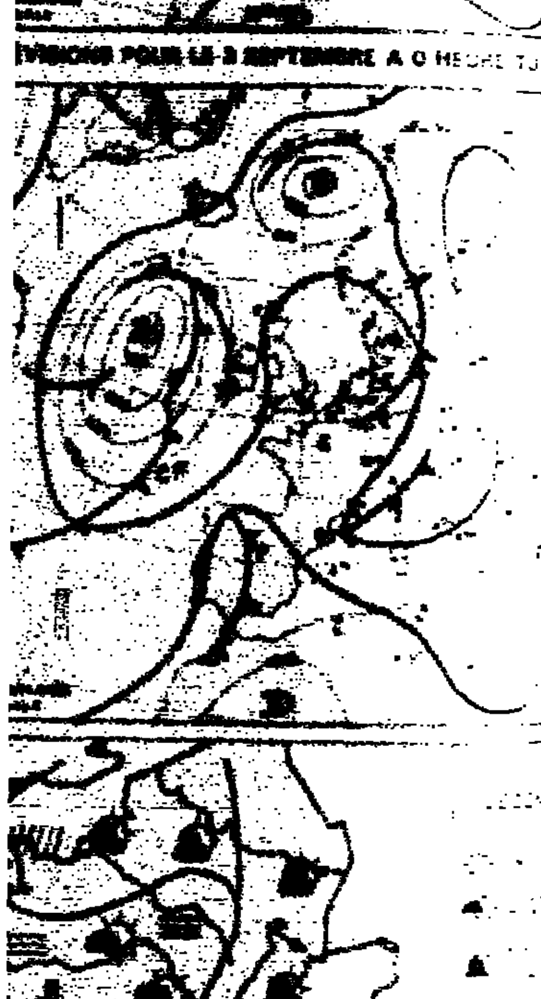
Horizontalement

I. Dortoir. – II. Ecaillère. – III. Nette. Air. – IV. Ta. Ion Ni. – V. Ino. Doigt. – VI. Brute. – VII. Tue. Canne. – VIII. Esse. Râ. – IX. Etai. – X. On. Niaise. – XI. Rata. Toit.

Verticalement

I. Dentiste. Or. – 2. Océan. Us. Na. – 3. Rat. Obèse. – 4. Titi. Etna. – 5. Oléoduc. AI. – 6. Il. Notariat. – 7. Réa. Iéna. Io. – 8. Ring. Psi. – 9. Héritier. Et.

GUY BROUTY.





Le Carnet du Monde

Naissances

— Geneviève et Nicolas BERCAULT, ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier enfant

Antoine,

le 29 août 1987.

5, cité Saint-Marc,
45000 Orléans.

— M. Bernard SOUDAN,
Mme Christine VANBELLEGHEM,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Marine
et
Camille,

le 18 août 1987.

39, rue Fleury-Proust,
39500 Douai.

— M. et Mme Alexandre KOLLER ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Vincent,

chez

Rémi, Odile
et **Adeline**, sa sœur.

Strasbourg, le 12 août 1987.

Décès

— Philippe et Henriette Aubay,
ses parents,
Eric et Stéphane Aubay,
ses frères,
Mme Louis Agneray,
sa grand-mère,
Carine de Saint-Rémy,
sa fiancée,
Le Père Paul Agneray,
son oncle et son parrain,
Denis et Georgette Marsin,
Louis et Chantal Agneray,
leurs enfants et leur petite-fille,
Léon et Odile Keromnes
et leurs enfants,
Jean-Paul et Françoise Wewers
et leurs enfants,
Marcel et Thérèse Girard
et leurs enfants,
Pierre et Brigitte Agneray
et leurs enfants,
Jean-Jacques et Anne Agneray
et leurs enfants,
André et Nadine Agnèray
et leurs enfants,
Benoît et Marie-Madeleine Leducq
et leurs enfants,
Ses oncles et tantes, cousins et cousines,
Mme Bokanowski,
sa marraine,
font part du décès de

François AUBAY,

à l'âge de vingt-trois ans, le 14 août 1987.

Il repose dans le massif des Ecrins.

Ils vous invitent à participer à la célébration eucharistique préparée par le Père Paul Agneray et les amis de François, en la chapelle des Dominicains de *Rangueil, 31, chemin* des Maraîchers, Toulouse, le samedi 5 septembre 1987, à 16 heures.

54, rue du Maréchal-Lannes,
31130 Balma.

— Le président de l'université Paris-VII,
Le directeur de l'UER de sciences sociales,
Les personnels,
Les étudiants de l'université,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 28 août 1987, de

Antonio BENENATI,
professeur associé,

emporté par la maladie à l'âge de soixante ans.

— Jean Duvignaud,
directeur du laboratoire de sociologie de la connaissance de l'université Paris-VII,
Et tous les membres du laboratoire ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami, le

professeur Antonio BENENATI,

survenu le 28 août 1987, à la suite d'une brève et douloureuse maladie, dans sa soixante et unième année.

Condoléances à l'UER de sciences sociales de l'université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris.

« Elle est retrouvée, l'éternité, c'est la mer allée avec le soleil. »

Nicole FARKAS,
née Larchet,

nous a quittés le jeudi 27 août 1987 dans sa soixante et unième année.

De la part de
Gabriel Farkas,
son époux,
Olivier, Jean-Christophe, Dominique, Catherine,
ses enfants,
Laurent, Gary et Sarah,
ses petits-enfants,
Evelyne Larchet,
sa sœur,
Des familles Colombani et Morex,

Selon ses volontés, elle a été incinérée, entourée des siens le 31 août.

82, avenue de Wagram,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Alphonse Boni,
président de la Cour suprême de Côte-d'Ivoire,
L'ambassadeur et Mme Jean-Pierre Boni
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Dupuy
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Claverie
et leur fille,
Mme Marie-Christine Boni,
M. Nicolas Adom
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Galou
et leurs enfants,
Mme Marie-Thérèse Galou
et ses enfants,
M. et Mme Pierre-Henri Galou
et leurs enfants,
Mme Adamsky
et ses enfants,
La famille Rivals,
La famille Tanoh Moro de Morokro,
La famille Tanoh Ehouman de Tiassalé,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alphonse BONI,
née Rose Marie Frédérique Galou,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-mère, tante, cousine et nièce,

endormie dans la paix du Seigneur, à Abidjan, dans sa soixante-dix-septième année.

Une messe de requiem sera célébrée le vendredi 4 septembre, en la cathédrale Saint-Paul d'Abidjan et sera suivie de l'inhumation au caveau de famille à Tiassalé, le samedi 5 septembre.

Abidjan,
BP V 30.
53, rue Saint-Joseph,
31000 Toulouse.

— Le président,
Le directeur général
Et tout le personnel du BEICIP (Bureau d'études industriel et de coopération de l'institut français du pétrole), *ont la profonde tristesse d'annoncer* le décès subit de

M. Robert BRASSEUR,
directeur
de la division exploration-production
du BEICIP,

le 25 août 1987.

L'inhumation a eu lieu le 27 août *1987*, à Castelnaud-de-Gratecambe (Lot-et-Garonne).

— Les familles Dardenne, Marteau, Milliner,
ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de quarante et un ans, du

docteur Frédéric DARDENNE,

le 16 août 1987.

« Surtout ne croyez pas à de [l'indifférence
Si je ne vous réponds qu'au moyen [du silence. »
Jules Supervielle.

22, rue du Petit-Montesson,
78110 Le Vésinet.

— Le docteur et Mme Claude Frelot,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Bernard Frelot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges FRELOT,
née Suzanne Dimicque,

survenu le 26 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Verrières-le-Buisson.

13, rue Juliette-Récamier,
51000 Châlons-sur-Marne.
22, rue de la Marne,
91370 Verrières-le-Buisson.

— Mme Georges Glomaud,
son épouse,
M. et Mme Raymond Maeder,
M. Pierre Glomaud,
Mme Jacqueline Glomaud,
M. et Mme Dominique Glomaud,
M. et Mme Yves Glomaud,
ses enfants,
Olivier et Laurent Maeder,
Delphine, Laure, Ariane,
Jean Mellet,
Gaëlle, Loïc, Anne, Marien,
Antoine Glomaud,
ses petits-enfants,
Les familles Glomaud et Masson,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges GLOMAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur en médecine,
docteur en pharmacie,

survenu le 28 août 1987, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Sannat (Creuse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

— Mme Félix Grel,
M. et Mme Bernard Grel,
Catherine et Pierre-François,
Mme Julienne Revollon,
Mlle Aline Grel,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu* de

M. Félix GREL,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 29 août 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Des prières et des messes.

« Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras Lui et Lui seul. »
Matthieu, IV, 10.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, avenue Gallieni,
92400 Courbevoie.
5, square Claude-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— L'ensemble des collaborateurs de *la maison Félix Grel*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix GREL,
agent des Marchés interbancaires,

leur président fondateur,

le 29 août 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, avenue du Roule.

3, rue de Gramont,
75002 Paris.

— Mme Sonia Hebert,
sa mère,
Les familles Barell, Charras, Isserlis, Kotlarevsky, Labadye, Mangon, Pavageau, Sainderichin
Et ses amis
ont la très grande peine d'annoncer le décès de

Mme le docteur
Micheline HEBERT,

survenu le 30 août 1987.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 septembre 1987, à 11 h 15, entrée principale du Père-Lachaise, Paris-20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue de Buzenval,
92210 Saint-Cloud.

— M. et Mme François Liot,
M. et Mme Bernard Houdet,
ses enfants,
Laurent et Douce-Marie, Denis, Véronique, Geneviève et Yves, Marie et Xavier, Agnès, Valérie, Stéphane, François,
ses petits-enfants,
Damien, Benoît, Christophe, Cécile, Juliette,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Francis Becquet
et leurs enfants,
M. et Mme François Follenfant
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger Edouard HOUDET,
inspecteur général du génie rural,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
médaillé de la Résistance,

survenu le 25 août 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le 28 août 1987, en l'église de Luneray (Seine-Maritime).

25, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.
9, rue du Général-de-Gaulle,
76450 Cany-Barville.

— Marie-Brunette Spire-Uran,
sa fille,
Steven Uran,
Mme Gisèle Gueronik,
M. et Mme Etienne Spire.
Mme Germaine Lair,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition, le 14 août 1987, de

Thérèse MARIX-SPIRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
conservateur
à la bibliothèque universitaire
de la Sorbonne,
docteur ès-lettres,
musicologue,
écrivain,

Elle était l'épouse du poète André Spire.

9, square Port-Royal,
75013 Paris.

(Voir le Monde *du 20 août 1987.)*

— Le 27 août 1987,
à l'âge de cinquante-sept ans,

Jacqueline PALLEZ,

a quitté sa famille et ses amis après avoir lutté pendant douze ans, contre un cancer.

Elle a fait don de son corps à la médecine.

Une messe sera célébrée à son intention le 14 septembre, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e.

De préférence à l'envoi de fleurs, des dons peuvent être adressés au Mouvement pour l'amélioration de l'environne*ment hospitalier qu'elle a contribué* à créer et à animer (MAEH, 9, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris, compte BNP, agence Friedland n° 1121305).

47, *quai* de la Tournelle,
75005 Paris.

— L'Association des amis du musée de l'Assistance publique à Paris
a la profonde tristesse de faire part de la disparition de sa présidente

Mme Jacqueline PALLEZ,

décédée le 27 août 1987.

— La présidente
Et l'association du Mouvement pour l'amélioration de l'environnement hospitalier
ont la profonde tristesse de faire part de *la disparition de sa présidente* d'honneur et cofondatrice de l'association,

Mme Jacqueline PALLEZ,

décédée le 27 août 1987.

— Le président
Et la direction de Londres du Lloyd's Register of Shipping,
Le président
Et les membres du comité français du Lloyd's Register of Shipping,
Le directeur
Et le personnel des bureaux du Lloyd's Register of Shipping en France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre PRUVOST,
directeur pour la France
du Lloyd's Register of Shipping,
ingénieur des Arts et Manufactures,
ingénieur civil du Génie maritime,
membre de l'*Association*
technique maritime et aéronautique,
Fellow de la Royal Institution
of Naval Architects,
Fellow de l'Institute
of Marine Engineers,

survenu le 30 août 1987, à Saint-Germain-en-Laye.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 3 septembre, à 15 h 45, en l'église de Saint-Germain-en-Laye (place du Château).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Lloyd's Register of Shipping,
32, rue Caumartin,
75009 Paris.

[Né le 23 juin 1922 à Lille, Jean-Pierre Pruvost était diplômé de l'Ecole centrale des arts et manufactures et de l'Ecole nationale supérieure du génie maritime. Il fit ses débuts comme ingénieur à l'administration du bureau Veritas (1949-1956). Il entra ensuite aux *Ateliers* et *Chantiers de la* Seine-Maritime où il fut successivement détaché au groupe des bâtiments à propulsion atomique du service technique des constructions et armes navales (1956-1959), ingénieur en chef puis directeur des *études*. Attaché au Lloyd's *Register of* Shipping à Londres (1966-1969), il termina sa carrière comme directeur de cet organisme pour la France.]

— Mme veuve Jean Riboud,
Mme Christophe Riboud,
Pénélope, Thomas, Raphaella Riboud,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Christophe RIBOUD,

survenue accidentellement le dimanche 30 août 1987.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 septembre, à la suite du service religieux célébré à partir de 15 heures en l'église d'Ouroux (Rhône).

— Jean-Paul Dayan,
directeur général,
La direction,
L'ensemble du personnel de *l'IFOP*,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur président-directeur général

Christophe RIBOUD,

survenu accidentellement le 30 août 1987.

6-8, rue Eugène-Oudine,
75013 Paris.

(Lire page 16.)

— Mme Hélène Saussot,
son épouse,
Simone, Gilbert et Annie,
ses enfants,
Laurent,
son petit-fils,
ont le regret de faire part du décès de

M. Gustave SAUSSOT,
ancien député
et conseiller général de la Dordogne,

survenu le 20 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 24 août.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, route de Chantecor,
24450 La Coquille.
3, rue Bixio,
75007 Paris.

[Né le 23 septembre 1900, à Miallet (Dordogne), Gustave Saussot, mécanicien, est conseiller général (PC) du canton de La Coquille (Dordogne) de 1934 à 1942. En mai 1936, il est élu député de la circonscription de Nontron et le demeure jusqu'en 1942.]

— Mme Frédéric Simon,
M. et Mme Alain-Frédéric Simon
et leurs enfants,
M. Sébastien Simon,
M. et Mme Franz Brife
et leurs enfants,
Mlle Eliane Simon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fédéric SIMON
administrateur civil en retraite,
commissaire commandant
de l'armée de terre (H),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 10 août 1987, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 13 août 1987, à Salzburg.

CH 87000 Kusnacht-Zurich,
Alte Landstrasse, 73.
8, rue Galle,
42000 Saint-Etienne.

— Mme Philippe Surun,
M. et Mme Jean-Marie Fourier
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Lenoir
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Surun
et leurs enfants,
font part de la mort de

M. Philippe SURUN,
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la *Légion* d'honneur,

rappelé à Dieu le 2 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en la chapelle Saint-Rémy (Sarthe).

— Mme René Villard,
son épouse,
M. Jean Villard et Mme Jean Villard,
née Masako Igarashi,
M. François Villard,
M. Pierre Villard,
ses enfants,
M. Philippe *Villard,*
son petit-fils,
Mlle Françoise Vallet,
sa belle-sœur,
M. et Mme Bernard Ducretet,
ses cousins germains,
Les familles Villard, Vallet, Gaudin de Villaine,
Tous ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. René VILLARD,
inspecteur général
des finances honoraire,
ancien directeur du budget,
ancien conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
ancien sous-gouverneur
du Crédit foncier de France,
sous-gouverneur honoraire
de la Banque de France,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 22 août 1987, à Guéret, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Guéret, le 24 août, et suivies de l'inhumation dans le caveau familial à Guéret.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 8 novembre 1894 à Guéret (Creuse), René Villard était diplômé de l'école libre des sciences politiques et docteur en droit. Il fut inspecteur des finances en 1921, *sous-directeur en 1926 puis* directeur du budget et du contrôle financier entre 1929 et 1932 au ministère des finances. Il fut par la suite premier sous-gouverneur de la Banque de France de 1940 à 1945.]

— Mme Pierre Villemagne,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre VILLEMAGNE,
avocat honoraire au barreau
de Casablanca.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 21 août 1987, à Ternay (Rhône).

Rue Cardinal-Lavigerie,
Res 1 bât. A
13470 Carnoux-de-Provence.

Remerciements

— Mme Diane Karmitz
Et ses enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été apportées lors du décès de

M. Solly KARMITZ,

font part de leurs sincères remerciements.

— Mme Marie Heleen Lundgreen
Et ses enfants Hélène et Alexander,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Frederick W. LUNDGREEN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Montpellier.

En ce dixième anniversaire du rappel à Dieu du commandant

Louis MARTINIER,
capitaine de vaisseau,
officier de la Légion d'honneur,

et de

Mme Louis MARTINIER,
née Antoinette de Maury,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F
Renseignements :	42-47-95-03

Concours

Ecole supérieure d'électricité (ESE)

(Par ordre de mérite)

● **OPTION M :**

Stéphane Herbin ; Patrick Vigna ; Pascal Bigot ; Emmanuel Bonnet ; Jean-René Burie ; Christine Deleuze ; Alain *Ourghanlian ; Grépoire Blareau ; Yann* Doutreleau ; Jean-B. Legros ; Thierry Dauxois ; Pierre Legagneur ; Philippe Droz Vincent ; Jamil Chaoui ; Pascal Baumann ; Rémi Guy Grand ; Gilles de *Buretel de Chasse* ; Franck Davalo ; Stéphane Baum ; Laurent Boiteau ; Marc Letournel ; Philippe Bernard ; Gauthier Lesne ; Harold Valentin ; Jarg Hoble (25e).

Nicolas Boulanger ; Didier Brindejonc ; Eric Demay ; Patrick de Champs ; Antoine Jourdain ; Sylvestre Bianquis ; Charles Poirier ; Anne Bouveret ; Dominique Foucher ; Sandrine Bonche ; Franck Legerstee ; Olivier Paoli ; Mathieu Gobbi ; Youssef Latif ; Fabrice Daltroff ; Andrej Trbojevic ; Philippe Guillouet ; Frédéric Mignard ; Pierre Firmas de Peries ; Emmanuel Petin ; Pierre Marbot ; François Perruchot ; Christophe Rezel ; Christian Lecoq ; Etienne Le Lievre de La Mori (50e).

Thomas Waymel ; Alain Esparel ; Jean Fondeur ; Thomas Farman ; Vincent Delarue ; Christophe Oldrati ; Didier Richer ; Pierre Temple-Boyer ; François Blanchet ; Jean-Luc Rocci ; Sylvain Sauvage ; Jean-Loup Depinay ; Vincent Nguyen Ngoc ; Laurent Debay ; Gilles Fleury ; Laurent Le Bihan ; Marc Dautain ; Pierre Breton ; Laurent Moufle ; Emmanuel Goldsztejn ; Emmanuelle Nieres ; Philippe Jeannot ; Louis Carbonnel ; Alain Dondainas ; *Bruno Fualdes* (75e).

Norbert Marchand ; Olivier Dekens ; Jean-Marc Laval ; Béatrice Large ; Philippe Teste ; Bernard Lesourd ; Flore Millet ; Olivier Heurtel ; Jean-Michel Renaudie ; Bruno Timbal ; Christophe Rabejac ; Evrard de Montgolfier ; Jacques Mirabel ; Christophe Martinoli ; Jérôme Delapeyronnie ; Hervé Colin ; Frédéric Godin ; Denis Barbier ; Cyrille Jerabek ; Stéphane Terreaux ; François-X. Lecarpentier ; Sergio Stefanescu ; Frédéric Menage ; Norayr Tachdjian.

● **OPTION P :**

Philippe Dreyer ; Jacqueline Bloch ; Evelyne Baguet ; Didier Leclere ; Christian Heinrich ; Jean-Marc Quittard ; Frédéric Sallet ; Gilles Pollet ; Stéphane de La Fournière ; Mathieu Prunier ; Laurent Nordin ; Philippe Fauvet ; Hugues Greder ; Denis Malagre ; Antoine Farges de Rocheforts ; Pierre-N. Gineste ; Benoît Maureau ; Pierre Lempereur ; Bertrand Santai ; Fabrice Demelier ; Bertrand Reulet ; Jacques Lichtenberger ; Hugues Marty ; Bruno Fouetillou ; Marc Perrot du Vernay (25e).

David Broeglin ; Hervé Courtois ; Vincent Robin ; Anne Reuilh ; Stéphane *Henon ; Philippe Vintache ; Romain* Rauzy ; Richard Clement ; Hervé Morand ; Alain Chardon ; Anne Flaux ; Rémi Lorenzelli ; Denis Pellet ; Frédéric Bonnard ; Eric Faivre d'Arcier ; Sylvaine Helm ; Laurent Maurice ; Jean Chabot ; Christian Nakhle ; Jean-F. Mercury ; Arnaud Dubrac ; François Bardou ; Jacques Robineau ; Anne Bideau ; Jean-Marie Friess (50e).

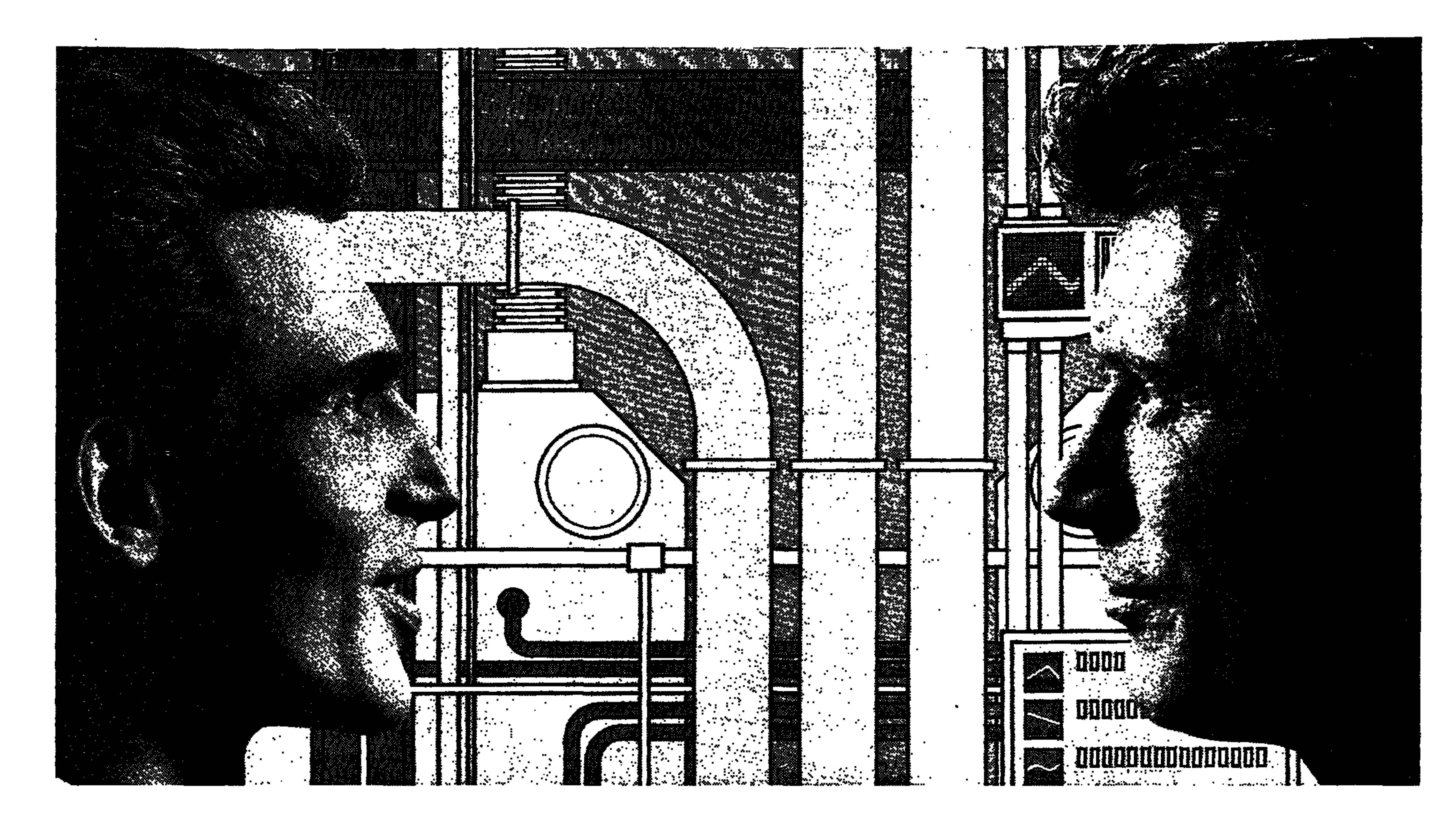
Louis Darmon ; Richard Guandalino ; Hervé Daudin ; Jean Germain ; Christian Leman ; Eric Chevalier ; Eric Etienne ; Philippe Bertrand ; Laurent Petizon ; Laurent Nicoulaud ; Frédéric Knecht ; *Boris Piltan ; Frédéric Atlan* ; Laurent Nogues ; Nicolas Grochowski ; Thierry Le Goff ; Patrick Perus ; Caroline Terrier ; Christophe Angleraud ; Gilles Deotto ; Laurent Huchon ; Bruno *Serra ; Jacques Antoine* ; Isabelle Yharassarry ; Pascal Anquetin (75e).

Gilles Ferreres ; Olivier Naud ; Benoît Antoine ; Alexandre Dayon ; Najib Bouaziz ; Stéphane Maheo ; Yves Samson ; Eric Papin ; Marc Petry ; Philippe Jounin ; Jean Demary ; François Farruggia ; Jean-Marc Fourneron ; Laurent Moyon ; Patrick Samson ; Frédéric Piro ; Stéphane Palix ; Valérie Grolier ; Vincent Martin ; Stéphane Guinet ; Philippe Tannery ; Grégoire Merten ; Jean-Michel Vial ; Pascal Walter ; Michel Ezran (100e),

● **OPTION TA :**

Olivier Isidoro (1er) ; Robert Klunker (2e) ; Stéphane Lefebvre (3e) ; Jean-Marc Lopez (4e) ; Christian Fabre (5e) ; Philippe Parant (6e).

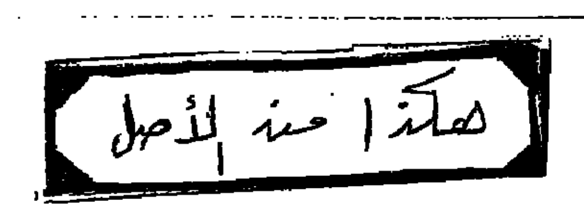
LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS.



Aujourd'hui plus que jamais, c'est l'efficacité qui prime. Il ne suffit plus d'être bon. Il faut être le meilleur. Pour sortir de l'ombre et réaliser ses ambitions, l'entreprise doit savoir choisir ses cadres : dynamiques, efficaces, disponibles, en un mot, performants. Quand il n'y a pas de temps à perdre, que le défi est quotidien, le plus court chemin d'une entreprise compétitive à un homme de talent passe par Le Monde. C'est parce que Le Monde est le point de rencontre des grandes ambitions qu'il est le premier journal d'offres d'emploi encadrées.

PREMIER JOURNAL D'OFFRES
D'EMPLOI DES CADRES

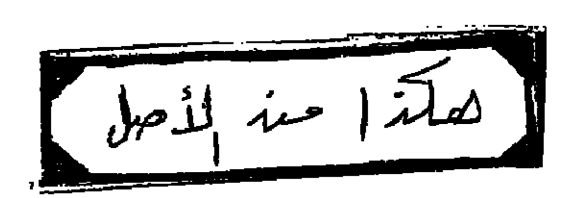
Le Monde



هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE





SECTEURS DE POINTE

METHODES ET ORDONNANCEMENT

Chez BMW France, l'*informatique est l'un des fers de lance de notre* compétitivité. Venez participer à cet élan pour développer l'informatisation de notre département distribution commerciale.

Nous recherchons un coordinateur informatique, connaissant bien *l'ordonnancement* et la gestion des commandes et capable en même temps d'être l'interprète de ces questions auprès de notre équipe d'analystes programmeurs. Sa mission sera double : il analysera l'ensemble de la chaîne de distribution - de l'émission du bon de commande à la livraison du véhicule, en passant par l'ordonnancement de la production et la gestion du stock - afin de mettre en place des procédures et des *outils* informatisés et *télématiques* sophistiqués. En outre, ce cadre sera l'homme clé des méthodes de gestion qualitative et quantitative du stock V.N. fondées sur les critères de rentabilité les plus performants, ceci dans la perspective de 1992.

Ingénieur arts et métiers - ou équivalent - vous avez acquis une première expérience *significative* dans la *fonction ordonnancement* gérée de manière dynamique et vous êtes devenu un spécialiste de l'utilisation des outils informatiques et télématiques. Mais au-delà de vos capacités techniques, vous êtes reconnu comme un homme de dialogue et de *proposition. Vous pratiquez l'anglais ou l'allemand de manière courante.*

Si vous vous sentez fortement motivé par ce poste, envoyez votre lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :

BMW France
JF Guthmann Direction du Personnel
3, avenue Ampère - 78390 Bois d'Arcy





INGENIEURS CONFIRMES

PARIS - BREST - TOULON

Nous comptons en France parmi les leaders de l'ingénierie informatique (1000 collaborateurs, C.A. 400 MF).
Nous avons su créer des centres de compétences de haut niveau capables de s'engager sur des projets importants, *qu'il s'agisse de forfaits ou* de réalisation de produits et systèmes.

Chez nous le terme "Ingénieur" revêt son sens plein.

Dans les domaines tels que :
- **le traitement du signal**
- **les SGBD relationnels**
- **le contrôle de trafic**
- **l'informatique temps réel, de façon générale**

nous recherchons des ingénieurs confirmés, capables soit de gérer des projets, soit d'entreprendre de façon autonome des missions complexes.

Si vous êtes Ingénieur de Grande Ecole, Universitaire de niveau doctorat, et que vous aimez l'informatique de pointe, faites-nous part de votre candidature.
Discrétion assurée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 280 à
SYSECA SELECTION 315, Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

Pesage industriel électronique
Relevez le challenge européen

• L'électronique et l'informatique ont révolutionné notre métier de tradition mécanique : le Pesage industriel. Notre savoir-faire de 200 ans d'expérience allié à notre maîtrise des technologies de pointe, motivent notre Groupe N° 1 en France (800 p., 365 MF de CA) dans la construction de sa position européenne pour 1992.
• Responsable de la Division Pesage électronique, en prise directe avec le Directeur d'une des usines (Lyon, 180 p., 150 MF de CA), vous dirigez une quarantaine d'ingénieurs et techniciens. Vous fiabilisez nos produits phares, définissez les produits de notre gamme en fonction des *opportunités internationales*, participez à *la définition de la future* réglementation européenne sur les systèmes de mesure.
• Ingénieur électronicien, 35 ans environ, responsable technique d'un B.E. en informatique industrielle, vous connaissez le Pascal, l'assembleur des 68000, Z 80, 808X et les réseaux micro. Votre pratique de l'anglais, votre *charisme vis-à-vis de votre équipe et de nos clients* sont indispensables pour *réussir* dans ce passionnant challenge.

Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé. Ecrivez, sous réf. C/289 à notre Conseil en Recrutement Concordances, 91 rue du Fg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. 78.63.65.60.

Concordances

INSTITUT LAUE LANGEVIN (ILL)
GRENOBLE - FRANCE

L'ILL est un institut de RECHERCHE FONDAMENTALE financé par la FRANCE (CEA et CNRS), l'ALLEMAGNE FEDERALE, la GRANDE BRETAGNE, et depuis peu l'ESPAGNE.
L'institut exploite un réacteur de recherche à haut flux de neutrons auprès duquel sont effectuées des expériences dans plusieurs disciplines, physique nucléaire, physique des particules élémentaires, structure et dynamique de la matière condensée, etc. en utilisant une trentaine d'instruments (diffractomètres, spectromètres...)
L'ILL est conçu comme un institut de service dont les expériences sont effectuées par des chercheurs invités.
Nous offrons un contrat à durée déterminée (5 ans) à des

scientifiques

Ayant soutenu leur thèse de doctorat *ou ayant une formation équivalente, avec si* posible une pratique de la recherche fondamentale avec des neutrons.
Les candidatures avec C.V., copie des diplômes et références doivent être adressées avant le 18 Septembre 1987 au Directeur de l'ILL à l'adresse suivante :
INSTITUT LAUE LANGEVIN - 156 X - 38042 GRENOBLE CEDEX.
Les annonces de postes scientifiques à l'ILL sont effectuées en principe au printemps et à l'automne de chaque année

Organisation et Publicité

Donnez libre cours a votre créativité industrielle

Deuxième pôle français en communication d'entreprise (5000 personnes, 2,5 Milliards de Francs de C.A.), déjà très présents sur les grands marchés des Télécommunications, nous avons la volonté de poursuivre notre développement dans les domaines de la RADIOTELEPHONIE (Téléphone de voiture et Réseau d'Entreprise), de la COMMUNICATION *PRIVEE (Intercoms et Autocoms électroniques) et de la TELEMATIQUE (Terminaux télématiques,* systèmes bureautiques).

La Direction Etude et Développement, pour les produits terminaux télématiques et téléphoniques, crée, à QUIMPER, des postes d'

Ingénieur Logiciel Temps Réel

Dans un premier temps, vous vous formez sur nos produits téléphoniques et vous participez au développement logiciel. Vous pourrez évoluer rapidement en prenant la responsabilité de projets logiciels.

Ingénieur ou équivalent, votre compétence en micro-informatique s'appuie au minimum sur 2 ans d'expérience acquise sur des produits informatiques. Une expérience en téléphonie et/ou en milieu industriel serait très appréciée.

Vous êtes reconnu(e) pour votre; rigueur et votre créativité et vous savez créer autour de vous un climat participatif de travail en équipe.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence 3050/M à Nicole KAMERZAC - D.P.R.H. - rue Jean-Pierre Timbaud - B.P. 26 - 78392 BOIS D'ARCY Cedex

MATRA COMMUNICATION

Mettre en œuvre «à un poste clef» le GENIE LOGICIEL

La Compagnie de Signaux et d'Equipements Electroniques est constituée de 3 pôles industriels : DEFENSE, TRANSPORT, COMMUNICATION, l'ensemble étant irrigué par une compétence forte en micro-informatique et par une expérience reconnue dans les systèmes de sécurité. Avec 2500 personnes dont 500 ingénieurs et cadres, elle réalise des systèmes de haute fiabilité et des produits d'informatique spécialisée. Le schéma directeur génie logiciel CSEE prévoit une approche décentralisée dans sa mise en œuvre industrielle. Pour en accélérer la mise en place, la Division Transport implantée en banlieue Sud Paris recherche *des Ingénieurs Grandes Ecoles possédant une solide expérience et une bonne connaissance de* l'anglais.

RESPONSABLE COMPÉTENCE

Responsable de la compétence logiciel pour l'ensemble des affaires de commande centralisée ferroviaires, il affectera les moyens humains et matériels en fonction des demandes des chefs de projets, validera les devis logiciel, contrôlera leur respect, fera appliquer et évoluer les méthodologies logicielles. Forte expérience dans les domaines des systèmes informatiques temps réel.

RESPONSABLE VALIDATION

Dans une fonction autonome, en parallèle à des équipes de conception, il validera des logiciels à caractères sécuritaires (temps réels et automatismes) et participera à la mise en place d'outils modernes de validation logiciel. Très compétent en logiciel temps réel, il devra avoir un fort potentiel technique *pour aborder, par exemple, des techniques de preuves* formelles.

CHEF DE PROJET SENIOR

Responsable aux plans techniques, financier et calendaire de la réalisation d'une affaire importante, il animera l'équipe projet (système, matériel, logiciel) et prendra en charge la réponse à des appels d'offre. Il devra avoir une très solide expérience de la gestion d'affaires importantes dans les systèmes informatiques ferroviaires ou dans le domaine des process industriels.

INGENIEUR SYSTEME

Sur une affaire mettant en œuvre des systèmes d'informatique temps réel, des techniques de process (analogues aux process industriels) et l'utilisation de moyens de télécommunications, il assistera un chef de projet dans la réponse aux appels d'offre, dans la rédaction des spécifications et dans le *suivi de leur exécution jusqu'à la mise en service. Liaisons* fréquentes avec le client.



Larges possibilités de carrière pour les éléments de valeur dans le cadre de la politique de mobilité.
Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) sous réf. M 9 TR, en précisant la fonction retenue, à CSEE - DRH, Service Emploi et Développement des Cadres - BP 514, 92542 Montrouge cedex.

Carré Tiverina



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons *sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant* matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

***Le challenge du réseau commercial France :* gagner des parts du marché sur tous les créneaux de l'informatique, des petits aux très grands systèmes en passant par la bureautique et les télécommunications.**

FUTURS INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX BULL ENGAGE VOTRE TALENT D'ORGANISATEUR

Futurs Ingénieurs technico-commerciaux diplômés (BAC + 5, *option informatique appréciée*), vous joignez à vos talents d'organisateur et de communicateur de réelles compétences techniques. *En collaboration avec les Ingénieurs Commerciaux,* vous bâtirez des solutions performantes pour les plus grandes entreprises (élaboration du cahier des charges, démonstration, conseil aux utilisateurs...).

Dès votre arrivée vous recevrez une formation complète à nos produits et à nos méthodes tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Vous serez ensuite intégré à une unité opérationnelle à Paris ou en Province. Réf. 716 M



BULL ENGAGE DE FUTURS SPECIALISTES RESEAUX

Futurs Ingénieurs (diplômés grandes écoles option systèmes *réseaux ou téléinformatique*), venez développer avec nous notre programme d'information et de communication d'entreprise, en *participant* à l'actualisation du niveau de connaissances de nos équipes et de nos clients dans ce domaine.

Après une formation spécifique, nous vous confierons l'animation de cours à la fois théoriques et pratiques.

Ce poste sera pour vous une première étape dans votre évolution professionnelle au sein de notre Groupe.

Venez rejoindre nos équipes basées à l'Est de Paris. Réf. 717 M

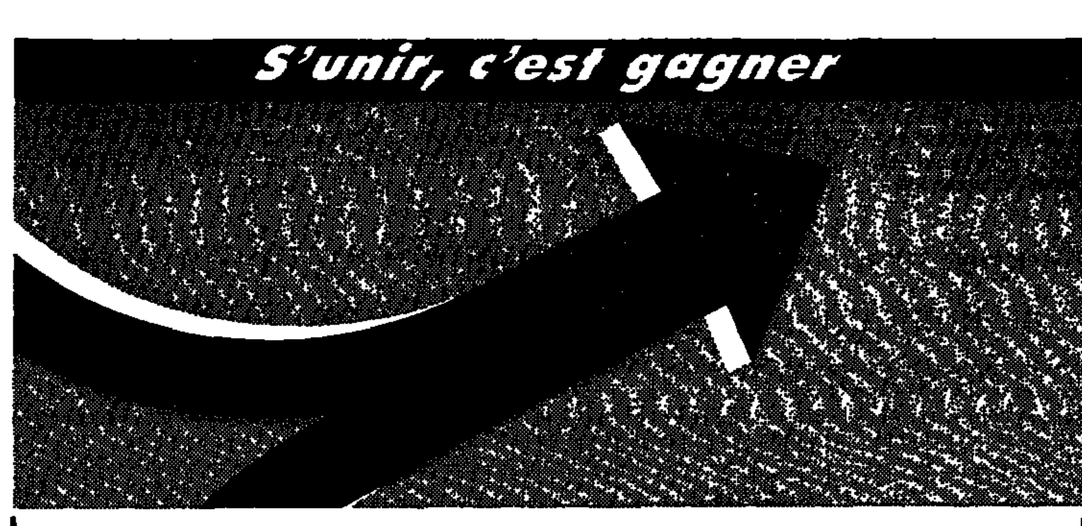
L'esprit d'équipe vous motive... alors adressez votre dossier de candidature sous la réf. de votre choix, à Françoise Le MERRER - BULL RECRUTEMENT, Immeuble Cèdre, 3 avenue Val de Fontenay - 94133 - FONTENAY SOUS BOIS Cedex





SOURCES

SECTEURS DE POINTE



DOCUMENTATION TECHNIQUE : UNE FONCTION STRATEGIQUE

Filiale du Groupe THOMSON, **SEDOC** est spécialisée dans la réalisation de documentations industrielles de matériels de haute technicité, et confirme sa vocation d'aide à la communication technique.

De nouveaux marchés nous conduisent à renforcer nos équipes et à offrir en **proche banlieue parisienne** ou dans **la région niçoise** des opportunités de carrière à des :

TRADUCTEURS H/F

De longue maternelle anglaise, vous possédez une formation supérieure et justifiez d'environ 5 ans d'expérience de la traduction technique.
Votre parfaite maîtrise de ce domaine vous conduira à assurer également le rôle d'interprète auprès de nombreux clients étrangers. (Réf.E/LM)

REDACTEURS ELECTRONICIENS H/F

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs vous êtes **débutant** ou possédez une **première expérience.** (Réf.F/LM)

2 REDACTEURS CHEFS DE PROJETS H/F

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, vous maîtrisez l'anglais et justifiez de **4 à 5 ans d'expérience** (en particulier en gestion de projet). Vos connaissances dans les domaines de l'hyperfréquence et/ou réseaux et/ou asservissement constituent un atout supplémentaire.
Pour l'un de ces postes, l'aptitude à la rédaction à caractère technico-commercial ou publicitaire est indispensable. (Réf.G/LM)

L'ensemble des postes de rédacteurs implique impérativement organisation, goût des contacts et aptitude à l'animation d'équipes.

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils... rencontrons-nous.
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
M. ICHKANIAN - **Société SEDOC**
283 rue de la Minière - 78530 BUC.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Ingénieur-Formation

SONY.

Hier, le transistor et le circuit intégré... Aujourd'hui, le microprocesseur, ses interfaces et ses logiciels d'asservissement... La technicité et la complexité sans cesse croissantes de l'audio-visuel demandent une formation et un recyclage constants tant pour les techniciens que pour les vendeurs. Aussi notre **Service Après-Vente** leur propose-t-il des stages techniques. Nous souhaitons aujourd'hui étoffer notre équipe formation et recherchons un ingénieur en électronique pour prendre en charge ces sessions : cours théoriques et pratiques sur nos produits grand-public. Nous recherchons un homme, ou une femme, jeune, diplômé d'une Ecole d'électronique ou d'un troisième cycle universitaire ayant une première expérience terrain, même courte, et possédant, bien sûr, de réelles qualités de pédagogue. Ce poste, basé à **Paris**, nécessite de nombreux déplacements sur toute la France auprès des stations techniques ou des revendeurs, ainsi qu'en Belgique pour des réunions européennes, ou même au Japon. L'anglais est indispensable.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence 666.86 M1 à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron.s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCE 2

Directeur études et développement



Bordeaux. Le Centre Technique Régional des Caisses d'Epargne (100 personnes 1000 terminaux) recherche son Directeur des Etudes et du Développement. Doté de moyens de premier plan (IBM 3084-Q sous MVS/XA), cet établissement a toujours misé sur l'informatique pour traiter efficacement et rapidement les opérations complexes qu'il doit effectuer. Il développe des applications bancaires qui nécessitent des compétences de haut niveau.

Le Directeur des Etudes et du Développement devra organiser, gérer et animer son département (40 personnes), élaborer le planning de développement et superviser toutes les fonctions de conception, réalisation et mise en place. Il veillera à optimiser l'utilisation des ressources informatiques et il sera en relation avec les constructeurs (matériels et logiciels) ainsi qu'avec les partenaires locaux et régionaux de l'institution.

Agé d'au moins 35 ans, ingénieur Grande Ecole, il est un généraliste haut niveau de l'informatique ayant une expérience d'encadrement dans un grand centre IBM. Il doit avoir une forte personnalité et le souci constant de la communication et de l'animation.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite sous référence B097/M à Patrick AUDHUY.

SEMA•SELECTION 54 bis, rue d'Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEUR DOUBLE COMPETENCE

(Chimie - Informatique)
Débutant ou première expérience **HF**

pour devenir :

L'ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNEES

(Région Parisienne)

au sein de l'équipe scientifique d'un Groupe Multinational (Environnement VAX-ORACLE).
Des connaissances en matière de bases de données seraient un avantage tout en ne constituant pas un critère déterminant (formation prévue).
L'accent sera porté lors de l'examen des candidatures sur :
- les qualifications techniques ;
- les qualités relationnelles,
- l'aptitude à s'intégrer dans un groupe performant.

Adresser dossier de candidature à GFN Développement,
14, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

gfn

CONTESSE

CENCEP

Les Caisses d'Epargne Ecureuil viennent d'adopter un projet de réseau qui fixe leur orientation stratégique à l'horizon 1992.

Dans le cadre de sa nouvelle organisation, le CENCEP, **Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance,** chef du **Réseau Ecureuil** recherche pour le secteur architecture informatique de sa Direction Générale, deux ingénieurs.

RESPONSABLE DEPARTEMENT SYSTEME DE TELECOMMUNICATION

Vous serez chargé de définir l'architecture et les normes de télécommunication des différents établissements du groupe :
- vers l'extérieur, au travers des réseaux interbancaires existants ou prévus (SIT, CB, MSEB...),
- à l'intérieur, entre les différentes unités composant le groupe.

Vous en coordonnerez ensuite la mise en œuvre par les équipes de réalisation internes ou externes. (Réf. IST)

RESPONSABLE DEPARTEMENT MATERIELS ET METHODES INFORMATIQUES

Responsable de la stratégie d'ensemble en matière de matériels et de logiciels de base, vous optimiserez les moyens informatiques du groupe.
Vous assurez d'autre part, la promotion des méthodes de conduite de projets d'analyse, de conception d'études fonctionnelles, de programmation (AGL) et de sécurié informatique. (Réf. IMI)

De formation Grande Ecole ou universitaire, vous justifiez d'environ 10 ans d'expérience de conception et de mise en place dans une fonction similaire ou dans une SSII.
Rigoureux et organisé, vous saurez animer votre département et les équipes décentralisées chargées de la mise en place.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions,
en précisant la référence choisie au CENCEP - 5, rue Masseran - 75007 PARIS

Organisation et Publicité

GROUPE SYSECA

TÉLÉCOMS

INGÉNIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES

Ingénieur ou commercial informatique, vous êtes motivé par la vente de solutions complexes dans les domaines des télécommunications, des grands réseaux publics ou privés à valeur ajoutée, et du génie logiciel.

Vous souhaitez travailler dans un environnement de haut niveau vous fournissant un support efficace. Notre Groupe d'ingénierie informatique (1000 personnes, CA 400 MF), partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, attend votre candidature.

Auprès des grands comptes (DGT, Défense nationale, Administrations, secteur industriel, banques...), vous assurez vous-même votre stratégie commerciale, vous élaborez vos propositions et menez les négociations jusqu'à la signature des contrats. Vous serez autonome et responsable de votre activité. Nous saurons vous y intéresser.

Merci d'écrire sous référence 278 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex.

SYSECA SELECTION

THOMSON-LGT

Notre Société est spécialisée dans l'étude, la réalisation et la commercialisation de produits liés à la distribution et à la diffusion des données, de l'image et du son.

Notre secteur d'activité ?

TV hertzienne
Radiodiffusion sonore et Radiomessagerie FM
Reception Satellite
Réseaux câblés
Antennes
Ingénierie de Systèmes

THOMSON-LGT occupe une position prépondérante sur le marché mondial de la télévision par sa présence dans 110 pays.
Nous renforçons nos services études en intégrant des jeunes.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(E.N.S.T. - E.S.E. ...)

Votre volonté d'être impliqué dans l'essor des techniques télévisuelles vous conduit à rechercher des opportunités de carrière dans ce secteur en pleine évolution

Votre créativité, votre attirance pour le travail en équipe, votre potentiel sont autant d'atouts qui vous permettront de mener à bien les missions que nous vous confierons dans nos laboratoires d'études.

Que vous soyez débutant ou confirmé, si notre activité vous attire, adressez votre dossier de candidature à THOMSON-LGT Département du Personnel, B.P. 150, 78702 CONFLANS-SAINTE-HONORINE CEDEX

THOMSON INDUSTRIES

HAVAS CONTACT

Ingénieur d'études : Schlumberger et votre évolution

Schlumberger Industries

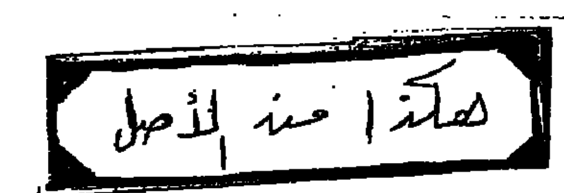
■ **Transactions électroniques, division du groupe Schlumberger Industries s'est spécialisée dans des activités à très forte croissance et développe des produits de technologie avancée : cartes à mémoire, systèmes de paiements électroniques... A Besançon, notre unité conçoit, produit et commercialise des terminaux urbains.**

Ingénieur d'études en électronique c'est avant tout à votre potentiel d'évolution que nous faisons appel. Intégré au sein de notre bureau d'études, vous vous associerez au développement de nouveaux produits et saurez, en tant que coordinateur, gérer les projets et les hommes.

De formation ingénieur grande école, vous disposez de bonnes connaissances en transmission de données et avez 3 ou 4 ans d'expérience en conception électronique.
Vous maîtrisez l'anglais. ■

Merci d'adresser votre dossier de candidature, photo, prétentions, sous réf. 15847, au Service du Personnel, Schlumberger Industries, Département Terminaux Urbains & Systèmes, 32 rue de Terre Rouge, 25000 Besançon.

média system



هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Concevoir les usines de demain

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES AUTOMOBILES EUROPEENS.
NOUS VOUS PROPOSONS DE PARTICIPER AU SEIN DE NOS EQUIPES A
LA DEFINITION DES PROCESS ET DES MOYENS DE PRODUCTION DES VEHICULES DE DEMAIN.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

X - MINES - PONTS - CENTRALE - NORMALE SUP - ENSTA - ENSAM - ENSI...

dans un environnement de haute technologie, vous interviendrez dans l'un des domaines suivants :

- Conception et industrialisation – des pièces brutes (fonderie) – des organes mécaniques (boîtes de vitesse, moteurs...) – des méthodes et moyens d'emboutissage, d'assemblage, de *peinture et de montage – de produits à base de matériaux nouveaux.*
- Conception des systèmes de pilotage et de suivi en temps réel des installations industrielles, maîtrise des flux de matières et d'informations ou bien informatique technique (CFAO, calcul...).
- Choix et mise en œuvre des équipements d'automatismes des moyens de production.

Votre réussite vous permettra une large évolution professionnelle au sein de notre groupe qui investit fortement aujourd'hui dans son développement technologique, faisant face ainsi à la *compétition internationale.*

Adressez votre dossier de candidature à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. 486 mentionnée sur l'enveloppe.

Carré Turenne



Matra

Grand groupe industriel, présent dans les secteurs de pointe où s'imposent son savoir-faire et son avance technologique : transports, électro-optique, informatique, CAO, robotique, télécommunications ...

Matra Datasystème

Filiale informatique du groupe, présent dans l'univers scientifique, productique, I.A., gestion d'entreprise ... par une offre-solution qui répond avec précision aux besoins exprimés (ordinateurs mono et multi-processeurs, stations de travail, mais aussi logiciels, outils de développement, services ...).

C'est à ses INGENIEURS COMMERCIAUX que MATRA DATASYSTEME confie la mission de faire connaître et d'implanter ses solutions dans tous ses secteurs cibles : spatial et aéronautique, défense et armement, grands groupes industriels privés et publics, secteur tertiaire, administrations ...

Jeunes Diplômés

Cette perspective vous intéresse ?

Nous vous proposons d'intégrer nos équipes commerciales et de vous confier cette mission. Après une formation intensive de 4 mois, vous participerez au développement d'un secteur commercial et pourrez valoriser votre dynamisme et vos talents.

Votre formation supérieure commerciale (HEC, Sup de Co, ESSEC ...) ou technique (école d'ingénieur, IAE ...) vous donne les atouts de base.

Partants pour l'aventure ?

Envoyer votre dossier (lettre, CV, photo + prétentions) en précisant la référence 715/21/LM à DRH MATRA DATASYSTEME 1 avenue Niepce 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

MATRA DATASYSTEME

L'INFORMATIQUE DES GRANDS PROJETS

Nous sommes la filiale française en expansion - CA 1 milliard de F., 850 personnes - d'un important Laboratoire international connu pour la qualité de ses produits et la réussite de ses recherches.

Pour notre Unité de Production d'Evreux nous recherchons :

3 Ingénieurs :

- **1 Responsable Gestion de Production**
- **1 Acheteur Technique**
- **1 Responsable Entretien** avec une grande expérience, dans l'Industrie Pharmaceutique, ou la Cosmétologie, ou l'Agroalimentaire.

Si vous êtes intéressé, adressez lettre, CV, photo et prétentions à Monsieur Salou, Chef du Personnel, BP 3531 27035 - EVREUX Cédex.

LABORATOIRES **Glaxo**

SOURCES

Ministère de la Défense ***Sologne***

Jeune Ingénieur

Le **GIAT** (Groupement Industriel des Armements Terrestres) recherche pour les Ateliers de chargement de Salbris (700 pers.) un jeune ingénieur. Adjoint au chef de service, il participera à la conception et à la maintenance de l'outil industriel de production.

Ingénieur diplômé (ESE, AM, ECAM, ICAM...) vous êtes débutant, ou mieux possédez une première expérience professionnelle. Vous vous intéressez à la maintenance d'une unité faisant appel à des techniques très variées ainsi qu'à la gestion (importants budgets). Très vite vous aurez un rôle moteur dans le service.

Perspectives d'évolution de carrière.

Notre Conseil Philippe VINCHON vous remercie de lui adresser votre lettre avec CV, photo et prétentions sous référence B 3240



65, Avenue Kléber, 75413 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSIN

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE MICRO-INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN INFORMATICIEN

Débutant ou première expér., niveau ENSI, pour développement matériel et logiciel temps réel sur microprocesseurs. Envoyer C.V. à MILESYS, 8, rue Cépré, 75015 PARIS.

La Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme
(CA 10 milliards de francs, 40 pays)
recherche pour son Service Central Informatique
(IBM 43 XX, VM DOS, CICS, SQL, Infocentre, vidéotexte, divers minis et plusieurs centaines de PC)

chef de projets

Il aura la responsabilité d'ambitieux projets à réaliser dont les premiers concernent le Secteur Tourisme. Il sera l'interlocuteur des services opérationnels pour les assister dans les solutions d'informatique répartie.

Ce poste présente d'intéressantes possibilités d'évolution au sein du Groupe (Hôtellerie, Restauration, Tourisme). Il convient à un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'informatique et pratiquant l'environnement IBM ci-dessus indiqué, ainsi que les L4G, la micro-informatique et les réseaux.

Il doit impérativement pouvoir travailler en anglais ; une deuxième langue serait appréciée.

Lieu de travail : PARIS VIII, puis LEVALLOIS.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. PER 401/M à la Direction du Personnel 40, rue de l'Arcade 75008 Paris.

WAGONS LITS

LEVI-TOURNAY/ARCOM

INFORMATIQUE DE GESTION

DIRIGER DES PROJETS DANS UNE ACTIVITE EN FORTE CROISSANCE

Au rang des premiers grands groupes d'assurances français, nous sommes dotés d'équipements très puissants, 600 personnes y sont attachées.

Cela situe bien la dimension de notre Direction des Systèmes d'Information.

Un de nos «challenges» est de permettre un doublement du CA sur les 3 prochaines années, sans augmentation d'effectifs en faisant évoluer constamment les systèmes informatiques. C'est dans ce contexte que l'informaticien que nous recherchons conduira des projets dans le secteur des *assurances de personnes et* animera des équipes pouvant comprendre 15 à 25 personnes suivant son niveau d'expérience.

Si vous êtes diplômé d'une grande école ou de l'université et si vous avez au moins 6 à 8 ans d'expérience dans les études informatiques de préférence *dans le secteur tertiaire*, nous étudierons avec intérêt votre candidature.

Le poste est à pourvoir à Paris Ouest et la rémunération tout comme les perspectives d'évolution sont de nature à motiver une personnalité de premier plan.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature sous la référence 101 AD à HB, 66 Avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

DESSIN

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

JEUNES INGENIEURS, BULL ENGAGE VOTRE MOTIVATION POUR LES TELECOM OU L'INFORMATIQUE DE GESTION

Jeune diplômé, sortant de Grande Ecole ou titulaire d'un DEA/DESS, **option Informatique ou Télécom de préférence,** vous recherchez une carrière ouverte et évolutive.

Si vous êtes motivé par **les systèmes d'information et de communication d'entreprise,** venez faire vos *preuves à la Direction des systèmes d'information* du Groupe BULL.

Une solide formation vous rendra opérationnel pour participer au développement et à la mise en œuvre de nos réseaux de télécommunication ou de nos applications en informatique de gestion.

Animé par l'esprit d'équipe, vous pourrez concilier votre goût pour un travail concret et méthodique à une bonne capacité d'adaptation aux changements technologiques.

En somme, nous proposons aux meilleurs d'entre vous un véritable parcours qui, selon vos compétences et motivations, vous permettra d'évoluer vers des postes d'expertise ou d'encadrement.

Postes basés à Saint-Ouen ou Angers. Réf. 405 M

POUR SES RESEAUX DE COMMUNICATIONS BULL ENGAGE DES INGENIEURS DU FUTUR

Bull conçoit des logiciels-produits en matière de réseaux et de communications d'Entreprise au service de ses clients.

Dans ce secteur à évolution rapide Bull engage des ingénieurs hautement qualifiés, expérimentés dans les domaines suivants :

- architecture ISO, SNA, DSA ,
- systèmes multi-microprocesseurs ,
- systèmes UNIX ,

ou encore des jeunes diplômés, Grandes Ecoles ou Universitaires, avec option informatique, désireux de faire partie des meilleurs et prêts à s'investir dans un environnement très performant.

Au sein de la Direction des Réseaux et Communications, vous concevrez et développerez des processeurs de réseaux et vous assurerez que les produits du Groupe disposent de capacités de communication et d'interconnexion.

Pour cela, la connaissance de l'anglais est indispensable. Postes basés en proche banlieue Ouest. Réf. 406 M

Rejoignez une équipe qui gagne en adressant lettre, CV et photo sous la référence de votre choix à ANNETTE MENCEL - BULL SA - 25 avenue de la Grande Armée - 75016 PARIS.



SOURCES

SECTEURS DE POINTE





ASSISTANCE PUBLIQUE
HOPITAUX DE PARIS

Cette Direction, qui regroupe 200 personnes, assure la mise en œuvre de l'automatisation de notre administration centrale et de nos 53 établissements hospitaliers tant dans le domaine de la gestion que dans celui des applications médicales. Le site central à Paris est équipé de grands systèmes IBM/MVS.

Le Directeur de l'Informatique vous propose d'être son Adjoint et, à ce titre, de concourir à la maîtrise et au développement du système d'information. Ce système, articulé autour de la communication, nécessite l'emploi de techniques avancées. Une quinzaine d'informaticiens, organisateurs et gestionnaires, vous assistent dans l'accomplissement de votre mission qui implique des tâches aussi bien fonctionnelles qu'opérationnelles : planification, définition et mise en place de méthodes, élaboration et suivi des budgets, diffusion de l'information aux utilisateurs, animation de réunions de responsables informatiques, coordination de projets...

Vous êtes âgé(e) de 32 ans minimum et, de préférence, diplômé(e) d'une grande Ecole (E.C.P., E.N.S.T., E.S.E., X...). Vous avez acquis, en informatique de gestion et, si possible, dans un environnement de grands systèmes IBM, une solide expérience de la conduite de projets importants.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/87010, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

SERTI SELECTION

UNANIME



conseils en organisation

Afin d'assurer notre important développement dans le domaine du conseil auprès des GRANDES ENTREPRISES INDUSTRIELLES, nous souhaitons recruter plusieurs :

INGENIEURS EXPERIMENTES

(X - CENTRALE - MINES - PONTS - SUP'AERO - SUPELEC - ENSTA)

Vous désirez valoriser votre expérience de 2 à 5 ans, acquise au sein d'entreprises industrielles, en tant qu'ingénieurs (B.E., méthodes, fabrication...).

Nous vous proposons :
- de pratiquer un métier passionnant, au service d'entreprises de secteurs très variés : aéronautique, automobile, construction mécanique, électronique, agro-alimentaire...
- de développer l'ensemble de vos compétences grâce à une formation continue, en France et aux Etats-Unis,
- de maîtriser les techniques modernes de gestion des entreprises industrielles,
- de bénéficier d'opportunités d'évolution de carrière motivantes : les candidats performants auront comme perspective d'accéder à des postes d'Ingénieurs en Chef, puis d'Associés du Cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
Paule BOURY, ARTHUR ANDERSEN & CIE
Tour GAN, Cedex 13, 92082 PARIS LA DEFENSE 2.



HAVAS CONTACT

CHIMIE & GRANDE CONSOMMATION

Une très forte notoriété, l'assise du puissant groupe US auquel nous sommes rattachés, nous placent sur les plus grands et prestigieux marchés.

Nous recherchons

RESPONSABLE LABORATOIRES

Ingénieur Chimiste de formation, vous vous consacrez depuis environ 5 ans à la recherche, au développement et à la mise au point de produits grande consommation. Cette expérience vous permet aujourd'hui d'envisager l'évolution de votre carrière.

Référence 5338M

JEUNE ADJOINT DE NOTRE DIRECTEUR DE PRODUCTION

A 30 ans environ, vous êtes Ingénieur Electromécanicien et avez une expérience du commandement. Nous vous confierons la fabrication de l'ensemble de nos produits et vous serez responsable des hommes, des matières et du matériel.

Référence 5339M

Ces postes sont à pourvoir dans une agréable ville de province, au Sud de Paris (250 km).

Si vous avez le sens de l'organisation et le désir de réussir dans une société en plein développement, écrivez-nous en faisant part de vos prétentions sous référence correspondante à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

CHEF DE PRODUIT COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Nous sommes un des plus grands groupes industriels français fabriquant et commercialisant des composants électroniques passifs.

Nous recherchons le Chef de produits qui prendra en charge l'ensemble de notre gamme et qui, en amplifiant les actions déjà entamées, contribuera à améliorer les produits existants et à développer de nouvelles lignes devant répondre aux besoins futurs du marché.

Ingénieur à dominante électronique, vous avez l'expérience d'une fonction similaire dans le domaine des composants passifs et de préférence dans la connectique,

Dépendant du Directeur Commercial, vous travaillerez en étroite liaison avec les équipes de vente et les services techniques. La pratique de l'Anglais est indispensable.

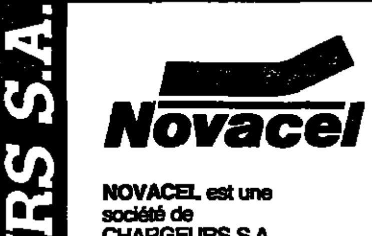
Nous vous donnons l'occasion d'intégrer un groupe offrant à un homme de valeur la possibilité de prendre en charge une fonction complète au contact d'un marché international très concurrentiel.

La rémunération sera à la hauteur du potentiel du candidat.

Nous vous remercions d'envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions, sous référence 556 M, à notre conseil KEY MEN - 2 rue Childebert - 69002 LYON.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

CHARGEURS S.A.



NOVACEL est une société de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports. CHARGEURS S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain. CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, UTA, Walon, Spontex.

NOVACEL leader Européen dans le domaine des films adhésifs de protection de surface (140 millions de francs de C.A.) recherche dans le cadre de son développement

Un chargé d'études marketing

Rattaché au Directeur du Marketing.

Mission :
Recherche, étudie, sélectionne et lance de nouvelles applications.

Profil :
Aimer le marketing des produits industriels.
Savoir travailler avec une large autonomie.
Etre une force de proposition.
Pratiquer un anglais opérationnel et si possible une autre langue.
Etre de formation supérieure. Commerciale : Ecole Supérieure de Commerce ou Technique : Ecole de Chimie, complétée par une première expérience marketing en milieu industriel.

Le poste est à pourvoir au siège de la Société situé à Rouen.
De nombreux déplacements sont à prévoir en Europe.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel **NOVACEL** - 27, rue du Docteur Emile Bataille - 76250 DEVILLE LES ROUEN.



A 30/35 ans environ, de formation ingénieur option mécanique, vous avez si possible une expérience dans ce domaine ou dans un secteur proche.

Rattaché au Directeur Achats, vous prendrez le management d'une équipe et en véritable interface entre nos directions techniques et les fournisseurs, vous serez amené à effectuer de fréquents déplacements sur nos différents sites en France et à l'étranger.

Pour ce poste clé basé à Paris, nous vous offrons un salaire motivant et de larges perspectives d'évolution au sein d'un groupe en pleine expansion.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la référence 4902/LM, à

Communiqué 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

"Ingénieurs d'affaires, votre potentiel technique fera la différence..."

Informatique industrielle, Informatique de Gestion, Gestion de Production : une triple compétence mini et micro-ordinateurs qui fait de CMG un prestataire unique sur le marché.
Choisir CMG, c'est rejoindre la performance (+ 50 % de croissance annuelle), un développement en région important mais aussi une véritable philosophie d'action : avec nous pas de plan de carrière arrêté mais de multiples possibilités d'évolution dans différents domaines. Futurs partenaires, vous développerez rapidement tous vos talents pour vous associer à notre réussite.

Orsay (91) Lille

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

*Vous avez complété votre formation école d'ingénieurs par une expérience dans la négociation de produits dans les domaines de **l'automatisme industriel** ou bien du **traitement du signal et de l'acquisition des données.***
Très rapidement, avec professionnalisme, vous nous démontrerez votre polyvalence tant technique que commerciale. Vous serez le véritable partenaire d'une clientèle Grands Comptes que vous saurez fidéliser et surtout développer. Pour cela, vous savez écouter, comprendre, analyser et surtout conseiller afin de commercialiser les produits techniques les mieux adaptés aux besoins des clients.
Outre un support logistique important, vous bénéficierez de l'appui de nos solides équipes techniques et de notre savoir-faire indiscutable.
Fort de vos résultats, vous découvrirez qu'avec CMG la prise rapide de responsabilités en toute autonomie n'est pas un vain mot !

CMG
L'ENSEMBLIER INFORMATIQUE

Adressez CV, lettre, photo, prétentions sous réf. IA/II, à Mme Gouffier, CMG, ZA de Courtaboeuf, 91942 Les Ulis Cedex.

média-system

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bourgogne/Franche-Comté (Dijon)

recherche pour son service
Prévention des Accidents du Travail

UN INGÉNIEUR CONSEIL

chargé d'examiner dans les entreprises les ensembles automatisés sous l'angle de la sécurité et des conditions de travail, il encadrera un groupe de contrôleurs de sécurité.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de type électromécanicien, il justifiera de 5 années d'expérience en automatisation.

Le salaire annuel brut de départ pourra être fixé, selon l'expérience, entre 229 000 F et 261 000 F.

Adresser lettre de candidature manuscrite, c.v. détaillé et copie des diplômes à Monsieur le Directeur de la CRAM, 38, rue de Cracovie, 21044 DIJON Cedex.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE.

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE ;
- LOGICIELS SYSTÈMES ;
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL ;
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX ;
- CA, CFAO, IA ;
- GESTION.

C.V. + prétentions à :
SDI tour Gallieni 1,
78-80, avenue Galliéni,
93174 BAGNOLET CEDEX.

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

LOGISTA

Ingénieurs informaticiens

Grandes Ecoles

Paris-Lille-Lyon-Strasbourg-Orléans

Vous êtes DEBUTANT et vous cherchez une STRUCTURE D'ACCUEIL capable de vous apporter formation, diversité et technicité

ou encore

Vous possédez une PREMIERE EXPERIENCE de 2 à 5 ans et souhaitez donner un NOUVEAU SOUFFLE à votre carrière dans une société solidement implantée sur son marché et dont la taille privilégie encore le dialogue dans l'entreprise.

LOGISTA filiale d'un grand groupe français, rassemble aujourd'hui 240 collaborateurs et développe ses activités dans des domaines aussi variés que L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, L'INFORMATIQUE DE GESTION, la TELEMATIQUE et les nombreux usages du système UNIX.

Depuis 11 ans, nous bâtissons une société que nous voulons originale, forte et indépendante.

Si cela vous attire, envoyez-nous rapidement une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo. Pour le reste accordez-nous quelques jours.

LOGISTA 30 quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cédex. A l'attention d'Hervé Captier.

LOGISTA : DES HOMMES DE SOLUTIONS.

Important Groupe agro-alimentaire recherche dans le cadre de sa diversification son

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT PRODUITS SURGELES

Au sein d'une entreprise passionnante et passionnée par l'aventure, et le challenge de décliner au futur la cuisine française traditionnelle, il aura pour mission d'animer l'équipe chargée de développer et d'optimiser la gamme produits surgelés, ainsi que d'assister la fonction Fabrication.

Agé de 30 ans environ, de formation Ingénieur Agro, ENSA ou ENITIAA, vous avez :

- une expérience de 4 à 5 ans des produits surgelés dans des fonctions production, qualité ou développement,
- des qualités réelles d'animation, de diplomatie, d'écoute, de négociation, de rigueur et de dynamisme,
- un anglais excellent.

Lieu de travail : banlieue Est de Paris. Des déplacements fréquents en France et à l'étranger sont à envisager.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence 1510 M, à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman



Dahlke & Partner GmbH

Internationale Personalberatung

Düsseldorf
London - Wien
Paris - Zürich

Nous sommes des fabricants particulièrement performants de systèmes électroniques de mesure et de régulation, en combinaison avec les ordinateurs industriels destinés à l'industrie des biens d'investissement. Notre force : un savoir-faire obtenu au fil de nombreuses années, des solutions inédites aux problèmes, ainsi que des normes nouvelles, des plus rigoureuses.

Nous recherchons dans la région parisienne
(au sens large de ce terme)

UN INGÉNIEUR « VENTES ET CONSEILS »

spécialiste de la technique de mesure et de régulation.

Ce professionnel de la vente, qui devra être aussi, autant que possible, ingénieur dans le domaine de la mesure et de la technique – et qui devra avoir de l'expérience dans le secteur de la technique de mesure et de régulation pour les biens d'investissement, – sera chargé de développer notre marché. Il sera indispensable qu'il ait des connaissances de l'anglais parlé et qu'il connaisse les techniques physiques de mesure.

Nous attendons de lui qu'il soit doué pour négocier, qu'il puisse s'adapter à des interlocuteurs exigeants, faisant preuve de qualités individuelles et de souplesse. Il faudra aussi qu'il poursuive assidûment les objectifs fixés et qu'il puisse travailler avec méthode, en faisant preuve d'initiative.

Une situation intéressante l'attend, dotée d'un traitement avantageux. Il aura une voiture de la société à sa disposition, qu'il pourra utiliser également à des fins privées.

Vous pourrez obtenir de premiers renseignements en téléphonant au nº 0049-211-4965-26 (même le dimanche de 16 h à 18 h). Vous voudrez bien envoyer votre candidature écrite, sous le numéro de référence 5 426, à la Société Dahlke & Partner GmbH, Kapellstrasse 29, à D-4000 Dusseldorf 30 (R.F.A.).



SAGEM : Société d'Applications Générales d'Electricité et de Mécanique.

C.A. 1986 : 4,47 milliards de francs HT, dont 23% à l'exportation.

Effectifs : 8000 personnes dont 1000 Ingénieurs et Cadres.

Trois groupes d'activité de haute technologie :
- navigation, guidage, pilotage
- téléinformatique
- équipements industriels

- 14 départements technico-commerciaux situés à Paris
- 7 Centres Industriels
  - 4 Centres Recherches - Etudes - Prototypes en Banlieue Parisienne (Argenteuil, Pontoise, Eragny, Saint Christophe)
  - 3 Centres de Fabrication en Province (Fougères, Montluçon, Saint-Etienne-du-Rouvray).

Vocation : étude, développement et fabrication de systèmes complexes dans les secteurs les plus avancés de l'Automatisme, de l'Electronique, de l'Informatique et de l'Optronique.

Dans le cadre du développement de ses études, la SAGEM recherche des

Ingénieurs Système

Grandes Ecoles

Pour l'application dans des systèmes de navigation, d'études d'asservissements numériques, bus série multiplexé.

Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Automaticiens

Grandes Ecoles (Centrale, Télécom, SUPAERO, SUPELEC, INPG, N7, ENSICA, Arts et Métiers, ENSEA ...)

pour études théoriques et définition d'équipements à forte composante informatique.

Ingénieurs Informaticiens

Grandes Ecoles (Centrale, ENSIMAG, ESE, N7 ...)

pour études théoriques, écriture et mise au point de logiciels liés à des systèmes de haute définition.

Commerciaux

Grandes Ecoles de Commerce



La très haute technologie dans les domaines de l'aéronautique, le spatial, la télématique vous intéresse. Adressez lettre de candidature, CV et photo à SAGEM - Gestion des Ressources Humaines 25, Bd des Bouvets - 92000 Nanterre Cédex.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS CILAS ALCATEL



Ingénieurs, participez à notre nouvelle stratégie industrielle !



DIVISION TECHNIQUE (ETUDES ET DEVELOPPEMENT).

1 INGENIEUR DEVELOPPEMENT - CHEF DE PROJET
(Centrale, Arts et Métiers ou équivalent)

Ayant une dizaine d'années d'expérience industrielle en mécanique et en écoulement des fluides. Des connaissances en électronique et/ou en optique seraient appréciées. Anglais indispensable.

Nous proposons un poste à responsabilité technique consistant à diriger une équipe de développement et d'industrialisation de lasers de puissance pour le travail des matériaux, intégrés dans des systèmes de productique robotisés.

1 INGENIEUR INFORMATIQUE TECHNIQUE

2 ou 3 ans d'expérience, ayant pratiqué le langage C ou le Pascal et l'Assembleur INTEL sur IBM/PC.

Il sera chargé de la conception de logiciels et de petits systèmes à microprocesseurs.

1 INGENIEUR INDUSTRIALISATION - MECANICIEN

Ayant plusieurs années d'expérience en mécanique.

Des connaissances en optique et applications du laser seraient appréciées.

Au sein d'une équipe et en relation étroite avec les Chefs de Projets et Bureau d'Etudes, cet ingénieur assurera la responsabilité de l'industrialisation d'ensembles mécano-optiques associés à des circuits électroniques.
(Applications civiles et militaires).

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN (Supelec ou équivalent)

Quelques années d'expérience, avec des bases solides en électronique analogique et logique et la connaissance des microprocesseurs (série 6 800 et 68 000). Il sera chargé, au sein d'une petite équipe, de la conception et de la réalisation de bancs de test de matériel optronique.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Renée SUSINI - CILAS ALCATEL - Route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

NOUS SOMMES

une entreprise du bâtiment second œuvre, leader dans son domaine *implantée en banlieue Ouest* de Paris

VOUS ÊTES INGÉNIEUR

DÉBUTANT OU CONFIRMÉ

Votre formation et votre expérience vous orientent vers les études ou les projets, le commercial, la gestion d'affaires, la mise au point d'installations. Nous recherchons des collaborateurs motivés et nous sommes prêts à vous recevoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (c.v., photo, prét.), s/réf. 28 917 CONTESSE, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS qui transmettra.

INFO'ROP recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Expérimenté, temps réel 8086, PLM 86.
Disponible immédiatement.
Tél. : J.P. Chitz, 47-51-14-41.

INFORMATIS

CHEFS PROJETS GPAO

5 ANS D'EXPÉRIENCE

A.P. CONFIRMÉS

VAX – VMS – FMS – COBOL

SPÉCIALISTES UNIX

SALAIRE 240 000 PAR AN

ING. DEVELOPP.

SUR MOTOROLA ET INTEL.
26, r. Daubenton, 15e 43-37-89-22.

Usine pétrochimique cherche Agt méthode-qualité. BTS ou DUT, genre méc., 30 a. env., expérience 5 a. min. de fonction qualité et méthodes préparation en mécanique. Notions informatique appréciées. Le salaire sera en rapport avec l'expérience acquise. Écr. Euro-sud Publicité nº 6 689, 45, bd J.-Mermoz, 13700 Marignane.

Usine pétrochimique cherche : Agent contrôle – audit entreprise réparation s/construct. méc., BTS ou DUT génie mécanique, 35 a. env. Exp. 10 a. min. en montage mécanique et réparation de matériel roulant. Le salaire sera en rapport avec l'expérience acquise. Écr. Euro-sud Publicité nº 6 693 45, bd J.-Mermoz, 13700 Marignane.

ECOLE DES MINES DE PARIS

CENTRE DE MISE EN FORME DES MATERIAUX

SOPHIA ANTIPOLIS (06)

recrute

CHERCHEURS

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES
AGREGATION - DEA

Pour prendre en charge la responsabilité d'une étude sur les procédés de transformation des métaux et des polymères, en relation étroite avec l'INDUSTRIE.

Deux sujets de recherche sont proposés :

- Calcul de structure par éléments finis (déformation plastique, estimation d'erreur) ;
- *Compréhension et modélisation d'un procédé* de mélange pour la réalisation d'alliages de polymères.

- Préparation de la thèse de DOCTORAT de l'Ecole des Mines de Paris.
- Rémunération annuelle nette : 91.000 F/an - Contrat CIFRE.

Envoyer CV détaillé à M. VINCENT
Ecole des Mines Sophia Antipolis
06560 VALBONNE - Tél. (16) 93.95.75.75.

Le C.I.R.C.E., centre national d'informatique scientifique du C.N.R.S., recrute pour la mise en œuvre de logiciels sur ordinateurs IBM 3090/200 et compatibles, *la maintenance et l'assistance technique :*

INGENIEURS INFORMATICIENS SYSTEME ANALYSTES ET CHEFS DE PROJET

(position IE2, IR2) (débutants ou expérimentés).

Les postes sont à pourvoir dans les domaines des :

- télécommunications et réseaux (SNA, réseaux locaux, *messagerie X400, hyperchannel*,...), Réf. CM
- système d'exploitation MVS, Réf. JPP
- applications et assistance technique (bases de données, gestion des données, PAO, bibliothèques scientifiques), Réf. BG

Anglais technique lu. Diplôme mini : maîtrise d'informatique ou école d'ingénieur option informatique. Dégagé O.M.

Adresser C.V. et prétentions au Secrétariat du C.I.R.C.E. BP 63 - 91406 ORSAY Cedex

---



DU PROTOTYPE À L'INDUSTRIALISATION

Le groupe CIPEL, leader du marché de la Pile (MAZDA, WONDER) se développe et renforce ses implantations en FRANCE et en EUROPE. Nous souhaitons intégrer à notre Centre de Recherche basé en Normandie à CAUDEBEC-LES-ELBEUF, travaillant en relation avec nos trois unités industrielles en FRANCE, un :

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Vous avez une formation de base en mécanique et des connaissances en anglais. Vous êtes débutant ou vous avez une première expérience que vous souhaitez valoriser.

Au sein d'une équipe de recherche conduisant des projets très innovateurs, vous serez chargé de la réalisation et du développement des prototypes, et vous assurerez l'interface avec les unités d'industrialisation et de fabrication, pour la mise en production de série.

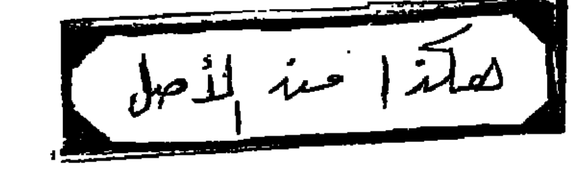
A moyen terme, de plus larges responsabilités vous seront ouvertes, notamment dans le domaine de la mise en œuvre industrielle de moyens modernes de production.

Merci d'envoyer lettre, C.V., et photo sous référence 2021, à Cécile CHAPUIS.

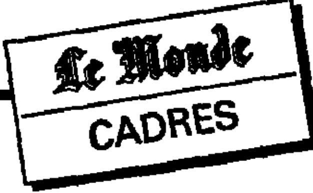
MILO Ressources Humaines
3, avenue des Ternes 75017 PARIS

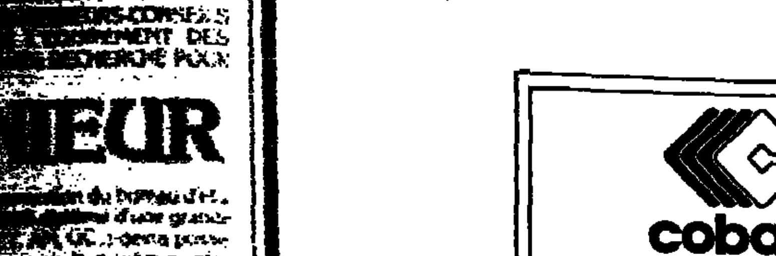
SECTEURS DE POINTE

Le Monde CADRES



هكذا من الأصل





cobac
GROUPE CEA-INDUSTRIE

- assurance-qualité des produits des industries alimentaires
- hygiène de la restauration des collectivités et de la distribution alimentaire

Nous recherchons un

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

Vous serez le conseiller scientifique auprès de la Direction Générale et auprès de la clientèle (vous répondrez à la demande clients formulée soit directement, soit par l'intermédiaire du réseau commercial).
Vous assurerez les relations scientifiques (publications, congrès...).
Vous prendrez en charge le contrôle qualité du plateau technique.
Vous participerez au développement de l'activité du Laboratoire.

VETERINAIRE, âgé d'environ 35 ans, vous avez acquis une expérience au sein d'une Direction des Services Vétérinaires ou d'un Département Contrôle.

Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.
Poste basé à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 06.723 M, à :

bac **Personnel conseil**
86, rue de Lille 75007 PARIS



GERVAIS DANONE,
Gervais Danone, 7 usines et 4000 personnes en France, 1er producteur mondial de produits laitiers ultra frais.
Qualité, fiabilité et rapidité trois règles d'or pour satisfaire chaque jour 1 million de consommateurs.

Membre du comité de direction de notre usine lilloise, vous animez un service de 30 personnes.
Responsable de la gestion, vous établissez le compte d'exploitation de l'usine (300 personnes, 60000 tonnes de yoghourts et desserts/an). Vous gérez les indicateurs-clefs qui permettent à chacun de suivre son action.
Responsable ordonnancement, vous actualisez en permanence les plans de charge, animez les approvisionnements, le stockage, l'expédition des produits finis.

C'est une position charnière entre siège, ateliers, autres usines et distribution : votre rigueur, la qualité de votre contact, votre capacité de réaction à l'imprévu ainsi que votre allant vous feront reconnaître comme un partenaire efficace et soucieux de performance.

Ingénieur, vous avez déjà animé avec succès des équipes en production et vous souhaitez franchir *une étape-clé qui vous conduira à une direction* d'usine.

Nous vous offrons ce challenge.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C 51 M, en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

CHARGEURS S.A.

Novacel

NOVACEL est une société de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports. CHARGEURS S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain. CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, UTA, Walon, Spontex.

NOVACEL leader Européen dans le domaine des films adhésifs de protection de surface (140 millions de francs de C.A.) recherche dans le cadre de son développement

Un chargé d'études marketing

Rattaché au Directeur du Marketing.

Mission :
Recherche, étudie, sélectionne et lance de nouvelles applications.

Profil :
Aimer le marketing des produits industriels.
Savoir travailler avec une large autonomie.
Etre une force de proposition.
Pratiquer un anglais opérationnel et si possible une autre langue.
Etre de formation supérieure. Commerciale : Ecole Supérieure de Commerce ou Technique : Ecole de Chimie, complétée par une première expérience marketing en milieu industriel.

Le poste est à pourvoir au siège de la Société situé à Rouen.
De nombreux déplacements sont à prévoir en Europe.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel - **NOVACEL** - 27, rue du Docteur Emile Bataille 76250 DEVILLE LES ROUEN.

Un groupe industriel de premier plan, réalisant plus de la moitié de son chiffre d'affaires (5 milliards de francs) à l'exportation, recherche :

UN CHEF D'ETABLISSEMENT

Il est l'interlocuteur des responsables opérationnels d'un *établissement de 800 personnes situé en banlieue* ouest pour tous les problèmes de personnel et de logistique : entretien-travaux neufs, gardiennage, sécurité... Il *coiffe les services généraux et la fonction personnel*, assure les relations sociales, préside le comité d'établissement, se charge des relations avec les autorités *locales etc.*

Ce poste concerne un professionnel de la fonction personnel, ou des services généraux s'il maîtrise bien les relations sociales. Il est âgé de 35 ans minimum et possède une formation supérieure.

Réf. M 42/1866 Q

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL

Il prend ses fonctions dans un établissement de 1000 personnes *de la proche banlieue nord* qui regroupe les activités d'assemblage, de test final et d'installation des équipements électroniques, ainsi que la direction de *l'après-vente.*

A la tête d'un service, il assure l'intégralité de la fonction : recrutement, formation, gestion prévisionnelle des ef*fectifs et une partie des relations sociales.*

Nous attendons la candidature de diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de 30 ans minimum, ayant *exercé la globalité de la fonction personnel.* Des spécialistes emploi / formation peuvent également postuler s'ils ont acquis leur expérience en milieu industriel.

Réf. M 42/1866 R

UN CHEF DE PROJET

(Piloter l'informatisation de la fonction personnel...)

Il prend en charge l'informatisation de la gestion du personnel. Il fait d'abord un diagnostic de l'outil actuel et propose *rapidement, pour assurer sa crédibilité,* des solutions de redressement. Puis il établit et met en place un système d'informations plus large (suivi de la masse salariale, gestion prévisionnelle des effectifs...), centré autour d'un Bull DPS7 et d'un réseau de "micros" piloté par des correspondants informatique. Il associe largement à son travail les responsables du personnel des établissements décentralisés.

Nous attendons la candidature de diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieurs de préférence), bons spécialistes de l'informatisation de la gestion du personnel.

Les consultants en organisation peuvent également postuler s'ils ont conduit un projet identique dans un groupe de dimension internationale. La rigueur, la capacité à maîtriser les délais et les coûts, et les qualités de communication seront déterminantes pour la réussite à ce poste.

Réf. M 42/1866 P

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F*.

Le Monde

DIRIGEANTS

à partir du mercredi 9 daté 10 septembre...

Retrouvez chaque semaine dans *le Monde* du mercredi daté jeudi la rubrique d'offres d'emploi consacrée aux cadres de haut niveau.

LE MONDE - Point de rencontre des grandes ambitions

Le Groupe HERVET
recherche le

CHARGÉ DE RECRUTEMENT DES CADRES

Les évolutions des métiers de la Banque et de la Finance et l'expansion de notre groupe nous amènent à accroître les effectifs de nos cadres.

Nous recrutons essentiellement des exploitants généralistes très qualifiés pour répondre aux exigences de notre clientèle, des jeunes diplômés qui après un premier poste commercial évolueront rapidement dans le groupe ainsi que des spécialistes de haut niveau pour nos activités financières et de trésorerie.

Il vous sera donc confié des missions très opérationnelles et complètes : définition de postes, sélection, relations avec les responsables de la Banque, contacts avec les écoles...

Diplômé d'Études Supérieures (DESS Psychologie ou Gestion du Personnel), vous avez déjà acquis une première expérience du recrutement en cabinet ou entreprise et souhaitez mettre à profit votre esprit d'initiative et votre sens des responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 225 M à BANQUE HERVET, *Bénédicte GUIBOURG, Département du Personnel et des Relations Sociales,* 127, av. Charles-de-Gaulle, 92201 NEUILLY-S/SEINE.

BANQUE HERVET

Technologie de pointe

Chef de zone export H/F

Prendre en charge et développer la commercialisation de composants électroniques sur les principaux marchés d'exportation de la zone anglo-saxonne : USA, G.B...
- conduire les négociations avec les clients importants,
- intervenir en support des filiales commerciales et des réseaux de distribution,
- assurer le suivi et recueillir les informations indispensables pour une meilleure adaptation des options stratégiques de la société.

C'est la mission que vous propose cette société (1 milliard de F. de CA dont 60 % à l'export) leader dans son domaine, filiale d'un puissant groupe international.
Diplômé de l'enseignement supérieur technique (Grande Ecole d'Electronique), âgé de 30 ans minimum, vous justifiez d'une expérience de la vente à l'export dans un domaine de technologie avancée.
Dynamique, autonome et disponible, vous souhaitez vous investir dans un challenge au sein d'un environnement évolutif et performant.
La pratique de l'anglais est impérative. Le poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris et nécessite des déplacements fréquents mais de courte durée.
Merci d'envoyer votre CV complet + lettre manuscrite, sous référence M 522 D, à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette mission.

76, 78 av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 25 17 99
Conseil de direction

QUELLE VOLONTÉ SE CACHE DERRIÈRE VOTRE DIPLÔME ?

... LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE

Entrepreneurs, à SAE, nous le sommes par vocation. Notre position de leader sur le secteur du bâtiment en est la preuve : *18,6 milliards de CA en 1986, 27 000 salariés dont 10 % de* cadres.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Après une formation polyvalente sur chantier et/ou en Bureau d'études de prix, vous évoluerez rapidement vers des responsabilités d'entrepreneurs, dans nos structures décentralisées et *autonomes.*

Nos postes sont à pourvoir sur l'ensemble du territoire.

Merci de nous adresser lettre manuscrite + CV, en nous précisant vos préférences géographiques sous référence JIM 987.

SAE - 32 avenue de New York - 75116 Paris

LE GROUPE D'ENTREPRENEURS SAE

Le Monde CADRES

SALOMON... une équipe passionnée, une entreprise passionnante, 2,4 Milliards de CA dont 90 % à l'export., 1700 personnes, leader mondial sur le marché du sport d'hiver.
Nous cherchons le

RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

pour piloter l'innovation produit de notre Division Fixation.




SALOMON

Votre mission :
- animer une équipe de 40 personnes chargée de la conception et de l'industrialisation de la Fixation de demain ;
- définir avec le Service Marketing et la Direction de la Division les axes de recherche de nouveaux concepts ;
- adapter l'organisation et les méthodes de travail aux évolutions technologiques pour rester à la pointe de l'innovation.

Vous avez :
- Entre 35 et 40 ans et une formation d'Ingénieur Mécanicien Généraliste.
- Une solide expérience du management d'équipe projet ayant développé des produits grand public et de haute technicité.
- Le souci permanent de comprendre et d'intégrer les besoins du consommateur dans le développement des produits.
- Un bon niveau à ski.

Nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge.

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite, C.V. et photo à l'attention de Geneviève BONARDEL - SALOMON - Metz-Tessy - B.P. 454
74011 ANNECY Cedex.



systemedia

Devenez un élément moteur de notre centre de production

Amboise

Division autonome de N.C.R. – 5° constructeur informatique mondial – nous commercialisons des fournitures et imprimés de gestion indispensables aux utilisateurs et constructeurs informatiques.
Avec un C.A. de 135 Millions de Francs, nous assurons une progression annuelle d'environ 12 %. Afin d'assurer l'organisation du service des Devis-Ordonnancement et du suivi de fabrication, nous recherchons notre futur,

Responsable gestion de production

Vous dépendrez du Directeur de Production et vous serez le coordinateur de la conception des devis, des travaux de sous-traitance, ainsi que le garant du lancement et du suivi en fabrication de chaque dossier (délais, analyse des coûts de revient).
Pour cela, vous aurez acquis outre une formation supérieure Bac + 4 (Ecole de Commerce ou Ingénieur), une expérience de 3-4 ans vous ayant doté de compétences techniques dans le secteur imprimerie. Vos capacités d'animateur vous permettront de dynamiser et d'encadrer une équipe. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. RD/GP à Gilles MAUBOUSSIN, NCR FRANCE, 98 rue de Paris, 91300 MASSY CEDEX.

NCR



JEUNES INGENIEURS METHODES et MAINTENANCE

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE



Une force qui porte l'avenir

Nous recherchons pour nos unités de synthèse organique fine (régions Rouen et Lyon) des jeunes Ingénieurs Méthodes et Maintenance

VOUS NOUS APPORTEZ :
- Une formation d'ingénieur mécanicien ou génie civil (Arts et Métiers, Centrale Lyon, INSA).
- Une expérience industrielle souhaitée de 2 à 4 ans.
- Une maîtrise de la gestion efficace de l'outil de production.
- La conviction que la qualité se gagne sur le terrain.
- Votre dynamisme et votre mobilité.
- La maîtrise de l'anglais et le goût des contacts.

NOUS VOUS OFFRONS DANS UN POSTE A CREER
- La responsabilité de l'outil de production : fiabilité, productivité.
- La définition et la gestion des budgets et plan pluriannuel de maintenance.
- L'élaboration des choix techniques et méthodologiques destinés à améliorer la performance.
- L'animation de l'équipe de maintenance intégrée à l'unité.
- Le développement de votre carrière au sein d'un groupe en expansion.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la référence GB 14 à :
MUTANDIS S.A. - 22, rue Royale - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité — AGENCE MAILLE

Important concepteur et réalisateur de biens d'équipements de haute technologie et d'ensembles industriels clés en main, situé sur le littoral méditerranéen

recherche

un responsable organisations et systèmes d'information

Rattaché au Directeur du département, il sera responsable de l'organisation et des systèmes d'information, associé dans les domaines gestion du personnel, finance comptabilité, achat approvisionnement, bureautique.
Cadre de formation supérieure, il possédera une bonne connaissance des entreprises industrielles et de l'organisation administrative et de l'informatique, grâce à une expérience de 5 ans minimum.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, sous référence 109 Mà



Bailly Conseil
128, bd Haussmann, 75008 PARIS

LITTORAL OUEST

Nous sommes un important établissement industriel de l'Etat (8.000 personnes), implanté dans l'Ouest de la France. Nous recherchons

INGENIEUR G.P.A.O.

Responsable de projets dans le domaine de la productique, vous serez chargé :
- de définir les dialogues spécialisés dans le cadre de la conception et de la fabrication assistées par ordinateurs,
- d'organiser des systèmes de gestion de production.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (BAC + 5), ou avez une formation universitaire et êtes titulaire d'un D.E.A.
Vos compétences en informatique scientifique et, si possible, votre expérience industrielle vous permettront d'évoluer dans un milieu de hautes technologies. (Réf. 7686 G)

INGENIEUR MECANIQUE ou HYDRAULIQUE

Responsable d'une équipe au sein de notre Bureau d'Etudes, vous serez chargé de la conception, de l'approvisionnement et des études d'intégration de systèmes de manutention à bord de navires. De fréquents contacts avec les fabricants et les utilisateurs nécessitent de bonnes aptitudes relationnelles.
Ingénieur issu d'une Grande Ecole, vous possédez si possible une expérience industrielle, même courte. (Réf. 7686 M)

Pour des informations complémentaires, appelez "CONTACT TELEPHONE" au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 à 13 h le samedi) ou adressez votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra avec la confidentialité que vous attendez.

A partir du vendredi 4 daté 5 septembre
retrouvez dans le supplément

« LE MONDE AFFAIRES »

la rubrique d'offres d'emploi pour tous les cadres d'entreprise.

Le Monde

L'augmentation des ventes et des recettes publicitaires, la création de suppléments - Campus, Radio-Télévision, le Monde des Affaires... - la diversification vers d'autres médias, la construction d'une imprimerie ultra-moderne et les bénéfices en 1986, démontrent la réussite du redressement du journal. Pour élargir sa diffusion et augmenter sa pénétration, nous recherchons deux

DELEGUES/ PROMOTEURS DES VENTES

PARIS - REGION PARISIENNE

Au sein de la Direction des Ventes-France, vous prendrez en main la responsabilité des objectifs de vente d'une zone géographique. Avec le souci permanent du développement du journal et des publications, vous animerez les réseaux de vente - grossistes et dépositaires - vous veillerez au bon «réglage», vous dynamiserez le routage et vous mettrez en avant nos produits sur les lieux de vente. Représentant LE MONDE dans votre région, vous sentirez le marché au niveau des lecteurs, des diffuseurs et de la concurrence. Homme de vente, de promotion et de marketing, vous valoriserez vos actions en collant à l'actualité de la région. Pour ces postes, basés en région parisienne nous souhaitons rencontrer des jeunes diplômés de formation commerciale type ESC, possédant une première expérience de vente réussie. Analyse et synthèse au niveau du marché, organisation et pragmatisme pour mener les actions, esprit d'équipe pour intégrer l'entreprise et ambition pour «gagner» sur un marché difficile, autant de qualités exigées. Pour l'un de ces postes, des déplacements de courte durée sont à prévoir en province. Nous parlerons ensemble de votre statut, de la rémunération et de l'avenir.

Merci d'envoyer votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil 10, rue du Colisée, 75008 PARIS, sous la réf. 329/M

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Vous voulez exercer une profession passionnante et rémunératrice.
Le nº 1 de son secteur organise un stage pour recruter ses FUTURS CADRES CCIAUX H/F
Tél. URGENT 45-00-24-03.

Cherche PRÉCEPTEUR diplômé école normale, logé, nourri, pour enfant 9 ans, CM1.
Tél. : (16) 55-76-17-67.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS
ROUEN
recrute pour rentrée 87
ENSEIGNANTS PERMANENTS ET/OU VACATAIRES
En :
– Informatique : UNIX, langage C, architecture des systèmes.
– Electronique : analogique, numérique, microprocesseurs.
Adresser lettre candidature, c.v. et photo à ESIGELEC, BP 1012, 76171 ROUEN Cedex.

Ecole St-Michel, sous contrat d'association, rech.
PROF. D'ANGLAIS
1er et 2e cycle, exp. nécess.
Tél. : 43-74-79-52.

Centre de formation recherche
FORMATEUR(trice)
en secrétariat bureaut. ayant exp. de la format. continue (jeunes et adultes). Rémunér. ann. 95.000 F. Adresser lettre + C.V. à M. le Président du CISPO, 18, av. Adrien-Raynal, 94310 ORLY.

KELLY SERVICES
E.T.T.
recrute
JEUNES DIPLOMÉS GESTION FINANCE COMPTABILITÉ
BAC + 2 min. pour établissements financiers, bourse, banques.
10, rue Auber, 75009 PARIS.
Tél. : 42-65-62-62.

PARIS MAGAZINE
recherche
JOURNALISTE
Très-bon enquêteur.
Envoyer C.V. et choix d'articles à « Paris Magazine », 30 bis, rue Spontini, 75016 PARIS (réf. H.L.).

MARSEILLE

La BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE recherche

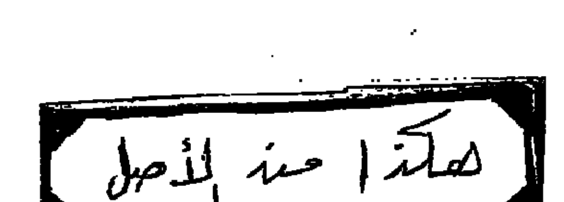
FUTUR RESPONSABLE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Diplômé d'études supérieures juridiques, vous possédez une expérience d'environ 3 ans des procédures de recouvrement ainsi que le goût des affaires juridiques.
Vous évoluerez, après une période d'intégration, au poste de responsable juridique contentieux.
Votre mission, à la tête de ce service englobera :
- La gestion du portefeuille de créances à recouvrir.
- L'assistance au réseau d'agences comme aux directions du siège.
- La recherche d'une efficacité toujours améliorée au plan administratif et technologique.
- Le conseil juridique de la direction générale.

Le poste est basé à Marseille.
Rejoignez une équipe qui gagne sur son marché.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous référence RJC à BPPC, Direction du Personnel, 16 à 22 rue Léon Paulet, 13008 MARSEILLE. Discrétion assurée.

BANQUE POPULAIRE
UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média-system





JEUNE PMI INNOVANTE CONCEPTEUR ASSEMBLIER D'USINES

CLÉS EN MAIN

recherche pour son département affaires

L'HOMME PLANNING

Poste à pourvoir à Montpellier. Vous avez un BTS ou DUT, 5 à 10 ans d'expérience en réalisation de complexes industriels dont 2 à 3 ans de planification selon méthode Perth.

La mission consistant à mettre en place une cellule planning et à élaborer le planning des affaires en réalisation vous intéresse. Dans ce cas, ne manquez pas d'adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions à HAVAS n° 188 500, 34063 Montpellier Cedex.

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE DYNAMIQUE EN PLEINE EXPANSION cherche

COMMERCIAUX

Motivés, performants, ambitieux, connaiss. informatique et/ou juridiques souhaitées. Rémunération très importante : fixe + commission ou seulement commission au choix, équivalent à environ 150.000 F. Toutes régions.

Ecrire M. REBOUD et Cie, réf. dossier 87.100, dossier de candidature complet, 9, rue Thiers, 51100 REIMS.

LES ENSEIGNEMENTS de l'Institut de Traducteurs et d'Interprètes débuteront, pour l'année 1987-1988, le 15 octobre :

- ATTACHÉ DE RELATIONS INTERNAT.
- TRADUCTEUR
- INTERPRÈTE

Niv. minim. requis (section A.R.I.) : BAC + 2 DEUG). Une brochure sera envoyée sur simple demande. Date limite d'inscription : 15 septembre 1987. Renseignements et inscript. INSTITUT DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES (I.T.I.), 3, quai Kléber, « Le Sébastopol », 67000 STRASBOURG.

Ville région parisienne

en très forte expansion RECHERCHE

UN RESPONSABLE

pour diriger son service enfance, affaires scolaires, centre de loisirs, centre de vacances et autres activités péri-scolaires), qualités d'organisation, d'animation et d'encadrement nécessaires, expérience souhaitée, niveau de rémunération 7.730 F.

Adresser lettre et C.V. à : M. le Maire de Guyancourt, 78280 GUYANCOURT.

COLLÈGE PRIVÉ cherche SURVEILLANT plein temps. 47-63-46-35.

Sté internationale à vocation culturelle recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

25 ans minimum. Bonne culture générale. Formation assurée. Salaire motivant. Carrière évolutive. Tél. : 45-38-68-71.

KELLY SERVICES

E.T.T.

recrute

SPÉCIALISTES

EXPÉRIENCE : TITRES, SICAV, FCP... pour établissements financiers, bourse, banques.

10, rue Auber, 75009 PARIS. Tél. : 42-65-62-62.

LYCÉE PRIVÉ recherche

PROFESSEURS

CERTIFIÉS/AGRÉGÉS lettres, philo, économie. Tél. : 48-53-49-23.

LYCÉE PRIVÉ hors contrat banlieue sud recherche

PROFESSEUR

EXPÉRIMENTÉ philosophie, lettres.

Expérience de l'enseignement dans ces deux matières. Ecrire à I.H.G., B.P. 17, 94320 THIAIS.

JOURNALISTE TECHNIQUE

- Formation technique supérieure en télécoms et informatique (DUT, ingénieur....) ;
- Parfaite maîtrise de l'écriture ;
- Parfaite maîtrise de l'anglais technique ;
- Qualités de contact et d'autonomie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à : Carré Turenne, 129, rue de Turenne, 75003 PARIS, sous réf. 491.

Collège lycée cévenol international 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON. Tél. : 71-59-72-62.

RECHERCHE pour rentrée septembre.

UN PROFESSEUR MATHÉMATIQUES

Licence d'enseignement exigée.

Syndicat intercommunal d'aménagement

recrute d'urgence par voie de mutation

ATTACHÉ COMMUNAL

Responsable de la gestion administrative et financière. Adresser candidature et C.V. à : M. le Président du Syndicat de la Vallée de l'Orge, 163, route de Fleury, 91170 VIRY-CHATILLON.

Sté agro-alimentaire recherche

RÉDACTRICE JURIDIQUE

intégrée à la direction juridique, capable d'assurer son propre secrétariat, elle assurera en collaboration avec le responsable stés le suivi des stés du Groupe (rédaction, préparation Assemblées et Conseils, courrier et formalités). Diplômée en Droit avec notions de comptabilité, affinée par 3/5 ans d'expérience, elle maîtrisera parfaitement la dactylographie, elle possède une formation au traitement de textes ou est capable de l'acquérir. Env. c.v. + photo + prét. à G.M.P. (M. PICARD), 15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Ch. personne très sérieuse étudiant(e) ou mamy pour garder un enfant de 7 ans, tous les jours, 16 h 30 à 18 h 30 + baby-sitting certain soir. Tél. : 42-78-65-53 domicile.

F.J.T. (fille) cherche

ANIMATEUR(TRICE)

du 1-09 au 31-12-87. Lettre + c.v. à F.J.T. Les Bouviers, 31, rue Jean-Jacques-Rousseau, 92700 COLOMBES.

Le Centre d'informations financières rech. pour ses 5 agences à Paris ou région parisienne CONSEILLERS CCIAUX H./F.

- Formation assurée.
- Contacts à haut niveau.
- Rémunération importante.

Tél. : 45-53-20-00 p. 107.

capitaux propositions commerciales

Vous êtes au minimum maître en droit

aussi dynamique que passionné par le droit des affaires.

VOUS POSSÉDEZ UN CAPITAL DE 150 000F.

Rejoignez notre équipe au service des entreprises.

Ecrire à B.P. 184, 84000 AVIGNON.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR 47 ans

J'ai dirigé une importante PMI « biens d'équipement ». Disponible 6 à 12 mois, je vous propose mon expérience pour toute intervention ponctuelle :
- Diagnostic, stratégie d'entreprise, plan d'action M.T. ;
- Etude de marché, lancement produit, implantation réseau FR, EXP. (anglais 5/5) ;
- Restructuration, organisation d'unités industrielles ou administratives ;
- Ainsi que toute mission opérationnelle ou remplacement poste temporairement vacant, FR./étranger.

Ecrire sous le n° 8 778 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

HAUT FONCTIONNAIRE

54 ans solide connaissance des

AFFAIRES PARISIENNES

recherche fonctions conseil ou direction, 40 000 net. Ecrire sous le n° 1 483 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Rech. Pl. chauffeur de maître ou direct. H. 29 ans, excel. prés., tr. b. réf., 42-80-23-61.

J.H. 24 ans, exp. maître-chien, pompier, protection rapprochée, étudie ttes opportunités. Tél. : 43-85-79-87.

PROFESSEUR EXP. étud. ttes proposit. d'enseign. de physique, mécan. ou maths, dispon. immédi. 43-28-35-64.

J.F. 27 a. ch. emploi ASSISTANTE DIRECT. dans ENTREPRISE ARTISTIQUE, ttes rég. Tél. : 28-54-83-47 (soir).

Le Monde

Emplois Cadres

CHAQUE MERCREDI PRIX 10 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 10 F

SECRÉTAIRES

Assistante de l'International Sales Manager

Parfaitement bilingue anglais, maîtrisant bien l'espagnol et si possible l'italien.

5 ans dans ce domaine ont aiguisé votre goût du secrétariat de top niveau. Des qualités indéniables de discrétion, disponibilité, rigueur, le sens du contact, la capacité de pouvoir mener de front plusieurs activités, sont les atouts indispensables à votre réussite dans ce poste important.

Secrétaire service commercial

ayant de bonnes notions d'anglais.

Une expérience de 2 ans minimum, une excellente maîtrise des techniques de secrétariat, une personnalité solide et affirmée sont nécessaires.

Merci d'adresser CV et prétentions à : SOFTWARE AG, 7 rue de Chartres 92200 Neuilly-sur-Seine ou de contacter Juliane WEBER au 47.47.60.61.

Un C.A. de 1,5 MD de F, une croissance constante de 40 % par an, une présence dans plus de 60 pays traduisent les performances sereines de SOFTWARE AG, leader incontesté sur le marché des systèmes d'information avec ADABAS, NATURAL, COMPLETE PREDICT.

SOFTWARE AG EST PARFAITEMENT LOGICIEL

NC COMMUNICATION

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

PRÈS MAIRIE

Dans imm. rénové PLATEAU à aménager 120 m², 1 720 000. GIPPI – 47-66-03-18.

7e arrdt

DUROC p. de t., ét. élevé, 7 p., triple réception + 4 ch., gde cuis., 2 bns, w-c, 210 m², balc. Sud + 3 services. URGENT – 43-35-18-36.

12e arrdt

AVENUE SAINT-MANDÉ réc., 7e ét., soleil, 4 p., balcon, verd., 2 bains, 2 parkings. FLEURUS 45-44-22-36.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS PRÈS PETIT 2 p. w-c, bns, pl. soleil. 385 000 F. 43-22-61-35.

SAINT-JACQUES – RARE S/3 niv. b. mais. à rén. 170 m² + ss-sol compl. + 100 m² jdin privé. Expo. Est-Ouest, calme, 3 500 000. 43-35-18-36.

MAIRIE bon imm. 1er étage s/cour, calme, 3 p. comprenant entrée, séj., 2 ch., cuis., s. de bains, w.-c. séparés, 62 m². 1 000 000 F – 43-35-18-36.

PORTE ORLÉANS

Superbe imm. 2 PIÈCES + chambre enfant. BALCON. GIPPI – 47-66-03-18.

16e arrdt

IÉNA 160 m², 5 P.

Prof. lib. poss., grand standing « Malesherbes 73 » 45-22-05-96.

17e arrdt

PL. DES TERNES (PRÈS) P. de t., stdg, 4e ét., mag. 6 p., ent., cuis. éq., 2 s. bns, 2 w-c, 176 m², ét. impec., 2 serv., 6 100 000, 43-35-18-36.

PRÈS BD PÉREIRE

4 p. tt cft 88 m² 1 144 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

18e arrdt

PLACE DES ABBESSES hôtel en rénovation vente sur plan 2 p. 40 m² « M. 73 » 45-22-05-96.

20e arrdt

Mo PYRÉNÉES, 2 pces duplex, 43 m², tt cft, charme, refait neuf. 435.000 F. Dom. 43-66-00-56.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m.) vue superbe résidentiel 10e et dernier étage, studio 54 m² + balcon, 320 000 4 p. 85 m² + balc., 550 000 6 p. 139 m² + balc., 820 000. Propriétaire : 42-60-29-61.

Province

Tourcoing (59) de résidence, F 2, 46 m², cuis. équipée, park., 4e, imm. 1984, très bien situé. 350.000 F. Tél. : 20-70-02-95.

immeubles

INVESTISSEZ AU CANADA Région de Montréal 23 APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS A VENDRE OCCUPÉS terrains pour développement résidentiel et commercial, centre d'achats à vendre. Ecrire à INVESTISSEMENT SAVIM LIMITÉE, 1350 SHERBROOKE OUEST, suite 1430, MONTRÉAL QUÉBEC H3, G2, G1, CANADA, à l'attention de M. B. Savard. Tél. : (514) 849-25-49. FAX : (514) 288-37-93.

appartements achats

EMBASSY SERVICE

recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL. TÉL. : (1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67, même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS VENDEZ

un lgt avec ou sans confort. Adressez-vous à un spécialiste IMMO MARCADET 42-52-01-82. Estimation gratuite. Réalisation rapide.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Location, vente, gestion, 5, rue Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti. 42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES, Studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

MONDIAL MERCURE

recherche STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adresser SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France LAGRANGE 9, r. Le Châtelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

pavillons

A VENDRE

PACY-SUR-EURE

CENTRE, MAIRIE A 400 m

Pavillon comprenant : entrée-couloir desservant la maison et le jardin, salle à manger, cuisine et arrière-cuisine. Au 1er étage : palier desservant 2 chbres avec salle de bains et w.-c. Grenier aménageable. Au fond du jardin garage pour 2 voit. avec entrée indépendante. Terrain 220 m².

Tél. : (1) 45-77-63-15. Le soir.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. Salle de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.-c. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Prix 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-36-18-74. Visite sur place du 7 au 12-9 et sur rendez-vous.

propriétés

50 km N. Paris, pr. Chantilly, part. vd anc. ferme. Séj., s. à m., 3 ch., bns + 3 bât. annexes. poss. prkg 3/4 voit., 1 000 m² clos + 245 m² h. m., 1 000 000 F (16) 44-73-38-89.

89 km Paris direct autoroute Sud Nemours, A SAISIR beaucoup de cachet avec sa tourelle,

LE CASTEL

sur terrain 14 000 m², clos. Dominant vallée du Loing avec île. Réception, séjour, petit + grand salon, cuisine, office, 6 chambres, 3 s. bains, jeux, salles billard. Maison gardiens, 5 pièces, tout confort + commun. Prix 1 690 000 F, crédit total. Tél. : (16) 38-96-65-96.

Part. vd près de Lalinde (Dordogne) ppté restaurée 7 p., s. de bains, cuis., ch.cent., tél., parc s/1 ha et dépend. restaurées, 900 000, 46-07-09-57.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Magnif. ferme XVIIe 230 m² hab., séj. 79 m², 6 ch., très gd cft, dépend., 4 000 m² terrain, 1 650 000 F. 92-54-12-16.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms. Av. Champs-Elysées (Etoile). R. Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, PARIS-15e. 21 bis, r. de Toul, PARIS-12e. Constit. SARL 1 500 F/HT. INTER DOM. T. 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compét. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **43-55-17-50**

L'AGENDA

Particuliers

(offres)

Cause départ. collab. « Monde » vend ensemble de trois éléments de rangement contemporains (bar, vitrine et TV) en frêne laqué noir, profils et poignées en inox brillant, chaque élément sur 100 × 40 et 218 cm de haut ; l'ensemble 3 500 F. Cède aussi deux meubles bibliothèques en laqué blanc 400 F chacun. Tél. 43-66-37-62 19 h/21 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE **SEAT RONDA GLX 1.2** Gris métal., 40 000 km, avril 84, alarme, pot d'échappement neuf. PRIX ARGUS 23 000 F. TÉL. : 48-95-29-96.

ASSOCIATIONS

Conférences

RÉINCARNATION ET FOI CHRÉTIENNE Samedi 5 septembre 87 à 15 h 50 Salle Domus Medica 60, bd Latour-Maubourg, Paris-7e *Entrée : 20 F*

Sessions et stages

L'ÉCOLE ET LA VILLE 15, rue Danielle-Casanova PARIS-1er - Tél. 42-61-72-95 École associative privée (de la 4e à la terminale) Sections ABG. Travail en petit groupe (15 pers. maxi) préparation intelligente aux examens. *Objectif* : conjuguer l'efficacité et l'aspiration de chacun à l'autonomie.

MINCIR

Maigrir par une méthode globale incluant l'auto-hypnose

VIVRE SANS TABAC

Cessez de fumer par l'hypnose et l'auto-hypnose. Rens. ICP, tél. 45-92-14-74.

COURS D'ARABE

Stages intensifs d'arabe moderne, du 3 au 30 sept., 4 h par jour. A.F.A.C., 67, rue de Dunkerque, PARIS-9e. Tél. : 42-82-92-62.

LES OUTILS INDISPENSABLES A LA GESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE Formation de 5 jours pour créateurs et responsables de petites entreprises du 23 au 29 septembre 1987

FORMATION PRATIQUE A LA COMPTABILITÉ Cycle complet : 6 demi-journées, rappels théoriques et travail sur vos propres documents, 1 séance tous les 15 jours, 18/20 h : paye, rapprochements bancaires, TVA, immobilisations et amortissements, gestion clients et fournisseurs. A partir du 17 septembre 87.

MISE EN PLACE de votre COMPTABILITÉ Pour choisir et organiser votre comptabilité, du système manuel au système informatisé. 14 septembre - 12 octobre 87

BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS 95, bd Voltaire, 75011 PARIS Tél. 43-55-09-48

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

Economie

REPÈRES

Facture énergétique, baisse de 40 % sur un an

La facture énergétique nette de la France, c'est-à-dire le solde des échanges de produits énergétiques – pétrole, gaz, charbon – n'a atteint que 47,3 milliards de francs au cours des sept premiers mois de l'année, soit 21,7 % de moins que l'an passé, estime l'Observatoire de l'énergie du ministère de l'industrie *dans son bulletin mensuel de* conjoncture. Au cours des douze derniers mois (de juillet 1986 à juillet 1987), cette facture a diminué de 40,5 %. Cette baisse s'explique par la diminution des volumes importés, et par la chute des cours du dollar, les prix étant restés déprimés depuis un an.

Dette

Le Pérou va reprendre ses paiements

Le Pérou va reprendre très prochainement ses paiements à la Banque mondiale, interrompus en mai dernier, a indiqué, le lundi 31 août, le premier ministre péruvien, M. Guillermo Larco Cox.

Dans une interview publiée par le *Wall Street Journal*, le premier ministre a également affirmé que le Pérou allait augmenter le montant des remboursements à d'autres créanciers.

Cependant, a ajouté le premier ministre, il n'est pas certain que les « capacités financières » du Pérou lui permettent de rembourser plus de 60 millions de dollars d'arriérés dus à la Banque mondiale d'ici à la fin de l'année.

De son côté, le ministre du commerce extérieur a démissionné pour protester contre le projet de nationalisation des banques annoncé le 28 juillet par le président péruvien.

● **Prêt du FMI à Madagascar.** – Le Fonds monétaire international a approuvé l'ouverture d'une ligne de crédit de 42,2 millions de droits de tirage spéciaux (53,76 millions de dollars) au profit de Madagascar pour les trois prochaines années, a annoncé lundi 31 août à Washington l'institution internationale. (AFP.)



REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Mexique : vivre au jour le jour

MEXICO
de notre envoyé spécial

La crise ? Quelle crise ? En attendant la sortie du tunnel, les Mexicains sont bien obligés de vivre avec elle. Pour la grande majorité, en se serrant davantage la ceinture. Pour une minorité insouciante, en cherchant à tirer le maximum de profit de la situation. Eternelle contradiction où d'aucuns spéculent sans compter et dépensent à l'envi pendant que les autres, tous les autres, n'en finissent pas de payer la facture.

Dans les cercles restreints des quartiers chics de la capitale, l'argent circule comme jamais. Une manière d'exorciser la crise. A en juger par son comportement et sa frénésie de consommation, cette petite minorité n'en a cure. Par mimétisme, une partie de la classe moyenne vit au-dessus de ses moyens. Dans les grandes haciendas d'autrefois de la vallée de Mexico transformées en résidences de vacances ou en hôtels de rêve, cadres supérieurs et hauts fonctionnaires se bousculent en fin de semaine à l'ombre des arbres séculaires.

Le trafic automobile s'accroît régulièrement, en dépit des écologistes, dont les cris d'alarme sont comme des prêches dans le désert. Les discothèques à laser font recette aussi bien dans les stations balnéaires hupées du Pacifique que dans les beaux quartiers de la capitale ou d'ailleurs.

Nombre de Mexicains font des voyages d'agrément à l'étranger : sans parler des Etats-Unis, plusieurs centaines de demandes de visa sont déposées chaque jour dans les sections consulaires des ambassades de certains pays européens.

Autre signe d'euphorie, les spectaculaires progrès enregistrés par la Bourse de Mexico. Durant le premier semestre de l'année, le rendement du marché des valeurs a atteint le chiffre record de 163 %. La grande mode, pour ceux naturellement qui en ont les moyens, c'est de rapatrier des capitaux en fuite. Alors que la dette extérieure du Mexique dépasse les 100 milliards de dollars, les estimations varient sur le montant des fonds mexicains déposés à l'étranger. L'un des précandidats de l'opposition de gauche à l'élection présidentielle de l'année prochaine, M. Heberto Castillo, les chiffre à 70 milliards de dollars, et il propose de s'en servir pour rembourser une partie de la dette... si les banquiers étrangers veulent bien fournir la liste de leurs dépositaires mexicains.

3 dollars par jour

Toujours est-il que, avec les conditions alléchantes offertes actuellement au Mexique, près de 1 milliard de dollars rentreraient mensuellement depuis un certain temps. En tout cas, les réserves de la Banque centrale ont atteint la somme sans précédent de 13 milliards de dollars. Mais s'il y a de l'argent, les investissements ne suivent pas.

Etant donnés les hauts rendements de la Bourse et les taux d'intérêt supérieurs à une inflation de 130 %, il est plus rentable d'acheter des titres ou de placer son argent sur un compte bancaire. *« Avec les intérêts d'une somme équivalant à 30 000 dollars,* calcule peut-être un peu hâtivement un homme d'affaires, *il est aujourd'hui possible de vivre confortablement de ses rentes dans une demeure cossue, pourvue de piscine avec de surcroît un chauffeur, un jardinier et deux ou trois domestiques. »*

Si quelques-uns peuvent se laisser griser par de telles tentations, le Mexicain moyen, – si tant est qu'il existe, – se trouve confronté à des préoccupations plus immédiates. Avec une monnaie qui ne cesse de se déprécier, le salaire réel a perdu la moitié de son pouvoir d'achat au cours des cinq dernières années. Dans cette cité tentaculaire de près de vingt millions d'habitants qu'est devenue la capitale, 40 % de la population active doivent se contenter du salaire minimum, soit l'équivalent de 3 dollars par jour.

Dès lors, faut-il s'étonner du manque de confiance affiché par la grande majorité des Mexicains ? Devant les accusations de corruption et l'insuccès de la campagne de *« rénovation morale »* lancée par le président Miguel de la Madrid, ils haussent les épaules en constatant d'un ton désabusé, que *« de toute façon, il y a aujourd'hui moins à voler au Mexique »*. D'un air entendu, un haut fonctionnaire remarque qu'*« il en coûtera toujours moins cher aux Etats-Unis d'éponger la dette mexicaine que de payer le coût d'une révolution »*, ce qui est aussi une manière de voir les choses.

Vivre au jour le jour, tel semble être le parti pris de la plupart des Mexicains. C'est du moins ce qui ressort d'une récente enquête nationale supervisée par divers organismes d'études et de sondages, sous la direction du Centre d'études éducatives.

Heureux en famille

L'avenir étant incertain, mieux vaut ne pas trop se poser de questions et s'épanouir dans le cercle familial, toujours extrêmement prisé. Les institutions n'ont pas la cote : près de 80 % des personnes interrogés n'ont confiance ni dans le pouvoir exécutif ni dans le pouvoir législatif. La politique n'est pas l'affaire du Mexicain, qui préfère la liberté à l'égalité. Davantage réformiste que révolutionnaire, il reste plutôt individualiste et ne recherche guère la participation dans des associations. A tous les niveaux, le manque de confiance se retrouve à des degrés divers : 71 % des citoyens avouent n'avoir de sympathie pour aucun parti politique.

La formidable capacité du Mexicain à supporter ce qui, à bien des égards, peut sembler insupportable, trouve peut-être un début d'explication dans certaines données apparues dans l'enquête : la moitié des Mexicains ne signeraient jamais une pétition ni ne participeraient à un boycottage. Quatre-vingt-dix pour cent se prononcent contre la violence et ne résisteraient pas à la force. Peu de héros reconnus ou auxquels ils chercheraient à s'identifier : Benito Juarez, le président réformateur du siècle dernier, réunit 28 % d'admirateurs ; Lazaro Cardenas, qui nationalisa le pétrole, 10 % ; les dirigeants révolutionnaires Pancho Villa et Emiliano Zapata, respectivement 8 % et 4,5 %, et les dirigeants politiques contemporains sont loin de faire mieux.

Pour 70 % des Mexicains, la tâche principale du gouvernement consiste à *maintenir l'ordre et à contenir la* hausse des prix. Un tiers estiment qu'il devrait accroître la participation des citoyens aux affaires publiques et un petit 7 %, que sa fonction est de protéger la liberté d'expression. Enfin, malgré les ressentiments envers lui, le grand voisin du nord, les Etats-Unis, arriverait en tête des pays préférés, devant l'Union soviétique et la France.

Quant au bonheur, dans leur majorité les Mexicains se disent heureux en famille et n'en demandent guère plus. Peu leur chaut des débats politiques, mais le statut économique détermine, pour l'essentiel, le degré de bonheur. Autrement dit, on ressent plus vivement son absence dans les classes pauvres et marginalisées... Si l'argent ne fait pas le bonheur, au Mexique comme ailleurs il donne en tout cas les moyens de s'en passer.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié, dans nos éditions des 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 août, des articles sur la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Chine, la Suède, la Grande-Bretagne, le Canada, les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis.

Les Allemands doivent consommer et investir davantage

déclare le président de la Bundesbank

M. Karl-Otto Poehl, président de la Bundesbank, a déclaré dans une interview publiée, le lundi 31 août, à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, que la RFA n'avait pas fait cette année assez d'efforts pour réduire ses excédents commerciaux, et que sa croissance demeurerait en deçà des 2,5 % annoncés par le gouvernement.

Au cours des sept premiers mois de l'année, la RFA a réalisé un excédent commercial de 65,4 milliards de marks, contre 61,6 milliards au cours des sept premiers mois de l'année record 1986, qui s'était soldée par un excédent de 112,2 milliards de deutschemarks.

« Les Allemands doivent consommer plus, investir plus, et cesser de faire croître sans cesse leurs excédents commerciaux extérieurs. Ils doivent contribuer à l'équilibre international. De la part de nos partenaires, c'est une exigence fondée », explique M. Poehl.

Le président de la Bundesbank se félicite donc du programme de baisse des impôts engagé par Bonn, ne craignant pas que celui-ci entraîne un endettement public analogue à celui de l'Etat américain : *« Contrairement aux Américains, nous avons un fort excédent de notre balance courante. Nous vivons en quelque sorte en dessous de nos moyens, alors que les Américains vivent au-dessus des leurs. »*

Evoquant le problème des taux de change, M. Poehl déclare qu'il ne croit pas à l'efficacité de nouvelles institutions de coopération, et notamment à l'extension à l'ensemble des pays industrialisés d'un système de stabilisation inspiré du système monétaire européen (SME). *« Les tensions seraient trop fortes »*, estime-t-il.

M. Poehl se félicite de la réussite des accords du Louvre, tout en refusant de faire des pronostics pour l'avenir. Selon lui, les banques centrales liées par cet accord ont acheté de 60 à 70 milliards de dollars entre janvier et mai 1987 pour stabiliser le billet vert.

M. Poehl ne croit pas à la création prochaine d'une banque centrale européenne : *« Historiquement, les banques centrales ne sont nées qu'après les gouvernements. Tant qu'il n'y aura pas de Parlement européen doté de véritables compétences ni de gouvernement européen, il est difficile d'imaginer que les Etats membres de la CEE soient prêts à transférer à une institution internationale des droits aussi importants que celui de battre monnaie. »*

Dans l'immédiat, M. Poehl considère qu'il serait *« réaliste que tous les pays européens qui en sont capables adhèrent au SME. C'est vrai en premier lieu de la Grande-Bretagne, mais aussi de l'Italie, qui continue à user de droits particuliers. »* La seconde étape de l'Europe monétaire consisterait, selon M. Poehl, à la poursuite par les pays membres du SME d'objectifs politiques communs, dont le premier doit être la stabilité des prix.

« A long terme, un troisième pas consisterait à transmettre à une institution supranationale, à une espèce de banque centrale européenne, des fonctions de banque centrale. » – (AFP).

La première banque de dépôts chinoise émet des actions

La Communications Bank of China a proposé pour la première fois à des entreprises des actions pour un montant de 100 millions de yuans (27 millions de dollars), a annoncé l'agence de presse New China News (NCNA).

« C'est la première fois que la Chine émet des actions bancaires », a déclaré à NCNA M. Zhu Qing, directeur général adjoint de la succursale de la Communications Bank of China à Shanghai.

Selon M. Zhu, cette décision est le signe d'une *« nouvelle étape »* qui s'inscrit dans les réformes du système bancaire chinois.

La Communications Bank of China, première banque de dépôts chinoise, a constitué son capital par l'émission d'actions destinées à l'Etat et aux entreprises étatisées, précise NCNA.

Les actions, d'une valeur nominale de 10 000 yuans (2 700 dollars) et 100 000 yuans (27 000 dollars), porteront un intérêt annuel qui ne sera pas supérieur à celui des comptes bancaires à intérêt.

Selon les observateurs occidentaux, la décision de la banque intervient dans le cadre des réformes économiques, très controversées à l'intérieur même du parti, les conservateurs étant réfractaires à de telles émissions, incompatibles selon eux avec le système socialiste.

En avril dernier, les autorités chinoises avaient promulgué des lois limitant sévèrement les émissions d'actions et d'obligations, et interdisant aux entreprises étatisées d'émettre des actions. Seules les entreprises collectives sont autorisées à le faire après agrément de la banque centrale chinoise.

Il est interdit aux étrangers d'acheter des actions ou obligations d'une entreprise chinoise, indiquent des observateurs occidentaux. C'est en 1981 que la Chine a commencé à émettre des actions. Depuis, sept mille entreprises ont émis des actions et plusieurs villes ont ouvert des Bourses de valeurs. – (AFP.)

SOCIAL

Une confirmation de M. Séguin

500 000 chômeurs de longue durée seront convoqués pour des stages

A Angoulême, étape du tour de France qu'il a entrepris pour assurer la promotion de sa politique de lutte contre le chômage, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a confirmé, le 31 août, les grandes lignes de son programme d'action (*le Monde* du 20 août).

C'est ainsi qu'il a rappelé que *« 500 000 des 830 000 chômeurs de longue durée seront convoqués à l'ANPE et se verront offrir un stage ou une formation »*. Le ministre a en effet souligné que 247 000 places de stage étaient disponibles d'ici à la fin de l'année pour les chômeurs de longue durée, jeunes et adultes, à quoi il conviendrait d'ajouter les PIL (programme d'insertion locale). Ces mesures, a-t-il indiqué *« seront pour le moins intégralement reconduites en 1988 »*.

M. Philippe Séguin a de plus précisé que, dans les années à venir, *« 80 % de la population active serait en activité, 10 % en formation, 5 % en activité d'attente (comme les PIL et les TUC) et 5 % en chômage de brève durée »*. Cette configuration future, a-t-il répété, tient compte du fait que les difficultés actuelles, pour l'emploi et le chômage, sont *« durables »*.

● **Augmentation des honoraires** *médicaux.* – Les honoraires des médecins généralistes augmentent à dater du 1er septembre. Ceux des médecins spécialistes augmenteront le 15 septembre. Désormais, les caisses d'assurance maladie (CNAM) rembourseront la consultation en cabinet sur la base de 85 F pour un médecin généraliste (contre 80 F), de 125 F (118 F) pour un spécialiste, de 195 F (185 F) pour un neuropsychiatre.

Cette revalorisation correspond à l'application de l'accord signé le 16 décembre 1986 par la CNAM et le syndicat des médecins qui devait initialement intervenir le 1er juin. Par une lettre du 4 juin, le gouvernement avait annoncé qu'il reportait l'augmentation des honoraires au 1er septembre. Ce qui n'avait pas empêché certains médecins de la pratiquer.

هكذا من الأصل

Economie

AFFAIRES

Le rapport Mayoux sur les assurances

La clé de la répartition des plus-values

Comme il l'avait annoncé, le dimanche 30 août, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu public, lundi 31 août, le « rapport Mayoux » concernant les modalités de partage des plus-values latentes dans les restructurations des sociétés nationales d'assurances. Extrêmement technique, ce rapport — une lettre de huit pages, datée du 6 mars 1987 — propose, en outre, une réforme générale dans l'organisation des sociétés d'assurances françaises, de manière à pouvoir bien distinguer désormais ce qui appartient aux assurés-vie d'une part, aux actionnaires d'autre part.

Les deux premières parties de la lettre de M. Mayoux au ministre d'Etat sont consacrées à la définition de critères pour le partage des plus-values latentes contenues dans les portefeuilles des sociétés d'assurance-vie. A ce sujet, l'ancien président de la Société générale écrit : *« Dans le cas de la privatisation, comme dans celui des transferts de portefeuilles soumis par les sociétés privées, c'est l'assimilation des plus-values latentes à des gains en capital effectivement dégagés qui est une source d'incohérence et de contestations. »*

Rappelant que les actifs des compagnies d'assurances avaient aussi été constitués à partir de l'épargne d'assurés antérieurs — qui ont rompu leurs liens avec la société d'assurance-vie, — M. Mayoux estime que, *« dans ces conditions, il paraît inévitable de renoncer à utiliser la clé de partage en usage pour le calcul de la participation annuelle aux bénéfices »* (85 % au moins aux assurés et au prorata des provisions sur l'ensemble des actifs, le reste pour les actionnaires).

Evoquant ensuite deux méthodes possibles de partage, l'une *« fondée sur l'anticipation de l'avenir en matière de distribution de plus-values, l'autre fondée sur la reconstitution du passé, en matière de capitaux accumulés par les assurés actuels »*. M. Mayoux recommande la seconde solution, la méthode dite *« historique »*, qui lui paraît *« plus sûre, moins arbitraire, et de ce fait, beaucoup moins sujette à contestation »*. Elle est en outre, souligne le rapport, *« couramment appliquée à l'étranger... »*. Le partage, sur cette base, des actifs doit s'accompagner, dans le cas des privatisations, par la création *« de véritables holdings »*, et permettre un transfert, *« des compagnies d'assurance-vie vers ces sociétés, des actions des compagnies dommages qu'elles ont été conduites à y placer dans des proportions et pour des montants anormalement élevés »*.

La création d'un « Fonds des assurés »

Mais le rapport Mayoux ne s'arrête pas à la définition d'un partage des actifs entre assurés et actionnaires. Il faut *« veiller à ce que les intérêts des assurés soient préservés, c'est-à-dire qu'ils aient la jouissance de leurs droits, part de plus-values comprise, dans le nouveau cadre d'activité des compagnies »*. Dans ce but, M. Mayoux se demande *« s'il ne conviendrait pas d'établir de façon permanente et générale, dans la réglementation française de l'assurance-vie, le cantonnement des actifs consacrés au service des assurés, comme c'est le cas, selon des modalités d'ailleurs très différentes, au Royaume-Uni et en RFA »*.

Il s'agirait en fait de créer un *« fonds des assurés »* dans lequel seraient « cantonnés » tous les actifs sur lesquels les assurés ont un droit. A côté, coexisterait un « fonds des actionnaires ». M. Mayoux développe alors tous les avantages d'une telle formule. Il les résume ainsi : *« Le cantonnement apporterait la clarté au marché et un encouragement à un niveau soutenu et raisonnable de réalisation des plus-values. »* L'assuré saura, de manière permanente, quels sont les actifs sur lesquels il a des droits. Il obtiendra des rendements supérieurs, les sociétés étant incitées à accélérer la réalisation de leurs actifs. Dans ces conditions, M. Mayoux recommande une généralisation du *« cantonnement permanent »* à toutes les compagnies d'assurance-vie en France.

Un train peut en cacher un autre

UN train peut en cacher un autre. Le mystérieux rapport Mayoux — oral jusqu'à la semaine dernière — devait amener des révélations fracassantes sur le partage des plus-values potentielles des sociétés d'assurance-vie entre assurés et actionnaires. Rendu public, le rapport — en fait une lettre personnelle de M. Jacques Mayoux à M. Edouard Balladur, — traite certes, et en termes très techniques, du partage du gâteau. Mais il s'intéresse aussi aux assiettes, dans lesquelles sont déposées ces parts. Les recommandations en ce domaine de l'ancien président de la Société générale sont sans doute plus explosives pour la profession que celles concernant les règles de partage des plus-values.

Pour simplifier, on peut dire que M. Mayoux propose que, dorénavant toutes les compagnies d'assurance-vie françaises — privées ou publiques — soient obligées de bien distinguer, dans leurs actifs et d'une manière permanente, ce qui appartient aux assurés et ce qui appartient aux actionnaires. Pour cela, chacune devrait créer un *« fonds des assurés »*. Les immeubles et titres cotés ou non cotés appartenant aux assurés seraient dans ce fonds. Les actionnaires, chargés de le gérer, n'auraient, sur ce fonds, de droits qu'en termes de commissions de gestion. Ils auraient par ailleurs leurs propres actifs, regroupés au sein d'un *« fonds des actionnaires »*. Les professionnels parlent d'un *« cantonnement des actifs »*.

Le « cantonnement » n'est pas une nouveauté en France : les polices individuelles ou collectives participatives sont fréquemment « cantonnées ». Il est pratique courante à l'étranger. Il offre de grands avantages : une plus grande clarté d'abord, un rendement meilleur ensuite. Mais sa généralisation se heurte à de nombreuses difficultés.

Favorable à ce dispositif, M. Edouard Balladur a demandé à ses services, dès réception de la lettre de M. Mayoux, d'étudier les conditions techniques de sa mise en œuvre. C'est pourquoi, fait-on savoir dans son entourage, il n'a pas souhaité rendre public le rapport Mayoux immédiatement. Il a reçu, en août, les propositions de son administration. *« Une concertation avec la profession pour la généralisation du dispositif »* va donc maintenant s'engager, indique-t-on Rue de Rivoli. Il s'agit, estime-t-on auprès du ministre comme chez les assureurs, d'une *« réforme d'envergure »*, d'un enjeu essentiel à l'horizon 1992.

Mais 1992 ne peut faire oublier... 1988. Il reste la question du partage des plus-values latentes dans les restructurations en cours à l'UAP, aux AGF et au GAN. La direction des assurances n'avait reçu, vendredi 28 août — le délai de réclamation expirait le 30 août, — qu'une seule opposition aux transferts envisagés. Le ministre de l'économie devrait donc, dans les jours qui viennent, donner son accord aux projets de transferts des compagnies d'assurances.

Le partage retenu (60 % aux assurés, 40 % aux actionnaires) semble certes correspondre, selon les professionnels, aux critères recommandés par M. Mayoux, et même au-delà. Mais certains ne manquent pas de souligner que, si les 40 % de plus-values latentes remontent définitivement aux actionnaires, les 60 % destinés aux assurés ne le sont pas d'une manière définitive. Lorsqu'elles seront réalisées, les plus-values en question seront à nouveau partagées entre assurés... et actionnaires. Le principe d'un *« fonds des assurés »* n'ayant pas été complètement retenu dans l'immédiat pour les trois sociétés privatisables, certains ne manqueront pas de se demander si *« les assurés ont la certitude raisonnable qu'ils jouiront dans le futur des droits qu'on leur a reconnus »*, selon l'expression de M. Mayoux.

ERIK IZRAELEWICZ.

Selon un rapport interne

La Direction générale des télécommunications devra supprimer 32 655 emplois d'ici l'an 2000

L'administration des Télécoms va devoir à son tour en passer par d'importantes suppressions d'emplois dans les années à venir : un rapport interne de la DGT (Direction générale des télécommunications) évalue en effet à 32 655 d'ici à l'an 2000 le nombre de personnes en sureffectif dans ses services, soit un excédent de 20 %.

Selon les projections de la DGT — qui reposent sur une hypothèse d'activité «constante», — les effectifs tomberaient de 161 950 personnes à la fin 1985 à 129 295 à la fin de ce siècle, soit un niveau proche de celui de 1975 (127 820), année du lancement de la modernisation du réseau téléphonique français qui a donné lieu à un gonflement important du personnel.

Toutefois, le profil de l'emploi serait considérablement modifié : alors que les effectifs des populations les plus qualifiées (cadres supérieurs et inspecteurs) augmenteraient fortement (de 63,3 % et 9,5 % respectivement), ceux des catégories les plus basses seraient réduits : le nombre d'ouvriers chuterait de 23,6 %, celui des administratifs du service général de près de 30 %, contre une baisse de 26 % pour les agents des lignes et de 24,6 % pour les techniciens et aide-techniciens.

Cette «déflation des effectifs», souligne-t-on à la DGT, sera effectuée régulièrement, au rythme de 2 000 à 2 500 l'an. Il s'agit, ajoute-t-on, d'une tendance commune à tous les opérateurs dans le monde, liée aux progrès de la technologie. Elle s'inscrit en outre dans un souci d'améliorer la compétitivité de la DGT, où l'on compte actuellement 7 agents pour 1 000 abonnés contre 4 à 4,5 dans les autres pays.

Afin de ne pas *déséquilibrer* la pyramide des âges, la DGT devrait continuer à embaucher environ 2 000 personnes par an, essentiellement des cadres dont le nombre devrait être multiplié par quatre entre 1975 et l'an 2000. *En effet, la DGT affirme* souffrir d'un niveau d'encadrement insuffisant et souhaiterait passer d'un taux de 12 % actuellement à 20 % dans quinze ans.

Bien qu'elle dénombre déjà environ *5 000 départs naturels par an*, la DGT évoque dans son rapport la possibilité d'opérer des préretraites à cinquante-cinq ans pour les personnels du service général, de proposer des primes de départ pour les agents des lignes ainsi que des indemnités de conversion.

Ce «document de travail», qui fait partie des «calculs économiques» et des «prévisions nécessaires» de l'administration des Télécoms, a été présenté au début de l'été aux syndicats par les responsables de la DGT, qui soulignent que ces réductions d'effectifs sont «totalement indépendantes» du statut juridique de la DGT que le ministre, M. Gérard Longuet, voudrait transformer. Point de salut pour la demoiselle du téléphone.

FRANÇOISE VAYSSE.

Les effectifs de la DGT

	1975	1985	2000	Variation 1985-2000
				%
Cadres supérieurs	3 986	7 482	12 220	+ 63,3
Inspecteurs	7 753	12 214	13 375	+ 9,5
Techniciens et aides-tech.	21 314	30 409	22 928	– 24,6
Agents des lignes	24 543	34 167	25 280	– 26
Service général	39 887	64 186	45 000	– 29,9
Ouvriers	4 480	7 197	5 500	– 23,6
Divers	(25 857)	6 295	5 000	– 20,6
Total	127 820	161 950	129 295	– 20,2

(Source DGT.)

TRANSPORTS

Les pilotes de la Sabena avaient le droit de faire grève

Bruxelles (*AFP*). — La chambre des référés des Bruxelles a annulé, le 31 août, l'ordonnance du tribunal de première instance interdisant aux quatre cents quarante et un pilotes de la compagnie nationale belge Sabena de faire grève le 6 août. Elle a estimé que le tribunal avait outrepassé ses pouvoirs.

Le conflit entre la direction et le personnel concerné porte sur les salaires ainsi que sur le code de représentation des pilotes dans les discussions sociales.

Une autre action en justice est toujours pendante devant le tribunal de première instance que la direction avait saisi d'une autre menace de grève, déposée pour le 15 août et retirée par les pilotes. Cette assignation court toujours, mais la compagnie la reporte de jour en jour, car aucun de ses avions ne volerait si l'ensemble des pilotes se présentait à l'audience (*le Monde* du 21 août).

Economie

AFFAIRES

Après l'opposition du Pentagone à une reprise par Fujitsu

Solution américaine pour les semi-conducteurs Fairchild

Fin d'un feuilleton diplomatico-industriel : après un an de tergiversations, Fairchild, la filiale américaine de Schlumberger spécialisée dans les semi-conducteurs, va être finalement reprise par la firme californienne National Semiconductor.

L'affaire Fairchild a éclaté en octobre 1986 lorsque le président de Schlumberger, M. Michel Vaillaud, qui avait pris les rênes du groupe à la mort de son patron, Jean Riboud, fut évincé. Principal artisan de la diversification du numéro un mondial de l'industrie para-pétrolière vers l'électronique, il fut remplacé, sous la pression des actionnaires, par M. Euan Baird dont le premier acte de gestion fut, quinze jours plus tard, de céder Fairchild en grave perte de vitesse au japonais Fujitsu.

Cette décision provoqua une levée de boucliers aux Etats-Unis. D'une part, Fairchild travaille pour le Pentagone. Les Américains s'inquiétèrent donc des risques encourus par la sécurité nationale du pays. Mais surtout, la cession de cette entreprise à une firme nippone tombait en pleine guerre commerciale nippo-américaine dans les technologies de pointe : inquiets de la poussée des exportations japonaises de composants qui laminait leur industrie et de l'érosion de leur balance commerciale dans les industries d'avenir, les Etats-Unis virent dans l'achat de Fairchild par Fujitsu l'entrée du loup dans la bergerie. Ils soupçonnèrent les Japonais de chercher à contourner l'accord commercial bilatéral conclu en août 1986 pour moraliser les échanges entre les deux pays dans le domaine des semi-conducteurs.

Au fil des mois, la situation ne cessa de se dégrader et le 20 mars 1987 le verdict tombait : Fujitsu renonçait à racheter Fairchild. Quelques semaines plus tard, les Etats-Unis imposaient une surtaxe sur certaines importations électroniques japonaises. Le sort de Fairchild restait en suspens.

Aujourd'hui, c'est donc une solution américaine qui est retenue pour l'entreprise, tandis que Schlumberger se sépare d'une filiale qui n'avait pas répondu à ses attentes. Toutefois, le groupe para-pétrolier vend sa filiale moins cher à l'américain (122 millions de dollars) qu'il ne l'aurait cédée au japonais (le prix proposé par Fujitsu était de 200 millions de dollars). En outre, l'accord, nouvelle illustration du mouvement de concentration observé ces derniers mois dans l'industrie mondiale des composants, reste soumis à l'approbation des autorités fédérales américaines. Enfin, ironie du sort, Fairchild est rachetée aujourd'hui par une entreprise qui compte parmi ses dirigeants nombre de transfuges venant de chez elle : la filiale de Schlumberger avait en effet joué un rôle de pionnier dans l'industrie des semi-conducteurs dans les années 1965-1970, suscitant des vocations multiples et essaimant dans la Silicon Valley.

F. V.

Dans une lettre aux salariés de la Régie

M. Lévy confirme le projet de changement de statut de Renault

Dans une lettre datée du jeudi 27 août et envoyée à l'ensemble des salariés du groupe à la veille de la rentrée dans les usines le 1er septembre, M. Raymond Lévy, PDG de Renault, a confirmé pour la première fois le projet de transformation du statut de la Régie en société anonyme, qui s'accompagnera d'un apport de l'Etat actionnaire (*le Monde* du 30 juillet).

« *Grâce aux remarquables efforts de tous depuis trente mois, mais aussi au succès de nos modèles et à une conjoncture automobile très favorable, la situation de Renault s'améliore,* écrit le PDG. *Après six ans de lourdes pertes, nous pouvons maintenant raisonnablement espérer le retour à un résultat bénéficiaire dès cette année. Satisfait du redressement en cours, notre actionnaire l'Etat étudie actuellement la possibilité de l'accompagner par un apport de capital destiné à effacer nos pertes antérieures (...) Mais l'Etat souhaite qu'un tel apport d'argent, s'il se fait, apparaisse bien comme le geste normal d'un actionnaire envers une société analogue aux autres entreprises nationales du secteur concurrentiel comme, par exemple, Pechiney, Rhône-Poulenc ou Air France. Il envisage donc de modifier la structure juridique de Renault, pour transformer la Régie en société anonyme* (...). *Ce changement de statut ne remettrait pas en cause le caractère national de l'entreprise* », précise M. Lévy, qui ajoute que, sur le plan social, « *rien ne sera changé* » dans les rapports des salariés avec leur employeur. Mais, souligne-t-il, « *un lourd endettement subsistera* (...), *nous aurons à poursuivre notre effort de redressement pour payer nos dettes avec nos bénéfices* ».

Les pouvoirs publics et la direction de Renault se sont rencontrés à la fin de la troisième semaine d'août pour poursuivre leurs discussions sur le projet de changement de statut, qui devrait être prêt pour la prochaine session parlementaire, qui débute le 2 octobre. M. Lévy aurait transmis au ministère de l'industrie les résultats du premier semestre 1987, légèrement bénéficiaires, qui laissent espérer un profit pour l'année de l'ordre du milliard de francs. M. Lévy aurait également réitéré la demande faite par M. Besse d'un apport d'argent de l'Etat de 16 milliards de francs.

C. B.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Oceanic est vendue au finlandais Nokia

Le groupe finlandais Nokia vient de racheter à la firme suédoise Electrolux la société française Oceanic (téléviseurs couleur), avec ses deux filiales Sonolor et Televisso. Nokia est un groupe diversifié qui exerce ses activités notamment dans les télécommunications, l'électronique, le traitement de l'information, les câbles, mais aussi dans le papier et le caoutchouc. Il est surtout connu pour ses téléviseurs haut de gamme vendus sous la marque Salora-Luxor.

Avec Oceanic, Nokia portera sa production annuelle de téléviseurs à un million de postes, dont deux cent mille sous la marque française. Oceanic a réalisé 10 millions de francs de bénéfice en 1986 sur un chiffre d'affaires de 800 millions de francs. Créée en 1946, la firme avait appartenu au groupe américain ITT, qui l'avait revendu en 1980 à Electrolux.

T. Boone Pickens s'attaque à un groupe minier

T. Boone Pickens revient. Le plus célèbre des « *raiders* » de Wall Street, qui avait lancé, il y a quatre ans, la mode des OPA sauvages, et s'était quelque peu retiré après l'échec de sa tentative de prise de contrôle d'Unocal fin 1985, vient de lancer une nouvelle attaque boursière. La victime est le groupe minier Newmont Mining Corp, que M. T. Boone Pickens, à la tête d'un groupe d'investisseurs nommé Ivanohe Partners, a proposé de racheter le 31 août pour 5,64 milliards de dollars, soit 33,8 milliards de francs environ, à un prix de 95 dollars par action. M. Pickens a précisé que son groupe avait déjà acquis près de 10 % du capital de Newmont Mining, qui détient d'importantes mines et des réserves d'or aux Etats-Unis, et vient de réévaluer fortement la valeur de ses réserves. Cette offre a provoqué une envolée des cours de Newmont, de 82,5 à 92 dollars par action.

Ellesse passe sous contrôle américain

La société italienne Ellesse, spécialisée dans les vêtements de sport, va être rachetée par la firme américaine Reebok (chaussures de sport) pour une somme de 84 milliards de lires (386 millions de francs environ). M. Leonardo Serviado, président d'Ellesse et ancien actionnaire majoritaire, conservera une participation de 10 % dans la société et la direction de l'affaire.

Reebok, contrôlé à 37 % par le groupe britannique Pentland Industries PLC, a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs.

Marchés financiers

PARIS, 1er septembre =

Stabilisation

Après la légère hausse de lundi, le marché parisien s'est stabilisé mardi 1er septembre. Affichant −0,04 % à l'ouverture, l'indicateur de séance variait peu et demeurait aux alentours de zéro (−0,13 %). Les opérateurs ont préféré prendre quelques bénéfices sur leurs investissements, d'autant qu'ils sont nombreux à rajuster leur stratégie suivant l'évolution du MATIF. Or, sur ce marché, le sentiment de morosité, apparu depuis plus de quinze jours, persiste. La baisse des taux tant souhaitée n'arrive toujours pas... Et même la stabilisation des taux, lors de l'adjudication par la Banque de France lundi de 8,05 milliards de francs de bons du Trésor, n'a pas réconforté les intervenants. A cela s'est ajouté le maintien du taux d'intervention sur le marché monétaire à 7,50 %. Aussi on observait un repli sur les contrats de décembre avec de faibles volumes de transactions. Sur le marché des actions, les boursiers ont cependant apprécié la hausse de Wall Street. Dans ce contexte, on notait parmi les plus fortes hausses Maisons Phénix qui procède à une augmentation de capital, Générale occidentale qui a bénéficiée de nombreuses recommandations d'achats et SFIM. Ce titre est à nouveau convoité, les opérateurs s'interrogeant toujours sur les intentions de la Compagnie de navigation mixte qui a pris la semaine dernier 5 % de son capital. En revanche, Prouvost et la SGE figuraient parmi les replis de la séance.

Le suspense qui entourait le projet d'opération financière sur le Crédit général industriel aura été de courte durée. Dans un communiqué, la Société générale, déjà actionnaire à hauteur de 39,5 %, indique qu'elle souhaite porter sa part à 52,2 % en levant deux contrats optionnels.

NEW-YORK, 31 août ↑

Raffermissement

La Bourse de New-York s'est raffermie, lundi, dans un marché modérément actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 662,95, en hausse de 23,60 points. Quelque 165 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 1 004 contre 589 : 409 titres ont été inchangés. Selon les professionnels, les grandes institutions financières auraient profité des fortes baisses de la semaine dernière pour regarnir leurs portefeuilles.

Les analystes n'ont cependant relevé aucun élément particulier de soutien. Au contraire, les taux d'intérêt obligataires ont continué de progresser. Newmont Mining a figuré parmi les valeurs les plus actives avec 2,625 millions d'échanges, à l'annonce du lancement par T Boone Pickens d'une OPA d'un montant total de 5,64 milliards de dollars.

Parmi les autres plus fortes transactions figuraient Ohio Edison (10,706 millions d'échanges), United Illuminating Co (2,625 millions), American Telephone (1,978 million), IBM (1,632 million), General Electric (1,555 million) et National Semiconductor (1,469 million).

VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 31 août
Alcoa	56	54 3/4
Allegis (ex-UAL)	98 3/8	98 7/8
A.T.T.	33 1/8	33 3/4
Boeing	52 1/8	52 7/8
Chase Manhattan Bank	41	41 3/4
Du Pont de Nemours	123 5/8	124 1/8
Eastman Kodak	99	100 3/8
Exxon	97 7/8	99 5/8
Ford	107 1/4	108
General Electric	62 1/2	62 1/2
General Motors	90	92 1/4
Goodyear	71 5/8	70 1/2
I.B.M.	166 5/8	168 5/8
I.T.T.	62 1/4	63 7/8
Mobil Oil	51 1/8	53 1/2
Pfizer	71 1/2	70 3/4
Schlumberger	46 5/8	47 3/8
Texaco	42 3/8	42 7/8
Union Carbide	29 3/8	28 7/8
U.S.X.	37 1/4	37 1/2
Westinghouse	69 3/8	70 1/4
Xerox Corp.	80 3/8	80

CHANGES

Dollar : 6,0565 F ↓

Dans des marchés de nouveau très calmes, le dollar s'est effrité mardi 1er septembre sur presque toutes les places internationales pour coter 6,0565 F (contre 6,0650 F) et 1,8140 DM (contre 1,8152 DM). Les opérateurs attendent la publication des principaux indicateurs économiques américains.

FRANCFORT	31 août	1er sept.
Dollar (en DM)	1,8152	1,8140

TOKYO	31 août	1er sept.
Dollar (en yens)	142,30	141,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er sept.)	7 1/4-7 5/16 %
New-York (31 août)	6 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	28 août	31 août
Valeurs françaises	106,6	
Valeurs étrangères	134,7	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	426	428,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	28 août	31 août
Industrielles	2 639,35	2 662,95

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 août	28 août
Industrielles	1 755,10	1 759,80
Mines d'or	435,60	431,50
Fonds d'Etat	84,96	85,05

TOKYO

	31 août	1er sept.
Nikkeï Dow Jones	26029,22	26118,42
Indice général	2154,26	2153,28

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 août 1987
Nombre de contrats : 56 398

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,65	100,35	100,25	–
Précédent	101,15	100,60	100,55	–

LA VIE DE LA COTE

HAUSSE DE 4 % DU BÉNÉFICE DE BAYER AU PREMIER SEMESTRE. – Le groupe chimique ouest-allemand Bayer a réalisé au premier semestre un bénéfice avant impôts consolidé de 1,55 milliard de deutschemarks, en hausse de 4 % par rapport aux six premiers mois de 1986. Cette progression a été réalisée malgré un chiffre d'affaires en baisse de 6,8 % à 19,03 milliards de deutschemarks. Selon la direction, les quantités vendues ont augmenté et le recul du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par des effets de change. Exprimées en monnaies locales, les ventes ont progressé en Europe occidentale, en Amérique du Nord et au Proche-Orient.

SOLINVEST A CÉDÉ SA PARTICIPATION DANS SLEIREP. – Solinvest, société absorbée à la fin de 1986 par la Société des immeubles de Lyon, a cédé l'intégralité de la participation qu'elle détenait dans la Lyonnaise d'équipements industriels (SLEIREP), soit 10,92 % du capital.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

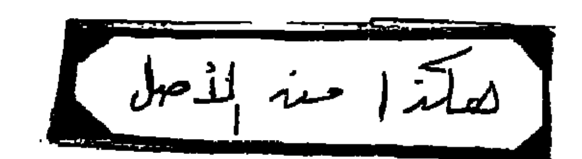
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0560	6,0590	+ 10	+ 25	+ 45	+ 70	+ 210	+ 300
$ can.	4,5879	4,5936	− 76	− 51	− 122	− 89	− 324	− 223
Yen (100)	4,2753	4,2805	+ 125	+ 148	+ 266	+ 296	+ 856	+ 951
DM	3,3403	3,3438	+ 90	+ 108	+ 197	+ 221	+ 651	+ 722
Florin	2,9657	2,9686	+ 53	+ 63	+ 114	+ 129	+ 399	+ 451
F.B. (100)	16,0722	16,0887	+ 101	+ 184	+ 269	+ 389	+ 868	+ 1281
F.S.	4,0495	4,0542	+ 126	+ 145	+ 273	+ 301	+ 871	+ 958
L (1 000)	4,6123	4,6217	− 254	− 218	− 470	− 418	− 1125	− 996
£	9,8743	9,8853	− 232	− 183	− 418	− 353	− 1159	− 960

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 13/16	6 15/16	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 7/16	7 9/16
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4
Florin	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 3/8	6 3/4	6 5/8	7	6 7/8	7 1/4
F.S.	2	2 1/2	3 3/4	3 7/8	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4
L (1 000)	10 1/4	11	13	13 5/8	13 1/8	13 5/8	12 3/4	13 1/8
£	8 7/8	9 1/8	9 3/4	9 7/8	10 1/16	10 3/16	10 9/16	10 11/16
F. franç.	7 1/4	7 7/16	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8 1/8	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 1er SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1902	4,5 % 1973	1895	1860	1856	– 2 11
4255	C.N.E. 3%	4261	4260	4260	– 0 02
1197	B.N.P. T.P.	1196	1195	1195	– 0 07
1128	C.C.F. T.P.	1127	1129	1129	+ 0 18
1249	Créd. Lyon. T.P.	1250	1255	1255	+ 0 40
....	C.G.E. T.P.	3130	3115	3115	– 0 47
1920	Renault T.P.	1930	1930	1930	....
2185	Rhone-Poul. T.P.	2150	2150	2150	....
1255	St-Gobain T.P.	1275	1280	1275	....
1220	Thomson T.P.	1225	1221	1221	– 0 32
460	Accor	498	501	500	+ 0 40
530	Agence Havas	547	550	550	+ 0 55
675	Air Liquide	704	700	700	– 0 57
2380	Alcatel	2530	2538	2517	– 0 51
2020	Als. Superm.	2185	2170	2170	– 0 69
460	A.L.S.P.I.	501	505	505	+ 0 80
385	Alsthom ★	393	388	388	– 1 27
2590	Arjom. Prioux	2740	2700	2700	– 1 46
570	Assedat-Rey	626	631	630	+ 0 64
1270	Aux. Entrepr. ★	1386	1389	1393	+ 0 51
1080	Avions Dassault	1090	1090	1080	– 0 92
545	BAFIP	610	609	609	– 0 16
365	Bail-Equipem. ★	382	389	392	+ 2 62
810	Bail Investiss.	835	839	835	....
535	B.N.P. C.I.	549	544	543	– 1 09
690	Cie Bancaire	779	756	756	– 2 95
490	Bazar H.-V.	537	530	532	– 0 93
500	Béghin-Say ★	517	515	519	+ 0 39
865	Berger (Ma)	900	894	894	– 0 67
730	Bic ★	780	780	771	– 1 15
1360	B.I.S.	1400	1400	1395	– 0 36
2850	Bongrain S.A.	2930	2950	2950	+ 0 68
1200	Bouygues	1240	1230	1230	– 0 81
96	B.P. France	103 50	100	100	– 3 38
4990	B.S.N.	5280	5280	5280	....
2450	Cap Gem. S.★	2500	2500	2500	....
1250	Carnaud	1320	1320	1320	....
3290	Carrefour★	3689	3620	3655	– 0 95
169	Casino	182	180 20	181 20	– 0 44
136	Casino A.D.P.	141	140 10	141	....
1270	C.C.M.C.	1270	1281	1281	+ 0 87
850	Cetelem	952	935	920	– 3 36
790	Cerus	788	788	788	....
2050	C.F.A.O.	2175	2175	2175	....
335	C.G.E.	344 50	343 30	341	– 1 02
1300	C.G.I.P.★	1375	1375	1360	– 1 09
1340	Chargeurs S.A.	1338	1321	1321	– 1 12
72	Chiers-Châtill.	75	73 05	73 10	– 2 53
1010	Ciments franç.★	1138	1135	1125	– 1 14
680	Club Méditerr.	665	668	668	+ 0 45
161	Codetel★	166 90	164	165	– 1 14
340	Cofimeg	327	328	330	+ 0 92
2160	Colas	2246	2200	2225	– 0 93
265	Compt. Entrepr.	268 50	267 90	267 80	– 0 26
745	Compt. Mod.	755	755	755	....
1250	Créd. Foncier	1300	1295	1295	– 0 38
526	Crédit F. Imm.	520	508	510	– 1 92
136	C.C.F.	143 20	142	141 50	– 1 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
770	Créd. Lyon. (CI)	790	788	788	– 0 25
1190	Crédit Nat. ★	1198	1199	1190	– 0 67
230	Crouzet ★	240	244	241	+ 0 42
3040	Damart S.A.	3300	3330	3300	....
430	Darty ★	478	478	479 20	+ 0 25
355	Darty (DP)	380 50	380	377	– 0 92
2020	De Dietrich	2240	2200	2240	....
300	Dév. P.d.C. (Li)	300	302	302	+ 0 67
585	D.M.C.	595	600	595	....
465	Drouot Assur.	470	458	461	– 1 91
2360	Docks France ★	2620	2621	2650	+ 1 15
1090	Dumez ★	1190	1197	1162	– 2 35
1270	Eaux (Gén.)	1348	1350	1344	– 0 30
1210	Ecco ★	1340	1330	1346	+ 0 45
1060	Electro-Finan.	1099	1090	1085	– 1 27
365	Elf-Aquitaine	380 50	383	380	– 0 12
315	— (certific.)	318	325	324	+ 1 89
920	Epeda-B-Faure	935	949	949	+ 1 50
3790	Essilor	3910	3910	3910	....
2770	Essilor Int. (DP)	2740	2720	2720	– 0 73
465	Esso S.A.F. ★	465	469 70	465	....
2190	Eurafrance	2405	2420	2400	– 0 21
1440	Eurocom ★	1440	1460	1469	+ 2 01
4150	Euromarché	3990	4090	4090	+ 2 51
645	Europe n° 1 ★	639	644	640	+ 0 16
1200	Exor	1327	1310	1310	– 1 28
715	Facom	773	773	773	....
1121	Fichet-Bauche	1290	1285	1265	– 1 94
200	Financel★	207	207	207	....
143	Fives-Lille	152	150	152	....
1250	Fromageries Bel	1371	1370	1371	....
1260	Gal. Lafayette★	1402	1418	1370	– 2 28
450	Gascogne	480	480	480	....
2060	Gaz et Eaux	2005	2050	2055	+ 2 49
860	Géophysique★	847	846	842	– 0 77
2360	Gerland	2450	2480	2480	+ 1 22
690	GTM-Entrepose	702	696	700	– 0 28
750	Guyenne-Gas.★	762	768	761	– 0 13
2800	Hachette ★	2845	2855	2854	+ 0 32
725	Hénin (La)	770	775	774	+ 0 52
1420	Hutchinson	1426	1428	1428	+ 0 14
172	Imétal	184 70	187	186 50	+ 0 97
390	Imm. Plaine-M.	419	419	420	+ 0 24
5140	Inst. Mérieux	5340	5390	5350 c	+ 0 49
510	Interbail★	522	522	525	+ 0 57
1460	Intertechnique	1590	1600	1600	+ 0 63
880	J. Lefebvre	875	875	865	– 1 14
1680	Lab. Bellon	1767	1760	1738	– 1 64
1680	Lafarge-Coppée	1710	1715	1695	– 0 87
1510	Lebon ★	1489	1495	1480	– 0 60
2760	Legrand	2820	2900	2910	+ 3 19
2340	Legrand (DP)	2500	2500	2490	– 0 40
795	Leroy-Somer★	820	820	823	+ 0 37
2010	Lesieur	1960	2010	2010	+ 2 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
780	Locabail Immob.	790	790	789	– 0 13
600	Locafrance ★	645	638	655	+ 1 55
880	Locindus	880	875	872	– 0 91
1200	L. Vuitton S.A ★	1186	1175	1182	– 0 34
440	Lucheire	495	494 50	485 20	– 1 98
1470	Lyonn. Eaux ★	1525	1530	1531	+ 0 39
68	Mais. Phénix	60 05	57 80	57 70*	+ 4 89
710	Majorette (Ly)	760	760	755	– 0 66
450	Mar. Wendel★	465	467	457	– 1 72
1950	Martell	1975	1985	1965	– 0 51
2100	Matra	2208	2200	2195	– 0 59
2460	Merlin-Gerin ★	2505	2500	2490	– 0 60
340	Michelin	344 50	344 80	344 80	+ 0 09
1230	Midi (Cie)	1354	1365	1344	– 0 73
315	Midland Bk SA★	330	330	328 90	– 0 33
1200	Min. Salaig. (Ma)	1150	1139	1145	– 0 43
56	M.M. Penarroya	57	57	57	....
2960	Moët-Hennessy	2889	2910	2908	+ 0 66
71	Moulinex	77	76	77	....
995	Navig. Mixtes	1130	1115	1119	– 0 97
158	Nord-Est	169 50	170	170	+ 0 29
430	Nordon (Ny)	449	454	454	+ 1 11
545	Nouvelles Gal.	610	611	612	+ 0 33
1070	Occident. (Gén.)	1080	1112	1112	+ 2 96
1520	Omn.F.Paris	1625	1640	1645	+ 1 23
200	Olida-Caby	216	218	217 90	+ 0 88
390	Opfi-Paribas	426	432 40	429	+ 0 70
3880	Oréal (L')	3997	3971	3935	– 1 55
430	Paribas	436	438	438	+ 0 69
610	Paris-Réesc. ★	694	701	695	+ 0 14
1230	Pechelbronn ★	1371	1385	1374	+ 0 22
1310	Penhoet	1340	1349	1349	+ 0 67
980	Pernod-Ricard	996	998	998	+ 0 20
1540	Peugeot S.A.	1595	1600	1575	– 1 24
14	Poclain	15 80	15 90	15 90	+ 0 63
2300	Poliet	2393	2380	2379	– 0 59
750	P.M. Labinal	774	750	750	– 3 10
3460	Presses Cité	3590	3670	3630	+ 1 11
1150	Prétabail Sic.	1156	1160	1160	+ 0 35
880	Primagaz	843	843	843	....
745	Printemps★	756	757	740	– 2 12
2000	Promodès	2289	2285	2280	– 0 39
465	Prouvost S.A ★	480	485	473 90	– 1 27
1640	Radiotechn.	1675	1700	1699	+ 1 43
97	Raff. Dist. Total	107	105	106	– 1 87
3080	Redoute (La) ★	3345	3301	3310	– 1 05
440	Rober financière	454	450	450	– 0 88
1490	Roussel-Uclaf	1530	1570	1561	+ 2 03
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5260	R. Impériale (Ly)	5840	5840	5840	....
220	Sade	229 90	228 90	228 90	– 0 43
1870	Sagem	1874	1890	1885	+ 0 59
485	Saint-Gobain	490	494 80	494 80	+ 0 98
1270	St-Louis B.	1296	1297	1301	+ 0 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1940	Salomon	1940	1930	1930	– 0 52
1610	Salvepar	1675	1700	1700	+ 1 49
740	Sanofi	770	770	763	– 0 91
770	S.A.T.	763	763	763	....
1370	Saupiquet (Na)	1369	1386	1386	+ 1 17
390	Schneider ★	439	439	435	– 0 91
115	S.C.O.A.	121	121 50	121 90	+ 0 74
715	S.C.R.E.G.	760	770	773	+ 1 71
940	Seb ★	963	963	969	+ 0 62
430	Sefimeg	450	440	439	– 2 44
1400	S.F.I.M.	1570	1575	1601	+ 1 97
63	S.G.E.	69 60	69 80	68 55	– 1 51
615	Sign. Ent. El. ★	583	570	580	+ 3 02
930	Silic	976	993	987	+ 1 13
575	Simco-U.P.H. ★	585	588	586	....
405	Simnor (Li)	401	380	380	– 5 24
1170	Skis Rossignol	1220	1233	1210	– 0 82
595	Sliminco	646	650	654	+ 1 24
425	Société Générale	429 70	....	....	....
215	Sodecco	244	230	230	– 5 74
245	Sodero (Na)	230	232	232	+ 0 87
2830	Sodexho	2897	2840	2900	+ 0 10
131	Sogenal (Ny)	136	141	141	+ 3 68
480	Sogerap	438 10	444 10	439	+ 0 21
2530	Somm.-Allib. ★	2965	2960	2940	– 0 84
850	Source Perrier	927	920	925	– 0 22
910	Sovac ★	1050	1035	1028	– 2 10
535	Spie-Batignol.	574	574	574	....
580	Strafor	625	633	633	+ 1 28
325	Synthelabo ★	348	349	350	+ 0 57
620	Talcs Luzenac	615	619	625	+ 1 63
3300	Tél. Elect.	3445	3415	3421	– 0 70
1220	Thomson-C.S.F.	1303	1316	1308	+ 0 38
440	Total (CFP)★	443	448	445	+ 0 45
98	— (certific.)	97 80	99	98	+ 0 20
1980	T.R.T.	2080	2090	2090	+ 0 48
640	U.F.B.	667	664	663	– 0 60
1110	U.I.C.	1273	1285	1262	– 0 86
600	U.I.F.	630	626	626	– 0 63
800	U.I.S.	833	836	840	+ 0 84
310	U.C.B. ★	339 20	339	337 50	– 0 50
685	Unibail	685	685	685	....
645	Valéo	657	655	665	+ 1 22
56	Vallourec	59 80	58 80	58 80	– 1 67
470	Via Banque	509	508	505	– 0 79
1000	Elf-Gabon	1025	1060	1060	+ 3 41
162	Amax Inc.	156 50	153 50	152 80	– 2 36
235	Amer. Express	224	227	226 50	+ 1 12
215	Amer. Teleph.	198 50	207 20	208 50	+ 5 04
155	Anglo Amer. C.	164	164 90	164 80	+ 0 49
736	Amgold	736	736	736	....
1130	BASF (Akt)	1143	1145	1148	+ 0 44
1200	Bayer	1188	1204	1204	+ 1 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
134	Buffelsfont.	141	139	139	– 1 42
260	Chase Manh.	260	256 50	256 50	– 1 35
90	De Beers	92 90	92 55	92 65	– 0 38
2330	Deutsche Bank	2300	2338	2335	+ 1 52
1200	Dresdner Bank	1185	1207	1208	+ 1 94
155	Driefontein Cnl	167 50	163 50	164 50	– 1 79
776	Du Pont-Nem.	761	766	766	+ 0 66
620	Eastman Kodak	600	608	608	+ 1 33
83	East Rand	83 50	83	82 80	– 0 84
295	Electrolux	311	314	315	+ 1 29
250	Ericsson	223	222 80	221	– 0 90
610	Exxon Corp.	595	605	605	+ 1 68
665	Ford Motors	655	650	650 c	– 0 76
99	Freegold	105 80	103 80	104	– 1 70
117	Gencor	126 80	120 50	120 50	– 4 97
400	Gén. Electr.	381 50	380	381	– 0 13
625	Gén. Belgique	630	623	623	– 1 11
580	Gen. Motors	553	562	562	+ 1 63
129	Goldfields	133 50	138	137	+ 2 62
52	GdMetropolitain	53 10	53 10	53 50	+ 0 75
94	Harmony	99	97 65	96 80	– 2 22
51	Hitachi	49 55	50	49 95	+ 0 81
1100	Hoechst Akt.	1105	1108	1100	– 0 45
151	Imp. Chemical	158	158	158	....
1060	IBM	1010	1025	1030	+ 1 98
395	ITT	380 50	390	390	+ 2 50
175	Ito-Yokado	174	176 10	176 10 c	+ 1 21
101	Matsushita	105 50	102	102	– 3 32
1260	Merck	1228	1236	1236	+ 0 65
485	Minnesota M.	483	490	490	+ 1 45
315	Mobil Corp.	311 50	324	323	+ 3 69
316	Morgan J.P.	282	304	303	+ 7 45
42280	Nestlé	42650	43100	43100	+ 1 06
220	Norsk Hydro	226 50	228 60	228 60	+ 0 93
235	Olsi	259 50	262 50	253	– 2 50
2240	Petrofina	2205	2210	2210	+ 0 23
625	Philip Morris	700	710	711	+ 1 57
159	Philips	157	156 50	156 50	– 0 32
....	Placer Dome	127	124 90	124 50	– 1 97
555	Quilmès	515	525	520	+ 0 97
800	Randfontein	810	785	784	– 3 21
825	Royal Dutch	820	820	820	....
126	Rio Tinto Zinc	125 50	124 90	125	– 0 40
106	St Helena Co	117	115 50	116	– 0 85
285	Schlumberger	286	290 80	291	+ 1 75
135	Shell transp.	132 80	136 50	136 50	+ 2 79
2230	Siemens A.G.	2207	2206	2206	– 0 05
215	Sony	202 80	199 50	199 70	– 1 53
206	T.D.K.	205 50	207	208 50	+ 1 46
27	Toshiba Corp.	27 80	28 10	28	+ 0 72
425	Unilever	423	426 80	426 80	+ 0 90
355	Utd. Techn.	344	348 80	348 80	+ 1 40
886	Vaal Reefs	887	880	860	– 3 04
345	Volvo	356 50	357	357	+ 0 14
370	West Deep	392	387	387	– 1 28
505	Xerox Corp.	493 50	495	485	+ 0 30
2 88	Zambia Corp.	2 61	2 57	2 58	– 1 92

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9010	..
Emp. 8,80 % 77	125 40	2 452
9,80 % 78/93	100 35	1 392
10,80 % 79/94	102 70	10 741
13,25 % 80/90	106 21	3 294
13,80 % 80/87	100 77	12 136
13,80 % 81/89	106 95	8 696
16,75 % 81/87	100 10	16 383
16,20 % 82/90	115 40	10 297
16 % juin 82	117 06	3 716
14,60 % fév. 83	115 43	7 720
13,40 % déc. 83	115 50	9 362
12,20 % oct. 84	108 60	10 997
11 % fév. 86	106 20	5 816
10,26 % mars 86	101 85	4 878
OAT 12,75 % 83	1772 50	..
OAT 10 % 2000	98 95	2 678
OAT 9,90 % 1997	101 65	7 133
OAT 9,80 % 1996	99 48	5 773
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 85	1 505
CNB Paribas	101 98	1 505
CNB Suez	102	1 506
CNI janv. 82	101 80	1 505
PTT 11,20% 85	103 70	7 780
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 75	2 573
CNT 9% 86	91 50	3 275
CRH 10,90% déc. 85	101 45	8 612
Métrologie L 8% 6/7	72 50	7 250

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1245	1240
Agache (Sté. Fin.)	2620	2700
A.G.F. (St Cent.)	790	810
Applic. Hydraul.	819	815
Arbel	365	350
Astorg	410	434
Avenir Publicité	2865	3040
Bain C. Monaco	399	393 o
Banque Hypoth. Eur.	461	462
Béghin-Say (C.I.)	388	384
B.G.L.	616	619
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	685	685
B.N.P. Intercontin.	320	318
Bénédictine	5200	5200
Bon-Marché	1084	1099
B.T.P.	140	140
Calif	820	840
Cambodge	830	820
C.A.M.E.	410	....
Campenon Bern.	403	432 d
Carbone-Lorraine	700	701
C.E.G.Frig.	651	690
Centen. Blanzy	2401	....
Centrest (Ny)	240	239 o
Cerabati	88	90
Chambourcy (M.)	1048	1007 o
Champex (Ny)	153	....
C.I.C. (Financ. de)	330	338
C.I. Maritime	625	641
Clause-Sintra	470	485
Citram (B)	660	....
Cleaca	610	646
Cofradel (Ly)	1898	1974
Cogifi	412	435
Comiphos	673	....
Cie Industrielle	3949	3950
Comp. Lyon-Alem.	720	699
Concorde (La)	879	900
C.M.P.	40	40
Créd. Gén. Ind.	700	....
Cr. Universel (Cie)	712	....
Crédital	144	141
Darblay S.A.	650	....
Delalande S.A.	1120	1165
Delmas-Vielj. (Fin.)	1330	1335
Didot-Bottin	928	944
Eaux Bass. Vichy	1430	1404
Eaux Vittel	2685	2685
Economats Centre	610	611
Electro-Banque	400	390
Elf-Antargaz	695	....
E.L.M. Leblanc	920	915
Esalf-Bretagne	275	285
Entrepôts Paris	620	630
Epargne (B)	3300	3315
Europ. Accumul.	72	....
Eternit	2550	2650
Finalens	261	256
FIPP	414	418
Fnac	906	955
Foncière (Cie)	579	....
Fonc. Lyonnaise	5400	5400
Foncina	537	538
Forinter	1145	1135
Fougerolle	374	374
France I.A.R.D.	341	350
France (La)	7150	7300
From. Paul Renard	508	523
GAN	1218	1218
Gaumont	530	549
Gévelot	900	....
Gr. Fin. Constr.	463	460
Gds Moul. Paris	372	380
Groupe Victoire	3790	3790
G. Transp. Ind.	646	645
H.E.F.	136 30	141 80 d
Immindo S.A.	476	470
Immivest	309	309
Immobail	405	405
Immobanque	675	675
Immob. Marseille	9800	9980
Immofice	512	515
Invest. (Sté Cent.)	3280	3280
Jaeger	222	222
Lafitte-Bail	470	484
Lambert Frères	255	255
Lille-Bonnières	1340	1360
Loca-Expansion	275	280
Locafinancière	340 30	340 30
Locasol	800	....
Louvre (Sté)	1730	1730
Machines Bull	46 30	46 90
Magasins Uniprix	250	254
Magnant S.A.	124	....
Maritime Part.	380	376
Métal Déployé	415	444 50 d
Mors	159	163
Navig. (Nat. de)	80	90
OPB Paribas	339	352 50
Optorg	230	229
Oréal (L') C.I.	2580	2690
Origny-Desvroise	1220	1240
Palais Nouveauté	970	990
Paribas-CIP	408	408
Paris-France	300	302
Paris-Orléans	380	369
Partechos	820	820
Paterm. Risq. Div.	1340	1335
Pathé-Cinéma	701	686
Pechiney (cert. inv.)	338	317 70
Piles Wonder	920	920
Piper-Heidsieck	872	880 c
P.L.M.	160	160
Porcher	525	....
Promodès	1470	1480
Providence S.A.	1800	1900
Publicis	2645	2715
Raff. Souf. R.	138 50	144 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	486	485
Ricqlès-Zan	310	310
Rochefortaise S.A.	501	525
Rochette-Cenpa	83 80	90 70
Rosario (Fin.)	1180	1200
Roudière	251	....
Rougier et Fils	95	....
Sacer	420	430
SAFAA	310	322 d
Safic-Alcan	905	898
SAFT	1880	1880
Saga	285	289 d
St-Gobain C.I.	470	....
Salins du Midi	560	540
Sanofi	....	....
Santa-Fé	188	188
Satam	150	145
Saulnes	71	66 70
Savoisienne (M)	265	250 c
SCAC	690	705
Senelle Maubeuge	599	600
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	103 70	105
Siefi	270	275
Sicotel	330	330
Sinvim	261	253 10
Siph (Plant. Hévéas)	378	370
Sté Générale-CIP	410	408
Sofal financière	2080	2001
Soffo	403	....
Soficomi	778	780
S.O.F.I.P. (M)	155	155
Sofragi	1235	1218
Soudure Autog.	471	474
Sombail	670	690
S.P.I.	625	615
Suez (Fin. de)-CIP	1510	1509
Stemi	1120	1150
Taittinger	1970	1979
Testut-Aequitas	530	530
Tour Eiffel	580	....
Ufiner S.M.D.	750	729
U.A.P.	2700	....
U.T.A.	1570	1599
Veuve Clicquot	3870	3850
Vicat	1537	1600
Viniprix	2085	2120
Virax	182 90	181 10
Waterman S.A.	832	....
Brass. du Maroc	124	124

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1060	....
Akzo	490	509
Alcan Alum	202	191
Algemeine Bank	156	154
American Brands	340	345 c
Am. Petrofina	393	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	188	....
Bco Pop Espanol	470	469 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2700	2700
B. Régl. Internat.	59000	58500
Br. Lambert	690	675
Canadian-Pacific	125	124 30
CIR	28 80	....
Commerzbank	955	962
Dart. and Kraft	374 90	369 90
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	610	....
Gén. Belgique	630	623
Gevaert	1380	1426
Glaxo	171	167 50
Goodyear	425	....
Grace and Co	435	437
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	540	517
I. C. Industries	206	201 50
Johannesburg	1600	....
Kubota	25	25 60
Latonia	274	274
Midland Bank Plc	46 50	45 30
Mineral-Ressourc.	83	90 10
Nixdorf	2898	2865
Noranda	158 10	156 50
Olivetti	36 40	....
Pakhoed Holding	282	258
Pfizer Inc.	438	425 10
Procter Gamble	600	620
Ricoh Cy Ltd	50 50	52
Rolinco	314	314
Robeco	338 50	330
Rodamco	428	431
Saipem	19	20 20
Shell fr. (port.)	142	....
S.K.F. Aktiebolag	311	331
Steel Cy of Can.	128	....
Tenneco	358	....
Thorn EMI	67	65
Toray indust. inc	38 30	37 60
Vieille Montagne	939	895
Wagons-Lits	920	905
West Rand	27	27 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asmp	4 80	2 o
Calciphos	387	390
C.E.M.	....	....
Cochery	160	....
Cogenbor	99 20	....
C. Occid. Forestière	181	....
Coparex	470	480
Dubois Inv. (Casto.)	1020	1030
Gechot	212	205
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metrosanico	89	89 50
Nicolas	1148	1220
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	398	....
Rorento N.V.	152 50	162 10
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	558	....
Ufiex	380	....
Union Brasseries	135 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1040	1046
Alain Manoukian	600	620
Asystel	825	825
B.A.C.	455	470
B. Demachy & Assoc.	780	785
B.I.C.M.	989	990
B.I.P.	650	640
Bolloré Technologies	1153	1170
Buisson	800	832 d
Câbles de Lyon	1241	1239
Calberson	975	950
Cardif	2250	2230
C.D.M.E.	1010	1050
C. Equip. Elect.	324	321
C.E.G.I.D.	1520	1530
C.E.G.E.P.	230	226
C.E.P.-Communication	1385	1440
C.G.I. Informatique	845	849
Ciments d'Origny	660	690
C.N.I.M.	390	370
Dafsa	276	274
Dauphin O.T.A.	3130	3160
Dauniley	2390	2380
Deville	915	915
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	280	285
Elect. S. Dassault	674	679
Elysées Investiss.	40	40
Expand	805	799
Filipacchi	595	595
Guintoli	1130	1145
Guy Degrenne	990	980
I.C.C.	268	264
IDIA	233	234
I.G.F.	200	205
IM Informatique	315	315
Int. Métal Serv. (IMS)	200	204
La Commande Electro.	728	741
Le gd livre du mois	375	389
Loca-Investissement	285	287
Locamic	370	370
Manutan	448	421 10
Medin Immobilier	310	....
Métallurg. Minière	159	158
Métrologie Internat.	430	430
Metroservice	247	250
M.M.B.	692	733
Molex	302	302
Navale-Delmas	700	705
Olivetti-Logabax	490	459
Om. Gest. Fin.	480	....
Petit Bateau	241	238
Petrofigaz	513	506
Pier Import	354	353
Razel	1500	1530
St-Gobain Emballage	1372	1427 d
St-Honoré Matignon	215	216
S.C.G.P.M.	209	267 80 d
Sema-Metra	698	698
S.E.P.	1589	1600
S.E.P.R.	1550	1580
Sligos	1540	....
S.M.T. Goupil	355	380
Sodiforg	1160	1220
Sofibus	355	357
Sopra	1080	1080
TF 1	185	188
Valeurs de France	367	367

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 31/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	850 27	829 53
Actions France	492 63	474 82
Action Invest.	395 52	377 58
Actions sélectives	628 39	605 68
Aedificandi	845 20	821 88
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1290 25	1258 78
A.G.F. 5000	630 97	615 58
A.G.F. ECU	1081 09	1070 39
A.G.F. Interfonds	454 46	443 38
A.G.F. Invest	106 15	103 56
A.G.F. OBLIG.	1073 73	1058 39
A.G.F. Sécurité	10206 46	10206 46
Agfimo	684 40	667 71
Altefi	213 90	206 17
A.L.T.O.	184 59	177 92
Ameri-Gan	5944 60	5676 04
America-Valor	809 52	772 81
Amplitude	575 12	558 37
Arbitrages court terme	5462 75	5451 84 ◆
Argonautes	437 72	423 94 ◆
Associa Première	24748 16	24748 16
Associc	1160 26	1160 26
Aurecic	1404 03	1363 14
Axa Europe	115 47	110 23
Axa Investissements	125 83	120 12
Bourse-Investiss.	483 81	461 87
Bred Associations	2663 58	2645 64
Bred International	101 30	98 31
Capital Plus	1657 33	1657 33
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	405 22	389 53
Cortal court terme	1258 07	1258 07
Cortal Intérêt trim.	1045 52	1025 52
Cortexa	967 47	923 60
Credinter	537 15	521 60
Drouot-France	725 66	692 74
Drouot-Investiss.	1178 36	1124 93
Drouot-Sécurité	261 78	249 91
Drouot-Sélection	137 10	130 88
Ecocic	1181 86	1164 39
Elicoop Sicav	11205 71	11205 71
Elf-Valeurs	9692 16	9455 77
Energia	294 57	281 21
Epancic	2780 21	2777 43
Epancourt Sicav	4063 30	4053 17
Epargne Associations	24344 25	24307 79
Epargne-Capital	7856 84	7779 15
Epargne-Croiss.	1878 19	1834 25
Epargne-Industr.	824 15	786 78
Epargne-Inter	714 37	695 25
Epargne J	52988 82	52988 82
Epargne-Long-Terme	1767 90	1720 58
Epargne-Oblig.	188 47	183 43
Epargne-Quatre	1003 04	1003 04
Epargne-Unie	1371 32	1309 14
Epargne-Valeur	451 92	439 82
Eparoblig	1263 75	1261 23 ◆
Epsilon	1015 36	1005 31
Eurocic	9804 92	9660 02
Euro-Croissance	597 54	580 14
Eurodyn	1157 41	1119 35
Euro-Gan	5239 49	5001 90
Extrême Orient Sicav	602 28	584 74
Finord Placement	60316 25	60135 84
Finord Valorisation	13317 45	13058 32
Fonsicav (div. par 10)	10769 53	10769 53
Foncivel	276 75	264 20
France-Gan	6460 56	6167 80
France-Garantie	278 13	277 57
France-Investiss.	508 77	486 85
France-Net	120 72	119 52
France-Obligations	438 69	434 35
Francic	425 44	413 05
Francic Pierre	101 40	98 45
Francic Régions	1144 64	1111 30
Fruct-Associations	1333 56	1333 56
Fructicapi	304 23	298 73
Fructicourt	105290 27	105290 27
Fructidor	249 53	244 86
Fructifrance	860 72	839 73
Fructimmo	252 18	252 18
Fructivalor	561 95	548 24
Fructivar	82137 83	81933
Fructi ECU	561 68	553 28
Fructi-Première	11078 53	10914 81
Futurobilg	1049 35	1048 30
Gestilion	57109 52	56967 10
Gestion Amérique	380 72	363 46
Gest. France Europe	......	......
Gestion Orient	197 31	188 36
Gestion Sécuricourt	10580 88	10476 12
Gestion Sicavimmo	772 42	737 39
Gestion Uni-Japon	1582 72	1510 95
Gestion Associations	164	160 39
Gestion Mobilière	782 20	746 73 ◆
Gest. Rendement	471 78	460 39
Gest. Sél. France	758 22	723 84
Haussmann Associat.	1194 47	1194 47
Haussmann court terme	1195 60	1195 60
Haussmann Epargne	1356 47	1356 47
Haussmann Europe	2348 23	2263 35
Haussmann France	1091 86	1052 49
Haussmann Oblicroiss.	1282 89	1282 89
Haussmann Obligation	1482 69	1429 10
Horizon	1195	1160 19
I.M.S.I.	615 83	587 90
Indo-Suez Valeurs	799 13	762 89
Interoblig.	11818 84	11364 27
Intersélect France	488 96	467 74
Intervaleurs Indust.	701 21	669 41
Invest. net	14278 15	14249 65 ◆
Invest.Obligataire	17733 18	17697 78 ◆
Japacic	190 14	184 60
Jeune épargne	240 91	237 35
Laffitte-Amérique	285 04	272 11
Laffitte-crt-terme	58472 16	58472 16
Laffitte-Expansion	900 15	859 33
Laffitte-France	353 64	337 60
Laffitte-Immobilier	260 42	248 61
Laffitte-Japon	372 81	356 90
Laffitte-Oblig.	144 77	138 21
Laffitte-Placements	63694 81	63694 81
Laffitte-Rend.	219 23	209 29
Laffitte-Tokyo	1410 39	1346 43
Lion-Associations	11360 85	11360 85
Lion court terme	114419 80	114419 80
Lion-Institutionnels	22718 69	22662 03
Lionplus	70872 12	70170 42
Livret portefeuille	695 06	674 82
Méditerranée	192 97	184 22
Minimax	25534 98	25534 98 ◆
Mondiale Investissem.	493 35	470 98
Monecic	5524 42	5524 42
Moneden	51049 18	51049 18
Moné J.	54713 46	54713 46
Monelaffitte	268890 13	268890 13
Monevalor	82345	82345
Multi-Obligations	430 88	411 34
Mutuelle Unie Sél.	164 48	157 02
Natio.-Assoc.	8588 10	8574 95
Natio.-Epargne	13482 25	13358 66
Natio.-Immobilier	1044 28	1018 33
Natio.-Inter.	1159 26	1128 23
Natio.-Obligations	546 05	531 45
Natio.-Patrimoine	1532 42	1491 41
Natio.-Placements	64135 11	64135 11
Natio.-Revenu	1025 41	1015 26
Natio.-Sécurité	58230 90	58230 90
Natio.-Valeurs	764 82	744 36
Nippon-Gan	5702 32	5443 74
Nord-Sud Développ.	1183 41	1181 05
Normex IF	13506 16	13241 33
Oblicic Régions	1020 35	1005 27
Oblicoop Sicav	1388 97	1361 74
Obligations Convert.	459 29	438 46
Oblifice	1079 48	1068 79
Optimavalor	688 88	657 64
Paramérique	615 77	587 85
Paneuropa	877 60	837 71
Paribas Epargne	15489 53	15438 86
Paribas France	113 67	110 36
Paribas Opportunités	115 89	112 61
Paribas Patrimoine	576 30	552 81
Paribas Revenu	94 03	93 10
Parnasse-Valor	1081 51	1080 43
Patrimoine-Retraite	1628 86	1594 96
Phenix Placements	249 35	248 11
Pierre Investiss.	777 26	742 01
Placement A	1100 04	1100 04
Placement crt-terme	70540 34	70540 34
Placement J	55119 48	55119 48
Placement Premier	52226 66	52225 65
Placements Rendement	11636 70	11636 70 ◆
Placements Sécurité	104827 28	104827 28 ◆
Planister	1049 03	1023 44
Première Obligations	10477 74	10456 83
Prév'Association	21571 15	21571 15
Province Investiss.	570 83	544 75
Quartz	117 98	115 07
Rentacic	163 31	160 90
Revenus Trimestriels	5528 01	5473 28
Revenu Vert	1138 26	1135 12
Ruofi Plus	1067 31	1018 91 ◆
St-Honoré Assoc.	14104 90	14094 73
St-Honoré Bio-aliment.	913 50	872 08
St-Honoré Pacifique	607 33	579 79
St-Honoré P.M.E.	496 76	474 23
St-Honoré Real	11356 72	11311 47
St-Honoré Rendement	11398 87	11342 16
St-Honoré Services	532 72	512 23
St-Honoré Technol.	822 40	785 11
St-Honoré Valor	12193 12	12096 35
Sécuricic	10939 07	10928 14
Sécur. Mobilière	404 52	386 18
Sécuri Taux	10490 70	10490 70
Sélection Croissance	573 05	556 36
Sicadem (Casden BP)	734 41	723 56
Sicav-Associations	1401 48	1399 38
S.F.I. fr. et ét.	674 44	654 80
Sicav 5000	373 98	363 97
Sivafrance	604 42	588 24
Sivam	454 06	441 90
Sivarente	209 79	207 71
Sivinter	458 52	444 30
S.N.I.	1371 82	1331 86
Sogepargne	385 55	371 61
Sogepremière	64084 39	62217 85
Sogerec	50054 67	49596 77
Sogevalor	77865 43	77007 50
Sogever	1182 08	1128 48
Soginter	1403 20	1339 57
Soleil Investiss.	508 53	485 47
Technocic	1210 35	1175 10
Techno-Gan	6485 66	6201 11
Tellion	5093 13	5042 70
U.A.P. Investiss.	444 93	428 85
Uni-Associations	111 36	111 36
Unifrance	509 98	486 85
Unifoncier	1320 06	1260 20
Uni-Garantie	1289 91	1274 40
Unigestion	969 91	925 93
Uni-Régions	3232 10	3086 54
Unirente	2152 62	2081 84
Univer	179 85	179 85
Univers-Actions	1084 68	1049 01
Univers-Obligations	1573 10	1521 37
Valorem	588 40	552 59
Valoblig	60589 26	59989 37
Valorg	1520 77	1519 25
Valreal	79791 16	79751 28

c : coupon détaché; o : offert; * : droit détaché; d : demandé; ◆ : prix précédent; ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 085	6 056	5 800	6 300
ECU	6 922	6 928	....	....
Allemagne (100 DM)	334 300	334 400	324	342
Belgique (100 F)	16 087	16 089	15 460	16 360
Pays Bas (100 fl.)	296 650	296 860	287	305
Danemark (100 krd)	86 770	86 880	83	90
Norvège (100 k)	91 040	91	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 887	9 923	9 550	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 385	4 382	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 621	4 619	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	405 530	405 310	393	413
Suède (100 krs)	95 050	95 110	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 530	47 520	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 975	4 978	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 252	4 252	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 606	4 588	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 263	4 271	4 120	4 320

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/9
Or fin (kilo en barre)	88400	88700
Or fin (en lingot)	88700	89000
Pièce française (20 fr)	533	529
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	587	584
Pièce latine (20 fr)	512	515
Souverain	644	637
Pièce de 20 dollars	3030	3030
Pièce de 10 dollars	1605	1625
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3335	3300
Pièce de 10 florins	544	539
Or Londres	455 90	453 10
Or Zurich	456	454 50
Or Hongkong	456 75	452 25
Argent Londres	75 47	7 45

Le Monde

Pour faciliter la vérification et sur une base de réciprocité

Des essais nucléaires américains pourraient avoir lieu en URSS

Un responsable militaire soviétique a annoncé de nouvelles ouvertures soviétiques sur le problème de la vérification d'un éventuel arrêt des essais nucléaires. Parlant lundi 31 août à Washington, à l'issue d'une réunion tenue les jours précédents dans l'Etat de New-York sur les relations soviéto-américaines, le général Tchervov, chef de la direction juridique et des pactes à l'état-major général soviétique (la direction chargée des problèmes du désarmement), a annoncé que Moscou était prêt à accepter *« n'importe quelle type de vérification »* en matière d'essais nucléaires, sous réserve de réciprocité. *« Si vous voulez régler vos instruments de mesure, vous pouvez venir dans nos centres d'essais et faire exploser l'un de vos engins nucléaires »*, a-t-il précisé notamment.

Autrement dit, on ne saurait exclure qu'une bombe américaine soit mise à l'essai sur le site d'expérimentation soviétique de Semipalatinsk, au Kazakhstan, tandis que des Russes feraient de même dans le Nevada. Le général Tchervov a également indiqué que l'ouverture soviétique pourrait comporter également l'acceptation par Moscou du système de vérification Corrtex proposé par les Etats-Unis et refusé à l'époque par l'URSS. Ce système, basé sur un nouveau type de mesures hydrodynamiques, avait été suggéré par M. Reagan en mars 1986, mais rejeté à l'époque par l'URSS.

Le nouvelle volonté soviétique – que devrait illustrer dans les jours qui viennent la présence de quatre congressistes américains sur le polygone de tirs de Semipalatinsk afin d'y assister à des essais d'armes non nucléaires – pourrait ouvrir la voie à des progrès sur le dossier des essais nucléaires, qui a été, avec celui des armements proprement dits, au cœur des discussions soviéto-américaines depuis deux ans.

Sans doute les Etats-Unis ne sont-ils pas prêts à accepter un arrêt total des essais : en décembre 1985, le président Reagan avait affirmé que si un tel accord constitue un *« objectif à long terme »* des Etats-Unis, il était lié à toutes sortes de conditions, notamment à un meilleur équilibre conventionnel et à une situation *« où la dissuasion nucléaire ne sera plus un élément aussi essentiel qu'aujourd'hui pour la sécurité et la stabilité internationales »*.

Cependant, le président américain acceptait de reprendre les discussions afin de rendre possible la ratification de deux accords partiels soviéto-américains signés en 1974 et 1976 : l'un sur la limitation des essais à un seuil maximal de 150 kilotonnes, l'autre visant à réglementer les essais nucléaires dits « pacifiques ». Le 10 octobre 1986, peu avant le sommet de Reykjavik, il adressait une demande en ce sens au Congrès américain.

La mauvaise humeur de M. Karpov

Parallèlement, l'idée d'un perfectionnement de la vérification avait progressé avec l'arrivée en URSS, à l'été 1986, d'un groupe d'experts américains privés chargés d'installer, avec l'accord de l'Académie des sciences soviétiques, des instruments de mesure près du site de Semipalatinsk. Il s'agissait toutefois alors d'inspecter des « non-essais », puisque l'URSS observait alors le moratoire imposé par M. Gorbatchev depuis août 1985. Lorsque les explosions reprirent en février dernier, les experts américains durent plier bagage. Les propos du général Tchervov donnent à penser que d'autres experts américains, officiels cette fois, pourront revenir sur les lieux pour observer des vraies explosions, y compris les leurs : une perspective que Moscou avait toujours repoussée avec horreur jusqu'à présent.

Un élément moins positif a été introduit dans le débat du désarmement par M. Karpov, l'homologue du général Tchervov au ministère soviétique des affaires étrangères, qui a jugé nécessaire de tempérer, dans une déclaration à l'agence Tass, l'optimisme causé par la concession du chancelier Kohl, la semaine dernière, à propos des Pershing-1 A de l'armée allemande. Selon M. Karpov, la déclaration de M. Kohl *« va dans le bon sens »* dans la mesure où elle reconnaît le droit des Etats-Unis à disposer des ogives de ces engins, mais *« elle n'aide pas à résoudre le problème »*, lequel est de *« savoir si ces têtes seront incluses oui ou non dans l'accord soviéto-américain »*.

Autrement dit, Moscou ne se contenterait pas de la décision unilatérale de Bonn, mais continuerait d'exiger que le traité à conclure porte sur ce que tous les pays occidentaux considèrent comme des « forces tierces », non comptabilisables dans un accord. L'avenir dira s'il s'agit là d'un raidissement de la position soviétique, ou seulement d'un baroud d'honneur.

MICHEL TATU.

Sur le vif

L'heure c'est l'heure

Il a bien de la veine, mon Mimi ! Son âge, il s'en contrefiche, il l'a dit. Normal, lui, la retraite, personne l'oblige à la prendre. Dès qu'un mec de l'opposition ouvre sa gueule pour lui suggérer de dégager, on la lui ferme à coups de Churchill, de Gaulle, Reagan et je ne sais plus qui... ah ! oui, Adenauer. Lui, il peut rester là jusqu'à perpète, alors que moi, quand mon heure viendra, c'est à peine si j'oserai m'abriter derrière l'exemple de Ménie Grégoire. Ce matin dans les couloirs j'ai épinglé un copain du service politique et je me suis mise à râler.

– Pourquoi lui et pas moi, c'est pas juste.

– Comment tu peux comparer ! Toi, tu te crèves au boulot. Pas lui. Lui, surtout là avec la cohabitation, il en fiche plus une datte. T'auras le droit à un repos bien gagné. Comme t'as le droit d'expression dans l'entreprise, le droit de grève, le droit de manifester. Lui, qui veux-tu qu'il engueule ? Dieu ? Et s'il est pas content, tu le vois se baladant avec une pancarte devant les grilles de Matignon ? Et puis tu oublies la mobilité de l'emploi. Place aux jeunes.

– Ben justement !

– Arrête ! Tu sais quel âge il aura à la fin de son mandat, Barre, s'il est élu ? Soixante et onze berges. L'âge de ton Mimi dans un mois. Ça fera pareil. Jacquot, là, depuis quelque temps, c'est vraiment le jeunot, c'est pas possible. Le petit Léo idem. T'as qu'à voir les sondages, les électeurs sont pas chauds.

– Tiens, à propos, tu sais, les évêques, ça y est. Maintenant, la retraite couperet, elle leur tombe dessus à soixante-quinze ans. Et les cardinaux à partir de quatre-vingts berges, ils ont plus le droit de voter, pour ou contre un nouveau pape au Vatican.

– Ben, si tu vas par là, ce qu'il faudrait envisager, c'est d'abaisser la limite d'âge de l'électorat. Pas par le bas. Par le haut. Toi, ta carte Vermeil, ça y est, tu l'as ? T'as des réductions dans les trains et les cinémas. T'en auras aussi dans l'isoloir. T'auras 50 % sur le bulletin de vote à la prochaine présidentielle. On t'en donnera la moitié. Alors là, franchement, un Mimi à mi-prix, c'est une affaire !

CLAUDE SARRAUTE.

Le président Gemayel demande la relance de la médiation algérienne entre Beyrouth et Damas

Beyrouth *(AFP)*. – Le président libanais, M. Amine Gemayel, a demandé à l'Algérie de relancer sa médiation entre Beyrouth et Damas, à l'occasion d'une visite surprise de quelques heures à Alger, qu'il a quittée lundi pour Paris, a-t-on appris de source proche de M. Gemayel.

Le président Gemayel, arrivé dans la nuit de dimanche à Alger, a indiqué à son homologue algérien, M. Chadli Bendjedid, qu'une amélioration de ses relations avec Damas et le rétablissement du dialogue avec l'opposition libanaise musulmane pro-syrienne permettraient au Liban de faire face à la crise économique qu'il traverse, a-t-on ajouté de même source.

L'Algérie mène une mission de bons offices entre M. Gemayel et le président syrien Hafez El-Assad, brouillés depuis le refus du président libanais d'entériner un accord de paix parrainé par Damas, en janvier 1985, et maintient de bonnes relations avec l'opposition musulmane qui le boycotte.

● **Libération de trois chrétiens enlevés à Beyrouth-Ouest.** – Trois employés chrétiens de la compagnie libanaise d'aviation Middle East Airlines (MEA) ont été relâchés lundi après-midi 31 août après avoir été enlevés pendant la matinée dans le secteur à majorité musulmane de Beyrouth, a-t-on appris auprès de la MEA.

Les trois hommes – le docteur Alfred Zebouni, médecin de la compagnie, le pilote Hanna Hawa et le steward Kamal Akkad – avaient été enlevés sur une bretelle d'autoroute qui mène à l'aéroport de Beyrouth, dans un secteur sous contrôle syrien. La MEA avait affirmé qu'elle prenait des contacts pour les faire libérer. L'armée syrienne contrôle la route de l'aéroport, qui longe la banlieue sud chiite, depuis son déploiement à Beyrouth-Ouest en février dernier.

Sept pendaisons en Afrique du Sud

Deux jeunes Noirs exécutés pour des meurtres politiques

Pretoria *(Reuter, AFP)*. – Deux jeunes Noirs, condamnés à mort pour avoir tué un conseiller municipal noir et son fils en mars 1985, ont été exécutés, le mardi matin 1er septembre, à la prison centrale de Pretoria, a-t-on appris de source officielle. Cinq autres hommes, trois métis et deux Noirs, ont été pendus en même temps pour des crimes de droit commun.

Agés d'une vingtaine d'années, Wellington Melies et Moses Jantjies sont les premiers suppliciés parmi un groupe de trente-trois personnes (trente-deux Noirs et un métis), condamnés à la peine capitale pour des meurtres commis, pour la plupart, en 1985 au moment de la flambée de violence dans les ghettos noirs.

Les policiers noirs et les conseillers municipaux ayant accepté de faire partie des institutions locales que le gouvernement venait d'installer dans les cités, ainsi que les personnes soupçonnées d'être des « mouchards », avaient été particulièrement visés.

Les autorités sud-africaines sont restées insensibles aux appels à la clémence. Parmi d'autres personnalités, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, avait demandé la grâce des deux condamnés.

Par ailleurs, deux Noirs ont été condamnés à mort, lundi, par un tribunal de Pretoria pour le meurtre, l'an dernier, d'un policier noir, par la méthode dite « du collier » (pneu mis autour du cou du supplicié, puis imbibé d'essence avant d'être enflammé).

Le numéro du « Monde » daté 1er septembre 1987 a été tiré à 505 556 exemplaires

ITALIE

Les mutins de l'île d'Elbe se sont rendus et ont libéré leurs otages

Les six mutins retranchés depuis exactement une semaine avec vingt et un otages (seize gardiens et cinq civils) ont relâché, mardi 1er septembre en fin de matinée, leurs otages et se sont rendus, apprend-on au pénitencier de Porto-Azzurro (île d'Elbe).

Un accord est finalement intervenu entre ces mutins et les autorités pénitentiaires, à l'issue de longues négociations menées par l'intermédiaire des avocats des mutins.

ROME
de notre correspondant

Les aspects légaux de cet accord ont été examinés lundi par les avocats des détenus rebelles, qui se sont entretenus avec leurs clients dans l'infirmerie de la prison. Les mutins, conduits par le terroriste d'extrême droite Mario Tuti, étaient barricadés depuis une semaine avec vingt et un otages et sept détenus malades. Selon les avocats, qui ont pu apercevoir les otages, ceux-ci se portaient *« normalement »*.

Un tournant décisif avait été pris dimanche soir. Après avoir fait traîner les négociations pendant cinq jours, le gouvernement a rejeté officiellement toutes les exigences des mutins qui pourraient rendre possible leur évasion. En revanche, les autorités ménageaient une porte de sortie aux rebelles, en envisageant la possibilité de leur *« concéder les avantages prévus par la législation pénale en vigueur »*. Cette offre semble être arrivée au moment où la détermination de la bande semblait fléchir. Mario Tuti, qui avait menacé de *« faire un massacre »*, ne s'exprimait plus. Selon les magistrats qui tentaient de négocier avec eux, le front des rebelles se divisait, les « droits commun » reprenant l'initiative.

Dans la nuit de lundi à mardi, le représentant d'Amnesty International à Pise est arrivé au pénitencier de Porto-Azzurro. A la demande des mutins, il devait jouer le rôle d'un « garant externe » et contresigner un document précisant les termes de l'accord.

En principe, les mesures de clémence envisagées vont des permissions pour bonne conduite jusqu'à la remise en liberté anticipée. Mais la portée réelle de la proposition des autorités est limitée dans l'immédiat : elle ne sera examinée par la magistrature qu'une fois jugée et punie la prise d'otages en cours. Dans le meilleur des cas, les mutins, qui sont presque tous condamnés à la réclusion à vie pour des assassinats et des enlèvements de personnes notamment, ne pourraient bénéficier de permissions que dans deux ans au plus tôt.

(Intérim.)

Sud-Radio vendue au groupe Fabre

La SOFIRAD (société financière de radio, qui gère la participation de l'Etat dans l'audiovisuel), propriétaire de Sud-Radio, a annoncé le mardi 1er septembre sa décision de vendre la station au groupe *« représentatif d'intérêts régionaux du Sud-Ouest conduit par les laboratoires Pierre Fabre »*, indique un communiqué du holding audiovisuel public. *« 10 % des actions ont toutefois été réservés aux salariés de l'entreprise, qui bénéficieront d'un prix préférentiel »*, a précisé la SOFIRAD dans un communiqué. La cession, d'un montant de 36 millions de francs *« pour la totalité des actions »*, sera *« effective le 10 septembre »*.

EN BREF

● **Satisfaction à Washington après l'abandon du Lavi.** – Les Etats-Unis se sont félicités le lundi 31 août de la décision israélienne, dimanche, d'abandonner la construction du chasseur-bombardier Lavi, projet vivement combattu par Washington, qui avait proposé une solution de rechange.

« Nous nous félicitons de la décision du gouvernement israélien... Nous reconnaissons que cela a été une décision difficile pour Israël », mais *« elle servira au mieux ses intérêts »*, déclare un communiqué publié conjointement par les départements d'Etat et de la défense.

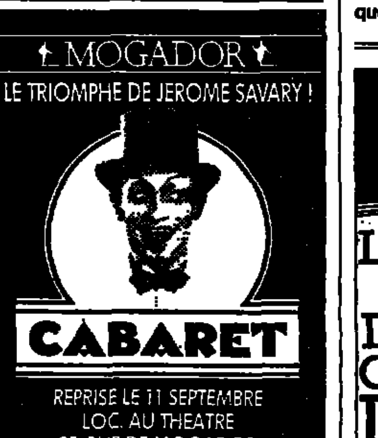
En Israël, l'abandon du Lavi a provoqué lundi des manifestations de plusieurs centaines de salariés de l'industrie aéronautique israélienne. *(AFP, AP.)*

● **Fonctionnaires : M. de Charette juge « prématuré » de se prononcer sur le pouvoir d'achat.** – M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a déclaré le mardi 1er septembre à Europe 1 qu'il est *« aujourd'hui prématuré de dire ce qu'on va faire »* pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires *« parce qu'on ne connaît pas ce que sera réellement l'inflation » : « Attendons d'avoir des indications chiffrées, laissez-moi le temps de rencontrer les organisations syndicales et puis le gouvernement aura d'ici à la fin de l'année à faire le point avec les organisations syndicales. »* Le 31 août, la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) avait écrit à M. de Charette pour lui demander *« la reprise d'urgence des négociations salariales 1987 »*.

● **M. Bruno Rohmer PDG du groupe *Express*.** – M. Bruno Rohmer, patron des Presses de la Cité, a été nommé, mardi matin, par un conseil d'administration du groupe *l'Express* président-directeur général, directeur de la publication en remplacement de M. Jimmy Goldsmith. M. Tom Sebestren quitte ses fonctions de vice-président-directeur général du groupe, qu'il occupait depuis juin 1986. Il reste cependant administrateur. M. Jimmy Goldsmith, qui vient de céder l'essentiel des parts qu'il détenait dans la Générale occidentale à la CGE, conserve à *l'Express* la présidence du comité éditorial.

● **Important cambriolage dans la villa d'un frère du roi d'Arabie saoudite.** – Des cambrioleurs ont dérobé une somme en dollars équivalant à 2,5 millions de francs ainsi qu'un lot important de bijoux dans la villa dont est propriétaire à Cannes (Alpes-Maritimes) le prince Al Saoud Nawaf Bin Abdulaziz, frère du roi Fahd d'Arabie saoudite. Les malfaiteurs se sont introduits dans la villa durant la nuit du 29 au 30 août en l'absence des occupants, qui l'avaient quittée depuis une dizaine de jours.

● **PRÉCISION.** – A propos de l'enquête d'Edwy Plénel sur « Le flirt de l'extrême droite avec l'Iran », Annie Bidet-Mordrel, agrégée de l'Université, Louis Mordrel, conseiller à la Commission de la Communauté économique européenne, Jean Mordrel, directeur de programmes à l'ANDA, nous prient de préciser qu'ils n'ont aucun lien de parenté avec M. Trystan Mordrel.










A B C D F G H

